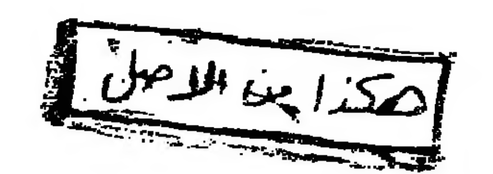




DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14011 — 4,50 F

MARDI 13 FÉVRIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La première conférence de presse du dirigeant noir libéré

M. Nelson Mandela croit à l'ouverture rapide de négociations avec M. De Klerk

Après vingt-sept ans de captivité, M. Mandela a été libéré, le 11 février, au Cap. Le chef du Congrès national africain (ANC) a tenu dans la soirée sa première réunion publique au cours de laquelle il a réaffirmé que son mouvement nationaliste « n'avait pas d'autre option que de poursuivre la lutte armée » tant qu'un climat favorable à un « règlement négocié » ne s'installerait pas en Afrique du Sud. Lundi 12, lors de sa première conférence de presse, M. Mandela a estimé que l'ouverture d'une « négociation entre le gouvernement et l'ANC n'était pas très éloignée ».

Une épreuve de force

DIMANCHE 11 février, devant la porte d'une prison du Cap, le mythe Mandela s'est soudain réincarné. Entré vivant dans l'Histoire à force de courage et de détermination, cet homme sans visage et sans voix pendant plus d'un quart de siècle est réapparu aux yeux de son peuple et du monde, libre, souriant, alerte et plus résolu que jamais. La fermeté d'âme de ce vieux lutteur lui a valu l'admiration de tous, y compris de ceux qui, éloignés de ses idées, ont fini par admettre qu'il se battait pour une noble cause, de portée universelle.

Dénouement d'une trop cruelle épreuve, la libération du chef de l'ANC marque aussi le coup d'envoi d'une épreuve de force qui s'annonce longue et difficile. Après vingt-sept ans de réclusion, Nelson Mandela s'apprête à rejoindre dans l'arène politique celui qui l'a libéré, le président Frederik De Klerk.

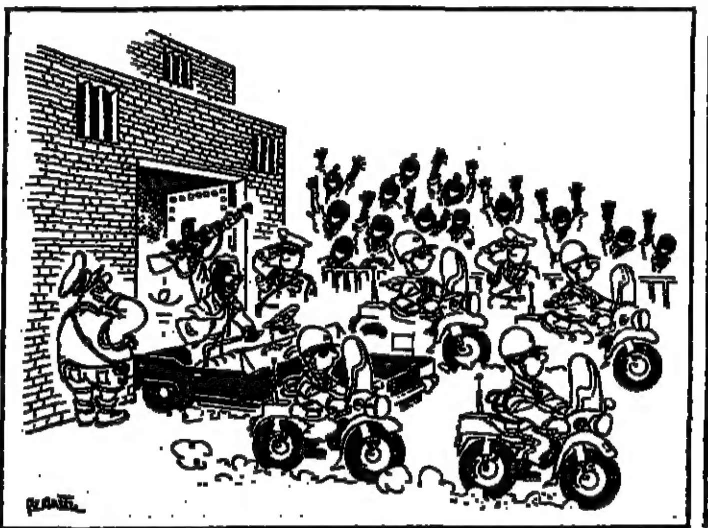
Il ne sera pas si simple pour ce personnage hors du commun qu'est Nelson Mandela de s'y faire une place, car son retour en scène embarrasse beaucoup de ceux auxquels il risque, dans son propre camp, de porter ombrage et qui s'étaient commodément habitués à le voir jouer à distance un rôle de mentor.

D'EMBLÉE, le héros des Noirs sud-africains a tenu à dire qu'il n'avait pas cédé, sur le plan des principes, un pouce de terrain au régime en place. Il a rappelé clairement son attachement à la poursuite de la lutte armée en attendant que soit créé un « climat favorable à un règlement négocié », échéance qu'il espère « proche ». Pouvait-il faire moins que tenir ce langage de fermeté à l'adresse d'un peuple qui attend de lui des miracles ? Pareils propos lui permettent aussi de se placer en position de force, ce qui est de bonne guerre, avant l'inéluctable négociation avec le « pouvoir pâle » qui pourrait s'ouvrir avant la fin de l'année et préparer à terme l'avènement d'une société sud-africaine non raciale.

Mais, en attendant, le premier discours de Nelson Mandela ne manquera pas de réveiller ou de conforter les craintes d'une partie de la communauté blanche. Parmi la minorité, beaucoup ont vu l'ancien détenu sortir de prison comme un diable de sa boîte et ne sont pas le moins du monde décidés à faire crédit à celui qui reste à leurs yeux un dangereux agitateur.

FACE aux siens, le président De Klerk ne possède donc qu'une faible marge de manœuvre pour forcer le passage vers cette « Afrique du Sud nouvelle » qu'il dit appeler de ses vœux. Au rythme où le changement va maintenant s'accélérer, le chef de l'Etat aura du mal à maîtriser l'évolution, tant l'impatience est à son comble dans les cités noires. Mais il n'avait pas d'autre choix que d'aller de l'avant, sauf à perpétuer un intenable « statu quo ».

Certes, les piliers – juridiques, économiques et sociaux – de l'apartheid restent pour l'instant solidement en place et la communauté blanche n'est pas encore prête à accepter l'avènement du suffrage universel auquel aspire la majorité noire. Il n'empêche : au lendemain de la libération de Nelson Mandela et pour la première fois depuis plusieurs décennies, l'espoir d'un compromis semble, en Afrique du Sud, plus fort que la crainte d'une catastrophe.



Rassembler les siens

Il est de brefs et rares instants où la vie d'une nation semble se confondre avec le destin d'un homme, tant celui-ci incarne alors avec force les espoirs du plus grand nombre. Ainsi en fut-il, dimanche après-midi 11 février, pendant ces retrouvailles tellement attendues entre Nelson Mandela et son peuple. En rentrant en scène, sur le balcon de l'hôtel de ville du Cap, pour son premier meeting d'homme libre après vingt-sept ans de captivité – dont dix-huit passés à casser des cailloux dans le terrible pénitencier de Robben-Island – l'ex-« plus célèbre prisonnier politique du monde » a engagé la manche décisive de son long combat.

Les défis qui l'attendent sont immenses. Et en premier lieu parmi les siens. A l'aube de ce nouvel âge du nationalisme noir sud-africain, Nelson Mandela est voué à jouer un rôle de rassembleur de toutes les forces impliquées, à des degrés et sous des formes diverses, dans la lutte contre l'apartheid. A l'intérieur, comme à l'extérieur de l'ANC, il va lui falloir fédérer des courants disparates, concilier des stratégies divergentes, arbitrer des conflits d'intérêts. Son prestige, son autorité intellectuelle, sa stature morale le destinent – et lui seul – à remplir cette mission historique. Ces qualités et ces atouts lui suffiront-ils ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lire la suite page 4

Après le voyage du chancelier Kohl à Moscou

L'Est et l'Ouest examinent les conséquences militaires de l'unification allemande

La visite du chancelier Kohl à Moscou s'est terminée, samedi 10 février, par un communiqué de l'agence Tass confirmant qu'il n'y a « aucune divergence d'appréciation entre l'URSS, la RFA et la RDA sur le fait que les Allemands doivent décider eux-mêmes de l'unité de la nation allemande, et qu'il leur appartient de choisir sous quelle forme étatique, dans quel espace de temps et sous quelles conditions ils veulent réaliser cette unité ».

Cet accord et ses conséquences militaires sont au centre des entretiens que les ministres des affaires étrangères des deux alliances ont ouverts dimanche à Ottawa. M. Kohl s'entretiendra jeudi à Paris avec M. Mitterrand.

Lire page 6 les articles de LUC ROSENZWEIG et MARTINE JACOT

Le « ja » de « M. Da »

par André Fontaine

ON avait surnommé Molotov, le revêche ministre des affaires étrangères de Staline, « M. Niet ». On pourrait appeler le toujours souriant – il y a du mérite – Gorbatchev « M. Da ». Il lui arrive de dire « non », mais, pour peu qu'on insiste gentiment, il finit toujours par acquiescer.

Dernier exemple en date, après la renonciation au rôle dirigeant du PC, refusée deux mois plus tôt à Sakharov, le « ja » donné en deux coups de cuiller à pot, samedi, à Kohl, pour la réunification de l'Allemagne.

Il y a quinze jours encore, on s'accordait, à l'Est, pour la déclarer impossible. Le chef du gouvernement de la RDA, Hans Modrow, ne voulait entendre parler que d'une simple *« communauté contractuelle »*. Depuis, après avoir rencontré le numéro un soviétique, il s'était rallié à une *« unification »* reconnue par celui-ci inévitable. Mais il y avait posé une condition impérative : que l'Allemagne réunifiée fût déclarée neutre. Quant à Chevardnadze, le ministre des affaires étrangères de Gorby, il avait suggéré… un référendum dans tous les pays concernés.

Condition et suggestion sont apparemment oubliées : Gorbatchev a dit, samedi, qu'il n'entendait pas s'opposer à la volonté du peuple allemand.

L'événement soulève bien des questions.

1) *Pourquoi, tout d'abord, cette volte-face ?* La réponse est simple. La RDA est en voie de décomposition avancée. Chaque jour, plus de deux mille de ses habitants passent à l'Ouest.

Lire la suite page 6

Les contradictions du RPR

La stratégie « unioniste » de M. Chirac est contrebalancée par la ligne Pasqua-Séguin et le poids de l'extrême droite sur l'électorat

par Jean-Marie Colombani

Dimanche 4 février, Oullins, ville moyenne reconquise à l'arraché. Dimanche 11, Le Luc, ville de dimension modeste, certes, mais qui vient à son tour accroître la colonne « actif » d'une droite qui en a bien besoin. Malgré la réalité électorale de ce dernier gain, la situation de l'opposition n'en est pas, pour autant, simplifiée : la question de l'alliance avec l'extrême droite, qui a permis, malgré les consignes contraires des états-majors de l'opposition, la victoire du Luc, est reposée en pleine lumière.

Elle est de nature à accroître les dissensions et les contradictions, dans un contexte où le RPR et plus particulièrement son « chef », M. Jacques Chirac, se trouvent affaiblis par le bon score réalisé par MM. Pasqua et Séguin.

La première contradiction est en effet interne au RPR lui-même, désormais partagé entre la demande de repli sur soi qu'expriment les militants et la demande inverse venue des électeurs, qui poussent à la disparition du parti chiraquien. Les militants RPR ont été sensibles non seulement au discours des partisans de MM. Pasqua et Séguin contre l'« embourgeoisement » de leur formation, mais aussi à la crainte qu'ils ont exprimée d'une « disparition » du mouvement au profit d'une stratégie d'union, qui deviendrait vite – si ce n'est déjà fait – le « parti de M. Giscard d'Estaing ».

Même si MM. Chirac et Juppé l'ont emporté sur une ligne « unioniste », le tiers des mandats que leurs challengers ont obtenu pèse davantage qu'il n'y paraît. Ce résultat est d'autant moins négligeable qu'il est intervenu dans un mouvement sans culture démocratique, bâti autour de et pour M. Chirac. Ce dernier devra, de toute évidence, trouver autre chose à dire que « Je suis votre chef, suivez-moi ! » Pas plus qu'il ne lui suffira de se réfugier dans l'invocation des mânes du général, centenaire de sa naissance oblige !

Or, les troupes ne veulent pas du « parti unique », nécessaire, si l'on en croit M. Gérard Longuet, *« si nous voulons gouverner un jour ensemble »*, et qu'appellent de leurs vœux les électeurs de la droite, y compris ceux du RPR.

Les électeurs demandent, en effet, majoritairement, si l'on en croit les plus récentes études de la SOFRES, la *« fusion »* du RPR et de l'UDF (contre 15 % qui refusent toute *« alliance étroite »*).

Lire la suite page 8

M 0147 - 2130 - 4,50 F



3790147004500 02130

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

RFA-RDA

A l'écoute du passé allemand

par Arthur Rosenthal

DANS les innombrables articles sur la marche inexorable de l'Allemagne vers la réunification, je ne trouve aucun des mots que je cherche. Je ne les entends pas non plus, au cours des discours monotones des experts qui se pressent à la télévision et au « talk-show » du dimanche, pour démontrer que la réunification est tout au plus une affaire de temps, de très peu de temps.

Je ne les trouve pas non plus dans les déclarations si mûrement préparées des chefs de gouvernement de tant de nations, lorsqu'ils parlent de la façon dont on doit prendre en compte la volonté du peuple allemand.

Ces mots appartiennent au registre suivant : juifs, Auschwitz, Rotterdam, « sous-hommes » polonais, Leningrad, travail d'esclaves, crématorium, holocauste, nazi.

C'est étrange comme même le fait de prononcer ces mots, qui après tout font au moins autant partie de l'histoire allemande que de l'histoire juive, polonaise, hollandaise ou de l'histoire de l'Union soviétique, paraît déjà déplacé, vulgaire, émotionnel, pas vraiment approprié à une discussion politique décente sur l'Allemagne. Et pourquoi pas ?

Ces mots ne sont-ils pas encore gravés dans tous les esprits et dans toutes les mémoires européennes, américaines et soviétiques ? Les deux dernières réunifications allemandes n'ont-elles pas débouché sur une guerre ? La crainte de millions d'esprits et de cœurs n'est-elle pas que l'avenir prenne le visage cauchemardesque du passé ? Les mêmes gouvernants qui parlent avec autant de chaleur des deux Allemagnes d'aujourd'hui ne disent-ils pas de temps en temps en privé leur appréhension vis-à-vis de l'Allemagne unique de demain ?

Le ministre soviétique des affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, a récemment fini par mettre en avant les peurs qu'inspire le passé allemand. Il a demandé une discussion internationale sur la réunification – une idée que le chancelier ouest-allemand, Helmut Kohl, a immédiatement rejetée. Bien que la politique soviétique concernant l'Allemagne soit encore obscure et à l'état d'ébauche, ce faisant, M. Chevardnadze s'est honoré lui-même.

Les péchés des pères et des mères

Non, il ne faut pas s'excuser de faire émerger les mots cachés – ni d'insister sur le fait qu'ils portent sur la discussion du futur allemand. Taire ces mots, c'est tuer une deuxième fois ceux qui ont été assassinés, cette fois avec une volonté d'oubli délibérée. Et c'est rendre un mauvais service aux jeunes Allemands qui auront les rênes de la nouvelle Allemagne que de les abuser en leur faisant croire, ainsi qu'au reste du monde, qu'ils doivent ou qu'ils peuvent oublier ces mots cachés.

Ne nous en laissons pas conter par l'argument pleurnichard qui consiste à dire que se remémorer le passé revient à faire peser sur les fils et les filles allemands les péchés des pères et des mères. Mettre cela en équation avec le racisme nazi est écœurant.

Un bon nombre de pères vivent encore. Personnellement, je préférerais attendre encore vingt ou trente ans la réunification, jusqu'à ce que Dieu les reçoive, lui ou autre chose.

Mais presque tout ce qui se dit laisse entendre que le désir allemand de réunification est si fort et moralement si puissant que ce serait en fait un péché que d'essayer de retarder cette réunification jusqu'à ce que toute la génération nazie ait disparu.

Ainsi le moment viendra où une nouvelle génération d'Allemands dirigera ce qui sera probablement la nation la plus puissante. On peut aider les jeunes Allemands seulement en leur faisant comprendre que les peurs sont aussi réelles que le sang qui coule encore de la chair déchirée. Leur tâche devrait être de faire disparaître ces peurs, s'ils en sont capables, et non de prétendre qu'elles n'existent pas, ou qu'elles n'ont aucune importance. Ils ne peuvent pas se contenter de dire : « Faites nous confiance. »

L'Allemagne nazie leur a imposé la responsabilité de marquer face à ce passé, vicieux pour toute la nature humaine, une totale et radicale rupture. Un fardeau peut-être, mais bien plus léger que celui des enfants des victimes de l'Allemagne d'hier.

Ces choses-là doivent être dites.

Et, cette fois, nous devons empêcher nos dirigeants politiques de parler en notre nom. Par nature et par leur position, ce sont des gens que leurs intérêts nationaux et personnels portent à cacher leurs émotions et la réalité. Par pitié, est-ce vraiment le souhait des Américains de laisser aux mains du département d'Etat la décision de décider et de dire ce qui nous devons craindre et espérer vis-à-vis de l'Allemagne ?

L'âne bien trempée

Je m'en remettrai plus volontiers aux écrivains qui ont eu l'âme bien trempée pour écrire sur l'Allemagne d'hier – parmi eux je citerai, aux Etats-Unis, John Hersey, I.B. Singer, Cynthia Ozick, Lucy Dacidowicz, Elie Wiesel, Saul Bellow, William Styron.

J'aimerais entendre le point de vue d'autres encore, qui ont du talent et qui forcent le respect – Mailer, Wolfe, Talese, Heller, Miller, Roth, Doctorow, McMurtry ; faites votre propre liste. Parmi les prêtres, ministres, scientifiques, étudiants, leaders noirs, conservateurs, féministes.

Vont-ils tous continuer à se taire au moment d'un des tournants les plus importants de notre histoire – celui où une Allemagne nouvelle et inconnue est en train de naître, d'un espoir raisonnable pour le futur et d'une forte dose de peur raisonnable du passé ? Y a-t-il quelque chose qui vaille plus la peine d'écrire, de parler et de penser ?

► Arthur Rosenthal est ancien directeur du *New York Times* pour lequel cet article a été écrit.

Appel

Aider la Roumanie

Par Margarita et Sofia de Roumanie

NOUS avons vu les villages détruits dans les campagnes roumaines. Sur la route de Buda, les hommes de Ceausescu enterraient les maisons. Comme les paysans résistaient, on les arrachait de force à leurs foyers, un bulldozer creusait une énorme fosse et précipitait la maison en entier dans le trou, avec le mobilier, les vêtements, tous les souvenirs personnels. Certaines fermes ont été à moitié sauvées par la révolution et se penchent devant la fosse.

Celui-ci a perdu sa maison, mais il a protégé sa vache, ses deux veaux, et son étable dans laquelle il vit. Les autres ont été déportés dans ces immondes HLM préfabriquées qui croulent déjà, ruines inachevées, sans eau courante ni chauffage. Les enfants nous suivent en pantoufles dans la neige. Le village de Buda lui-même est noyé sous un lac artificiel.

Les paysans dépossédés que nous avons rencontrés sont désespérés jusqu'à la mort. Tous réclament qu'on leur rende leurs terres. Non pas sous forme de grandes coopératives plus ou moins étatisées, mais vraiment leurs champs : comment pourrait-on autrement nourrir le pays dès la saison prochaine ? L'agriculture n'a pas le temps d'attendre les tracteurs, les crédits, les engrais et une organisation internationale parachutée par des experts. Plus de la moitié de la population roumaine vit à la campagne : elle ne reprendra le travail que si elle sait, de façon définitive, qu'elle ne sera plus pillée et chassée.

A Cluj, en Transylvanie, à 500 kilomètres de Bucarest, nous arrivons chez Mme Cornea. La veille, elle a démissionné du Front de Salut national. Elle l'avait toujours dit : « *Je sortirai du Front dès que la vérité sera en péril.* » Elle parle de la vérité, encore et toujours, comme en parlent Havel à Prague, Michnik à Varsovie. Elle explique : comment inventer la démocratie si l'on ne dit pas tout sur le régime déchu, et sur les acteurs et les moyens de la révolution du 22 décembre 1989 ? Aujourd'hui, elle estime que le mensonge revient, que le pouvoir ruse avec le peuple. On essaye de l'isoler à nouveau, elle reçoit des coups de téléphone anonymes, des menaces comme avant la révolution. Mme Cornea n'a pas peur. Elle représente l'une des rares autorités morales de Roumanie, elle qui, à l'inverse de tant d'autres, n'a jamais pactisé avec le régime.

Réanimer la mémoire de notre pays

A Bucarest, les étudiants que nous avons rencontrés cherchent eux aussi la vérité. Ils veulent connaître l'histoire de leur pays, obscurcie par quarante-trois ans de communisme. Que s'est-il réellement passé pendant la guerre ? Qu'était le fascisme roumain ? Comment le roi Michel a-t-il renversé la dictature pro-nazie ? Comment a-t-il été renversé lui-même par un coup d'Etat stalinien ?

Méfiants envers le Front de Salut national, les étudiants nous posent des questions fortes et simples sur la démocratie. Ils demandent qu'on les informe sur les différents modes de scrutin et de gouvernement. Ils désirent étudier toutes les Constitutions des pays occidentaux, lire des manuels de droit – de vrai droit, – d'histoire contemporaine...

Nous lançons un appel : si des étudiants français de Sciences-Po et de droit pouvaient venir discuter avec eux pendant les vacances universitaires – ne serait-ce qu'un week-end, – en apportant leurs livres, ce serait déjà une belle et bonne action démocratique.

Et puis ils réclament une aide immédiate : des stylos-bille, des machines à écrire, des magnétos, des cassettes, des fax, des ronéos, – les instruments nécessaires de la liberté dans le monde moderne.

Au-delà de la politique, et après l'aide médicale d'urgence, qui fut remarquable, nous avons pris plusieurs initiatives avec les amis et les spécialistes les plus compétents que nous pouvions mobiliser.

D'abord, continuer à prêter assistance aux hôpitaux qui manquent de tout. Pas assez de pansements, de l'essence de voiture comme désinfectant, des enfants opérés avec du fil chirurgical pour adulte. Les hôpitaux font des miracles pour sauver les blessés, dont beaucoup sont dans un état désespéré. Mais malgré la qualité du corps médical roumain, ils n'ont pratiquement pas été modernisés depuis la guerre.

Ensuite, créer une association, qui deviendra fondation, pour s'occuper des enfants abandonnés après la politique follement nataliste de Ceausescu. A Bucarest, nous avons vu les fillettes d'un orphelinat faire la lessive dans une cave, tournant le linge sale dans une vieille bassine. Une cuisinière préparait les repas dans un autre sous-sol, cuisine lamentable, humide et noire, à côté d'une cantine délabrée. Il n'y avait pas assez d'eau courante. Nous avons l'intention d'organiser, en coopération avec les institutions compétentes, un véritable programme de sauvegarde et d'éducation.

Enfin, nous avons créé une association pour réanimer la mémoire de notre pays, c'est-à-dire son histoire culturelle et son architecture. Nous collaborons avec des architectes qui pourraient, à la campagne, travailler sur la reconstruction et la réparation des villages détruits ; et dans les villes, sauver les monuments historiques, les vieilles églises, les façades, les fresques. Avec d'autres bonnes volontés, et le directeur du musée de Bucarest, nous participerons aussi à la restauration du bâtiment et des œuvres du Musée d'art, très endommagés par les combats.

En collaboration avec des architectes roumains, nous avons déjà mis en route un programme de relevés pour dresser dans tout le pays une carte d'interventions sur les cas les plus dramatiques.

Pour tout cela, nous avons toutes deux installé un secrétariat à Bucarest et un bureau à Genève (1).

Nous repartirons bientôt pour la Roumanie.

(1) Adresse provisoire : Hôtel Intercontinental, bureau 226, Bucarest. Genève, case postale n° 2637 - 1211 Genève 2 Dépôt.

► Les princesses Margarita et Sofia sont les filles de l'ex-roi Michel de Roumanie.

TRAIT LIBRE



Fonctionnaires

La « fuite des cerveaux » ?

par Bernard Fontaine et David Kessler

LE secteur privé exerce-t-il une grande force d'attraction sur les cadres supérieurs de l'Etat ? A en croire *la Lettre de l'Expansion* du 14 avril 1987, « *la fonction publique est atteinte de départs en cascade qui confinent à la fuite des cerveaux* ». A « 7 sur 7 », le président de la République a exprimé son souci que les hauts fonctionnaires soient en mesure de résister à l'attrait des entreprises privées.

D'autres signes attestent ce phénomène : ainsi de la création par la plus officielle des associations de fonctionnaires (celle des anciens élèves de l'ENA) d'un service chargé de favoriser le départ des fonctionnaires, en particulier dans les entreprises. De même, il est pour le moins curieux que cette confrérie soit présidée depuis plusieurs années par un cadre du privé qui n'a jamais travaillé dans la fonction publique. Le capitaine Haddock, il est vrai, préside bien une ligue des marins antialcooliques...

La haute fonction publique voit-elle des brèches de plus en plus larges s'ouvrir dans ses frontières et devient-elle, à l'instar de la RDA, un réservoir de main-d'œuvre où viennent puiser les entreprises ? Assiste-t-on à l'effondrement d'un Yalta social qui avait jusqu'ici, de manière particulièrement caractéristique en France, séparé les entrepreneurs, voués au culte du profit, et les fonctionnaires, désargentés mais unis autour d'un bloc de valeurs hier encore intangibles ?

« Moins d'Etat moins d'énarques »

Que la fonction publique souffre, face au secteur privé, de plusieurs handicaps ne fait pas de doute : écarts de salaire entre les deux sphères, moindre rémunération du diplôme, mais aussi de l'heure travaillée dans les services de l'Etat, moindre variété, enfin, entre les rémunérations versées aux cadres fonctionnaires, du fait d'une politique constante depuis plusieurs années de tassement de l'éventail des salaires, que confirme le projet de réformer la grille de la fonction publique. Il serait pourtant hasardeux d'en conclure que l'appât du gain est ce qui détermine les hauts fonctionnaires à franchir le Rubicon qui les sépare du privé. La préférence pour la fonction publique ou, à l'inverse, pour le secteur privé, obéit non pas à un critère unique, tel que l'argent, mais à une combinaison de critères.

En effet, ni l'argent ni les perspectives de carrière ne suffisent à expliquer le problème d'identité qui mine la fonction publique aujourd'hui. Le choix d'un métier fait toujours intervenir un troisième facteur, plus immatériel, un faisceau d'incitations individuelles où comptent à la fois le prestige, la considération, le sentiment d'avoir ou non des responsabilités à exercer. Vases communicants : on s'accommodera d'autant plus volontiers d'un handicap de salaire qu'il est compensé par une bonne image dans la collectivité. A l'inverse, une perte de prestige social peut déboucher sur une demande salariale, celle-ci étant la plus apte à servir de vecteur aux frustrations individuelles ou collectives (c'est le retour du « refoulé social »). Si le mouvement des enseignants ou des agents des finances s'est d'abord traduit par des revendications salariales, il révélait surtout le profond malaise de fonctionnaires s'interrogeant sur leur utilité sociale et convaincus à tort ou à raison d'être méprisés à la fois par la collectivité et par leur hiérarchie.

Il faudra un jour mesurer avec précision les dégâts causés par la trop brusque conversion de la France tout entière à l'économie d'entreprise. Un pays centralisé, qui avait vécu un siècle entier au rythme de son Etat, s'est brusquement plongé avec délice dans les charmes de l'argent, a découvert avec passion le profit et, brûlant ce qu'hier encore il adorait, s'est mis avec véhémence à dénoncer l'omniprésence administrative et la bureaucratie galopante. Il faudra dire également la responsabilité de la classe politique, tous bords confondus, dans ce mouvement ; loin d'encourager à cette occasion le renouvellement de la fonction publique, loin de soutenir son administration en l'incitant à s'adapter en profondeur, elle a tenu vis-à-vis de ses fonctionnaires un langage souvent ressenti comme méprisant ; la défense de l'école libre s'est accompagnée d'une critique inutile de l'autre école ; un ministre de la fonction publique s'est même enorgueilli du slogan : « *Moins d'Etat, moins d'énarques* » et s'est cru autorisé à déclarer aux élèves de l'ENA venus l'écouter : « *Méfiez-vous du mythe de l'intérêt général* »...

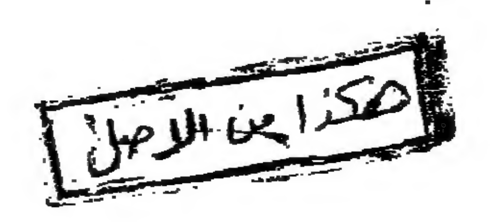
C'est dire l'importance que revêt aujourd'hui la réflexion sur l'avenir du service public. Si les chantiers mis en œuvre à l'initiative du premier ministre devaient déboucher sur des mesures sans portée et noircir seulement une page de plus sur l'éphéméride des réformes administratives, ils auraient alors pour effet d'accélérer cette fuite vers le secteur privé réputé plus dynamique et plus capable de s'adapter rapidement. Si, au contraire, ils permettent à la fois de renouveler profondément les modes de travail ainsi que les méthodes utilisées dans la fonction publique, en les rendant plus efficaces ; s'ils aboutissent à définir de véritables fonctions de responsabilité ; si, enfin, ils parviennent à revaloriser le sens de la mission du service public, alors peut-être redonneront-ils confiance aux fonctionnaires. Mais il faut pour cela que chacun soit convaincu qu'il n'est pas archaïque de proclamer que l'Etat reste l'arbitre des intérêts particuliers, qu'il est seul capable de corriger les déséquilibres sociaux, de garantir la paix de chacun et de rendre justice. Même si l'esprit d'entreprise doit pénétrer dans l'administration, celle-ci doit garder le sens du service public qui fait la grandeur de sa mission.

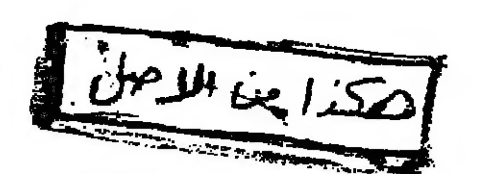
Une telle tâche, dont on mesure l'ampleur et l'enjeu à un moment où on resserre la grille de la fonction publique, ne saurait se passer du concours des fonctionnaires eux-mêmes. En cherchant à organiser avant tout les départs vers le privé dans les meilleures conditions, l'Association des anciens élèves de l'ENA sort de son rôle. En donnant l'impression d'organiser le sauve-qui-peut dans un navire secoué par des vagues revendicatives, elle prend le risque de conforter l'image d'une haute fonction publique avant tout soucieuse de carrière. Censée être le représentant institutionnel de la haute administration, quelle crédibilité pourra-t-elle avoir demain lorsqu'il s'agira de défendre ce que doit être la fonction publique elle-même ?

L'avenir de la fonction publique est un défi qui engage le pouvoir politique, les fonctionnaires mais aussi le pays tout entier. Ce qui est en jeu, c'est la possibilité pour la France de demain de conserver une administration de qualité, dont l'horizon s'étendra de plus en plus aux frontières de la Communauté. Plutôt que de se tourner vers le privé, l'Association des fonctionnaires issus de l'ENA serait mieux inspirée de mettre à profit son ouverture sur l'étranger pour organiser, dans le cadre de la mobilité, des échanges réguliers avec les administrations européennes.

La fonction publique a besoin d'un ressourcement culturel qui redonne sens à son action. Sauf à perdre demain ses représentants les plus qualifiés quand chanteront les sirènes du privé...

► Bernard Fontaine et David Kessler sont hauts fonctionnaires.





ÉTRANGER

AFRIQUE DU SUD : la libération de Nelson Mandela

L'ensemble des réactions internationales traduit un soulagement après la mise en liberté de M. Mandela mais les avis sont des plus partagés sur la question des sanctions à l'encontre de l'Afrique du Sud.

A Addis-Abeba, le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Salim Ahmed Salim, a estimé que la libération du dirigeant de l'ANC était la conséquence de l'*« indomptable esprit de résistance »* de ce dernier. Mais, soulignant que le système de l'apartheid demeurait cependant en place, M. Salim a appelé à davantage de pressions sur Pretoria, y compris de sanctions économiques.

Le secrétaire général du Commonwealth, Sir Shridath Ramphal, a estimé samedi qu'en dépit de la libération de M. Mandela – « un premier pas » dans la bonne direction – il était encore trop tôt pour lever les sanctions. Dans une interview à la BBC, il a déclaré : *« Quand nous aurons des signes que le changement est irréversible, alors il sera temps de (les) lever. »*

Le président sénégalais Abdou Diouf a déclaré également que la communauté internationale *« doit maintenir ses pressions sur le régime sud africain pour l'amener, avec la levée de l'état d'urgence, la libération de tous les prisonniers politiques et l'abrogation de la législation d'apartheid, à créer les conditions d'un dialogue constructif avec les forces démocratiques sud-africaines »*. Pour sa part, le chef de l'Etat gabonais, M. Omar Bongo, a appelé les pays africains au *« rétablissement des relations diplomatiques »* avec Pretoria. *« On peut maintenant laisser à chacun le soin d'élaborer la politique qu'il entend avec l'Afrique du Sud »*, a-t-il dit.

Le gouvernement militaire nigérian a salué l'annonce de la libération de M. Mandela, en affirmant : *« C'est bien la preuve que les pressions internationales contre le régime d'apartheid, y compris les sanctions, continuent d'avoir l'effet désiré. »* Le président kényan Daniel arap Moi, lui aussi, a exprimé l'espoir que cette libération ouvre la voie à des négociations immédiates pour un système démocratique non racial en Afrique du Sud.

M. Mandela sera invité le 21 mars aux festivités marquant l'indépendance de la Namibie après soixante-dix ans de domination sud-africaine, a annoncé dimanche M. Sam Nujoma, appelé à devenir le premier président de la Namibie indépendante. M. Nujoma a ajouté : *« Je remercie le président de Klerk d'avoir pris cette (...) position. J'espère qu'une solution pacifique sera rapidement trouvée en Afrique du Sud, comme ici en Namibie »*.

A Bruxelles, la Commission des Communauté Européennes a déclaré voir dans la libération de M. Mandela *« un signe visible de la volonté du président De Klerk de prendre en compte les réalités de son pays et un pas important vers le nécessaire dialogue entre les différentes composantes de la population sud-africaine, même si l'état d'urgence y fait encore obstacle »*. La Commission n'évoque pas la question des sanctions. A Ottawa, le ministre canadien des affaires étrangères, M. Joe Clark, a annoncé que, pour sa part, il maintiendrait ses sanctions à l'encontre de l'Afrique du Sud.

L'agence soviétique Tass a rapporté dimanche sans commentaires la libération de M. Mandela. « Sept jours », la grande émission de télévision du dimanche, a rapporté l'événement lors d'un bref compte rendu des nouvelles mondiales et a montré la foule enthousiaste acclamant le chef historique de l'ANC. Au cours des dernières années, Moscou a moins marqué son soutien inconditionnel à l'ANC et s'est prononcé pour un règlement du problème par le dialogue.

Au Cap, devant des dizaines de milliers de ses partisans

Un « humble serviteur » parle à « son peuple »

LE CAP

de notre envoyé spécial

Les formalités de levée d'écrou ont-elles été plus longues que prévu ? A-t-il voulu prendre le temps de goûter les retrouvailles avec ceux qui étaient venus le chercher et dire adieu à Gregory, son gardien blanc qui l'avait suivi de prison en prison pendant plus de vingt ans ? Ou bien mettait-il simplement la dernière main au premier discours qu'il allait adresser à « son » peuple dans quelques instants au Cap ?

Quoi qu'il en soit, ce dimanche après-midi 11 février, Nelson Mandela se fait attendre une heure un quart par des centaines de sympathisants qui piétinent sous un dur soleil devant l'entrée principale de la prison de Paarl. A 16 h 14 et non à 15 heures comme il avait été annoncé, un convoi d'une dizaine de voitures débouche d'une longue allée dans l'enceinte de ce vaste centre de détention et s'immobilise devant le poste de garde. Du deuxième véhicule descend Nelson Mandela, qui tient à faire, à pied, main dans la main avec Winnie, sa femme, ses premiers pas d'homme libre.

En costume de ville, le vieux lutteur marche d'un pas alerte, esquisse un sourire, fait quelques subtils signes de la main, lève le poing en direction de la foule. Pas un mot. Il remonte en voiture et, à travers les vignobles, sous la conduite de motards toutes sirènes hurlantes, il se laisse conduire vers Le Cap, où l'attend sa première réunion publique. La scène, retransmise en direct par la télévision sud-africaine, n'aura duré que cinq minutes. Nelson Mandela souhaitait sortir de prison comme un prévenu... presque ordinaire.

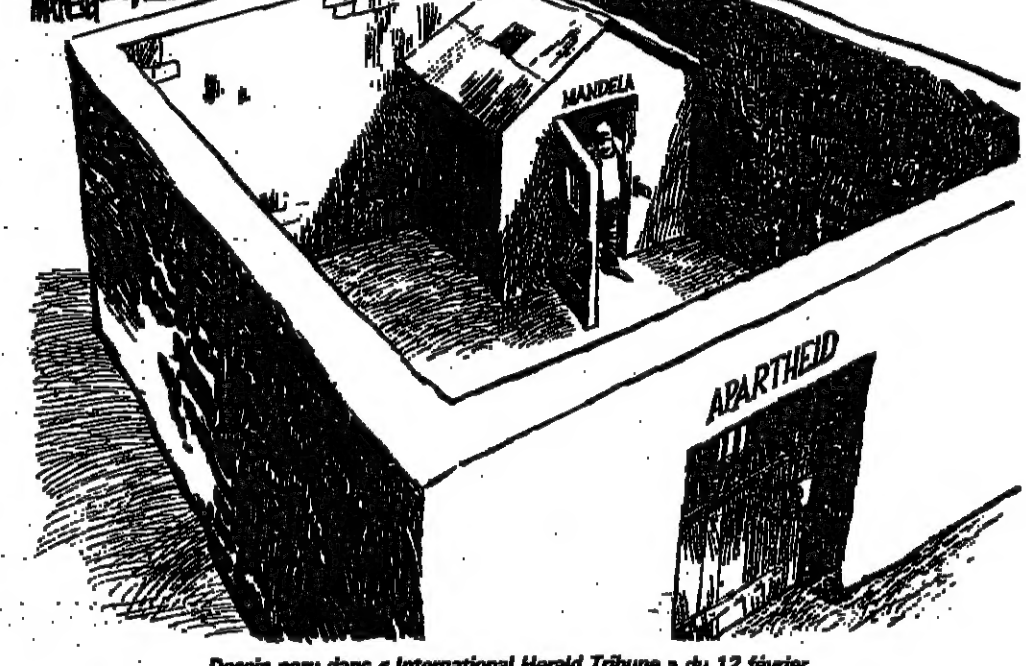
Soudain la police tire

Rendez-vous est pris avec « son » peuple, en plein cœur du Cap, d'habitude voué aux torpeurs d'un week-end estival. L'esplanade de « Grand Parade » fait face à l'hôtel de ville, au fronton duquel flotte un drapeau géant noir, vert et or, couleurs du Congrès national africain (ANC). La foule joyeuse et bon enfant – quelques dizaines de milliers de personnes – siffle les hélicoptères jaunes de la police. Soudain, tout près, du côté de la gare centrale, se font entendre des tirs. La police, qui a la gâchette facile, tente, semble-t-il, de tenir en respect des bandes de pilleurs avec du petit plomb, des balles de caoutchouc et des grenades lacrymogènes.

« Nous voulons Nelson ! », hurle la foule. Mais son héros est prisonnier, cette fois dans sa voiture, au milieu d'une cohue indescriptible. Au micro, un « camarade » lance des appels désespérés pour lui ouvrir la voie : *« Frères et soeurs, s'il vous plaît, écartez-vous ! »*. La « sono » tombe en panne. Et Mandela, qui a enfin réussi à gagner l'intérieur de l'hôtel de ville, tarde à se montrer sur le perron où le drapeau rouge du Parti communiste a trouvé place entre deux oriflammes de l'ANC.

Le pasteur Allan Boesak, président de l'Alliance mondiale des Eglises réformées, joue sans grand succès les meneurs de jeu. *« Je vous le promets, il vient, vous allez le voir »*, dit-il à la foule qui s'impatiente et répond de plus en plus mollement aux slogans lancés de la tribune. Il est 19 heures, le soleil se couche : beaucoup commencent à regagner leur township à la périphérie du Cap.

Vingt minutes plus tard, au fond de l'esplanade, la police tire à nouveau et des gens se jettent à terre. Des ambulanciers rangent les victimes : il y aura, d'après le bilan publié par les journaux locaux, au moins un mort et soixante-neuf blessés. La foule ne réagit pas. Comme si elle en avait vu d'autres ! Aujourd'hui, elle n'a d'yeux et d'oreilles que pour son héros. La nuit est presque tombée lorsqu'à 19 h 40 Nelson Mandela se présente devant elle. *« Amandla ! »* (le pouvoir), crie au micro un « camarade ». *« Ngawethu ! »* (au peuple), répond l'assistance, qui trépigne de joie.



Dessin paru dans « International Herald Tribune » du 12 février

D'une voix ferme, le chef historique de l'ANC, qui paraît au mieux de sa forme physique, lit un discours préparé d'avance. *« Je ne suis pas un prophète, mais votre humble serviteur »*, déclare-t-il d'entrée de jeu à l'assistance avant d'adresser son *« salut »* à toutes sortes de militants, des *« jeunes lions »* du mouvement nationaliste aux chefs traditionnels en passant par les membres du Parti communiste. Dans ce long préambule, personne ne sera oublié.

Nelson Mandela ne veut s'en tenir qu'à *« des remarques préliminaires »* aussi longtemps qu'il n'a pas consulté ses *« camarades »*. Mais, soit dit en passant, on a vite fait de comprendre, en écoutant cette entrée en matière, que le vieux lutteur n'a pas abandonné la partie.

Son objectif est toujours le même, *« une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unifiée »*. Il répète que *« l'apartheid, qui a causé des destructions incalculables – des millions de chômeurs et de sans-abri – n'a aucun avenir »* et que la situation appelle des *« réformes politiques et économiques fondamentales »*.

« Membre loyal et discipliné de l'ANC »

Pour ce faire, précise-t-il, *« nous n'avons pas d'autre choix que de poursuivre la lutte armée, d'intensifier le combat sur tous les fronts »*, en tablant sur *« l'action disciplinée des masses »*, à moins que ne se crée un climat favorable à l'ouverture de négociations. En attendant, il appelle la communauté internationale à *« continuer à isoler le régime de l'apartheid »*.

A ceux qui, du côté du gouvernement, auraient voulu lui voir jouer un rôle de médiateur, il répond qu'il est *« un membre loyal et discipliné de l'ANC »*, dont il *« approuve entièrement tous les objectifs, les stratégies et les doctrines »*. On ne peut pas être plus clair.

A ceux qui, dans les rangs du mouvement nationaliste, s'inquiètent des contacts qu'il a eus en prison avec des responsables du *« pouvoir blanc »*, il rétorque qu'il n'a *« jamais discuté de l'avenir du pays »*, mais que ces discussions *« avaient pour but de normaliser la situation politique »*. De M. De Klerk, au côté duquel il a été photographié lors de sa dernière rencontre, il loue l'intégrité, reconnaissant qu'*« il a été plus loin que tout autre président du Parti national en franchissant de vrais pas pour normaliser la situation »*. Mais il en faut encore beaucoup plus pour le contenter.

Et de réclamer la levée complète de l'état d'urgence et la libération de l'ensemble des prisonniers politiques. On verra ensuite avec qui et quoi négocier. Passage obligé à son avis, *« une Assemblée démocratique élue sur une base non raciale »*.

« Dans le calme et la dignité »

« Ni domination blanche, ni domination noire » : Nelson Mandela cite, pour conclure, la profession de foi qu'il avait faite en 1964 lors de son procès. Il est toujours *« prêt à mourir »* pour cet idéal. Vingt-sept ans de prison n'ont pas entamé sa détermination. Le ton est donné, mais pouvait-il être différent en pareille circonstance ? La foule entonne l'hymne nationaliste, *Nkosi Sikesele i'Afrika* (Dieu protège l'Afrique) avant de se séparer dans la nuit.

La veille, à 17 heures, au cours d'une conférence de presse impromptue le président De Klerk avait enfin « lâché » lui-même la nouvelle, qui, depuis des jours, nourrissait tant de conversations et de spéculations : *« M. Nelson Mandela sera libéré à la prison Victor-Verster, dimanche 11 février 1990 vers 15 heures »*.

Et d'espérer que les choses se passeraient *« dans le calme et dans la dignité »*. Il avait lu sa courte déclaration en afrikaans d'abord et en anglais ensuite. Assis au premier rang, noyé au milieu d'une meute de journalistes, Sir Robin Renwick, l'ambassadeur de Grande-Bretagne, la mine réjouie, buvait les paroles du chef de l'Etat sud-africain...

M. De Klerk révélait alors qu'il avait rencontré une nouvelle fois, vendredi soir au Cap, Nelson Mandela pour lui annoncer sa libération. A cette occasion il lui avait dit combien *« il est important de créer les conditions qui permettront de lever l'état d'urgence sans compromettre le maintien de l'ordre et de la loi »*. Il lui avait d'autre part indiqué que le sort des prisonniers politiques coupables de violences devrait être discuté lors de négociations à venir.

Des menaces pèsent-elles sur la vie de Nelson Mandela ? *« Les risques sont réels »*, avait indiqué le chef de l'Etat, se référant aux réactions possibles de *« radicaux »* de droite comme de gauche.

« Nous prendrons toutes les précautions qui sont de notre ressort », avait-il annoncé. Pour être sûr d'être bien compris, M. De Klerk avait répété que le but de la manoeuvre, si l'on peut dire, était bien *in fine* de rédiger une nouvelle Constitution qui accordera *« la pleine citoyenneté à tous les Sud-Africains, quelle que soit leur couleur »*, comme le Parti national au pouvoir en avait reçu mandat de ses électeurs. *« C'est la fin d'un long chapitre*, avait-il conclu, *et personne ne sait exactement de quoi demain sera fait. »*

JACQUES DE BARRIN

« Nous n'avons pas d'autre choix que de continuer la lutte armée »

Voici l'essentiel du discours prononcé par M. Mandela au Cap.

« Notre recours à la lutte armée en 1960 avec la formation de [la branche militaire de l'ANC], *l'Umkhonto we sizwe* [La lance de la nation], *était une action purement défensive contre la violence de l'apartheid (...). Les facteurs qui étaient à l'origine de cette lutte armée existent encore aujourd'hui. Nous n'avons pas d'autre choix que de continuer. »*

« Il est maintenant temps d'intensifier cette lutte sur tous les fronts. Relâcher maintenant cette lutte serait une erreur que les générations futures ne nous pardonneraient pas. » « Nous exprimons l'espoir de voir s'instaurer rapidement un climat conduisant à une solution négociée afin que la lutte armée ne soit plus nécessaire. »

« Le président De Klerk est allé plus loin qu'aucun autre président nationaliste, en prenant de véritables mesures pour normaliser la situation. Cependant d'autres mesures, ainsi que cela est souligné dans la déclaration de Harare, doivent être prises avant que des négociations puissent commencer à partir des demandes fondamentales de notre peuple. »

M. Mandela a poursuivi en déclarant que, lors de sa rencontre vendredi dernier avec le président De Klerk, *« il avait réitéré son appel afin que soit mis un terme à l'état d'urgence et pour que soient libérés tous les prisonniers politiques sans exception »*. La seule clause de la déclaration d'Harare à laquelle M. Mandela n'ait pas fait allusion a été le retrait des troupes des cités noires. *« Seule une solution normalisant la situation peut nous conduire à consulter notre peuple en vue d'obtenir un mandat*, a-t-il ajouté. *Le peuple avait besoin d'être consulté pour dire qui négociera et sur le contenu de ces négociations. »* M. Mandela a ainsi laissé implicitement entendre qu'il ne tiendrait pas automatiquement ce rôle.

Rappelant le principe *« un homme une voix dans une Afrique du Sud démocratique et non discriminatoire »*, M. Mandela a dit : *« La destruction de l'apartheid dans notre pays est inévitable. »*

« Le président De Klerk est un homme d'intégrité, a-t-il ajouté. *Il est en outre particulièrement conscient des dangers encourus s'il n'honorait pas ses engagements. »*

S'adressant par ailleurs à la minorité blanche d'Afrique du Sud, il a demandé à celle-ci d'évoluer avec son temps. *« Nous appelons nos compatriotes blancs à nous aider à refaçonner l'Afrique du Sud. La perspective de la liberté doit nous inciter à redoubler d'efforts. »*

M. Mandela a également lancé un avertissement aux jeunes : *« Pas un seul d'entre vous ne doit se livrer à un acte qui pourrait laisser croire que nous ne contrôlons pas notre peuple. »* – (AFP.)

□ **ÉTHIOPIE : le FPLE intensifie son offensive en Erythrée**. – Addis-Abeba a démenti, dimanche 11 février, les informations diffusées par le mouvement séparatiste érythréen FPLE selon lesquelles se serait emparé du port de Massawa, le second port du pays. Les combats se poursuivent autour de la ville et le long de la route la reliant à Asmara, la capitale de la province. Selon le FPLE, la nouvelle offensive contre les forces gouvernementales se poursuit sur quatre fronts. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

Les réactions dans le monde

Très vive satisfaction en France

L'ensemble de la classe politique française a exprimé, samedi 10 et dimanche 11 février, une très vive satisfaction après la libération de M. Nelson Mandela. Le premier ministre, M. Michel Rocard, et M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, sont même tombés pour une fois d'accord en expliquant tous deux qu'ils ont ressenti une *« joie immense »*, termes également utilisés par Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères, pour résumer son sentiment.

Le président de la République, selon un communiqué diffusé par l'Elysée, a plus sobrement exprimé sa *« profonde satisfaction pour l'événement que constitue pour les droits de l'homme »* cette libération. Le communiqué précise que *« le gouvernement sud-africain* [avait] *tenu à informer au préalable »* M. Mitterrand. Pour le président français, *« le gouvernement sud-africain, qui a ainsi prouvé sa bonne volonté, doit rechercher avec toutes les parties concernées la voie pour aboutir à une Afrique du Sud pleinement démocratique »*.

Dans un communiqué publié par l'Hôtel Matignon, M. Michel Rocard s'adresse directement au dirigeant de l'ANC. *« Votre combat pour la paix et la justice va pouvoir se dérouler au grand jour »*, souligne le premier ministre, qui ajoute : *« L'abolition de l'état d'urgence viendra bientôt, je l'espère, vous permettre de participer pleinement au dialogue constitutionnel indispensable pour rendre à l'Afrique du Sud toute sa place parmi les pays libres et pacifiques »*. *« Tous les démocrates du monde*, continue le premier ministre, *vous soutiendront, demain comme hier, pour que s'instaure sans délais en Afrique du Sud une société pluraliste et multiraciale, permettant à toutes les communautés de bénéficier des fruits du développement. »* M. Rocard conclut : *« En attendant d'avoir l'honneur de vous recevoir à Paris, je vous transmets, en mon nom personnel et au nom du gouvernement français, l'assurance de la solidarité active de la France. »*

Dès samedi, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, avait affirmé sur TF 1 qu'il convient de *« rendre hommage aux dirigeants de l'Afrique du Sud, M. de Klerk en particulier »*, qui a, *« par des mesures successives »*, tenu *« les engagements qu'il avait pris »*, encore qu'il *« reste encore des progrès à faire »*, notamment la levée de l'état d'urgence. De son côté, Mme Avice a ajouté dimanche que la libération du prisonnier et *« l'évolution de l'Afrique du Sud doivent contribuer à l'apaisement et à la prospérité de toute l'Afrique australe »*. MM. Michel Durafour et Jean Poperen se sont également félicités de cette libération, qui constitue, selon le ministre chargé des relations avec le Parlement, *« une magnifique victoire des droits de l'homme »*.

Dans les partis une tonalité comparable

A l'extérieur du gouvernement, les réactions politiques ont une tonalité comparable, exception faite du Front national, plus réservé. *L'Humanité*, quotidien du PCF – qui menait depuis longtemps campagne pour la libération de M. Mandela, – consacre à l'événement toute sa première page et une large place en pages intérieures, ainsi qu'un numéro spécial en couleurs. M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, saluait dès samedi, lors d'un meeting à Garges-lès-Gonesse, cette libération, en notant que *« de Klerk n'a* [pas] *pu tergiverser davantage »*. Il ajoutait : *« Une autre étape s'ouvre désormais pour les forces populaires d'Afrique du Sud (...). Notre solidarité ne leur a pas manqué hier. Elle sera aussi forte demain. »*

Dans l'éditorial de *l'Humanité*, Roland Leroy ajoute : *« La libération du grand dirigeant noir apporte la preuve, si besoin est, de la force irrésistible des peuples. Car ce n'est pas la bonne volonté de despotes éclairés qui a ouvert la grille de sa prison. C'est son combat acharné et douloureux, celui du peuple sud-africain, qui l'a arraché à ses bourreaux (...). Mais l'apartheid demeure. L'état d'urgence est maintenu (...). L'heure n'est (...) pas à relâcher la solidarité populaire et la pression internationale. »* L'éditorialiste souhaite que des mesures soient prises, notamment par la France, contre l'Afrique du Sud, afin que ce pays *« connaisse enfin des élections libres »*. Pour sa part, le PCF puise dans cette libération *« une détermination renforcée »* pour poursuivre l'action *« jusqu'au démantèlement complet de l'apartheid et à l'établissement d'une véritable égalité dans tous les domaines »*.

Le PS, lui, souhaite que cette libération *« soit le signe du démantèlement complet de l'apartheid »*. M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, a dès maintenant, au nom de celle-ci, invité M. Mandela à venir en France.

Dans l'opposition de droite, M. Valéry Giscard d'Estaing s'est réjoui *« avec tous les libéraux du monde de la décision courageuse, généreuse et juste du président De Klerk »* et a souhaité que cette libération, qui a force de *« symbole »*, ouvre la voie *« àl'abrogation des derniers vestiges de l'apartheid et à la mise en place d'un régime politique et social respectueux des droits de tous ceux qui ont bâti l'Afrique du Sud, et maintenant les acquis économiques et sociaux qui en ont fait le pays le plus développé d'Afrique »*. M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, tout en se réjouissant également, a souhaité samedi sur TF 1 que la communauté internationale aide *« les gens raisonnables en Afrique du Sud, qu'ils soient blancs ou noirs »*, à démanteler peu à peu et définitivement l'apartheid.

A l'extrême gauche, le PCI (trotskistes) souhaite une *« République noire »* pour l'Afrique du Sud, alors qu'à l'extrême droite M. Jean-Marie Le Pen a notamment déclaré, lors du « Grand jury RTL-*le Monde* » : *« Les incidents qui marquent la sortie de Nelson Mandela inclinent au pessimisme (...). Le problème de l'Afrique du Sud est un problème intérieur (...) qui se pose entre les différentes ethnies qui composent le pays (...). Mandela était l'un des chefs de l'ANC (...), qui préconisait que soit substitué le pouvoir noir, plus spécialement celui de l'ANC, au pouvoir blanc (...) Si c'est ainsi que doit être l'avenir de l'Afrique du Sud, on va au-devant de soubresauts terribles. (...) Chacun forme des vœux pour que la situation se clarifie et qu'un accord entre le gouvernement, les représentants du pouvoir blanc et les Noirs puisse déboucher sur la paix (...). Que les choses se passent ainsi, je n'en suis pas si sûr. (...) Le système de l'apartheid était un système de développement séparé. Peut-être était-ce une utopie. »*

De nombreuses associations (LICRA, MRAP, Ligue des droits de l'homme, SOS-Racisme, France-Plus ...) se sont également félicitées de la libération de M. Mandela, tout en souhaitant la poursuite du processus de démantèlement de l'apartheid. C'est aussi le cas de la CGT et de la CFDT.

Plusieurs personnes ont manifesté leur joie dimanche devant l'ambassade d'Afrique du Sud à l'appel de la Jeunesse communiste et de plusieurs associations.

La Maison Blanche souhaite prodiguer un encouragement au gouvernement de M. De Klerk

WASHINGTON

de notre correspondant

Un coup de téléphone à M. Frederik de Klerk aussitôt après l'annonce, samedi, de la libération du dirigeant noir et puis une autre communication, dimanche, avec M. Nelson Mandela lui-même, peu après sa sortie de prison : le président George Bush a utilisé sa méthode préférée – le coup de fil aux principaux intéressés – pour faire connaître son sentiment sur les évènements en Afrique du sud.

A M. de Klerk, M. Bush a fait part de son *« admiration »* pour la décision qu'il avait prise ; à M. Mandela, il a exprimé *« l'extrême plaisir »* qu'il éprouvait de le voir en liberté. Et le président américain a invité ses deux interlocuteurs à venir lui rendre visite à Washington. Le président américain a exprimé aux deux hommes son espoir de voir la situation en Afrique du sud évoluer pacifiquement *« vers une solution négociée »*, comme il l'a indiqué à M. de Klerk, et vers une société débarrassée de toute discrimination raciale et *« totalement libre »*, comme il l'a dit à M. Mandela.

Des conditions strictes

Mais M. Bush a soigneusement évité, du moins devant la presse, de dévoiler sa position sur la question essentielle qui se pose désormais à l'administration américaine : faut-il ou ne faut-il pas lever tout ou partie des sanctions économiques imposées par Washington à l'encontre de Pretoria . Le président américain a purement et simplement refusé de répondre sur ce sujet ; les responsables de son administration affichent eux aussi la plus grande prudence.

Il est pourtant parfaitement clair que l'administration souhaiterait faire un geste, prodiguer un encouragement au gouvernement de M. de Klerk : le secrétaire d'Etat adjoint chargé de l'Afrique, M. Hermann Cohen, l'a bien fait comprendre, dimanche, en répondant aux questions de la chaîne CBS. Mais la Maison Blanche doit d'abord obtenir l'assentiment du Congrès qui, par une loi votée en 1986, a posé des conditions très strictes à la levée de ces sanctions . A savoir : non seulement la libération de M. Mandela et de tous les prisonniers politiques, la légalisation des organisations politiques luttant contre l'apartheid, mais aussi la levée de l'état d'urgence, l'abrogation des règles administratives qui perpétuent la ségrégation territoriale et l'ouverture de négociations avec les représentants de la majorité noire.

Consulter le Congrès

L'administration s'apprête donc à « consulter » le Congrès sur la marche à suivre, mais elle doit prendre garde à ne pas s'avancer trop à découvert, sous peine d'encourir une volée de critiques. Déjà certains élus de la chambre des représentants ont mis fermement en garde l'exécutif contre toute idée de lever les sanctions à ce stade, c'est à dire avant que l'apartheid ne soit clairement en voie de démantèlement.

M. Bush doit aussi procéder avec doigté pour éviter, par un trop grand empressement à récompenser le gouvernement sud-africain de ses efforts, de provoquer des froncements de sourcils chez les noirs américains. L'actuel président, contrairement à son prédécesseur, jouit parmi eux d'une remarquable popularité, particulièrement étonnante de la part d'un républicain, et il ne souhaite certainement pas la perdre.

La lutte contre l'apartheid a évidemment des résonances particulièrement fortes aux Etats-Unis où le combat pour les «droits civiques » est encore dans toutes les mémoires et n'a même pas tout à fait fini d'être livré. Les évènements de ces derniers jours ont donc été suivis avec une extrême attention. Toutes les grandes chaînes de télévision ont diffusé en direct les images de la libération de M. Mandela puis son premier discours, celui où il demande précisément que les sanctions ne soient pas levées.

JAN KRAUZE

Mme Thatcher propose la levée des sanctions

Le premier discours prononcé par M. Nelson Mandela après sa libération a fait l'effet d'une douche froide sur Downing Street. Tout au long de la journée du dimanche 11 février, Mme Thatcher avait en effet multiplié les propos optimistes, notamment à sa sortie de l'office dominical. Son entourage avait annoncé qu'elle ferait une déclaration dimanche soir sur le perron du 10 Downing Street immédiatement après le discours du dirigeant de l'ANC. Ce projet a été annulé au dernier moment.

LONDRES

de notre correspondant

Mme Thatcher a été déçue par le refus de M. Mandela de renoncer à la lutte armée, au moins dans l'immédiat, et par son appel au maintien des sanctions contre l'Afrique du Sud. Elle se trouve désormais en porte-à-faux avec l'événement puisqu'elle avait répété au contraire, pendant toute la journée, qu'il était temps de *« récompenser »* le président De Klerk par la levée de la plupart des sanctions actuellement en vigueur contre la RSA.

Mme Thatcher a déclaré qu'il fallait féliciter le président sud-africain *« pour sa sage décision et pour les autres mesures audacieuses et courageuses qu'il a prises »*. Cette évolution mérite, selon elle, *« des encouragements pratiques »*. Mme Thatcher estime donc que *« cela n'a plus de sens de décourager de nouveaux investissements en Afrique du Sud »* - un domaine où la Grande-Bretagne se taille, il est vrai, la part du lion - et elle souhaite évoquer cette question avec ses partenaires de la Communauté européenne. Elle propose que les liens touristiques, scientifiques et culturels avec la RSA soient également renoués.

Consultations avec M. Mitterrand

On indiquait dimanche soir à Downing Street que Mme Thatcher avait écrit dès samedi à M. Mitterrand pour lui faire part de son désir de voir la France coopérer avec la Grande-Bretagne pour obtenir que la CEE lève *« les principales sanctions »* décidées contre l'Afrique du Sud. Les termes exacts de ce message n'ont pas été rendus publics mais la teneur en était la suivante : on a eu longtemps recours au bâton, en réalité bien petit, des sanctions contre Pretoria. Ne serait-il pas temps d'utiliser la carotte et de réagir positivement, sans tergiverser, à des décisions qui vont dans le bon sens ?

Mme Thatcher a envoyé des messages semblables à plusieurs autres dirigeants européens, ainsi qu'à quelques chefs de gouvernement du Commonwealth. Les Britanniques sont bien décidés à poser ouvertement la question de la levée des sanctions lors de la prochaine réunion des ministres des affaires étrangères de la Communauté le 20 février, à Dublin. Ils aimeraient évidemment que les Français les soutiennent, mais ils n'excluent pas de procéder unilatéralement et au besoin d'être les seuls à agir de la sorte si la réaction des autres pays de la CEE est négative.

L'affaire tient à cœur à Mme Thatcher, qui n'a cessé de dire que les sanctions n'étaient pas la bonne méthode et qu'il fallait parler aux dirigeants sud-africains et tenter de les persuader plutôt que les condamner. Les mesures spectaculaires prises par le président De Klerk telles que la légalisation de l'ANC et la libération sans condition de M. Mandela constituent pour elle une justification *a posteriori* de son attitude.

La libération de M. Mandela a été saluée avec enthousiasme par le Parti travailliste, dont le leader, M. Neil Kinnock, militant anti-apartheid de longue date, s'est dit *« submergé de joie »*. Cinq mille manifestants, parmi lesquels de nombreux Antillais, ont dansé dimanche après-midi devant l'ambassade d'Afrique du Sud, à Trafalgar Square. Depuis quatre ans, des militants infatigables montent la garde vingt-quatre heures sur vingt-quatre devant ce bâtiment. Plusieurs églises anglicanes de Londres ont fait sonner leurs cloches à toute volée pour célébrer l'événement...

DOMINIQUE DHOMBRES

A Jérusalem

L'ANC n'est pas l'OLP...

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les milieux officiels israéliens se sont félicités de la libération de Nelson Mandela et, dans le même souffle, ont rejeté toute comparaison entre l'ANC, avec laquelle le gouvernement de Pretoria discute, et l'OLP, avec laquelle Israël se refuse à négocier.

Le ministère des affaires étrangères a adressé un message au président De Klerk dans lequel il assure que *« la libération de Nelson Mandela sera un (...) pas important vers une meilleure compréhension entre les parties en conflit en Afrique du Sud »*. Un porte-parole a souligné qu'Israël *« rejetait catégoriquement toute esquisse de comparaison avec l'Afrique du Sud »*, ou *« il s'agit*, a-t-il dit, *d'un problème strictement intérieur, avec une minorité qui impose sa loi à une écrasante majorité, ce qui n'a vraiment rien à voir avec ce qui se passe en Israël et dans les territoires »*.

La semaine dernière déjà, après que le chef de l'Etat sud-africain eut annoncé son intention de négocier avec l'ANC, la presse israélienne avait ébauché cette comparaison. Elle avait laissé entendre que, même si les situations sur le terrain sont effectivement bien différentes, Israël ne pouvait rester indifférent à l'évolution en cours à Pretoria. Après tout, il s'agit d'un Etat qui accepte de dialoguer avec un homme – Mandela –condamné pour terrorisme et de traiter avec une organisation – l'ANC – qui prône la lutte armée contre le régime. Le quotidien *Maariv* écrivait que ces développements allaient accentuer les pressions sur le gouvernement israélien pour qu'il envisage de négocier avec l'OLP.

AL. FR.

□ **SOUDAN : libération du secrétaire général du PC.** – Le secrétaire général du Parti communiste soudanais, M. Mohamed Ibrahim Nougoud, qui avait été arrêté au lendemain du coup d'Etat militaire du 30 juin dernier en même temps que la totalité des dirigeants politiques du régime précédent, a été libéré vendredi 9 février et assigné à résidence à son domicile. Trente-trois autres politiciens de l'ancien régime, ont été libérés en même temps que lui. – *(AFP)*

Rassembler les siens

Suite de la première page

Le « retour en politique » de l'ANC, après trente ans d'exil et de clandestinité, n'est pas chose facile. La plus ancienne – et la plus influente – des organisations nationalistes noires abrite en premier lieu, semble-t-il, un débat entre « militaires » et « politiques » sur l'opportunité du renoncement à la lutte armée. La proche éventualité d'un « adieu aux armes » suscite l'hostilité d'une partie des dix mille à quinze mille combattants d'Umkhonto we Sizwe, (La lance de la nation), le noyau armé de l'ANC qui, exilé de plus en plus loin de l'Afrique du Sud, n'a jamais représenté une menace sérieuse pour le régime de Pretoria.

Les partisans d'une poursuite de la lutte armée se réfèrent au précédent du Zimbabwe où les guérilleros ne déposèrent les armes, il y a dix ans, qu'après la conclusion d'un accord parrainé par la Grande-Bretagne et qui aménageait l'avènement de la majorité noire au pouvoir. L'étoile montante de l'ANC, M. Thabo Mbeki, a récemment suggéré une démarche en deux temps : la lutte armée ne serait pas abandonnée d'emblée, mais d'abord suspendue. En constatant avec fermeté dimanche que l'ANC n'avait pour l'instant « pas d'autre choix que de continuer la lutte armée », Nelson Mandela a du combler d'aise ses « militaires ».

Ensuite, un inévitable « fossé de génération » sépare la « vieille garde » de l'ANC regroupée autour de ses dirigeants historiques – Nelson Mandela, Walter Sisulu et ses anciens compagnons de détention – et les jeunes révolutionnaires convertis à la désobéissance civique dans l'atmosphère violente des « townships », les tristes banlieues noires où résonne leur cri de guerre : *« Amandla... Awethu »* (« A nous... le pouvoir »). Les anciens parviendront-ils à calmer l'impatience de leurs petits-fils peu enclins au compromis?

La guerre contre les Zoulous

L'attitude à adopter envers le Parti communiste sud-africain est une autre source de discorde. Tout en s'affirmant depuis toujours comme un nationaliste africain non marxiste, Nelson Mandela a toujours pris soin de ménager les communistes, à l'avant-garde du combat anti-apartheid. Et il n'a pas manqué de leur rendre hommage dimanche lors de son meeting au Cap. Bien qu'ils aient, eux aussi, récemment entrepris leur perestroïka, les communistes sud-africains continuent d'effrayer la bourgeoisie noire et les chefs des Eglises.

A l'extérieur de l'ANC, c'est avec le chef zoulou Mangosuthu Buthelezi que Nelson Mandela pourrait bien devoir jouer sa partie la plus délicate. Patron de l'Inkatha, une organisation tribale qui rassemble un million et demi de Zoulous, le chef Buthelezi possède une très solide assise politique dans le Natal. Là, une véritable guerre oppose presque chaque jour l'Inkatha à l'ANC et ses alliés, le Front démocratique uni (UDF) et le Congrès des syndicats (Cosatu). Elle a fait deux mille cinq cents morts en trois ans.

Malgré ces affrontements sanglants entre leurs troupes, Mandela et Buthelezi ont su préserver des liens personnels. Respectueux des rapports de forces, le premier souhaite que le second participe en bonne place aux futures négociations constitutionnelles entre les diverses parties sud-africaines. Conscient des dangers que la poursuite des déchirements tribaux ferait courir à la cause des Noirs, Mandela semble résolu à favoriser une réconciliation entre l'ANC et l'Inkatha. Tôt ou tard, il risque néanmoins d'entrer en conflit avec un homme qui l'admire et le respecte mais ne partage pas son idéologie. Fervent avocat de la libre entreprise, Buthelezi penche en outre pour un système fédéral qui préserverait les intérêts des tribus zoulous.

La « rentrée politique » de l'ANC sera d'autant plus délicate qu'elle s'opère, si l'on peut dire, par la petite porte. Le pouvoir blanc, en effet, la convie aux jeux de la démocratie mais sans lui offrir pour l'instant le partage du pouvoir. Mandela devra donc user de toute sa persuasion pour faire patienter les plus pressés et pour neutraliser les plus extrémistes. Mais, dans le même temps, il ne se privera sans doute pas non plus, s'il le juge utile, d'accentuer ses pressions sur le régime, en faisant de l'ANC, désormais redevenu légal, un puissant mouvement de masse apte à mobiliser les foules.

Après avoir négocié indirectement pendant un an avec le pouvoir en recevant ses émissaires dans sa prison dorée de Paarl, Nelson Mandela a obtenu de lui ce qu'il désirait. Celui que le président De Klerk décrit benoîtement comme un « vieux monsieur aimable, digne et intéressant » a fait montre, en vérité, d'une redoutable habileté politique. Bien plus, il est devenu en prison un homme d'Etat. Libre, il devra savoir le rester.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

LA LIBÉRATION DE M. MANDELA

Cinq ans de tractations

LE CAP

de notre envoyé spécial

La libération de Nelson Mandela n'a pas été décidée sur un coup de tête du président De Klerk. Elle est en réalité le résultat de cinq années de discussions plus ou moins âpres et secrètes. C'est en effet en janvier 1985, dans un discours devant le parlement, que M. Pieter Botha, alors aux commandes de l'Etat, propose pour la première fois au chef historique de l'ex-ANC de le relâcher à condition qu'il renonce à la violence. Cette offre est rejetée par l'intéressé qui, un an plus tard, refuse d'être échangé contre les dissidents soviétiques Andréi Sakharov et Anatoly Chtcharanski. Il écarte tout aussi sèchement une autre suggestion du gouvernement, à savoir être assigné à résidence au Transkei, sa région natale.

Le dialogue n'en est pas pour autant rompu. En juillet 1986, Nelson Mandela a son premier contact officiel avec un membre du gouvernement en la personne de M. Kobie Coetsee, ministre de la justice, à la prison de Pollsmoor, près du Cap, où il avait été transféré en mars 1982 depuis celle de Robben Island. Les visites se succèdent ensuite sans résultat apparent.

En août 1988, Mandela est admis dans une clinique du Cap pour y subir un traitement contre la tuberculose. M. Botha émet alors l'espoir qu'il pourrait ne pas retourner à la prison de Pollsmoor s'il faisait ce qu'il fallait pour cela . Encore une fois il refuse ce marché.

Il n'empêche qu'au sortir de la clinique, en décembre 1988, Mandela est transféré dans une villa avec piscine, dans l'enceinte de la prison de Paarl, à une cinquante de kilomètres du Cap. L'endroit était suffisamment discret pour permettre toutes sortes de contacts. Le gouvernement l'autorise plus largement qu'avant à recevoir des visites, si bien que parents et amis, hommes de loi et hommes d'Eglise, syndicalistes et politiciens se précipitent pour le rencontrer.

En avril 1989, M. Botha lance en vain un nouvel appel à Nelson Mandela, le pressant de créer les conditions susceptibles de faciliter sa libération. Le gouvernement, qui a alors réduit ses exigences, ne lui demande plus de renoncer formellement à la violence. Il le prie simplement de se déclarer en faveur d'une solution pacifique. Surpise : le 5 juillet, quelques semaines avant d'abandonner le pouvoir, M. Botha reçoit, à Tuynhuys, sa résidence officielle au Cap, Nelson Mandela. Selon M. Coetsee, les deux hommes *« confirment leur soutien à un développement pacifique en Afrique du Sud »*. Au même endroit, M. De Klerk le rencontre à son tour et le revoit une dernière fois en tant que prisonnier le 9 février pour lui annoncer sa libération.

Entre-temps, des vétérans de l'ANC comme lui avaient été libérés, Govan Mbeki en septembre 1988, Walter Sisulu et sept autres compagnons de route en octobre 1989. Nelson Mandela obtient néanmoins toutes les facilités nécessaires pour communiquer avec l'extérieur. Le gouvernement l'autorise ainsi, il y a quelques mois, à faire parvenir à ses amis politiques un plan en dix points qui résume ses positions sur les négociations à venir. D'aucuns racontent qu'il avait même à sa disposition un téléphone et un télécopieur .

J. de B.

Une amère victoire

Par Michel Bole-Richard

NELSON MANDELA a passé plus de vingt-sept ans en prison pour pouvoir enfin être entendu. Ce septuagénaire à la démarche légèrement hésitante se retrouve finalement aujourd'hui dans la situation qui prévalait au début des années 60, époque où il réclamait l'ouverture de négociations. En ce temps-là, le premier ministre ne prenait pas la peine de répondre à ses lettres qualifiées de *« hautement impertinentes »*. Désormais, toute la différence est là, le chef historique de l'ANC est non seulement reconnu comme un homme de dialogue mais comme un élément vital des discussions à engager.

Il aura donc fallu presque trois décennies pour que le pouvoir blanc se rende compte de l'inéluctable. Trente ans au début desquels l'ANC et le PAC (Congrès pan-africain) ont été interdits et contraints de se lancer dans la lutte armée pour se faire entendre. Trente ans de procès, de sabotages, d'emprisonnements, de violences, de souffrances et de gâchis humain pour en arriver à cette victoire bien amère : l'opposition noire peut à nouveau parler haut et fort, et tous ceux qui en étaient les chefs sont à nouveau libres et priés de bien vouloir exposer leur point de vue.

Le régime est ouvert à toutes les propositions et entièrement disposé à les discuter afin de trouver, dans un laps de temps non déterminé, une formule acceptable pour tous de partage du pouvoir.

Le progrès accompli en si peu de temps est indéniable. Il y a moins d'un an, des conditions étaient encore posées à l'élargissement de Nelson Mandela, et l'ouverture d'un quelconque dialogue avec les organisations interdites passait par le renoncement à la violence. Finalement, après avoir réduit petit à petit leurs prétentions, les autorités sud-africaines ont cédé sans compensation, revenant à l'état de fait des années 60 avant la fusillade de Sharpeville (soixante-neuf morts) et la traque des militants nationalistes et anti-arpartheid, qui vient pratiquement de stopper.

Un homme-providence

Un retour à la case départ ne peut être total sans l'abolition de l'état d'urgence en place depuis le mois de juin 1986 et la libération de tous les prisonniers politiques, deux exigences formulées par Nelson Mandela et qui feront l'objet des premières passes d'armes. Ensuite viendront les derniers piliers de l'apartheid pour lesquels il faudra négocier la façon dont ils seront éliminés, le régime n'ayant nullement l'intention de les abroger purement et simplement. Enfin, ce sera le plat de résistance, l'élaboration d'un projet constitutionnel qui donnera voix au chapitre aux Noirs dans un système fédéral qui garantira les droits de la minorité blanche. Un système dont les modalités et le fonctionnement devront être recherchés ensemble.

La naissance de la nouvelle Afrique du Sud dont parle M. De Klerk prendra donc encore du temps, plusieurs années sans doute, au cours desquelles celui qui fait figure de père du nationalisme noir aura besoin de toutes les ressources que lui procure son auréole nationale et internationale pour faire transcrire dans les textes ses convictions. Nelson Mandela reste un homme-providence, comme l'a très vite compris le chef de l'Etat. Tous deux, d'ailleurs, ont une chose en commun : ils sont, comme représentants de leurs communautés respectives, la dernière chance d'une solution négociée et pacifique en Afrique du Sud.

Le successeur du président Botha a réalisé que les tergiversations de son prédécesseur n'étaient plus de mise pour sortir le pays du marasme économique et de l'isolement politique. Mandela, qu'il trouve *« digne et intéressant »*, est le seul à peut-être pouvoir instaurer la cohésion au sein du peuple neutre. Mais correspond-il toujours à ce que disait de lui son ami Olivier Tambo en 1964 ? : *« Il a un sens naturel de l'autorité. Il ne peut s'empêcher de magnétiser une foule. Il en impose par sa grande taille et son élégance. Il fait confiance aux jeunes et les jeunes ont confiance en lui, car leur impatience est le reflet de la sienne... C'est un leader-né. »*

Les mois à venir nous dirons si ce symbole à visage humain va réussir à rassembler les siens et éviter les cassures, au sein du mouvement, entre les modérés et les radicaux, la jeune génération et l'ancienne, les chefs de l'intérieur et ceux en exil.

Après une si longue mise entre parenthèses, cette seconde naissance d'une détermination politique exceptionnelle a été saluée et reconnue par le président de la République en personne. Un retour à la vie publique représenté par une photo où les deux hommes se côtoient, le premier ayant au bout du compte décidé d'ouvrir les portes du cachot à l'autre et de lui dire : *« Finalement, nous sommes prêts à discuter avec vous. Au début des années 60 vous aviez raison. »*

L'« extase » de Johnny Clegg

ROME

de notre correspondant

« Ah Iman ! Je suis en extase ! Nous vivons des heures historiques. Je vais pouvoir prendre la nationalité sud-africaine. » Soudé au téléviseur de son hôtel romain, Johnny Clegg, numéro un mondial de la musique sud-africaine, écarquille les yeux comme un enfant soudainement mis en présence du Père Noël. Oui, ce grand et digne vieillard aux cheveux de neige qui fait ses premiers pas d'homme libre sous le soleil austral, c'est bien Nelson Mandela, auquel le célèbre « Zoulou blanc » a consacré certaines de ses plus belles compositions. Johnny Clegg est heureux, il ne tient pas en place.

Oh ! bien sûr, il *« craint les réactions de l'extrême droite à qui* [le président] *De Klerk vient de donner des raisons de s'unir et de se renforcer. »* Mais il est optimiste : *« Avant la fin de la décennie, l'apartheid sera, je pense, totalement démantelé. »* D'où sa décision de changer de passeport. *« Je m'étais toujours promis de le faire,* rappelle-t-il, *le jour où Nelson Mandela serait libéré, c'est fait. »*

Une petite révélation au passage : le plus connu des ambassadeurs du son si particulier de la musique sud-africaine, à l'instar d'au moins deux cent mille de ses compatriotes d'origine britannique, s'est toujours refusé jusqu'ici à adopter l'état civil de son pays de résidence.

« C'était, explique-t-il, *mon seul moyen d'échapper au service militaire obligatoire pour les seuls Blancs. »* Vice-président en Afrique du Sud d'un syndicat d'artistes affilié à l'UDF, proche de l'ANC, Johnny Clegg n'accepte pas pour autant de se laisser phagocyter par le mouvement. *« Je ne suis le porte-parole de personne »*, répète-t-il. Il ne fait pas mystère cependant de ses sympathies.

« Frederick De Klerk, déclarait-il dimanche soir à TF 1, *a agi avec courage, il s'est comporté en homme d'Etat, mais il reste du chemin à parcourir. »* Un peu plus tard, pour *le Monde*, le chanteur explicite sa pensée. *« Il faut,* estime-t-il, *que les pays occidentaux maintiennent leurs sanctions économiques au moins jusqu'à ce que les négociations* [entre l'ANC et le gouvernement] *soient véritablement entamées. L'état d'urgence doit être levé immédiatement. Il y a suffisamment de lois répressives en Afrique du Sud pour maintenir l'ordre si le besoin s'en fait sentir ici ou là. »*

« Un homme, une voix »

Pour le reste, le « Zoulou blanc » soutient les objectifs de la charte de la liberté, rédigée par l'ANC il y a plusieurs décennies : *« Un homme, une voix dans une Afrique du Sud militaire unitaire, rien de moins. »*

L'élocution fébrile du musicien s'est brusquement ralentie comme pour donner à chaque mot sa charge de conviction. Mais quand le questionneur ose suggérer que l'on demande peut-être à Pretoria d'établir un système qui n'existe réellement nulle part sur le continent africain, alors, Johnny Clegg explose : *« Mais pourquoi devrions-nous toujours nous référer aux mauvais exemples ? Pourquoi, puisque nous en avons les moyens économiques et sociologiques, ne serions nous pas les meilleurs, l'exemple même de la démocratie pour toute l'Afrique ? »*

PATRICE CLAUDE

Les jusqu'au-boutistes de l'apartheid

L'un des principaux dirigeants du mouvement contre l'apartheid, le pasteur Allan Boesak, l'affirme crûment : *« J'ai peur de ce qui risque d'arriver. Nous allons connaître des moments terribles mais nous devons les surmonter en travaillant ensemble. »* Parmi ces *« moments terribles »* figurent en bonne place les possibles affrontements que pourraient provoquer les extrémistes, noirs ou blancs, et dont quelques pillages ou agressions commises dimanche au Cap et à Johannesburg illustrent le danger.

Depuis que M. De Klerk a annoncé, le 2 février, ses mesures de libéralisation, l'extrême droite blanche profère pour sa part des menaces appuyées. Le 10 février, à Pretoria, quelque cinq cents manifestants se sont ainsi rassemblés à l'appel de l'Afrikaner-switsbeweging (AWB), le mouvement des Afrikaners blancs que dirige M. Eugène Terre-blanche. Organisation ouvertement néo-nazie, l'AWB avait convoqué ses militants en uniforme kaki, le bras gauche ceint d'un brassard rouge et blanc frappé d'un sigle dont le graphisme évoque directement la croix gammée. Certains brandissaient des drapeaux nazis et étaient armés de matraques.

Les activistes de l'AWB ont voué à la pendaison Nelson Mandela dont la libération n'avait pas encore été annoncée au moment du meeting. Quelques heures plus tard, en apprenant la nouvelle au Cap, Jacobus Lourens, membre du comité exécutif de l'AWB, s'est écrié : *« C'est un scandale, une insulte à chaque Afrikaner. Le « Volk »* (le peuple blanc) *se soulèvera, cela ne fait aucun doute. Cet homme* (Mandela) *représente tout ce que nous haïssons. J'aimerais le tuer moi-même. »*

Moins radical mais plus représentatif d'une bonne partie de la population blanche, le Parti conservateur (CP) qui a obtenu 31 % des suffrages blancs aux dernières élections, se mobilise également, appelant à une *« campagne de résistance »* qui pourrait prendre notamment la forme de grèves dans les services publics, y compris dans la police où le parti affirme compter de nombreux sympathisants déroutés par l'évolution rapide de la situation.

« De Klerk a vendu les Blancs »

Interrogé avant même la libération de Mandela, M. Andries Treurnicht, président du Parti conservateur, s'était indigné *« qu'un tel homme puisse être traité en héros. Nous trouvons ceci particulièrement troublant et alarmant,* avait-il poursuivi, *étant donné les délits commis par Mandela – comparables à la haute trahison – son refus de renoncer à la lutte armée, le fait qu'il s'agit d'un communiste avéré et qu'il demande que le pouvoir soit exercé par la majorité »*. En apprenant la libération de Mandela, M. Koos Van Der Merwe, porte-parole du Parti conservateur, a estimé que *« De Klerk a vendu une fois pour toutes les habitants blancs de ce pays »*. Pas question pour autant d'avaliser la violence pour contrer les changements en cours : *« Nous agirons légalement et pacifiquement »*, a promis le porte-parole qui risque toutefois d'être dépassé par une bonne partie de ses troupes. – *(AFP, UPI, Reuter)*

NIGER

Le président Saïbou « regrette la bavure des forces de l'ordre » contre les étudiants

De retour à Niamey après les violents incidents entre la police et les étudiants vendredi 10 février – qui ont fait, de source officielle, trois morts et vingt-cinq blessés, – le président nigérien Ali Saïbou a *« regretté » « la bavure des forces de l'ordre »*. Selon M. Sahidou Alou, secrétaire à l'information du bureau exécutif national, le général Saïbou a également tenu à mettre en garde *« tous ceux qui se servent des étudiants pour assouvir leurs ambitions personnelles »* et a ordonné une *« enquête approfondie »* pour que les *« fauteurs de troubles »* soient *« démasqués et châtiés »* .

De source étudiante et médicale, le bilan des affrontements – qui se seraient étendus à plusieurs villes de province, en particulier à Zinder – est cependant beaucoup plus lourd : il serait de neuf à treize morts et le nombre des blessés pourrait atteindre quatre-vingt-dix. *« Il n'y a pas eu de bavure. Les policiers avaient reçu l'ordre de tirer »*, ont affirmé les responsables de la coordination étudiante, qui ont ajouté que leur marche avait été *« pacifique »* et qu'ils n'étaient pas manipulés. A l'origine du malaise des étudiants et lycéens se trouve le projet de réforme de l'enseignement élaboré avec le concours de la Banque mondiale et qui prévoit l'abandon du recrutement systématique des diplômés de l'Université et la réduction du nombre des bourses. - (AFP.)

DIPLOMATIE

M. Henri Jacolin ambassadeur à Suva.

M. Henry Jacolin, ambassadeur de France auprès de plusieurs pays du Pacifique sud, a présenté lundi 12 février à Suva ses lettres de créances au président de Fidji, Ratu Sir Penaia Ganilau.

M. Jacolin est également accrédité auprès des gouvernements des archipels de Tonga, Tuvalu et Kiribati et de l'île de Nauru. Il remplace M. Daniel Dupont, nommé ambassadeur à Vientiane en décembre dernier.

[Né en 1938, M. Jacolin est licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes (roumain, serbo-croate et russe). Après plusieurs années au ministère de l'économie et des finances (1966-1971), il a été en poste à Belgrade (1972-1974), à Addis-Abeba (1974-1977), à l'administration centrale (Affaires économiques et financières, Europe) de 1978 à 1982, et à Athènes (1983-1985) . Il était depuis 1986 sous-directeur d'Asie et d'Océanie chargé du Pacifique.]

EUROPE

URSS

Le chef de l'état-major critique les résultats du plénum

Le chef d'état-major de l'armée soviétique, le général Mikhaïl Moisseiev, a critiqué samedi 10 février le projet de plate-forme du Parti communiste adopté mercredi lors du plénum du comité central, et a accusé le parti d'être responsable de la dégradation de l'image de l'armée dans l'opinion en URSS. .

Dans une interview publiée par la *Krasnaia Zvezda*, le quotidien du ministère de la défense, le général Moisseiev a dénoncé *« le mauvais travail des organes du parti »* et regretté que le projet de plate-forme ne comporte pas *« d'approche politique de tout ce qui se passe actuellement en Europe de l'Est, à l'intérieur de notre pays ainsi que sur les changements intervenus au sein du pacte de Varsovie »*. Le chef de l'état-major s'interroge également sur la suppression de l'article 6 de la constitution, qui assure un rôle dirigeant au PCUS, estimant que *« beaucoup de questions se posent »* à ce sujet, notamment sur *« le rôle des organes politiques des forces armées dans ces conditions »* .

De son côté, le député radical Boris Eltsine a averti dans une interview publiée dimanche à Londres par le *Sunday Times* que, à moins de transformations rapides et profondes, l'URSS s'exposait à une révolution violente à la roumaine. Le KGB, affirme-t-il, se battrait *« sans aucun doute »* pour préserver l'ordre ancien.

Manifestations en Moldavie

Par ailleurs, plusieurs manifestations ont eu lieu en URSS au cours du week-end. A Kichinev, capitale de la Moldavie, plus de 50 000 personnes ont applaudi des appels à une plus grande autonomie lancés par des membres du Parti communiste moldave et des militants du Front populaire. Les orateurs du Front ont réclamé le remaniement des institutions de la République, la démilitarisation de son territoire, l'introduction d'une monnaie moldave et la mise en place d'un système où entreprises publiques et privées puissent fonctionner. De nombreux manifestants agitaient des drapeaux aux couleurs de la Roumanie. Le premier secrétaire du PC moldave, M. Piotr Loutchinski, s'est prononcé pour *« l'élection de gens qui règlent rapidement les problèmes, sans se contenter de les analyser »*. Des élections locales sont prévues dans deux semaines.

A Oulianovsk, ville natale de Lénine, plusieurs milliers de manifestants ont demandé la démission des dirigeants locaux du Parti communiste, a rapporté l'agence Tass. En Ukraine, plusieurs responsables du PC, dont le premier secrétaire de Donetsk, ont été contraints de démissionner à la suite d'une vague de mécontentement. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **CHINE : hausse spectaculaire de la criminalité.** – Le nombre des délits a fait un bond de 137 % en 1989 par rapport à 1988, celui des *« délits graves »* a doublé, tandis que la progression de celui des *« crimes contre-révolutionnaires »* s'est *« intensifiée »*, a rapporté, samedi 10 février, le quotidien *China Daily*. Le vice-ministre de la sécurité, M. Yu Lei, a attribué cette augmentation au développement économique et à l'infiltration de criminels étrangers due à l'ouverture de la Chine sur le monde extérieur. D'autre part, dans la province d'Anhui, quatre mille trafiquants de femmes ont été arrêtés et soixante-dix-huit condamnés à mort depuis 1980, a indiqué le *Quotidien du peuple*. Plus de dix mille femmes ont pu être délivrées. – *(AFP.)*

□ **THAÏLANDE : 14 soldats birmans tués.** – Les gardes-frontières thaïlandais ont tué 14 soldats birmans qui avaient pénétré dans le nord-ouest de la Thaïlande au cours du week-end à la poursuite de rebelles Karens, a-t-on appris, dimanche 11 février, de sources militaires thaïlandaises. Deux soldats birmans, dont un capitaine, ont été capturés, a-t-on ajouté. Environ 200 soldats birmans, à la poursuite de rebelles de l'ethnie karen, avaient ignoré les sommations des Thaïlandais. – *(AFP.)*

□ **PANAMA : abolition de l'armée.**- Le gouvernement panaméen a décrété officiellement, dimanche 11 février, l'abolition de l'armée et son remplacement par une Force publique « neutre » qui sera placée sous les ordres du président de la République. Le décret institue à la place des anciennes forces de défense panaméennes (FDP), une Force publique composée d'une police nationale, d'un service aérien et d'un service maritime.

Le Parlement doit adopter une loi régissant cette nouvelle Force publique, dont les effectifs seront proportionnels à la population du pays et dont les membres ne pourront faire partie de partis politiques, précise le décret. Le président Guillermo Endara avait annoncé le 24 décembre dernier, quatre jours après l'intervention militaire américaine au Panama, la reconversion des FDP en une Force publique. *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La marche vers la réunification et ses conséquences

Le chancelier Kohl estime que la voie est libre pour l'unité allemande

Dans sa marche forcée vers l'unité allemande, le chancelier Kohl a effectué, samedi 11 janvier, un pas de géant. Quatre heures de discussion avec M. Gorbatchev lui ont permis de réaliser la percée décisive : plus rien ne s'oppose à ses yeux à une rapide union de la RFA et de la RDA.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

A 22 heures, samedi soir, le chancelier Kohl et M. Hans-Dietrich Genscher faisaient leur entrée dans le centre de presse du ministère soviétique des affaires étrangères précédés de cette rumeur fièvreuse qui signale que quelque chose d'important va être annoncé.

Cette conférence de presse avait été avancée au samedi soir, pour que la nouvelle puisse atteindre les foyers allemands avant la pause dominicale, et le chancelier avait choisi de donner à son discours introductif le ton solennel qui convenait à un moment qu'il juge historique : *« Je n'ai, ce soir, qu'un seul message à transmettre à tous les Allemands. Le secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev et moi-même sommes d'accord pour estimer qu'il appartient au seul peuple allemand de décider s'il veut cohabiter au sein d'un seul et même Etat »*. M. Horst Teltschik, principal conseiller du chancelier, aurait aimé qu'alors, la foule des journalistes présents applaudissent et sortent de leur réserve professionnelle pour souligner cette heure de gloire d'un chancelier triomphant. Mais tous n'étaient pas allemands, et tous les Allemands présents n'étaient pas d'humeur, en terre étrangère, à se laisser aller à un enthousiasme patriotique incongru. C'est donc dans un silence tendu que le chancelier poursuivit la lecture de son message : *« Le secrétaire général Gorbatchev m'a fait comprendre sans ambiguité que l'Union soviétique respectera la décision des Allemands de vivre dans un seul Etat, et que c'est l'affaire des Allemands de déterminer le moment et le chemin de l'unification »*

Une encâblure d'avance

Deux heures plus tard, une longue dépêche de l'agence Tass confirmait l'interprétation de ces conversations donnée en primeur par le chancelier. Le porte parole du Kremlin, M. Guennadi Guerassimov, venu devant les journalistes une heure avant M. Kohl, était à dessein resté très vague et indiquait : *« M. Mikhaïl Gorbatchev a constaté – et le chancelier l'a approuvé – qu'il n'y a, en ce moment, aucune divergence d'appréciation entre l'URSS, la RFA et la RDA sur le fait que les Allemands doivent décider eux-mêmes de la question de l'unité de la nation allemande, et qu'il leur appartient de choisir sous quelle forme étatique, dans quel espace de temps et sous quelles conditions ils veulent réaliser cette unité »*.

Ce constat de M. Gorbatchev n'est pas totalement nouveau : le tournant décisif avait déja été pris le 30 janvier dernier lorsque le numéro un soviétique avait reçu M. Hans Modrow, premier ministre est-allemand. Prenant acte de l'accélération de cette Histoire à laquelle il voulait naguère confier la solution de la question allemande, il avait indiqué que l'unification des deux Etats allemands était maintenant *« à l'ordre du jour »*.

Les événements qui se sont déroulés depuis n'ont pu que conforter M. Gorbatchev dans son analyse : il est inutile de vouloir s'opposer à un mouvement qui va en s'accélérant, et mieux vaut apparaître comme celui qui dirige les opérations. *« Celui qui arrive trop tard sera puni par la vie »*, avait-il lancé le 7 octobre dernier à Berlin-Est en guise d'oraison funèbre politique à M. Erich Honecker. Cette maxime, M. Gorbatchev l'applique à lui-même et estime qu'il vaut mieux prendre une encâblure d'avance sur les événements pour éviter la punition qu'ont subi, en Europe, tous les dirigeants du *« camp socialiste »* qui étaient en place lorsqu'il est arrivé au pouvoir en 1985.

S'étant débarassé de la question de principe, il pouvait alors, dans une ambiance détendue, ramener le chancelier sur le terrain des « réalités », ce mot clé de la position soviétique sur le développement des rapports Est-Ouest. *« Dans la recherche d'une solution de leur question nationale, les Allemands de l'Est comme de l'Ouest ne doivent pas oublier qu'il y a eu une guerre qui, comme la période d'après guerre, a laissé un héritage (...) Nous sommes sords de la confrontation, le processus européen se développe, et le rapprochement des Allemands ne doit pas causer de dommages aux résultats positifs qui ont déja été atteints. Il ne doit pas non plus perturber l'équilibre européen »*, a dit M. Gorbatchev au chancelier Kohl.

Au premier rang de ces *« réalités »* évoquées par les deux hommes d'Etat on trouve la question des frontières, et notamment celle des frontières occidentales de la Pologne, à laquelle les Soviétiques accordent une importance particulière : leur remise en question par une Allemagne réunifiée toucherait directement l'URSS, qui ne veut pas que, par une réaction en chaîne, surgisse à nouveau celle des territoires quiappartenait naguère à la Pologne orientale annexée en 1945 par l'Union soviétique.

L'héritage de l'après-guerre, c'est aussi l'inclusion dans l'URSS des pays baltes, dont le maintien au sein de l'Union est considéré comme une question cruciale par M. Gorbatchev. Sur ce point, le chancelier Kohl a donné des assurances à son interlocuteur : la reconnaissance du caractère définitif de la frontière Oder-Neisse devrait être inscrite en bonne place dans la constitution que se donnera l'Allemagne nouvelle.

L'autre chapitre de l'héritage de l'après-guerre concerne l'appartenance de la RFA et de la RDA à deux systèmes d'alliance antagonistes, et le stationnement sur le territoire de l' Allemagne de l'Ouest de troupes de l'OTAN, et de troupes soviétiques en Allemagne de l'Est. Sur ce thème, les réflexions des deux ministre des affaires étrangères, MM. Hans-Dietrich Genscher et Edouard Chevardnadze, ont considérablement avancé. L'hypothèse de la neutralité d'une Allemagne réunifiée - *« une bonne vielle idée, pourtant »* avait regretté vendredi M. Gorbatchev paraît aujourd'hui bien peu réaliste.

Réunion des Six

M. Genscher a approfondi avec son homologue soviétique son idée de ne pas repousser vers l'Oder les frontières de l'alliance occidentale. La diplomatie ouest-allemande est en train de peaufiner un plan qui serait soumis à l'approbation des instances internationales amenées dans un très proche avenir à sanctionner l'unification allemande. On envisage par exemple de donner aux troupes soviétiques un statut se rapprochant de celui des troupes françaises, qui ne sont pas membres du commandement militaire intégré de l'OTAN, et même dans un premier temps de conférer aux lieux de stationnement un statut d'extra-territorialité.

M. Genscher a par ailleurs déclaré que devrait se tenir le plus tôt possible une réunion à *« quatre plus deux »* c'est à dire les quatre vainqueurs de la guerre, responsables du destin de l'Allemagne dans son ensemble, et des deux Etats allemands pour préparer le travail de la réunion de la CSCE qui devrait solennellement, cet automne, sceller une réunification *« insérée dans l'architecture globale européenne »* qui est actuellement sur les planches à dessein des grandes puissances.

Ce calendrier n'est pas pour déplaire au chancelier Kohl qui se verrait bien arriver le 2 décembre, date des élections au Bundestag, avec *« l'unité »* comme affiche électorale. Cette perspective l'a mis, dans l'avion qui le ramenait de Moscou à Bonn, de joyeuse humeur. Au point qu'il n'a pu résister au plaisir de faire servir du mousseux, baptisé Champagne de Crimée, aux journalistes et de venir trinquer avec eux...

LUC ROSENZWEIG



□ **Visite du ministre tchécoslovaque des affaires étrangères en France.** – M. Jiri Dienstbier, ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, s'est entretenu samedi 10 février à Paris avec son collègue français Roland Dumas et le premier ministre Michel Rocard des possibilités d'intensification de la coopération bilatérale, ainsi que de l'intégration de la Tchécoslovaquie dans l'Europe.

□ **M. Ryjkov en Asie du Sud-Est.** – Arrivé dimanche 11 février en Thaïlande, le premier ministre soviétique doit quitter Bangkok lundi pour Singapour, puis l'Australie. M. Nikolaï Ryjkov est notamment accompagné, au cours de cette tournée en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, de M. Igor Rogatchev, diplomate en charge du dossier cambodgien. – *(AFP.)*

Le Ja de « M. Da »

Suite de la première page.

Et ce n'est pas fini : à en croire le chef du parti chrétien-démocrate de l'Est, longtemps allié des communistes, le tiers de la population vit « assis sur ses valises ». *Seule* la perspective d'une réunification prochaine a une chance d'arrêter l'hémorragie. Seule elle a une chance d'éviter l'hypothèse, publiquement redoutée par Gorbatchev, que la rue impose son pouvoir.

Helmut Kohl y a mis de son côté du sien. Sans oublier un petit souvenir à l'ami Gorbatchev, sous la forme d'une aide alimentaire de plus de 700 millions de francs, il a fait un énorme cadeau à la RDA avec son projet d'union économique et monétaire. Il permettra à ses habitants d'utiliser la monnaie de singe dont leurs tiroirs sont pleins à se procurer à l'Ouest les biens de consommation dont ils rêvent.

2) *Quels effets en attendre ?* Le chancelier a parlé à bon droit d'un événement historique. Faut-il rappeler que l'Allemagne a été depuis le début l'enjeu principal de la troisième guerre mondiale, celle qu'on s'obstine à appeler « froide », en dépit des millions de morts qu'elle a faits de la Corée à l'Amérique centrale ? La solution de la question allemande en consacrera la fin, et avec elle celle des alliances qu'elle a opposées. Ce qui, soit dit en passant, relativise considérablement la question de la neutralité.

Arrivé à ce point, il ne devrait pas être bien difficile de trouver, concernant le stationnement des troupes étrangères, un bricolage satisfaisant pour tous. Bien entendu, ce bricolage durera ce qu'il durera. Disparue la menace, le peuple américain réclamera le rapatriement des boys et la réduction des crédits militaires. *« A ce moment-là »*, disait Georges Pompidou, qui avait toujours tenu la *réunification* pour inévitable, *« nous serons bien contents d'avoir notre bombinette. »* Claude Imbert a bien fait de le rappeler dans *le Point* de cette semaine.

Une Allemagne réunifiée pèsera-t-elle plus lourd dans le rapport des forces international que la RFA ? C'est possible, ce n'est pas certain. Pour commencer, elle va hériter de l'énorme endettement de la RDA. De toute façon, le poids de celle-ci, si l'on en croit le président de la Bundesbank, à qui l'union économique manifestement fait peur, ne dépasse pas celui de la seule Hesse.

3) *Quelle attitude prendre ?* Ainsi que l'a très bien dit François Mitterrand à Strasbourg, le 25 octobre dernier, *« comme aux grandes heures de 1789 (...), c'est la détermination du peuple qui fait s'écrouler* (à l'heure actuelle) *les murs et les frontières »*. Les gouvernements, dans cette affaire, ne font que suivre les masses est-allemandes. Qu'a gagné le chef de l'Etat à vouloir à toutes forces rencontrer Gorbatchev et se rendre en RDA avant que Kohl y aille lui-même, sinon d'apporter de l'eau au moulin de la vieille méfiance entretenue outre-Rhin envers les intentions des Français ?

QUE la réapparition au centre du continent d'une Allemagne unie soulève certaines craintes, quoi de plus naturel ? C'est le grand écrivain Günter Grass qui déclarait en décembre dernier devant un congrès du Parti social-démocrate : *« En à peine soixante-quinze ans d'unité nationale, nous avons rempli les livres d'histoire de souffrances, de ruines, de défaits, de millions de réfugiés, de millions de morts, et de crimes qui ne pourront jamais être effacés. »*

Ce bilan est indiscutable. Faut-il pour autant garder le nez dessus ? Oublier tout le reste de l'histoire de l'Allemagne, son énorme apport à la culture universelle, sa contribution au progrès des sciences et des techniques, le fonctionnement exemplaire, depuis quarante ans de sa démocratie ? Perdre de vue que c'est en faisant aux fils, au nom des crimes de leurs pères, un procès d'intention que l'on aurait le plus de chances de les encourager à suivre la même voie.

La France, qui ne manque jamais une occasion d'exprimer son attachement aux droits de l'homme, ne pourrait sans se contredire tourner le dos, concernant la seule Allemagne, au principe d'autodétermination. Elle a de surcroît signé les accords de Paris qui lient directement l'entrée de la RFA dans le pacte atlantique au soutien donné par les alliés à la réunification. Elle ne peut se déjuger maintenant qu'elle a eu satisfaction. Gorbatchev a compris qu'il ne servait à rien de vouloir freiner l'inévitable. Ne nous y essayons pas.

Saluons plutôt dans l'accord de Moscou une nouvelle victoire de la liberté et ne lui monnayons pas notre soutien. Quant à encadrer la future Allemagne réunifiée, comme on le suggère de toutes parts, dans des structures européennes contraignantes, il faut bien voir qu'au point où en sont les choses on ne contraindra nos amis d'outre-Rhin qu'à ce qu'ils voudront bien. Plus que jamais, l'essentiel est de préserver les liens étroits que nos successifs présidents ont su établir avec leurs successifs chanceliers. Mais la relation de confiance ne persistera que si elle est basée sur une ambition commune.

Ambition ou plutôt ambitions, tant sont nombreux les défis auxquels il nous faut continuer de répondre. On voudrait tenter, en conclusion, de dresser un bref catalogue. Les actions concevables :

D'abord tout faire pour éviter que le déclin parallèle des idéologies et des hégémonies ne débouche sur la balkanisation du continent. Pousser donc à la réalisation du grand marché, à l'intérieur duquel l'aiguillon de la concurrence recoupera de moins en moins les rivalités des Etats. Renforcer les structures communautaires, de telle sorte que la loi continue de prévaloir, dans les relations entre les Douze, sur la force. Etudier avec les pays de l'Est enfin libérés les moyens de leur étendre le bénéfice de ce fabuleux progrès dans l'histoire des relations humaines. Examiner avec eux les moyens de les mettre à même de sortir du marasme où les a plongés la gestion « socialiste ». Et travailler de concert à réduire le décalage entre le Nord et le Sud de la planète, qui ne menace pas moins l'avenir de l'humanité que la guerre froide dont nous sommes en train de sortir enfin.

A. F.

Réunis à Ottawa

Les ministres de l'OTAN et du pacte de Varsovie divergent sur la place d'une Allemagne unie dans le dispositif de sécurité en Europe

Les résultats de la rencontre entre M. Gorbatchev et le chancelier Kohl à Moscou ont été examinés séparément dimanche soir 11 février à Ottawa par les ministres des affaires étrangères de l'alliance atlantique et ceux du pacte de Varsovie, réunis dans la capitale canadienne pour la conférence Ciel ouvert.

MM. Baker et Genscher, secrétaire d'Etat américain et ministre ouest – allemand des affaires étrangères, ont rendu compte à leurs collègues des pays de l'OTAN, lors d'une réunion suivie d'un dîner, de leurs entretiens respectifs avec les dirigeants de Moscou. Le ministre soviétique, M. Edouard Chevardnadze, a fait de même pour ses collègues d'Europe de l'Est.

La place d'une éventuelle Allemagne unie dans le futur dispositif de sécurité à prévoir en Europe a donné lieu à des points de vue divergents. Le porte-parole de la délégation soviétique, M. Vitali Tchourkine, a indiqué que les pays du pacte de Varsovie estimaient *« inadmissible »* l'appartenance d'une Allemagne unifiée à l'OTAN et réaffirmé leur intérêt pour une Allemagne démilitarisée. Le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Woerner, a au contraire souligné que la future Allemagne devait être membre de l'alliance occidentale et que celle – ci n'était prête à accepter qu'un *« arrangement spécial »*.

Le secrétaire général de l'OTAN s'était entretenu de la question au cours du week-end à Camp-David avec le président Bush. A l'issue des conversations, la Maison Blanche avait publié un communiqué qualifiant de *« succès extraordinaire »* la visite du chancelier Kohl à Moscou. De son côté, le secrétaire d'Etat américain, indique notre envoyée spéciale à Ottawa, Claire Tréan, a dissipé au cours de la réunion des ministres de l'OTAN les interrogations qu'avait fait naître une de ses déclarations faites à Moscou selon laquelle il semblait envisager que la future Allemagne puisse n'avoir avec l'OTAN que des liens *« d'association »*. Il a clairement indiqué que l'Allemagne réunifiée devait être membre de l'alliance atlantique, à condition toutefois qu'il ne s'agisse pas purement et simplement d'une extension vers l'est du territoire militaire de l'OTAN et que des garanties de sécurité soient fournies à l'URSS.

M. Genscher a indiqué à cet égard que le maintien en Allemagne orientale, à titre transitoire, d'environ 100.000 soldats soviétiques était une des options possibles. Comme M. Baker, il a relevé que son interlocuteur soviétique ne faisait pas de la neutralité allemande une condition à la réunification.

Dès son arrivée dans la capitale canadienne, le ministre ouest-allemand avait, à sa demande, rencontré les ministres des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de France pour les informer des conversations de Moscou. Samedi, le premier ministre britannique, Mme Thatcher, avait appelé une nouvelle fois les Européens à la prudence sur la question de la réunification allemande.

Les réserves du SPD

En Allemagne fédérale, où le premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, est attendu mardi, les résultats de ces conversations font l'objet d'appréciations divergentes entre les partis conservateurs et l'opposition.

A l'instar du chancelier Kohl, qui les a qualifié d'historiques, le président du groupe parlementaire des chrétiens-démocrates et des chrétiens sociaux exultait, estimant qu'elles traduisaient *« un tournant radical de la politique étrangère et de la politique allemande de l'Union soviétique »*. La CSU bavaroise affirmait dimanche que *« la voie de la réunification est libre et aplanie »*.

Les principaux dirigeants de l'opposition ont en revanche estimé cet optimisme exagéré. *« Le chef de l'Etat soviétique n'a rien dit d'autre que ce qu'il avait déjà dit au premier ministre Hans Modrow à propos de liberté des Allemands à décider de leur unité »*, a déclaré le président du Parti social-démocrate, M. Hans Jochen Vogel, pour lequel la visite n'a pas apporté de *« changement qualitatif de la situation »*.

La conférence « Ciel ouvert » devrait aboutir à un accord sur le survol réciproque des territoires des deux alliances

La transparence des activités militaires est-elle possible entre l'Est et l'Ouest ? Les ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN et du pacte de Varsovie auront trois jours, du lundi 12 au mercredi 14 février à Ottawa, pour esquisser une réponse à cette question.

OTTAWA

de notre correspondante

La conférence *« ciel ouvert »* a pour but d'élaborer un accord inédit, qui permettrait à des avions non armés de l'une des deux alliances de survoler les territoires de l'autre, moyennant un court préavis. Il s'agirait ainsi de vérifier – mieux que ne peuvent le faire les satellites d'observation des grandes puissances – l'application des traités de désarmement signés ou en voie de l'être.

L'objectif est de *« tester la sincérité soviétique »*, avait dit en mai dernier le président américain George Bush lorsqu'il avait proposé ce concept de « ciel ouvert », au demeurant pas tout à fait nouveau. L'idée, émise en 1955 par l'un de ses prédécesseurs à la Maison-Blanche, Dwight Eisenhower, avait été à l'époque rejetée par Moscou.

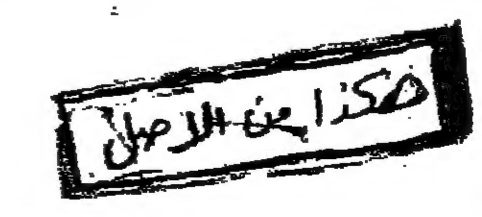
Comme preuve de bonne foi, l'Union soviétique a cette fois carrément suggéré l'utilisation, pour ces vols d'observation, d'avions militaires communs aux deux alliances, lesquelles partageraient les informations collectées. Les Etats-Unis ont vite opposé une fin de non-recevoir à cette proposition jugée *« inefficace »*

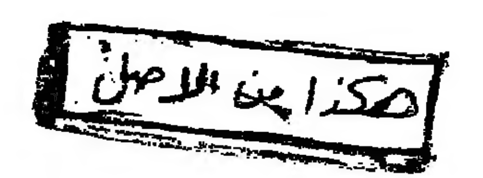
Contrairement aux pays du pacte de Varsovie, ceux de l'OTAN ont établi une position de négociation commune avant d'arriver à Ottawa. L'Alliance atlantique retient notamment un préavis d'une quarantaine d'heures pour les vols d'observation, réalisés sur une « base nationale », ou conjointement entre alliés. Elle exclut, à bord des appareils, tout équipement qui pourrait servir à espionner les communications des pays survolés et propose un système de quotas d'heures de vols calculés en fonction de la superficie des territoires respectifs.

La France, tout comme la Tchécoslovaquie, aurait souhaité que cette première conférence *« ciel ouvert »* soit intégrée aux clauses de vérification d'un traité sur la réduction des forces conventionnelles en Europe actuellement négocié à Vienne. Les Etats-Unis et le Canada s'y opposent, invoquant le fait que les discussions de Vienne ne concernent que l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, tandis que celles d'Ottawa englobent, de surcroît, les territoires asiatiques de l'URSS et l'Amérique du Nord.

Constatant que chacun est prêt à ouvrir son espace aérien, le Canada et la Hongrie, qui assurent la vice-présidence de cette conférence, sont optimistes quant à l'issue des débats. *« L'occasion nous est offerte d'éliminer la distinction entre l'Est et l'Ouest »*, a estimé M. Joseph Clark, secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures.

MARTINE JACOT.





PROCHE-ORIENT

Onze ans après la révolution islamique

Les dirigeants religieux restent prisonniers de l'héritage de Khomeiny

L'Iran vient de célébrer du 1er au 11 février, pour la première fois « sans Khomeiny », l'anniversaire de la révolution islamique de février 1979. Pour souligner la fin d'une période marquée surtout par la guerre du Golfe, les nouveaux dirigeants de Téhéran ont fait adopter par le Parlement le premier plan quinquennal de l'histoire de la République islamique. Celui-ci consacre quelque 120 milliards de dollars à la reconstruction du pays et prévoit une libéralisation de l'économie et son ouverture aux capitaux et aux industriels étrangers.

Déjà, lors des cérémonies commémorant l'an dernier le dixième anniversaire de la révolution, les responsables iraniens avaient mis l'accent sur la *« décennie de la reconstruction »* qui devait succéder à *« l'ère de la révolution »*. L'arrivée au pouvoir de M. Rafsandjani, réputé pour son pragmatisme, et l'élaboration d'une Constitution taillée à sa mesure, avaient suscité bien des espoirs au sein de la population. L'euphorie fut cependant de courte durée face à la dégradation du niveau de vie. Les prix continuent à grimper d'une manière vertigineuse et les bazaris ne sont nullement prêts à abandonner leurs gains fondés sur la pénurie et la spéculation. La corruption règne en maître.

Le problème de l'endettement

Dans son supplément économique de janvier 1990, le journal gouvernemental *Itelaat* dresse un sombre tableau des perspectives de redressement de l'économie. Celle-ci, par rapport à l'Iran prérévolutionnaire, s'est dangereusement dégradée. La production brute intérieure par tête d'habitant s'est réduite de moitié ; le taux d'investissement par tête d'habitant de plus d'un tiers. La parité du ryal par rapport aux devises étrangères a diminué de 1 800 % et le chômage affecte 16,8 % de la population active. En conclusion, l'*Itelaat* affirme qu'une telle dégradation de la situation économique ne peut se prolonger indéfiniment sans risquer une *« véritable catastrophe »*.

Pour remédier à cet état de choses, le nouveau plan quinquennal se propose d'injecter dans le circuit économique 22,9 milliards de dollars sous forme de *« facilités financières en provenance de l'étranger »*, euphémisme utilisé pour désigner les *« emprunts étrangers »* dont l'usage est strictement banni par la Constitution islamique. Gardiens sourcilleux de l'islam, les douze membres du Conseil de surveillance de la Constitution se sont d'ailleurs empressés de rejeter le 24 janvier le texte de la loi sur le plan quinquennal, déjà adopté par le Parlement, en estimant que *« certains de ses points étaient incompatibles avec l'islam »*.

C'est un coup dur porté au tandem au pouvoir Rafsandjani-Khamenei. Ces derniers se sont livrés à une véritable course contre la montre, que certains ont qualifiée de *« coup de force »*, pour faire modifier par le Parlement les points litigieux. Ces modifications ont porté sur des détails concernant les modalités d'application du plan, tout en laissant intact l'essentiel, c'est-à-dire l'apport des capitaux étrangers sous diverses formes et dénominations.

L'Iran va donc s'endetter, c'est-à-dire *« brader son indépendance »*, ainsi que le soulignent à plaisir les détracteurs de M. Rafsandjani. Une polémique s'est d'ailleurs engagée sur le montant de l'endettement – direct ou déguisé – prévu par le plan et qui officiellement se chiffrerait dans cinq ans à 22,9 milliards de dollars.

L'opposition religieuse modérée

M. Ezzatolah Sahabi, qui fut au début de la révolution le ministre du plan et du budget dans le gouvernement présidé par M. Bazargan, estime dans une étude rendue publique en novembre qu'en réalité les prévisions du plan sont sous-estimées et que ce chiffre atteindra les 70 milliards de dollars. Il cite à l'appui de son argumentation l'ayatollah Khamenei qui, dans une déclaration faite au journal *Rissalat*, estimait récemment que l'Iran était déjà endetté de 12 milliards de dollars.

M. Sahabi estime qu'en l'état actuel des choses il est peu réaliste de croire que les objectifs du plan en matière de financement extérieur puissent être atteints et que rares seront ceux qui à l'étranger accepteront d'investir dans un pays où la stabilité politique demeure fragile. Pour sortir de la crise actuelle, affirme-t-il, le régime islamique a surtout besoin d'effectuer une ouverture politique en direction des classes moyennes et des cadres exilés à l'étranger, ce qui lui donnerait une certaine respectabilité internationale sans laquelle il ne peut espérer accéder aux marchés financiers étrangers. M. Sahabi rejoint ainsi les thèses de l'ancien dauphin de l'imam Khomeiny, l'ayatollah Montazeri, destitué de ses fonctions du vivant de l'imam, précisément parce qu'il préconisait la libéralisation politique du pouvoir.

C'est d'ailleurs en se basant sur l'analyse économique faite par M. Sahabi que l'ayatollah Montazeri a multiplié fin 1989 les déclarations accusant l'équipe au pouvoir de *« préparer l'endettement en vue de maintenir votre pouvoir despotique, vendant ainsi le pays et sa révolution »*. C'est la première fois, note-t-il, dans l'histoire de l'Iran que la dépendance à l'égard de l'étranger s'effectue sous la bannière des religieux. Ses craintes sont partagées par d'autres dignitaires.

Au début de janvier, alors que l'ayatollah Montazeri faisait l'objet de mesures d'intimidation de la part de certains gardiens de la révolution et de manifestations hostiles de la part d'éléments favorables au régime aux cris de *« mort aux libéraux ! »*, douze grands religieux de Qom, dont l'ayatollah Mahdavi-Qani, le reconnaissaient comme *Margaa* (source d'imitation), faisant de lui en sorte le porte-parole de l'opposition religieuse modérée.

La manière dont le régime a réagi aux prises de position de M. Montazeri prouve, si besoin est, qu'il n'est nullement disposé à élargir les assises de son pouvoir. Ancien ministre des renseignements promu récemment précurseur du tribunal chargé de juger les personnalités religieuses, M. Raychahri a qualifié d'*« anti-islamique »* toute critique qui viserait à *« l'affaiblissement de l'autorité spirituelle du guide de la république »*, affirmant que *« toute tentative dans ce sens sera réprimée »*.

L'idéologie radicale

Cette sévère mise en garde s'adressait aussi bien à l'ayatollah Montazeri qu'aux députés qui avaient critiqué indirectement le guide de la révolution à l'occasion de la visite jugée *« inopportune »* de Ceausescu en décembre à l'invitation de M. Khamenei. Pour être plus précis dans ses menaces, M. Raychahri faisait savoir que quatorze *« faux »* religieux avaient été exécutés en Iran, depuis la création, en 1986, du tribunal chargé de juger les personnalités religieuses. Il avait ajouté, pour qu'il n'y ait pas de confusion, que la *« clique »* de Mehdi Hachemi (lié par des liens de parenté à l'ayatollah Montazeri et exécuté en 1987) avait repris un nouveau souffle et s'était mise à agir au sein des écoles coraniques de la ville sainte de Qom.

Malgré une sourde rivalité entre l'ayatollah Khamenei et M. Rafsandjani, les deux chefs de cet Etat bicéphale sont parfaitement d'accord pour ne pas libéraliser le régime et pour monopoliser un pouvoir demeuré autoritaire et répressif. Ils ont certes éliminé des milieux dirigeants les représentants des radicaux, mais il n'y a pas eu de véritable *« dékhomeinisation »* à la base dans les institutions créées durant la période révolutionnaire.

Le clan des « radicaux » est en pleine débandade, mais son idéologie demeure vivace et le lourd héritage légué par Khomeiny pèse toujours sur la société iranienne. La rhétorique révolutionnaire et anti-impérialiste est demeurée intacte et contredit les velléités de ceux qui souhaitent présenter au monde extérieur une image rassurante de l'Iran engagé dans la voie de la reconstruction et du réalisme.

Ainsi, alors que M. Rafsandjani déclarait à l'occasion des festivités de la révolution que son gouvernement entendait *« commencer une nouvelle étape dans la reconstruction du pays, par une large coopération avec des pays étrangers »*, le fils de l'imam défunt, Ahmed Khomeiny, dépositaire du testament spirituel de son père, affirmait une fois de plus que *« ceux qui parlent de compromis avec l'Occident ne suivent plus la ligne de l'Imam »*, tranchant ainsi avec la relative modération de M. Rafsandjani.

Le nouveau guide de la République islamique, l'ayatollah Khamenei, qui ne se contente pas d'inaugurer les chrysantèmes et se pose de plus en plus en véritable maître du sérail islamique, se montre moins prudent dans ses déclarations publiques que son allié et rival Rafsandjani. Il a, à plusieurs reprises, laissé clairement entendre qu'il n'hésiterait pas à s'opposer à ce dernier s'il déviait des *« principes révolutionnaires »* de l'Imam.

C'est d'ailleurs au nom de la défense de ces principes qu'il vient de confirmer la condamnation à mort prononcée par l'Imam contre Salman Rushdie, démontrant ainsi que, près de neuf mois après la disparition de Khomeiny, la classe dirigeante de Téhéran demeure toujours prisonnière de l'héritage politique de l'Imam et que nul, pour l'instant, ne peut mettre en cause ses principes, même en invoquant les impératifs de la reconstruction du pays.

JEAN GUEYRAS

POLITIQUE

Les assises du RPR

Le face-à-face entre M. Chirac

Sitôt réélu à l'unanimité président du RPR, lors des assises du mouvement dimanche 11 février, M. Chirac a renommé M. Alain Juppé au poste de secrétaire général. Un conseil national, dont les cent membres élus par les assises (sur quelque six cents membres), a été convoqué pour le samedi 17 février. Cette instance devra approuver la ligne politique définie par M. Chirac, ratifier la nomination de M. Juppé et élire les trente membres du bureau politique. M. Chirac a précisé qu'au sein de celui-ci les différentes sensibilités, qui se sont maintenant exprimées au sein du RPR (68,62 % pour la motion Juppé et 31,38 % pour la motion Pasqua-Séguin), seront représentées en fonction de leur importance.

Le président du RPR a indiqué que la commission exécutive, qui assiste le président et le secrétaire général et qui comprend les secrétaires nationaux et les délégués nationaux, serait étoffée et diversifiée. M. Chirac a également annoncé qu'il allait sans tarder proposer aux autres formations de l'opposition les procédures précises pour organiser leur union : la mise au point de la désignation d'un candidat unique à l'élection présidentielle, le développement des états généraux et la constitution d'un « contre-gouvernement ». Le maire de Paris a réaffirmé sa volonté d'union de l'opposition se distinguant ainsi de M. Pasqua, tout comme il l'a fait à propos de la Communauté européenne qui a « joué un rôle essentiel » et qui est une étape vers « l'Europe des patries rassemblées ».

De Gaulle, Chirac, Pasqua. Seuls ces trois nous ont réussi à faire vibrer l'immense hall d'exposition du Bourget, où s'entassaient, en ce dimanche 11 février, quelques 20 000 militants du RPR qui avaient tenu à assister à l'ultime phase du duel opposant, depuis près d'un mois, oppose celui qui, si longtemps, fut le chef incontesté du mouvement gaulliste à celui qui, depuis 1976, l'a aidé à détenir cette place avantageuse, même s'ils n'étaient que 4 434 mandataires à pouvoir, par leurs votes, l'arbitrer.

Les chiraquiens ne sont pas habitués à ce genre de face-à-face. Apparemment, ils n'aiment pas beaucoup. Ils manifestèrent, certes, leur approbation, ou leur rejet, par des applaudissements et des sifflets, mais toujours avec retenue, avec modération. Jamais l'ambiance ne rappela les « grands-messes » gaullistes traditionnelles. Même les clips et les films à la gloire du général, à ses actions, ou à celle de ceux qui se veulent ses héritiers, ne réussirent à soulever l'enthousiasme. Même la coutumière traversée de la salle par M. Jacques Chirac, accompagné par M. Alain Juppé, si elle entraîna le slogan, cent fois scandé, de *« Chirac-Chirac »*, parut presque calme comparée aux souvenirs passés.

« Compagnons, mes amis », le président du mouvement est le premier à user de ces mots, qui reviendont, comme un leitmotiv, tout au long des discours des divers orateurs. Il souligne *« l'émotion et la joie »* particulièrement fortes pour les assises de cette année, puisque 1990 est l'*« année de Gaulle »*, et cela *« au moment où l'histoire redevient gaullienne »*. Mais aussi parce que *« nous voilà rassemblés pour décider librement de l'avenir de notre mouvement »*.

Seuls les auteurs de motion, qu'elles aient ou non fusionné avec celle de M. Juppé, ont la possibilité de prendre la parole, au cours de la matinée, donc avant le vote. Le premier à le faire est M. Michel Giraud, député du Val-de-Marne. Il souligne : *« Le devoir de notre mouvement d'être lui-même, c'est à dire respecter nos différences, en assumant notre unité, en nous rassemblant. Non pas autour de souvenirs ou d'émotions du passé, mais autour de quelques valeurs, de quelques certitudes, qui inspirent notre présent et éclairent notre avenir. »* Pour lui, il y en a deux : la nation et l'homme, et il affirme les retrouver dans la motion Chirac-Juppé.

M. Gabriel Kaspereit, député de Paris, a fait renaître le groupe Présence et action du gaullisme, car pour lui *« sans le gaullisme, il n'y a plus de RPR »*. Et comme *« les doctrines libérales ne sont pas les nôtres »*, il s'oppose *« avec vigueur à toute idée de fusion »* des partis de l'opposition. Aussi il s'inquiète de l'existence des états généraux et de l'intergroupe de l'Assemblée nationale. Défendant *« l'idée de patrie et le sentiment national »*, il est fort applaudi lorsqu'il lance : *« Si la France est une terre d'asile, elle n'est pas le dépotoir des pays voisins, ni le lieu de refuge de toutes les misères du monde. »*

Son discours est interrompu par l'arrivée de MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin qui, eux aussi, traversent tout le hall. Les applaudissements, les *« Pasqua-Pasqua »*, se mêlent aux *« Hou Hou ! »*. Les deux hommes n'ont pas la mine réjouie de futurs vainqueurs, mais celle de responsables résignés à une bataille perdue d'avance. M. Kaspereit conclut : *« Puisque nous sommes contraint à un choix, et je le regrette, je choisis le texte de Juppé, soutenu par Jacques Chirac, par fidélité à Jacques Chirac. Mais je comprends les hésitations. »*

M. Borotra : « Pas de factieux »

M. Franck Borotra, député des Yvelines et lieutenant de M. Pasqua, est accueilli par une bordée de *« Hou ! Hou ! »*. Sans se démonter, sans notes, il se lance dans un discours sec, dur, sans concession, avec lequel, grâce à son art de dire aux militants ce qu'ils attendent, et à son talent oratoire, il va – presque – retourner la salle. *« Il n'y a pas deux types de militant, d'un coté des types biens, de l'autre des factieux »*, assène-t-il, le doigt accusateur, avant de poursuivre : *« Nous ne sommes plus en 1960 ; une formation politique ne peut pas dépendre d'un seul homme ou d'un petit groupe d'hommes. Nous ne pouvons pas revendiquer la participation pour les autres, et ne pas l'accepter comme règle à l'intérieur de notre mouvement. Je revendique pour les militants le droit de choisir, librement et sans pression, la ligne politique du mouvement. »*

Le verbe toujours aussi vif, il continue une litanie accusatrice : *« L'opposition ne va pas bien »*, le RPR non plus, *« nous avons perdu nos convictions et notre âme. (...) Nous sommes en train de devenir un parti comme les autres, un parti banal (....) Nous avons perdu l'essentiel de notre électorat populaire ; nous risquons de n'avoir qu'un électorat sociologiquement monolitique. »* Les applaudissements redoublent.

Le choix est clair. Il est entre *« la disparition du mouvement gaulliste et son renouveau. Ayons le courage de nos responsabilités, en dehors des critères affectifs, des pressions. Pensons à l'essentiel ! »*. La brutalité de la conclusion a redonné de la voix aux opposants. Le hall du Bourget résonne de mouvements divers.

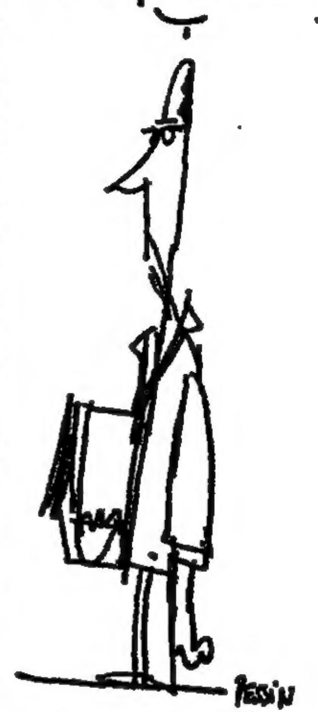
M. Alain Carignon, qui s'exprime sous le regard attentif de M. Michel Noir, arrivé discrètement, a, lui, beaucoup de mal à se faire entendre, d'autant qu'il ne fait aucun effort pour plaire à son auditoire.

Dissertant sur la *« crise »* de la représentation politique, il réclame une *« démocratie directe »* et annonce que le courant qu'il a créé va continuer. Mais, lorsqu'il reprend à son compte une idée de M. Noir, la nef résonne de sifflets et de *« Hou ! Hou ! »*, comme lorsque l'image du maire de Lyon apparaît dans un clip.

Vient le tour de M. Séguin. Il est d'abord accueilli par des cris hostiles. Il commence par prévenir : *« Le débat nécessaire »*, qui a été ouvert, *« ne s'arrêtera pas ce soir »*. il fait remarquer que *« le débat idéologique, sur lequel nous avons vécu plusieurs décennies durant. (...) s'effondre. (...) Alors que les idéologies étaient en train de mourir, nous avons cru devoir monter face au socialisme moribond une contre-idéologie qui, par définition, ne pouvait être la nôtre »*.

Petit à petit, son calme et sa détermination imposent le silence à la salle. Il se fait même applaudir lorsqu'il prévient qu'un mouvement politique *« à vocation majoritaire »* doit *« s'attacher à représenter l'ensemble de la société française dans sa diversité »*, ou lorsqu'il condamne la *« fusion »* des éléments de *« l'opposition institutionnelle »*, il lance : *« Additionner les perplexités des uns et les incertitudes des autres, ça ne ferait qu'ajouter à la confusion générale. »* Aussi, la voie qu'il préconise est de *« faire de notre mouvement le ferment et le catalyseur de cette nouvelle force »*, car *« le gaullisme est une idée neuve. C'est autour de lui que doit se faire la nouvelle majorité »*. Il en profite pour rappeler que *« notre mouvement n'a jamais été une structure permanente et figée »*. Il affirme : *« La fidélité nous impose d'innover. »*

M. Séguin ajoute : *« Le débat n'est pas entre les partisans de l'union et ses adversaires. Tout le monde est pour l'union. C'est notre rôle, c'est notre existence, c'est notre spécificité qui est en jeu. Le débat n'est pas entre de prétendus partisans du repli et ses adversaires. Le choix est entre les conciliabules d'état-major et l'appel aux Français. Surtout, le débat n'est pas entre les partisans et les adversaires de je ne sais quel arrangement avec le Front national (...) Nous n'avons, sur ce chapitre, Charles Pasqua et moi, de leçons à recevoir de personne. (...) Nous ne voulons pas d'accord. Nous n'avons pas d'autre ambition que de rendre à l'extrême droite réactionnaire, xénophobe et raciste le niveau qu'elle n'aurait jamais dû quitter : 2 à 3 %. Mais nous n'y arriverons pas en nous contentant de livrer Jeanne d'Arc à Le Pen et en lui laissant la famille et la patrie en prime. »*



Dans la fin de son intervention, le maire d'Epinal s'adresse directement à M. Chirac, soulevant un mélange d'approbation et de contestation : *« Jacques, pourquoi nous laisser accuser d'ourdir un complot, alors que, pour nous, tu es le champion de notre idéal. Tu ne peux pas dire : je reste parce que ceux qui réclament un droit à la différence ont perdu. Jacques, la paix, l'unité, le nouveau Rassemblement seraient partagés, fêtés, si tu décidais de mener le changement, de convoquer de nouvelles assises à l'automne, de fixer avec nous tous des orientations pour une ligne politique claire, répondant à l'attente de la grande majorité d'entre nous. »*

M. Pasqua : « Le ron-ron de la classe politique »

Après un tel discours, l'intervention de M. Jacques Toubon, député de Paris, ne peut que se dérouler dans le calme. Il reconnait n'être *« satisfait »* ni par le rapport de synthèse, auquel il a été associé, ni par la motion Pasqua-Séguin. Il regrette que son parti ait parfois les *« apparences »* d'être celui *« des privilégiés, des nantis »*. Il explique que s'il vote pour Jacques Chirac *« parce qu'il est la chance que nous avons de revenir au pouvoir »*, ce n'est pas un vote contre Charles Pasqua.

Vient alors le tour de la vedette de ces assises. Mais M. Pasqua paraît tétanisé par l'épreuve qu'il s'est lui même imposée. « Charles », accueilli pourtant par son nom scandé comme au bon vieux temps, n'a pas son allant coutumier. Il n'a pas le brio du tribun qui faisait monter la température, quand il parlait comme le pre-

La grand-messe et les vêpres

Les assises, c'est toujours le dimanche. Pour les militants de Tourcoing comme pour bien d'autres, ce dimanche commence dès potron-minet par le voyage en car : la « petite messe ». Il se poursuit, à peine arrivé, par la « grand-messe », dans la plus pure tradition gaulliste (avec célébration du Créateur, de Gaulle, et de son « fils spirituel », Jacques Chirac), et il s'achève, au retour, par les vêpres.

Au départ, dans un vent glacé, les organisateurs pointent avec autorité les présents. Une quinquagénaire peste contre ces jeunes confortablement installés dans des fauteuils et qui ne les troqueraient pas contre ce strapontin qu'on lui a affecté. Mais la même dame se pâme déjà devant l'effigie de Jacques Chirac qui recouvre les flancs vitrés du car : *« Il y aura du pot-au-feu à midi, il aime tellement les repas qui tiennent au corps. »* Gaullisme oblige, on s'appelle *« compagnons »* et - le terme est moins usité - *« compagnes »*. Le cachemire côtoie le jean.

Ce dimanche, c'est comme les autres dimanches, mais avec *« un petit quelque chose »* en plus, *« le débat, bien sûr »*. Les militants le vivent bien. *« Ceux qui ne viennent pas* [aux réunions], *qui ne participent pas à la vie du Rassemblement, ceux-là seulement ne comprennent rien »*, glisse Christian, secrétaire de la 9e circonscription. *« Et puis Charles Pasqua est venu nous voir mardi, et il a été très clair, il n'est pas question qu'il fasse éclater le mouvement. »* Il n'empêche, il faudra choisir entre deux motions, et *« ça fait tout drôle »*. *« Dans le Nord, on est très légitimiste, on n'aime pas discuter. Ce n'est pas comme dans le Midi. »* De toute façon, *« c'est la dernière fois »*.

Le résultat est connu d'avance' Chirac et Juppé vont l'emporter, mais de combien ? Péremptoire, Patrick, conseiller général, estime que les partisans du sénateur des Hauts-de-Seine pourront revenir *« en minibus »*. La répartition des mandats, qui s'est faite, de l'avis général, dans la plus grande transparence, lui accorde 25 % dans la 9e circonscription et 13 % dans la 10e.

Les militants ne tirent pas à boulets rouges sur « la rue de Lille », siège national du RPR, mais ils affirment que *« le parisianisme, ça suffit »* et ne veulent plus entendre parler des *« candidats qui tombent d'en haut »*. Christian évoque avec nostalgie *« la malheureuse affaire »* du code de la nationalité : *« les militants s'étaient prononcés, par pétition, à 75 % ou 95 % en faveur de son application. Et cela n'a pas été appliqué. »*

Fils spirituels et hérétiques

La voiture du secrétaire départemental double le car en klaxonnant. *« Il est bien gentil, Alex* [Alex Turk, maire de Marcq-en-Barœul] *mais sa place, elle est dans le car »*, estime un secrétaire de circonscription. *« C'est bien mon avis »*, appuie un autre.

Avec l'arrivée au Bourget, la tension monte et les positions s'affirment. *« Il est bien fait, le fléchage. Tout de même, Juppé, quel sens de l'organisation »*, dit Bernard. *« C'est parce que Pasqua lui a laissé de bonnes structures »*, lui rétorque Christian, magnanime et œcuménique. La grand-messe aura-t-elle lieu ? *« Oui, mais elle sera concélébrée »*, se persuade un astucieux.

Quelques heures plus tard, le car repart pour Lille . Le chef du RPR a cité trois fois le nom de Jean-Paul II, mais rien n'y a fait. Il a manqué quelque chose à la grande cérémonie. *« Une vraie apothéose »*, peut-être : tous ont trouvé la fin des assises *« bâclée »*. La célébration a été gâchée par les sifflets : *« Ça, on n'était pas habitué. »*

La division entre les fidèles du « fils spirituel » et les hérétiques a surpris : *« Les militants pro-Pasqua étaient bien organisés. »* Au classement des meilleurs prêches, Séguin l'emporte largement devant Pasqua *« qui ne s'est pas foulé »*, et Lucette Michaux-Chevry, qui a ému Sylvaine et ses deux copines de fac, venues aux assises parce qu'on *« était sûr qu'il allait se passer quelque chose »*. Juppé a droit à une place d'honneur . Chirac est hors catégorie, même si une jeune effrontée a trouvé son premier discours *« un peu chiant »*, même si, de l'avis général, *« il aurait dû faire venir Pasqua et Séguin sur la scène à la fin »*.

Heureusement, le scrutin satisfait tout le monde. *« Trente pour cent pour Pasqua et Séguin, c'est bien. S'ils avaient fait moins, ils auraient pu se sentir mortifiés, alors que là, Chirac, il a sa majorité mais il devra aussi tenir compte de leurs positions. Soit on a un sens de la démocratie inné, soit on est champion en informatique »*, ironise un secrétaire.

Comme on reste tout de même sur sa faim, on écoute les vêpres, Juppé qui est au « Club de la presse » d'Europe 1. Le secrétaire général rechigne à accorder sa bénédiction au duo Pasqua-Séguin. *« Il joue au con »*, tonne un militant. *« Il n'a rien compris au scrutin, il ne sait pas rebondir »*, ajoute Eric, responsable des jeunes, qui a pourtant *« été mis en place par Juppé, alors c'est difficile de critiquer »*.

A mi-parcours, entre deux tornades de pluie, une pause-café confirme la tendance : *« Juppé, il va devoir faire ses preuves, notamment dans la composition de son équipe. »* Alors que *«Séguin, c'est l'avenir du rassemblement »*. La « grand-messe » du matin est devenue un meeting comme un autre. La réélection de Chirac *« avec 100 %, ça fait un peu curieux maintenant »*.

GILLES PARIS

Contradictions

Suite de la première page

Ils se rangent eux-mêmes à droite plus qu'ils ne se sentent RPR ou UDF, comme en témoigne l'accueil plus que chaleureux que l'opinion réserva à la tentative des « rénovateurs » ou plus sûrement la façon dont l'électorat se reporte indifféremment sur le candidat RPR ou UDF pourvu qu'il représente toute la droite.

De ce point de vue, les sifflets et les lazzis militants qui ont salué les images du triomphe lyonnais de M. Michel Noir – projetées pendant les assises du RPR – sont significatifs. Que la principale victoire du mouvement depuis celle, législative, de 1986 ait pu être ainsi conspuée du seul fait que son auteur prône une forme maximale d'union est tout de même un signe étonnant de la réalité de cette tentation isolationniste.

Parti de droite et partis de notables

Certes, la carte militante du RPR n'a pas grand-chose à voir avec la démographie ni avec la sociologie du pays. Mais M. Chirac, comme d'ailleurs MM. Pasqua et Séguin, est contraint d'en tenir compte. Le problème est, bien sûr, que le RPR était, jusqu'à présent, le seul vrai parti de droite, alors que les autres formations de l'opposition sont restées des partis de notables, M. Giscard d'Estaing n'ayant jamais réussi ou voulu faire de l'UDF autre chose qu'un cartel électoral. Que survienne donc, au sein du RPR, une crise de leadership et toute la droite s'en trouve ébranlée.

Elle l'est d'autant plus qu'elle doit affronter une autre contradiction forte, entre les consignes de refus d'alliance avec l'extrême droite données par les états-majors d'une part, et, d'autre part, le comportement des élus locaux, ainsi que, là encore, des électeurs, qui n'y rechignent pas.

Il y a bien sûr, en arrière-plan, toute la question de l'emprise des partis : par les temps qui courent, les élus locaux ont compris, semble-t-il, qu'un bras d'honneur en direction des états-majors parisiens ne peut leur faire de mal ! D'autant que la réponse desdits états-majors est, le plus souvent, de fermer les yeux sur ces rapprochements coupables, se considérant comme quittes vis-à-vis de la « morale » politique du seul fait qu'ils les ont nationalement désavoués (1).

Une France « pure et dure »

Le scrutin européen avait déjà montré que le rejet dont l'extrême droite est l'objet ne l'empêche nullement de peser d'un poids grandissant sur la vie politique. Quelques mois plus tôt, les municipales avaient illustré cette difficulté : dans sept villes de plus de trente mille habitants, la droite, majoritaire avec l'extrême droite au premier tour, avait été battue au second tour en raison soit du maintien du FN, soit du mauvais report de son propre électorat face à une alliance qu'elle refusait.

Mais l'exemple de Dreux, et à une moindre échelle celui du Luc, montre que la stratégie de M. Le Pen, qui consiste à devenir le porte-parole d'une France conservatrice « pure et dure », favorise la fusion des électorats. Au demeurant, dans une stratégie de reconquête du pouvoir, le refus d'alliance des partis de droite avec l'extrême droite n'est compatible, comme le dit M. Séguin, qu'avec une stratégie claire d'affrontement avec le Front national, et, comme personne n'ose le dire, avec la représentation proportionnelle pour échapper au piège du second tour. Tous, en tout cas, au RPR, ont choisi de ne pas fuir la difficulté, plus courageux en cela que le silencieux M. Giscard d'Estaing, dont on n'aurait garde d'oublier qu'il a refusé la levée d'immunité parlementaire de M. Le Pen à Strasbourg.

Tous ont choisi comme ligne de défense la politique d'immigration, s'alignant sur la vision policière de M. Pasqua. Les immigrés, une fois de plus, n'ont qu'à bien se tenir !

JEAN-MARIE COLOMBANI

(1) Lors des législatives partielles de Dreux et de Marseille, les partis de gauche dont les candidats avaient été éliminés au premier tour avaient appelé leurs électeurs à faire barrage au candidat lepéniste resté seul opposé au représentant de la droite classique au second tour, le dimanche 3 décembre 1989.

Les résultats des votes

4 434 mandataires, représentants 85 210 mandats, avaient le droit de participer aux quatre votes organisés lors de ces assises.

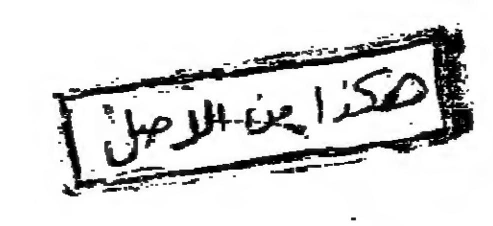
● **Le choix du projet politique du Rassemblement.** – Mandats représentés : 78 753. Nuls : 413. Blancs : 534. Suffrages exprimés : 77 806 ; 98,8 %.

Motion Chirac-Juppé : 53 389 ; 68,618 %. Motion Pasqua-Séguin : 24 417 ; 31,382 %.

● **L'élection du président du Rassemblement.** – Mandats représentés : 78 753. Nuls : 922. Blancs : 2 446. Suffrages exprimés : 75 385 ; 95,723 %. Jacques Chirac : 75 385 ; 100%.

● **Election de la commission des statuts.** – La liste des membres proposés par le conseil national du 2 décembre a été ratifiés par 71 586 oui (93,01 % des suffrages exprimés) contre 5 381 non.

● **Election du conseil national.** – Les mandataires devaient choisir 100 membres sur une liste de 336 candidats. Le résultat de cette élection n'a pas encore été proclamé.



POLITIQUE

au Bourget
et M. Pasqua

mier des militants, quand il n'était là que pour chauffer la salle afin de faciliter la tâche de celui qu'il servait sans état d'âme.

Lisant son texte, il paraît mal à l'aise. *« Nous y voilà »*, commence-t-il, et il a presque l'air de le regretter. Pourtant, il constate que le débat ne sera pas *« résolu ce soir par la seule grâce de la réélection triomphale de Jacques Chirac. Chacun sait bien que (...) d'autres, qui n'ont pas eu le courage de venir proposer leur ligne politique à nos militants, iront sur le terrain médiatique dire très exactement le contraire du rapport qu'ils font semblant de soutenir ici »*.

Refusant le qualificatif de *« passéiste »*, M. Pasqua assure, sous les applaudissements, que son but est *« de donner corps à la véritable union, celle qui existe sur le terrain, celle des électeurs »*. Or il constate que l'essentiel est de trouver une procédure permettant de désigner un candidat unique de l'opposition prochaine présidentielle, car ne se préoccuper, pour l'heure, que des prochaines législatives, c'est aller au devant d'une nouvelle cohabitation, c'est reproduire *« à l'identique la stratégie qui nous a conduit à l'échec, avec un handicap supplémentaire : nous avons beaucoup plus de présidentiables qu'avant »*. Il ajoute : *« Qui peut dire aujourd'hui, celui qui, dans deux ans, trois ans, quatre ans, cinq ans, sera le meilleur et sera le mieux à même d'attirer la majorité du corps électoral ? »*

Le dossier européen lui permet de souligner la différence entre l'approche des gaullistes et celle de leurs alliés. Il refuse la conception de l'Europe de Jean Monnet, et de M. Jacques Delors. Il déclare : *« Allons-nous laisser à François Mitterrand le monopole de la lucidité, nous contentant de brocarder la perspective de confédération, dont je rappelle qu'elle est très exactement la traduction gaulliste de l'Europe des nations, et que le premier à avoir employé le terme n'est autre que le président Pompidou ? »*

Pour gagner les prochaines élections, M. Pasqua explique qu'il faut *« rompre avec le ronron d'une classe politique livrée à elle-même, à ses calculs et à ses combinaisons pour retrouver le contact direct avec les Français. Au lieu de nous réfugier dans le même quartier général, allons sur le terrain. C'est là que se gagne ou se perd la bataille »*. Et comme il conclut en annonçant que *« Jacques Chirac sera réélu triomphalement »*, que la motion Juppé l'emportera, puisque M. Chirac s'est engagé en sa faveur, que *« nous resterons ensemble, quoi qu'il arrive »*, il quitte la tribune sous les ovations.

M. Juppé : « Cessons de dénigrer le Rassemblement »

Son alter-ego, le président du groupe à l'Assemblée nationale, M. Bernard Pons qui, un temps, n'avait pas paru très éloigné de sa démarche, l'attaque très vivement. Il qualifie de *« dérisoire cette lutte fratricide »*, de *« dangereuse et grave car hypocrite et sournoise »*.

Etre traité de technocrate horripile M. Alain Juppé. Il a donc voulu parler en militant, prouver qu'il pouvait, lui aussi, faire vibrer une salle. Et il y est presque parvenu, même s'il a été accueilli par des mouvements divers. Son discours est donc d'abord une longue description du *« militant gaulliste : lucide (...) courageux, qui sait choisir. Aujourd'hui c'est, pour beaucoup d'entre nous, déchirant. Mais vous allez choisir sans ambiguïté, parce qu'un gaulliste ne cherche pas à gagner en jouant sur les deux tableaux »*. Le militant est aussi *« pugnace »*. *« Si nous n'étions pas obligés de consacrer autant de temps à régler nos problèmes internes, comme nous pourrions mettre tout notre cœur à combattre les socialistes. Il y aurait tant à faire. »*

Cette description permet au passage de donner une leçon aux contestataires, puisqu'il regrette que ceux qui en sont *« le plus capable »* ne dénoncent pas la politique de la sécurité, de la santé, de la justice, de l'éducation, du gouvernement. Il ajoute que *« le militant gaulliste a des convictions »*, il parle de la France, de *« l'ambition sociale du général de Gaulle »*, de *« l'esprit d'équipe et de compagnonnage »*. Il s'en prend à *« l'acrinomie de certaines attaques personnelles »*. Et quand il martèle : *« Ce Rassemblement, il est beau, il est grand, il est fort. Je vous en conjure cessons de le dénigrer »*, il ne peut qu'être applaudi.

Les applaudissements redoublent, bien entendu, pour saluer l'arrivée de M. Chirac à la tribune. Son nom est scandé. Tout au long de sa longue intervention (une heure), il garde un masque grave, déterminé. Ses propos sont sérieux, denses *(voir ci-contre)*. Jamais il ne soulève l'enthousiasme, sauf peut-être lorsqu'il parle de l'immigration.

Tout a été dit. Il ne reste plus aux mandataires qu'à aller voter, avant, ou après, avoir dégusté un gigantesque pot-au-feu. Pendant le dépouillement, MM. Roland Nungesser, député du Val-de-Marne, et Pierre Mazeaud, député de Haute-Savoie, essaient, avec l'orchestre de Claude Bolling, de calmer les impatiences. La proclamation des résultats est saluée par des applaudissements mesurés. Mais M. Chirac, pour son discours de clôture, a droit à son triomphe habituel.

Le président réélu remercie les mandataires d'avoir approuvé *« la ligne politique qui est la mienne »*. Il doute pourtant que chacun ait pu choisir *« en toute clarté »*. Surtout, il redit qu'il ne *« comprend pas très bien quelles étaient les différences si profondes qui pouvaient exister entre les uns et les autres »*. Toutefois il assure qu'il n'y a *« ni vainqueur ni vaincu »*, et qu'il souhaite que ne *« persiste la moindre trace d'amertume, de rancune »*. Il s'assurera donc que *« chacun reste à l'aise et à sa place dans notre Rassemblement »*.

Seulement, lorsqu'il annonce : *« Dès ce soir, je nommerai dans les fonctions de secrétaire général notre compagnon Alain Juppé »*, une guerre des slogans monte du fond de la salle : *« Pasqua-Pasqua »* contre *« Juppé-Juppé »*. Celui-ci, explique M. Chirac, *« me présentera dès demain une équipe représentative de l'ensemble de notre mouvement »*. Puis, samedi prochain, le nouveau cconseil national, qui vient d'être élu, se réunira pour élire un bureau politique *« représentatif de toutes les sensibilités »*.

Comme il se doit les Assises se terminent pas une *Marseillaise*. Dehors, la tempête a commencé à souffler.

THIERRY BRÉHIER

Dans les couloirs
La marche à suivre

Sur le sol, des auto-collants orange en forme de pied indiquent la bonne marche à suivre : le premier est marqué Pasqua, le second Séguin. Mais le désir de synthèse est là, qui taraude les militants RPR, plus habitués aux grand-messes unanimistes qu'à la confrontration des courants. Aussi, le nom du maire d'Epinal a-t-il été rayé et remplacé au feutre par celui du maire de Paris... Visiblement, les militants RPR souhaitent avoir une pointure Pasqua et une pointure Chirac. Cette militante croisée dans le hall d'exposition affiche la même couleur : son tee-shirt blanc porte le label Pasqua- Séguin, mais il est également constellé d'auto-collants Chirac-Pasqua. Et, comme elle, nombre de militants RPR ne veulent pas croire que le divorce puisse être consommé entre les deux hommes.

« L'apprentissage de la démocratie »

« Il fallait cet électrochoc pour réveiller Chirac. C'était salutaire », explique Valérie, vingt-cinq ans, agent d'assurance. L'alliance Pasqua-Séguin : *« Cela n'a rien de choquant*, répond Nicolas, 19 ans, étudiant en pharmacie. *Cela prouve justement que nous sommes un rassemblement et que tout le monde peut se retrouver malgré les différences. Séguin apporte au mouvement une dimension sociale qu'il faut intégrer .»*

Un autre militant, Robert, soixante-cinq ans, retraité, est parti en car de Paimpol à 2 heures pour être au rendez-vous du Bourget. Il attend de Chirac *« une réponse énergique aux magouilles socialistes : il faut être plus méchant, sinon Le Pen aura la partie belle »*, dit-il en ajoutant que Philippe Séguin est, selon lui, *« trop à gauche pour être au RPR »*. Un point de vue que ne partage pas, bien sûr, M. Etienne Pinte, député des Yvelines et fidèle de M. Philippe Séguin : *« Rien ne sera plus comme avant. Nous faisons aujourd'hui l'apprentissage de la démocratie. Il faut que nous devenions adultes politiquement plutôt que de nous résigner à simplement penser comme le chef. » « Il faut que beaucoup de choses changent dans le mouvement, dans nos habitudes, dans nos comportements, et je m'implique personnellement dans cette remise en cause »*, explique M. Jacques Godfrain, député de l'Aveyron, qui estime que c'est la dernière fois que les militants font ainsi *« le don de leur confiance »*.

M. Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine, proche de M. Alain Juppé, reconnaît, quant à lui, que le RPR n'est pas encore rodé aux débats démocratiques internes : *« Il y a beaucoup de tension dans la salle*, note-t-il. *La culture RPR est encore très éloignée de l'expression des courants et de leur diversité. »* M. Edouard Balladur, député de Paris, fait le même constat : *« L'atmosphère est assez inhabituelle, plutôt tendue. Je suis frappé par l'absence de charité réciproque. »* La révolution culturelle au sein du RPR semble encore embryonnaire si on en juge par les huées qui ont accueilli l'arrivée de M. Philippe Séguin à la tribune et les sifflets qui ont accompagné le nom de M. Michel Noir cité à plusieurs reprises par M. Alain Carignon.

M. Charles Pasqua n'en a cure. En se dirigeant, en fin de matinée, après son intervention, de la tribune vers la salle des votes, il juga l'assistance *« majoritairement favorable »* à la ligne qu'il défend avec le député des Vosges : *« Pour moi, c'est clair, nous sommes majoritaires chez les militants, mais pour les mandats c'est autre chose... »* A l'entrée de la salle de scrutin, les mandataires se pressent, bulletin de vote et carte d'identité à la main.

Luc, vingt-sept ans, employé à Grenoble dans une administration publique, a voté la motion Chirac-Juppé. *« J'ai été sensible à l'argumentation de Jacques Toubon : si je vote Pasqua, ce sera sans Chirac, alors qu'en votant Chirac, je garde Pasqua. »*

« C'est plus la peine d'être gaulliste »

idées du duo Pasqua-Séguin ont bien plu – *« Elles passent bien auprès de la base »* – mais la démarche est jugée par Luc *« trop brusque »* et trop éloignée des canons habituels du compagnonnage gaulliste. *« Maintenant*, poursuit-il, *il faut faire l'union, même si nous devons continuer à débattre au sein du mouvement. Il faudrait quand même que le RPR soit moins parisien. »*

Brigitte, trente-deux ans, professeur dans l'Aude, est d'accord pour une remise en cause du fonctionnement habituel du RPR. Mais elle a voté pour la ligne du secrétaire général, M. Alain Juppé, *« car lui*, dit-elle, *a déposé sa motion dans les règles, contrairement à ce qu'ont fait Pasqua et Séguin »*. Elle juge M. Alain Juppé *« très compétent et très humain »*. Mais il lui manque, selon elle *« la mauvaise foi nécessaire »* pour parvenir vraiment à percer médiatiquement. A deux pas de la sortie de la salle des scrutins un autre militant bougonne : *« Il faut voter maintenant comme au Parti socialiste, pour des chefs de courant. C'est plus la peine d'être gaulliste... »*

PIERRE SERVENT

Une bande de chouettes compagnons

Jacques, Alain, Charles, Philippe, Gabriel et Franck forment, chacun le sait, une bande de chouettes copains, pardon compagnons. Les deux premiers sont contestés par les deux suivants et le cinquième dit exactement l'inverse du dernier mais le dicton populaire dit qu'on a bien le droit de laver son linge sale en famille.

En prévision sans doute de la prochaine semaine du blanc comme dirait Gabriel – *« Si la France est une terre d'asile, ce n'est pas le dépotoir des pays voisins »*, a dit M. Kaspereit sous les applaudissements, avant d'assurer que *« les Français ne sont ni racistes ni xénophobes »* – le RPR a organisé, dimanche au Bourget, une grande réunion dont le cadre pouvait laisser penser qu'elle était placée sous le haut patronage de la Belle Jardinière ou des Galeries Lafayettes.

Tout au long de la journée, les orateurs ont été entourés d'une quinzaine de militants parfaitement immobiles conservant imperturbablement le petit doigt sur la couture du pantalon, de la jupe et du bleu de travail. Des militants comme les aiment les secrétaire généraux. Et pour cause. Il s'agissait de mannequins tout droit sortis des grands magasins !

Chouettes copeins, il faut le dire vite pour Michel. On se prend parfois à se demander ce que M. Noir fait au RPR. Où qu'il passe, il est accueilli par une bordée de sifflets et de quolibets. Veut-il s'asseoir parmi les officiels, il ne se trouve personne d'un peu moins officiel – il y en avait quelques-uns – pour lui céder un siège. Les militants ne sont guère plus chauds pour décerner le prix de camaraderie à Alain (Carignon). Quand M. Loyal demande d'applaudir le maire de Grenoble, le public gronde et vocifère pendant un bon moment.

En revanche, ce même public obéit comme un seul homme aux injonctions de Lucette. Quel talent ! Hors d'elle, au bord de l'apoplexie, Mme Michaux-Chevry, l'ancien secrétaire d'Etat à la francophonie, hurle à la salle de se mettre *« debout pour Jacques Chirac »* et la salle, d'abord incrédule, puis sentant qu'il vaut mieux obtempérer pour éviter d'entendre sauter la sono, s'exécute.

Une voix « crac-crac »

« Le militant du RPR est lucide, pugnace, courageux etc. », a dit Alain avec une certaine banalité. M. Juppé aurait pu ajouter, mais évidemment c'était difficile vu les circonstances, que le militant du RPR adore « Charly ». Il ne faut pas dire que c'est une idole, car Philippe se méfie des statues noircies par l'encens, mais « Charly », c'est la star incontestable du mouvement.

Quand il a fait son apparition, une rumeur est montée du fond de la salle et les partisans du président du groupe RPR du Sénat ont agité un petit foulard bleu qui avait été aimablement distribué à l'entrée de cette convention à l'américaine. *« Pasqua ! Pasqua ! »*, ont scandé les rangs au point de couvrir la voix de l'orateur du moment. Il n'avait pas l'air du tout content, ce pauvre Gabriel. *« Je ne peux pas parler, je m'excuse*, s'est lamenté M. Kaspereit. *Faites taire la salle ! »*

Les bonnes assises ne pouvant ce concevoir sans clip-vidéo, on y a eu droit. Il était un peu à l'image des mannequins de la Belle Jardinière. Vieillot, pour être aimable. Genre actualités de la Gaumont des années 50. Le commentateur, comble de l'ironie, avait une voix « crac-crac ». A cet égard, crac, il ne manquait plus que Jean Mineur publicité, Balzac 00 01, dont Pierre Dac disait qu'avec un numéro pareil, il avait failli ne pas avoir le téléphone. Au RPR, le satellite n'aurait-il pas encore remplacé la TSF ?

OLIVIER BIFFAUD

M. Chirac : « Entre vous et moi une question de confiance »

Dans son intervention principale, M. Chirac souligne pour commencer que le gaullisme est *« un mouvement de cœur »*, et il se félicite des transformations de l'Europe de l'Est et de la libération de Nelson Mandela en disant : *« laissons éclater notre joie .»* Il rend hommage à l'action de Jean-Paul II qui pourrait partager le titre de l'homme de la décennie avec la Communauté européenne, car celle-ci *« a réussi et joué un rôle essentiel d'attraction et d'exemple »*, et elle marque une étape vers *« l'Europe des patries rassemblées »*. Il insiste ensuite sur la nécessité d'une France forte, dont la grandeur viendra *« du dynamisme de son économie »*. Il affirme qu'il faudrait *« poursuivre et amplifier les réformes »* qu'il a lancées, alors que le gouvernement reste passif et pour tout dire *« médiocre »*. *« La France*, dit-il, *s'affaiblit car elle est dirigée sans ambition et sans volonté. Il faut une fois encore rompre avec le socialisme et renouer avec la liberté .»*

Il ajoute : *« Il faut éveiller l'exigence de justice, de promotion sociale, d'égalité des chances, mobiliser la nation autour d'ambitieux projets de rénovation de l'éducation. Il faut combattre le conservatisme de gauche ou de droite par l'audace de la générosité. »* Il cite aussi la politique d'immigration et réitère son refus du droit de vote pour les étrangers. M. Chirac reproche également à M. Mitterrand d'avoir *« amputé les moyens de notre défense; ce qui est une faute grave »*. Parlant de *« cœur à cœur »*, il évoque les problèmes internes au RPR : *« Les attaques injustes et inutiles n'ont profité qu'à nos adversaires. »* Il indique aussi : *« J'ai décidé de choisir mes combats et de les gagner. Le rapport qui vous est soumis est le mien. Nous ne serons jamais le parti d'une classe, mais nous devons être ouverts à tous les Français. Il faut prendre en compte la diversité de la famille gaulliste. Nous devons être ouverts parce que nous ne saurions battre les socialistes que dans l'union avec nos partenaires de l'opposition. Depuis des mois que l'opposition cherche son union, elle n'y arrive pas. Elle doit donc s'engager dans un grand effort de renouveau, d'organisation et d'union. Je ferai tout pour qu'elle réussisse. »*

M. Chirac annonce qu'il va saisir ses partenaires de son projet de contre-gouvernement et de désignation des candidats d'union. Il ajoute : *« Un RPR fort sera une force politique capable de jouer l'union pour gagner et pour battre les socialistes. Voilà la ligne politique que je propose. Les socialistes sont minoritaires et ne gardent le pouvoir que grâce à l'appoint du Parti communiste. Ce n'est pas à l'honneur du PS. »* Il lance enfin un appel aux délégués du RPR : *« J'ai besoin non d'une majorité de rencontre avec l'un ou l'autre, ni chichement mesurée, mais d'une large adhésion. Au moins les deux tiers d'entre vous. On ne peut pas m'élire à la présidence et mesurer le soutien au projet que je défends. L'un est lié à l'autre et le sera dans la décision que je prendrai. Entre vous et moi, c'est tout simple, mais c'est l'essentiel : une question de confiance. Seule une légitimité incontestable peut me donner l'autorité de diriger et de gagner. »*

Feu orange

par André Passeron

ARITHMÉTIQUEMENT parlant, M. Chirac a obtenu un feu vert des mandataires du RPR pour appliquer sa ligne politique puisque celle-ci a été approuvée par 68,62 % des suffrages exprimés. Mais, politiquement, c'est un feu orange qui clignote désormais devant lui puisqu'il ne franchit que de justesse la barre fatidique des deux tiers qu'il avait lui-même fixée et que ses contestataires frôlent le seuil critique qui aurait entraîné sa démission.

Formellement, M. Alain Juppé peut s'affirmer *« heureux »*, considérer qu'il n'a *« pas été désavoué »* et se comparer avantageusement aux secrétaires généraux des autres partis politiques, comme il l'a dit au « Club de la presse » d'Europe 1 . Mais, fondamentalement, M. Chirac, prenant la parole après cette victoire d'extrême justesse pour dire sa *« reconnaissance »* aux « compagnons », s'est montré un peu amer, tendu, résigné, doutant que le débat ait été clair et avouant qu'il ne voyait pas quelle grande différence avait justifié tant d'objections formulées contre lui.

Banalisation

Un certain désordre était sans doute dans l'esprit de bien des militants applaudissant et sifflant parfois de façon contradictoire. Mais il est certain que, tout au long des assises, c'est bien M. Pasqua qui a remporté les records d'ovations, comme dans les précédents meetings du mouvement gaulliste. Et ce n'est sans doute que l'engagement de la responsabilité personnelle de M. Chirac contre la motion de ses anciens ministres qui a retenu les militants de donner à ceux-ci un succès plus grand encore. Les réticences à l'égard de M. Séguin y sont sans doute aussi pour quelque chose malgré la vigueur et l'éloquence de son discours.

Et, pourtant, M. Pasqua n'a pas cherché à pousser son avantage. M. Chirac également a préféré prononcer un discours qui pouvait être celui d'un présidentiable, d'un leader de l'opposition et d'un chef du RPR évitant d'entrer dans les querelles personnelles. Mais à « l'applaudimètre » on pouvait nettement mesurer que si l'adhésion à la personne de M. Chirac demeurait totale et s'il apparaissait toujours comme le seul présidentiable du RPR, en revanche les thèmes privilégiés de ses contradicteurs faisaient ample recette, comme l'indépendance nationale, l'identité française, le refus de l'immigration, le rejet de l'intégration européenne et l'exaltation nostalgique d'un gaullisme en majesté. M. Chirac, dans ses propos, a montré qu'il comprenait les préoccupations et les attentes des militants mais il n'a fait à M. Pasqua aucune concession significative. MM. Chirac et Pasqua se sont cependant retrouvés en communion avec la foule pour condamner la *« fusion »* des partis de l'opposition prônée par M. Michel Noir, dont le nom a été abondamment sifflé, tandis que M. Alain Carignon prenait quelque distance à son égard.

L'autorité écornée de M. Chirac le préservera désormais moins bien des concurrences multiples qui animent la droite, et qui viennent de M. Noir, de M. Giscard d'Estaing et de l'UDF, des centristes ainsi que de M. Le Pen.

Ces assises ont ainsi mis en lumière l'existence, au sein du RPR, d'une forte minorité qui se sent encouragée à s'organiser pour progresser. L'aile droite du mouvement s'étend tandis que son aile gauche s'atrophie. Le concept de rassemblement et celui d'union de l'opposition, que souhaite M. Chirac, sont-ils maintenant compatibles avec une majorité de militants qui aspirent à retrouver le splendide isolement d'un gaullisme pur et dur, envisagé comme une base de repli en vue d'une reconquête mythique ? Le RPR s'est ainsi replié sur lui-même au moment où l'électorat de l'opposition aspire à l'ouverture et à l'union. *« Une étape est franchie »*, a déclaré en conclusion M. Chirac, voulant peut-être dire par là que le RPR, treize ans après sa fondation, se banalisait dans le concert des partis.

POLITIQUE

Un entretien avec le président du MRG

« La création d'un pôle non socialiste dans la majorité est nécessaire pour les élections législatives de 1993 »

nous déclare M. Zuccarelli

M. Emile Zuccarelli, président du Mouvement des radicaux de gauche, a rencontré M. François Mitterrand, vendredi matin 9 février. Il lui a fait part de sa volonté de participer à la constitution d'un pôle non socialiste au sein de la majorité présidentielle. La première étape d'organisation de ce rassemblement sera constituée, mardi 20 février, par la signature d'un accord entre le MRG et l'Association des démocrates, que préside M. Michel Durafour.

« Quand, comment et pourquoi un rapprochement entre le Mouvement des radicaux de gauche et l'Association des démocrates?

– Ce sont, dans la majorité présidentielle et en dehors du PS, les deux forces les plus importantes et les plus structurées. A partir du moment où s'impose la nécessité de donner un deuxième pôle à cette majorité, afin qu'elle reste majoritaire dans le pays, la constitution de ce deuxième pôle commence logiquement par un accord entre nos deux formations. Je soumettrai cet accord à la ratification de notre comité directeur le 17 février ; il pourra ainsi être rendu public dans les jours suivants.

– N'est-ce pas un simple rapprochement d'états-majors?

– Non. Cela n'aurait pas de sens. Tout ce qui est calcul d'état-major et ambitions partisanes a conduit dans le passé au soupçon, à la dérive, en un mot à l'échec. Ce que nous préparons, c'est un vaste rassemblement qui, au-delà du socle MRG-ADD, va réunir tous les courants de la tradition républicaine et de la pensée moderne : radicaux, sociaux-démocrates, écologistes, gaullistes de gauche, démocrates-chrétiens. Ils auront en commun d'adhérer à la majorité présidentielle et d'incarner un projet qui parle aux Français.

– Vous auriez pu, au MRG, poursuivre dans la voie d'un rapprochement avec le Parti radical valoisien?

– On est dans ou hors de la majorité. Notre action est clairement située dans la majorité présidentielle. Elle part d'elle, et elle est destinée à rassembler en son sein. A ce jour, que je sache, les radicaux valoisiens se placent dans une opposition affirmée. En revanche, quand Jean-Michel Baylet et Yves Galland débattent publiquement de l'évolution de nos institutions, je m'en félicite pour la démocratie.

– Quel électorat peut être attiré par des ralliements de personnalités à la majorité présidentielle?

– Les électeurs ne se rallient pas ; ils choisissent ! Nous constatons que les 54 % de Français qui ont adhéré au discours de « la France unie » sont loin de se retrouver lors des élections intermédiaires sur les candidats socialistes. Il y a un écart important de 15 à 25 points. Notre but est d'offrir à ces électeurs un pôle de référence attractif.

– Au PS de s'occuper de la gauche, et à vous de vous occuper de la droite ?

– Le PS, ce serait « gauche-gauche », et nous, le « gauche-centre » ! A mon avis, c'est une vision trop caricaturale de la majorité. Certes, il est clair que le PS veut occuper le terrain sur sa gauche, notamment vers l'électorat communiste. Quant à nous, nous nous adressons aux électeurs qui se reconnaissent dans la majorité présidentielle et cherchent une nouvelle façon de faire de la politique.

– Le MRG est-il appelé à se dissoudre dans un ensemble plus vaste ?

– Certainement pas. Chaque composante doit conserver son identité au sein d'une structure de type confédéral, mais mettre sa personnalité au service d'un dessein plus vaste et d'un enjeu national majeur : permettre la poursuite de la politique de « la France unie ».

– Etes-vous favorable à la mise en place d'une structure type « conseil national de la gauche » pour 1993 ?

– Un tel conseil a déjà existé en 1986. Sa vie a été discrète et son utilité pas très évidente. Nous avons bien dans l'esprit que ce deuxième pôle – à terme – se fédérera avec l'ensemble des forces de la majorité présidentielle et donc avec le PS. Mais ce n'est pas le problème du moment.

– Créer un groupe parlementaire est-il un objectif ?

– Oui. La volonté, c'est d'avoir des élus à tous les niveaux et donc d'être puissamment représenté au Parlement. Mais ne mettons pas la charrue avant les bœufs. Un groupe parlementaire ne peut être que l'expression d'une réalité politique. Alors, commençons par créer les conditions de celle-ci.

Rénover la politique

– Envisagez-vous de vous adresser à l'électorat écologiste ?

– Les Verts voudraient avoir l'exclusivité de la défense de l'environnement. Faut-il rappeler que le MRG a été le premier parti écologiste en France, dès 1978, avec Michel Crépeau et le formidable laboratoire de La Rochelle. Faut-il rappeler tous les combats courageux de Brice Lalonde. Je comprends et partage les préoccupations des électeurs écologistes, mais je suis très réservé sur le « Parti Vert ». Par exemple, son Europe des ethnies et des peuples me paraît très éloignée de nos valeurs républicaines. D'autre part, c'est l'honneur de la politique que de ne pas se réduire à l'appréhension d'un seul problème.

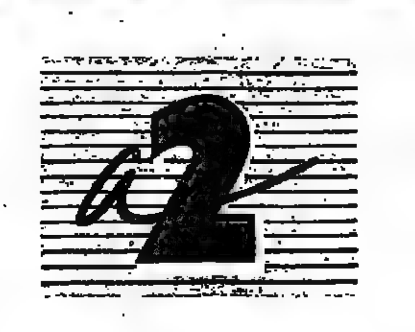
– En quoi ce rassemblement – qui aurait une expression collégiale et une plate-forme programmatique –, se distinguerait-il du PS ?

– Notre originalité, ce ne sont pas tant les sujets abordés que la façon de les aborder. Notre différence, ce sera notre capacité à rénover les méthodes de l'action politique. Aujourd'hui, que voyons-nous ? Les Français sont de plus en plus coupés d'un monde politique qui leur paraît déconnecté des réalités, victime de l'hypertrophie du pouvoir exécutif, du dogmatisme des appareils, des querelles de personnes. Nous voulons les réconcilier avec la politique, ne pas nier les problèmes mais les aborder de front, être à l'écoute des gens pour apporter des solutions réelles à leurs vraies préoccupations. En somme, retrouver sur le terrain les chemins de la démocratie. Nous voulons tracer un « nouvel horizon politique » où se marient l'ordinateur et la morale, le pragmatisme et le rêve.

– Qui conduira ce rassemblement ?

– Nous ne recherchons pas un homme providentiel. Nous n'attendons pas Zorro. Notre démarche est collective. Il y a le MRG et ses ministres, l'ADD de Michel Durafour et les ministres d'ouverture ; il y a Jean-Pierre Soisson et toutes les personnalités éminentes qui vont s'associer à notre projet. C'est l'addition, sans arrière-pensées et sans calculs personnels de toutes ces sensibilités qui créera la dynamique et l'adhésion de nos concitoyens.

Propos recueillis par **ANNE CHAUSSEBOURG**





POLITIQUE

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Le Pen : « J'aimerais que nous arrivions au pouvoir très vite »

Invité du Grand Jury RTL-*le Monde*, dimanche 11 février, M. Jean-Marie Le Pen a déclaré, au sujet des assises du RPR : *« Je constate qu'on a accordé les circonstances atténuantes à Jacques Chirac et que, dans le box où se tenaient l'ensemble des dirigeants du RPR, il n'y a pas eu d'acquittement. »* Selon le président du Front national, *« le RPR a cessé d'être une force d'attraction (...). Il n'y a plus d'antagonisme réel entre la gauche et la droite parlementaire : la gauche a adopté le principe de l'économie de marché, et la droite a adopté le principe du cosmopolitisme de société. Elles sont dans ce qu'on appelle la « soft idéologie »*.

A propos de la « rencontre » entre M. Charles Pasqua et M. Le Pen, qui avait fait l'objet de démentis de l'ancien ministre de l'intérieur et du dirigeant d'extrême droite, puis d'une confirmation de ce dernier, il a indiqué : *« M. Pasqua ne peut pas ne pas m'avoir vu puisque, au cours de la réunion où nous étions, qui était une réunion familiale et quasi amicale, il a été amené à prendre la parole et que j'ai pris la parole après lui (...). Pour autant, nous ne nous sommes pas parlé, non point que j'aurais répugné à lui parler. »*

« Pour la France, j'aimerais que nous arrivions au pouvoir très vite », a dit M. Le Pen, en indiquant qu'il procéderait à la dissolution de l'Assemblée nationale dans l'hypothèse de son élection à la présidence de la République. *« Je ferais alors procéder à un certain nombre de référendums fondamentaux*, a poursuivi le dirigeant d'extrême droite, *car il est nécessaire que tout le monde sache qu'il y va de la volonté du peuple français, et non pas seulement de la volonté d'une minorité de professionnels ou d'un camarilla d'intérêts. »*

Interrogé sur sa conception du syndicalisme, M. Le Pen a estimé que *« dans un certain nombre de cas, en particulier pour les fonctionnaires d'autorité, il faut prévoir la solution des conflits sociaux qui les opposent au patron le plus puissant et généralement le plus injuste, c'est-à-dire l'Etat, par des procédures qui soient exclusives de la grève »*. *« Je ne suis pas du tout corporatiste et je suis partisan de respecter la tradition française qui est celle du syndicalisme »*, a-t-il poursuivi, en rappelant que certaines règles, comme le monopole de représentation des syndicats au premier tour des élections professionnelles, sont, pour lui, *« anormales »*.

« Le goulag est évidemment un détail »

En fin d'émission, M. Le Pen a été interrogé sur sa récente confirmation, dans un entretien au *Quotidien de Paris*, de son jugement sur les chambres à gaz qui sont, selon lui, *« un détail de l'histoire de la deuxième guerre mondiale »*. Après s'être présenté comme la victime d'une *« persécution médiatique »*, le président du FN a concédé qu'il s'agissait d'un *« détail essentiel »* de l'histoire. Le goulag est-il un détail ? lui a-t-on alors demandé. *« Dans l'histoire de l'Europe du vingtième siècle, c'est évidemment un détail. C'est un détail ou un élément essentiel parce que cela colore, il faut bien le dire, moralement et politiquement, le régime qui en a abusé. »*

Le banquet des « cinq mille » à Lille

M. Mauroy : la rénovation des idées plutôt que celle des « gadgets »

LILLE

de notre envoyé spécial

La fédération du Nord du Parti socialiste a organisé, dimanche 11 février à Lille, un grand banquet sur le modèle de celui qu'elle avait fait, il y a quatre ans, à la veille des élections législatives et régionales de mars 1986. Cette fois, c'est la préparation du congrès de Rennes qui a été l'occasion de ce banquet, dit des « cinq mille » et qui a réuni, selon les responsables fédéraux, six mille personnes, au prix de 80 francs par participant.

M. Pierre Mauroy a annoncé aux convives la libération, en Afrique du Sud, de M. Nelson Mandela, qui a été chaleureusement applaudie. Le premier secrétaire du PS a assuré le dirigeant noir sud-africain et son mouvement, l'ANC, de la *« solidarité »* des socialistes français, en soulignant que *« beaucoup reste à faire »* pour que le régime de Pretoria acquière un caractère démocratique. M. Mauroy a évoqué, d'autre part, la *« volonté d'unité des Allemands »*, qui, a-t-il dit, *« est légitime »*, et il s'est félicité de la position prise à ce sujet par M. Mikhaïl Gorbatchev, dont il a salué la *« clairvoyance »* et le *« courage »*.

Parlant de la situation allemande, le maire de Lille a fustigé la *« pantalonnade »* de MM. Jean-Marie Le Pen et Franz Schönhuber, qui avaient tenté d'entrer en Allemagne de l'Est la semaine dernière. *« Les buts et l'action du Front national doivent être dénoncés*, a dit M. Mauroy, *de même que les bons apôtres de la droite qui mêlent leurs voix aux siennes. »*

Le premier secrétaire du PS a réaffirmé la nécessité, pour les socialistes, de débattre de la politique et du budget de la défense, dans un contexte favorable au désarmement. Il a souligné que *« le parti attend du gouvernement une véritable relance sur le plan social »* et, faisant allusion au débat qui l'oppose à M. Laurent Fabius, il a assuré que *« la plus importante des rénovations n'est pas celle des gadgets, mais celle des idées »*.

Le banquet de Lille était une réplique à celui que la fédération du Pas-de-Calais avait organisé, le 21 janvier, pour célébrer le soixante-dixième anniversaire du congrès de Tours et dont la vedette avait été M. Fabius. M. Mauroy, s'adressant aux socialistes du Pas-de-Calais, les a invités à fêter avec ceux du Nord, *« fin 1990 ou début 1991 »*, l'anniversaire du congrès de Tours, qui s'était réuni en décembre 1920 et avait été marqué par la scission entre socialistes et communistes. Venu en voisin, M. Guy Spitaels, président de l'union des PS de la Communauté européenne et du PS belge francophone, a apporté à M. Mauroy un témoignage d'estime et d'amitié.

P. J.

□ **M. Bérégovoy souhaite une meilleure cohérence entre le PS et le gouvernement.** – Interrogé, dimanche 11 février, lors du « Forum FR3-RMC », M. Pierre Bérégovoy, ministre (fabiusien) de l'économie et des finances, a souhaité qu'après le congrès socialiste de Rennes, au mois de mars, une *« meilleure cohérence de l'action du parti et du gouvernement (...) soit recherchée »*. M. Bérégovoy voudrait que *« la synthèse la plus large s'opère »* et affirme : *« Le Parti socialiste est à la recherche d'un nouveau souffle. Je n'incrimine personne (...). Il faut que le Parti socialiste épouse son temps. »* Pour le ministre de l'économie, *« plus Laurent Fabius aura d'influence, mieux cela vaudra pour le Parti socialiste »*, qui va être confronté à la *« redoutable »* échéance des élections législatives de 1993. M. Bérégovoy souhaite éviter au président de la République un *« retour des heures pénibles de la cohabitation »*.

Deux élections municipales partielles

Le PS perd la mairie du Luc (Var)

CHARENTE-MARITIME : Saint-Georges-de-Didonne (2e tour).

In3 795 ; vot., 2 514 ; abst., 33,75 % ; suffr. expr., 2 474. Liste divers droite conduite par M. Dominique Bussereau, UDF-PR, cons. gén., anc. dép., 1 144 voix (46,24 %), 20 ÉLUS (2 UDF, 1 RPR, 17 div. d.) ; liste divers droite conduite par M. Émile Lardennois, RPR, 1 026 (41,47 %), 6 ÉLUS (1 RPR, 5 div. d.) ; liste d'union de la gauche, conduite par M. Bernard Rossignol, PS, 304 (12,28 %), 1 ÉLU (1 PS).

[M. Dominique Bussereau a accru son avance sur M. Émile Lardennois qui passe de 86 à 118 voix d'un tour à l'autre. Sa liste gagne 3,95 points de pourcentage tandis que celle de son principal adversaire progresse de 2,83 points. Ces gains se réalisent au détriment de la liste d'union de la gauche qui régresse de 6,78 points. Du coup, le PC perd le seul siège qu'il détenait au conseil municipal.

M. Bussereau avait succédé à la mairie à M. Charles Martel, UDF, en mars 1989 en arrivant en tête au second tour avec 37 suffrages d'avance sur la liste de M. Lardennois. Ce dernier, qui se présentait sans étiquette tout en se prévalant du soutien de M. Alain Juppé, avait déposé un recours devant le tribunal administratif arguant de la distribution après la clôture de la campagne électorale d'une lettre de M. Jean de Lipkowski, président départemental du RPR, en faveur de M. Bussereau, secrétaire départemental du PR. Le tribunal administratif a décidé l'annulation du scrutin, ce que le Conseil d'État a confirmé le 29 décembre dernier.

Cette fois, les deux protagonistes n'ont pas recherché d'investiture. Seule différence notoire : l'ancien maire, M. Charles Martel (UDF), qui était le premier adjoint de M. Bussereau, ne figure plus sur aucune liste. Quant à M. Lardennois, il se dit « en congé du RPR » et se défend de « flirter » avec le Front national comme certains le lui reprochent.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 3 796 ; vot., 2 417 ; abst., 36,32 % ; suffr. expr., 2 350 ; liste conduite par M. Bussereau, 996 voix (42,29 %) ; liste conduite par M. Lardennois, 910 (38,64 %) ; liste d'union de la gauche conduite par M. Rossignol, 449 (19,06 %).

En mars 1989, le second tour avait donné les résultats suivants : inscr., 3 862 ; vot., 2 853 ; abst., 26,12 % ; suffr. expr., 2 810 ; liste de M. Bussereau, 1 107 voix (39,39 %), 19 sièges (5 UDF, 5 RPR, 11 div. d.) ; liste de M. Lardennois, 1 071 (38,11 %), 5 sièges (1 UDF, 3 RPR, 1 div. d.) ; liste de M. Mesier, 632 (22,49 %), 3 sièges (1 PC, 1 PS, 1 div. g.).]

VAR : Le Luc (2e tour).

Inscr., 4 538 ; vot., 3 893 ; abst., 14,21 % ; suffr. expr., 3 794. Liste div. d.-FN conduite par M. Norbert La Rosa, 1 908 voix (50,28 %), 22 ÉLUS ; liste d'union de la gauche conduite par Jean-Louis Dieux, PS, cons. gén., 1 886 (49,71 %), 7 ÉLUS.

[La liste « Mieux vivre au Luc » conduite par M. Norbert La Rosa (RPR) qui, après le premier tour, a conclu un accord avec la liste du Front national, l'a emporté avec 22 voix d'avance. Par rapport au total des deux listes au premier tour, la liste fusionnée enregistre un manque à gagner de 26 suffrages et de 3,27 points de pourcentage. La liste d'union de la gauche conduite par le maire socialiste et qui obtient sept sièges (1 PC, 5 PS et 1 div. g.) progresse elle de 209 voix, 3,27 points, par rapport à son score du premier tour. C'est cette dernière qui, à l'évidence, a essentiellement bénéficié de l'augmentation de la participation d'un tour à l'autre.

En acceptant de laisser cinq places d'éligibles aux candidats du FN, M. La Rosa s'était attiré les critiques de l'état-major du RPR et de responsables de l'UDF sans que toutefois le président de la confédération, M. Valéry Giscard d'Estaing intervienne personnellement. Il a indiqué, au soir du second tour, qu'un élu lepéniste serait dans sa nouvelle équipe adjoint chargé du budget, et que Mme Ventolini serait adjointe chargée de la condition féminine et de l'action sociale. Pour M. La Rosa, son succès montre que ce n'est pas aux états-majors politiques de dicter leur conduite aux électeurs.

De son côté, M. Dieux, qui était maire du Luc depuis 1978, n'a pas écarté l'hypothèse d'un recours en annulation arguant notamment d'un appel du CNI, en faveur de la liste de son adversaire, publié dans la presse après la clôture de la campagne. M. Jean-Marie Le Chevallier, secrétaire départemental du FN dans le Var, député européen, a estimé que la prise de position de M. Yvon Briant n'était pas innocente. *« J'y vois une intention particulière* [du président du CNI] *pour nous donner le baiser qui tue. »*

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 4 538 ; vot., 3 697 ; abst., 18,53 % ; suffr. expr., 3 611. Liste conduite par M. Dieux, 1 677 voix (46,44 %) ; liste par M. La Rosa, 1 443 (39,96 %) ; liste du Front national conduite par Mme Sylviane Ventolini, 491 (13,59 %).

Au second tour de mars 1989, les résultats avaient été les suivants : inscr., 4 540 ; vot., 3 903 ; abst., 14,03 % ; suffr. expr., 3 808 ; liste d'union de la gauche, 1 944 voix (51,05 %), 22 sièges (3 PC, 9 PS, 10 div. g.) ; liste d'union de la droite, 1 864 (48,94 %), 7 sièges (1 UDF, 2 RPR, 4 div. d.).

Le Conseil d'État avait confirmé le 13 décembre dernier l'annulation du scrutin de mars 1989 en raison de la participation de M. Dieux, le jour même du second tour, à un apéritif organisé pour le troisième âge. Cette participation avait été considérée comme « une manœuvre susceptible de fausser les résultats du scrutin ».]

Deux élections cantonales partielles

ESSONNE : canton de Saint-Chéron (2e tour).

Inscr., 14 320 ; vot., 5 615 ; abst., 60,78 % ; suffr. expr., 5 303. MM. Max Marest, CNI, 3 374 voix (63,62 %), ÉLU ; Amaury Couderc, PS, 1 929 (36,37 %).

[Invalidé par le Conseil d'État, M. Marest l'emporte au second tour avec 63,62 % des suffrages exprimés. Par rapport au total de ses voix du premier tour et de celles du candidat du Front national, qui n'avait pas donné de consigne de vote, il enregistre un manque à gagner de 194 suffrages. Pour le candidat socialiste, ce manque par rapport au total PS + PC + écologiste du premier tour est de 268 voix.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : inscr., 14 314 ; vot., 5 875 ; abst., 58,95 % ; suffr. expr., 5 765 ; MM. Marest, 2 542 voix (44,09 %) ; Couderc, 1 189 (20,62 %) ; Patrick Dordain, FN, 1 026 (17,79 %) ; Yves Krebs, écol., 627 (10,87 %) ; Bernard Rouault, PC, 381 (6,6 %).

En septembre 1988, M. Marest avait été réélu au premier tour avec 3 523 voix (55,42 %) contre 2 174 (34,20 %) à M. Couderc et 659 (10,36 %) à M. Rouault sur 13 961 inscrits, 6 611 votants (soit 52,64 % d'abstention) et 6 356 suffrages exprimés.]

PAS-DE-CALAIS : canton de Hénin-Beaumont (2e tour).

Inscr., 24 157 ; vot., 6 424 ; abst., 73,40 % ; suffr. expr., 4 577. M. Émile Delannoy, PS, adj. au maire, 4 577 voix (100 %), ÉLU.

[M. Delannoy, adjoint au maire de Hénin-Beaumont, conducteur de travaux, âgé de cinquante-sept ans, était seul en lice au second tour, le candidat communiste, arrivé en deuxième position au premier tour et qui aurait pu se maintenir au second, ayant choisi de se retirer. Succédant à M. Pierre Darchicourt, PS, maire du chef-lieu qui avait préféré quitter l'assemblée départementale pour pouvoir siéger au conseil régional en remplacement de Lucien Pignon, PS, maire de Saint-Pol-de-Ternoise, décédé, M. Delannoy l'emporte avec 100 % des suffrages exprimés mais avec seulement 18,94 % des inscrits.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 24 157 ; vot., 9 552 ; abst., 60,45 % ; suffr. expr., 9 133 ; MM. Delannoy, 3 405 voix (37,28 %) ; Jean-Bernard Deshayes, PC, 1 930 (21,13 %) ; Jean Dey, écol., 1 473 (16,12 %) ; Alain Collart, RPR, 1 007 (11,02 %) ; Philippe Pasleszk, FN, 890 (9,74 %) ; Jacques Kmieciak, div. g., 428 (4,68 %).

Au second tour de mars 1985, M. Darchicourt avait été élu, remplaçant ainsi M. André Piette (PS), ancien député et alors maire du chef-lieu qui ne se représentait pas, avec 9 328 voix (64,37 %) contre 5 161 (35,62 %) à M. Flinois sur 24 775 inscrits, 15 845 votants (soit 36,04 % d'abstention) et 14 489 suffrages exprimés.]

Depuis l'avènement de la démocratie et l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, Madrid est méconnaissable. Ne serait-ce que par la poussée anarchique de ses banlieues et par les embouteillages géants que cette croissance engendre. Mais Madrid, capitale politique et administrative du pays, est en passe de ravir à Barcelone son rang de capitale intellectuelle. La Foire d'art contemporain (ARCO) qui s'y tient pour la neuvième fois (elle s'achève le 13 février) est devenue l'un des rendez-vous internationaux du marché. La Centre d'art Reina Sofia (CARS), où un musée national d'art contemporain doit se loger dès l'automne, compte rivaliser avec le Centre Pompidou. On expose au Reina Sofia, pour le moment, un des maîtres de la génération d'après-guerre : Antonio Saura. Qui triomphe également dans les stands de l'ARCO.

La neuvième édition de l'ARCO dans la capitale espagnole

Marché de l'art : euphorie madrilène

MADRID

de notre envoyé spécial

L'ARCO est une foire, un vraie. A Paris, la FIAC ne se résout pas absolument à remplir sa fonction sans remords ni ambiguïté. Il ne lui déplaît pas de tourner au musée éphémère et au Salon des antiquaires. Elle prend ses quartiers au Grand Palais, dans un monument historique, à quelques mètres des galeries d'exposition les plus fréquentées de la capitale. On n'a point de ces équivoques à Madrid.

La foire se tient en banlieue, dans une grande carcasse de supermarché avec plantes vertes en pots, escalators et cafétérias éclairées au néon. Dans ce Géant Casino, 217 stands — ou points de vente — rangés sur trois étages proposent plus de 800 artistes — ou articles — différents.

En proportion, l'importation l'emporte sur le marché intérieur, puisque 71 fonds de commerce sont espagnols et, donc, 146 étrangers. Parmi ces derniers, 31 galeries allemandes, 20 américaines, sous la houlette du vénérable Leo Castelli, et 18 françaises. L'an dernier, il n'y avait que 17 marchands d'outre-Rhin et 14 d'outre-Atlantique, mais 27 français. La tendance est donc parfaitement claire et la morale explicite : l'ARCO reflète les déséquilibres du marché international.

La logique économique l'emporte sur le voisinage géographique. Encore quelques galeries parisiennes accentuent-elles leur singularité en apportant à Madrid des œuvres du XX[e] siècle dit « historique », des dessins de Kubin ou de Gonzalez. Ces pièces, certaines excellentes, qui ne surprendraient pas à la FIAC, étonnent ici, ici où l'actuel, l'à peine fini, la peinture tout juste sèche règnent. ARCO signifie officiellement Art contemporain : ce n'est ni hasard ni vœu pieu.

Académisme contemporain

Il se peut que ce fétichisme de la jeunesse ait de très légitimes causes sociologiques et historiques. Il se peut qu'il faille des artistes jeunes, si ce n'est adolescents, à des collectionneurs eux-mêmes débutants, riches de fortunes récentes, tout cela dans un pays depuis peu métamorphosé. Mais ce culte a de déplorables conséquences esthétiques, non moins aisément explicables.

La multiplication prodigieuse des artistes et des galeries ibériques en une demi-douzaine d'années s'est faite sur fond de répétition et de pastiche, faute de temps. Quelques artistes espagnols, ceux qui occupaient la scène depuis les années 60, ont été pris pour modèles par toute une génération avide d'un nouvel espagnolisme. Tàpies, dont le plus petit stand de l'ARCO se doit de posséder une œuvre, ne fût-ce qu'une lithographie, a ainsi engendré, à son insu, on veut l'espérer, une innombrable postérité.

La moitié au moins des jeunes artistes espagnols exposés cette année relèvent du matiérisme. Ce ne sont que coulées de cire, noirs de fumée, clous, pailles, cendres et graviers enrobés de vernis, terres et ocres répandus sur des formats d'autant plus vastes que l'inspiration est plus déficiente.

L'effet de groupe créé par la foire leur est fatal. Il révèle jusqu'à la caricature l'existence d'un académisme contemporain teinté de nationalisme.

Par comparaison, l'art ironique des disciples internationaux de Picabia et de Duchamp a plus de séduction. Au sérieux compassé des « tapiésiens », il oppose sa futilité et ses plaisanteries. Mais c'est là cependant un autre académisme, le tendance du moment dans les galeries d'East Village et du Marais, où le contreplaqué, le ripolin et le dessin industriel ont leur heure de gloire. Il a naturellement ses partisans en Espagne, qui réemploient avec infiniment d'ardeur les stéréotypes de David Salle, quand ce ne sont pas ceux de Magritte. Rien de neuf de ce côté-là. Ces néo-néo-dada distraient un moment. Mais pas bien longtemps.

Reste la question financière. Si l'on en juge d'après les pastilles rouges collées sur cadres et les socles, le marché madrilène est euphorique. Et si l'on en juge par les prix, il est tout aussi fou que les autres.

PHILIPPE DAGEN

▶ ARCO, avenida de Portugal, Madrid, jusqu'au 13 février.

La rénovation du Reina Sofia

Le musée qui manquait

L'équivalent du Centre Pompidou existe à Madrid. C'est le Centre d'art Reina Sofia (CARS). Mais ici pas de tubulures, pas de verre, pas de polychromie. Les murs ont 2 mètres d'épaisseur et la façade austère est en granit. L'art contemporain loge dans un hôpital du dix-huitième siècle, en fonction jusque vers 1950. Ce quadrilatère minéral, régulièrement percé de fenêtres, œuvre d'un Italien, Sabatini, a été surélevé vers 1900. Il s'ouvre sur un patio planté d'arbres. L'entrée donne sur une rue en pente, la calle Isabel, qui aboutit à l'ancienne gare d'Atocha. Celle-ci, désaffectée, pourrait bien finir ses jours dans la peau d'un musée, comme Orsay.

Le Prado comme la Villa Hermosa, qui abritera la collection Thyssen, sont à quelques centaines de mètres. Une première restauration a été entreprise en 1981. Cinq ans plus tard, l'architecte Fernandez Alba aménageait le rez-de-chaussée et les sous-sols de l'édifice pour l'accueil des expositions temporaires. Les enfilades de salles, énormes, voûtées, sobrement badigeonnées de blanc, peuvent recevoir les œuvres les plus imposantes. Les pièces colossales de Don Judd, Bruce Naumann ou Richard Long de la collection Panza semblaient même un peu perdues dans ces espaces immaculés. C'est là que se tient aujourd'hui la rétrospective Antonio Saura *(lire ci-contre)*.

Mais ces aménagements n'étaient que des hors-d'œuvre. Les véritables travaux sont en cours. Il s'agit d'achever la transformation du bâtiment et d'y installer le musée d'art moderne digne de ce nom. En 1988, le gouvernement espagnol a créé les structures d'un établissement public, calquées sur celle du Prado. En 1989, son budget était de 2,300 milliards de pesetas (135 millions de francs) sans compter les travaux, estimés à 8,500 milliards de pesetas (soit 500 millions de francs), ni le budget d'acquisition, qui dépend d'un fonds spécial et qui, pour 1989, s'élevait à 1,2 milliard de pesetas (70 millions de francs).

Est-il possible aujourd'hui de créer un musée d'art moderne en partant d'un noyau modeste ? Pour Tomas Llorens, professeur et critique d'art de cinquante-deux ans, directeur du Reina Sofia, la réponse est positive, sans l'ombre d'un doute. *« L'histoire de l'art du vingtième siècle n'a toujours pas fait l'objet d'un discours conceptuel. La constitution d'une telle collection va nous permettre de réviser cette histoire. Traditionnellement, l'accent a toujours porté sur les prémices des grands mouvements, comme le cubisme. On néglige trop souvent les années qui ont suivi. L'entre-deux-guerres, par exemple. A partir de 1945, on ne peut faire abstraction d'une vision nationaliste — américaine — qui encombre un peu l'histoire de l'art. Une histoire que certains voudraient pouvoir classer commodément, par tranches qui se succèdent, chaque époque en commandant une autre. Pourtant il y a toujours eu des gens inclassables à toutes les époques, que ce soit le Picasso de la période Dora Maar, Giacometti ou Dubuffet. La structure de nos collections proposera donc une vision nouvelle du vingtième siècle.*

Des œuvres encore abordables

» La constitution d'une telle collection prend du temps, deux à trois générations. De l'argent aussi, compte tenu de la flambée du marché de l'art. Mais nous avons mis sur pied un certain nombre de mécanismes maintenant bien connus — donations, dations, dépôts (nous avons ainsi reçu les donations Miro et Dali). Et il y a, en cherchant bien, plus d'œuvres disponibles à des prix abordables qu'on ne le croit. Nous venons d'acheter un Kounellis de 1987/1988 pour le même prix qu'un Tanguy de 1927 (30 millions de pesetas).

» Le public a l'impression que l'art du vingtième siècle est hors de prix. C'est vrai pour quelques œuvres très particulières : les Picasso de la période bleue ou rose, Gauguin... Le reste est encore abordable. Ce qui compte, pour nous, ce n'est pas le nombre des œuvres, mais les œuvres-clés. »

Parmi elles le fameux *Guernica*, de Picasso, actuellement mal présenté dans une annexe du Prado, et qui devrait être l'un des morceaux de bravoure du futur musée. Son « déplacement » est en cours de négociation.

Ces collections permanentes seront installées au deuxième niveau sur 6 000 mètres carrés. Le troisième abritera une bibliothèque de 35 000 volumes. On retrouvera au dernier étage des espaces mobiles pour les expositions temporaires. L'ensemble couvrira 65 000 mètres carrés, réserves comprises. L'obstacle principal, la communication, sera surmonté grâce à la création de deux ascenseurs extérieurs logés dans des tours de verre, qui déboucheront sur la calle Santa-Isabel, entièrement réaménagée. Le musée devrait ouvrir dès l'automne 1990. Mais ce centre — comme le Centre Pompidou, dans les années 70 — ne se veut pas seulement un musée, mais *« le moteur et l'animateur de la culture espagnole »*. Une ambition que nous avons fortement révisée à la baisse.

EMMANUEL DE ROUX

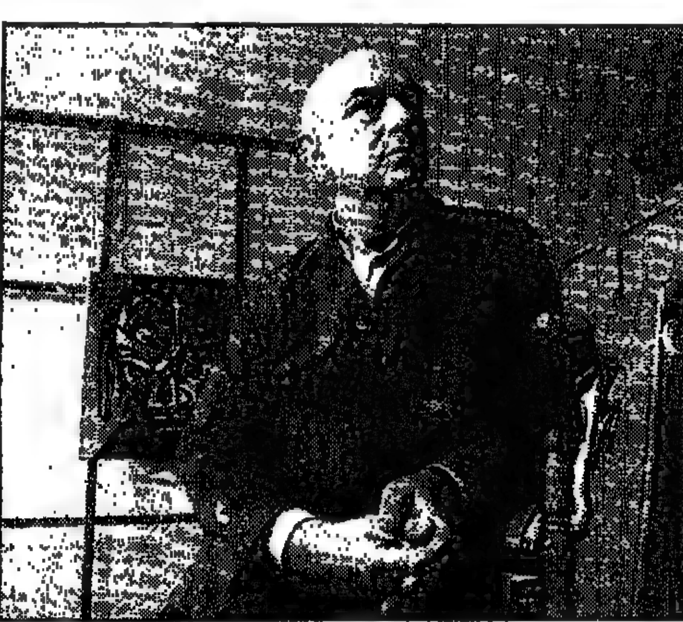
Antonio Saura, les ambiguïtés de la filiation

MADRID

de notre envoyé spécial

Antonio Saura expose soixante-dix tableaux exécutés entre 1965 et 1985. Mais c'est moins, en dépit des apparences, une rétrospective autobiographique qu'un pèlerinage aux sources ou une profession de foi que cette exposition. Il n'y a en effet que deux ou trois cents mètres du Centre Reina Sofia au musée du Prado, où sont le *Christ* de Vélasquez, les Goya de la Quinta del Sordo et *Guernica*.

Or, ce serait peu dire que Saura est l'héritier des trois-là. Un héritier, d'ordinaire, fait de l'ingratitude un devoir, de la dissimulation la plus urgente des précautions. Saura, à l'inverse, cultive la mémoire de sa dette. Il en a fait une obsession et, soit délibérément, soit qu'il ne puisse faire autrement, ne cesse d'y repenser, d'y revenir, de la peindre encore et encore.



LAMBOURG/METIS

Antonio Saura

Chaque toile a valeur de manifeste espagnol, et, au cas où les choses ne seraient pas assez claires, Saura a écrit pour le catalogue une préface singulière, où il donne ses références et avoue la généalogie de ses œuvres. Ses *Crucifixions* violemment sanguinaires ? Des réponses à Vélasquez, à Grünewald et à Goya. Ses *Femmes dans un fauteuil ?* Voyez Picasso vers 1930. Ses *Nus ?* Reportez-vous à Rembrandt, à Goya et à Picasso à nouveau.

Ses portraits ? Goya et Picasso naturellement, la duchesse d'Albe, Dora Maar, c'est évident. Le style, la gestualité énergique des traits blancs, bruns et noirs qui s'entrecroisent sur fond gris cendre ou noir tombeau ? Le Prado, encore, la Maison du Sourd encore, Guernica encore. Les titres des œuvres sont du reste parfaitement explicites : *Portrait imaginaire de Goya* et *Chien de Goya*.

Griffures abstraites

Tout serait simple, peut-être trop simple, si la citation, à force d'être mise en scène, proclamée, déclamée même, ne finissait par devenir étrangement équivoque. Et si elle n'était tant montrée que pour tromper ? La peinture de Saura a une histoire et même une géographie, soit. (Laquelle n'en a pas autant, qu'elle le confesse ou non, qu'elle se prétende ou non naïve et neuve ?) Elle n'en fait pas mystère, à la différence d'autres, moins courageuses. Mais l'aveu n'est pas d'une faute, car le savoir n'est pas un mal quand il trouve à s'employer. Goya et Picasso peuvent *servir*, si celui qui a l'audace de leur voler leurs pinceaux obéit à une nécessité qui lui est propre et sait que faire de ces instruments sacrés.

La peinture de Saura va le long d'une ligne de séparation, le long d'une arête terriblement étroite. D'un côté, c'est le démarquage, le pastiche, la séduction d'abord, l'ennui à court terme. De l'autre, l'intervention d'images qui heurtent, le déplaisir pour commencer, plus tard l'attention. Or toute peinture, particulièrement en ce siècle, connaît le même risque.

Il y a eu depuis le cubisme trop de « retours » à ceci, à cela, au classique ou au primitif, à un musée ou à un autre pour qu'on puisse ignorer la menace : elle est partout et Picasso en a fait l'un de ses sujets, peignant d'après Vélasquez et Goya, lui aussi.

Du savoir à l'overdose de mémoire, la distance est faible. Et contre l'imitation, il n'est pas de défense, surtout de défense organisée. C'est seulement affaire d'avoir ou non quelque chose à peindre ou à dire. Saura, par bonheur, a quelque chose à peindre, une répulsion qui l'exaspère, une misanthropie extrêmement désagréable qui le condamne à voir le cadavre que deviendra l'amante et le crâne que sera le passant. Ses représentations de foules ressemblent essentiellement à ces murs que l'on voit dans les catacombes : ils sont creusés de niches, dans chaque niche il y a une tête de mort aux dents serrées. Cela même, s'il se réclame à propos de ces toiles de Goya, de Munch et d'Ensor, il l'a trouvé tout seul.

Graphies nouées et dénouées

Sa manière elle-même, quoi qu'il dise, quoi qu'il fasse dire, n'est pas de convention. Elle a des arabesques, des graphies nouées et dénouées, des griffures abstraites tracées avec le bois de la brosse dans la matière fraîche qui seraient de naissance chinoise, s'il fallait une source. Ou japonaise. Ou américaine, aussi bien du côté de Pollock que de Kline.

On n'en finirait pas de suggérer des généalogies. Elles seraient toutes vraisemblables et toutes insuffisantes. Cette peinture ne les exhibe triomphalement que pour les déjouer plus sûrement. Elle ne prétend donner raison aux historiens que pour mieux les leurrer aussitôt après et leur échapper par une porte dérobée. On comprend qu'ils ne sachent trop que faire d'une telle peinture. C'est bon signe pour elle.

Ph. D.

▶ Jusqu'au 19 mars.

OPÉRA

« Cosi fan tutte » : la scandaleuse liberté

Les femmes ne sont pas seules visées dans le chef-d'œuvre de Mozart et de Da Ponte monté actuellement avec éclat à l'Opéra d'Amsterdam

AMSTERDAM

de notre envoyée spéciale

Le livret de Da Ponte pour *Cosi fan tutte* ne serait pas, selon les experts, à l'honneur des dames. On parie qu'elles seront infidèles à leurs amants, et elles le sont. Entre qui, ce pari ? Entre un ami bien intentionné et les amants en question. Qui feignent de partir guerroyer, reviennent habillés en Albanais et entreprennent de « faire tomber » les petites. Elles tombent, en effet. Mais non sans avoir fait doublement usage de leur libre arbitre. En acceptant d'une part d'être séduites dès que leur amoureux officiel a le dos tourné – rude épreuve pour leur honneur comme pour leur vanité. Et en choisissant elles-mêmes, comme au bordel, l'homme qui leur plaît. Cela donne, au second acte de l'opéra de Mozart, l'une des scènes les plus délicieuses, et les plus secrètement scabreuses, que le dix-huitième libertin ait inventées.

Soustitré *la Leçon des amants*, *Cosi fan tutte* est donc tout le contraire d'un opéra misogyne. C'est, en revanche, un sommet de cruauté psychologique et, socialement, une bombe. Comme le souligne – côté décors, un peu trop clairement – une production que l'on peut voir actuellement à l'Opéra d'Amsterdam.

Le rideau s'ouvre sur un volcan (jolie toile peinte de la campagne italienne) et sur la reconstitution du *Déjeûner sur l'herbe*, de Monet. C'est vouloir suggérer beaucoup de choses à la fois ; sur le rôle du plaisir et de la nature ; sur la modernité et la désinvolture du sujet brûlant de *Cosi fan tutte*. Le plateau ne cessera d'ailleurs pas d'être encombré. De feuillages et de meubles de jardin très laids ; d'enfants costumés en Polichinelle de la commedia dell'arte. Une barque et un dirigeable descendront du ciel, pour accoster sur le toit du pavillon d'été de ces dames, aux dimensions trop exactement calquées sur celles d'une Sanisette.

La belle idée du décorateur Rolf Glittenberg (les costumes sont de sa femme, Marianne), idée qui était d'ailleurs celle de Luc Bondy pour sa mise en scène à la Monnaie, est d'avoir situé toute l'action en plein air, au bord de la mer, entre ciel et eau, par un été chaud. Ainsi, lorsque Fiordiligi clame une dernière fois sa fidélité désespérée (accompagnée d'un cor : Beethoven s'en souviendra dans *Fidelio*), elle se rafraîchit rageusement les pieds dans le plan d'eau qui occupe les deux tiers de la scène. Les vagues qu'elle produit alors se reflètent dans les nuages et semblent ébranler le ciel : parfaite image du « scandale total » que pourrait représenter une société sans culpabilité des femmes. Scandale aussi entier que le défi du libertin à Dieu. L'acte II de *Cosi* – son dénouement faussement optimiste excepté – fait ainsi irrésistiblement penser à *Don Giovanni*.

C'est aussi que, musicalement, dramatiquement, le spectacle d'Amsterdam a toutes les qualités, sauf la légèreté. Harnoncourt dirige avec toute la concentration, la dignité, qu'on lui connaît (non sans risques : les premiers pupitres auraient visiblement besoin de signaux plus clairs pour quelques attaques !). Mais, l'orchestre du Concertgebouw s'est mis une fois pour toutes aux pieds de cet ex-« baroqueux ». Avec lui, il a enregistré de nombreuses symphonies de Mozart (parues chez Teldec) et joué dans cette même fosse *Don Giovanni* l'an dernier (*les Noces* sont pour 1993). Avec la Staatskappelle de Dresde, car doté lui aussi de pupitres de vents époustouflants, le Concertgebouw est la seule formation européenne capable de maintenir sans peiner – et sans ralentir, fait aussi rare qu'inespéré – les tempos d'Harnoncour tendus à craquer, aussi bien dans la lenteur que dans la rapidité.

Le seul vrai duo d'amour

Ouverture méchante, dirigée au fouet. Premier acte essoufflé, comme pressé d'arriver à l'essentiel. Et la gravité, l'intensité, soudaines de ce second acte, quand la comédie s'entrouvre sur la vérité. Ah ! ces immenses silences entre les répliques d'*Il cor vi dono*, seul vrai duo d'amour de tout l'opéra : les silences, les syncopes et les contretemps sont ce qu'un chef d'orchestre peut faire de plus beau dans Mozart. Venu de la musique ancienne et baroque, Harnoncourt le sait, qui peut transformer le dessin rythmique le plus trivial (la première double croche accentuée du trio *Suave sia el vento*) en sublime métaphore atmosphérique et picturale.

Metteur en scène venu de Hambourg et formé à Shakespeare, à Brecht, comme aux spectacles expérimentaux, Jürgen Flimm est avant tout un directeur d'acteurs. Il a obtenu de ses jeunes chanteurs qu'un geste inattendu ou audacieux soit toujours naturel et concret. Il a fait boire du champagne à Dorabella, Carmen avant l'heure ; joué avec l'humour de Despina, aussi libre de son corps et de sa voix qu'une artiste de music-hall ; obtenu de la discrète Fiordiligi des abattements et des langueurs de grande amoureuse ; transformé en Méphisto le cynique Don Alfonso – des étincelles lui sortent des doigts. Et joué sur l'air niais de ses héros costumés en Albanais.

Après avoir découvert, autour d'Harnoncourt, Charlotte Margiono (soprano hollandaise), Iris Vermillion (mezzo allemande), Gilles Cochemaille (baryton suisse) et Laurence Dale (ténor anglais) dans des rôles qu'ils assument tous, sauf erreur, pour la première fois, on peut réécouter et ne pas toujours préférer, autour de Karajan, Schwarzkopf, Merriman, Simoneau et Panerai (1). D'autant que chez Harnoncourt, les récitatifs (accompagnés au clavecin et au violoncelle) ne sont pas coupés.

ANNE REY

(1) Trois disques compacts économiques EMI-VSM.

▶ **Prochaines représentations à l'Opéra d'Amsterdam : les 14 et 16, à 19 h 30 ; le 18, à 13 h 30. Tél. : 19/31 20 551 89 22.**

Le retour de « Rostro »

Le violoncelliste a retrouvé Moscou après seize ans d'exil

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Mstislav Rostropovitch et sa femme Galina Vichnevskaïa sont arrivés dimanche 11 février à Moscou. Le célèbre violoncelliste, à la tête de l'Orchestre de Washington, entamera, mardi, une série de quatre concerts dans la capitale soviétique et à Leningrad.

Un bouquet de roses à la main, Léo, cinquante-six ans, tentait de se faire une petite place au fond du salon d'honneur de l'aéroport. Lorsqu'il est parti, en 1974, Slava lui a écrit : *« Ce n'est pas seulement un élève que j'ai quitté mais aussi un ami. »*. Léo n'a pas oublié... Ce dimanche, ils étaient quelques centaines comme lui à attendre le *« maître »* – et au pied de l'avion, les deux ministres soviétique et français de la culture, MM. Nikolaï Goubenko et Jack Lang, – tous de vieux amis munis de bouquets. Et dans une belle cohue, ils lui ont fait un accueil aussi triomphal que bref : « Rostro » s'est immédiatement engouffré dans une ZIL, direction... le cimetière de Novodievitchi, et plus exactement la tombe de Chostakovitch.

« C'est le plus beau jour de ma vie », répétait-il ensuite à l'envi, distribuant moult accolades lors de la réception qu'il offrait – à l'hôtel du comité central du parti, mais sans officiels – à ses amis venus l'accueillir : MM. Antoine Riboud, Jérôme Seydoux, Daniel Carasso, le luthier Étienne Vatelot...

Il l'avait toujours dit, un jour il reviendrait. Lorsqu'il aurait pardonné à ceux qui l'avaient contraint à l'exil – pour avoir *« protégé »* Alexandre Soljenitsyne – puis déchu de la citoyenneté soviétique. Sa citoyenneté, il l'a retrouvée il y a un an. Quant au pardon... *« Je ne peux, dit-il, en vouloir à ceux qui essaient de construire du nouveau. »*

MARIE-PIERRE SUBTIL



MUSIQUES

La voix des prophètes

Musique et discours forts, la « Messe pour un homme nouveau », d'Eveline Andreani, est une procession d'une grande intensité

Vingt et une villes de la couronne parisienne, surtout du Val-de-Marne où il est né, avec quelques incursions dans les autres départements, participent pendant un mois à Futurs/Musiques, un festival qui fonctionne pour la cinquième fois, grâce à l'enthousiasme de Michel Thion et de son équipe.

Il présentait vendredi 9 février une création, la *Misa para el hombre nuevo* (Messe pour un homme nouveau) d'Eveline Andreani, à l'église Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry (1). Curieuse et émouvante église, courte, à trois nefs irrégulières, qui mélange tous les styles depuis le treizième siècle et dont on sent qu'elle a essuyé les guerres et les démolitions. Un lieu en accord avec une œuvre qui bouleverse les temps et les lieux.

Cette *Messe* en latin et en espagnol mêle le paroles de l'Evangile, les chants de la liturgie et les voix des prophètes de l'Amérique latine qui défendent l'homme opprimé, le pauvre, le paysan : Pedro Casaldaliga, Ernesto Cardenal, les héritiers de Las Casas. Ils ont prêché par l'exemple l'« homme nouveau », celui qui *« chaque jour enseigne à vivre la résurrection »*.

On pouvait redouter une musique de bons sentiments, mais Eveline Andreani, mère des « musiciens de mai 68 » à Vincennes puis Saint-Denis, est trempée comme le fer pour les combats. Bien qu'on ne comprenne pas tous les textes en espagnol, on est pris à la gorge par ces discours forts, cette musique bigarrée, les cortèges de femmes et d'hommes en costumes indiens qui circulent au milieu d'un gigantesque orchestre de percussions en bambous et bois d'ébène, créé par Robert Hébrard, comme les fortifications d'un village gaulois... Roue marine remplie de coquillages, balafon basse, tambour d'eau qui résonne de grondements terrifiants, beffroi et orgue « à anklungs », lithophone, etc. Formidable artillerie, mais capable des froissements et murmures les plus doux.

Polyphonie antique

Une heure et demie durant, c'est comme une procession de la semaine sainte ou un chemin de croix : les chanteurs racontent, proclament, prient, contemplent, jouent avec leur corps et leur cœur. La musique d'Eveline Andreani réunit aussi les temps et les genres, mais elle a toujours un parfum intense : le *Kyrie* fervent, comme accablé par le poids de la terre et du malheur aux percussions ; le *Gloria* très grave, aux phrases disséquées, grommelées, insiste sur *« Nous te bénissons »*, *« Aie pitié de nous »* inlassablement répété.

Le *Credo* est particulièrement frappant, chanté par les hommes en cercle en une polyphonie antique (la voix qui lance l'intonation, les autres qui la prolongent ; voix sans raffinement, saturées) jusqu'au *« descendit de cœlis »* : c'est le moment essentiel de l'Incarnation où les femmes apportent leur douceur, répètent, comme près d'un berceau : *« Il s'est fait homme »*, tandis qu'une petite soprano apparaît entre les percussions dans la robe bleue de la Vierge. Toute la foule s'étonne et se réjouit.

Mais bientôt : *« Pilate le leur donna pour être crucifié »* ; drame du *Crucifixus*, presque en *sprechgesang*, en un motet complexe à plusieurs sujets, très impressionnant. Et ainsi de suite jusqu'à l'*Agnus Dei* où résonne sans fin, à travers le ressac de la mer, la demande *« Donne-nous la paix »* de plus en plus ferme, comme sûre d'être exaucée. L'Ensemble vocal de l'université de Saint-Denis a superbement chanté et joué cette « œuvre-spectacle » écrasante, ainsi que la *Messe* (1977) de Maurice Ohana, avec l'Ensemble instrumental Futur/Musiques, sous la direction de Denis Gautheyrie, qui a façonné depuis trois ans ces groupes déjà très professionnels, consacrés à la musique d'aujourd'hui. Mise en scène simple, schématique et prenante de Jean-Claude Ramseyer.

JACQUES LONCHAMPT

(1) Cette *Messe*, commandée par l'Etat et subventionnée par le conseil général du Val-de-Marne, sera donnée à Saint-Denis (Eglise nouvelle, le 14 février), Choisy-le-Roi (Théâtre Paul-Eluard, le 17), Barcelone (le 24 février) et Ajaccio (le 14 avril).

Le métis bigarré

Claude Nougaro ouvre à l'Olympia une longue tournée

Au début d'une tournée qui va le conduire dans une cinquantaine de villes, Claude Nougaro fait un *« pèlerinage »* de six jours à l'Olympia. *« Comme un paysan qui retrouve sa vieille cuisine et plonge dans la marmite ancestrale. »* Nougaro a puisé suffisamment d'énergie en lui-même pour que les générations nouvelles entrent en symbiose avec ses passions et ses délires, avec sa mémoire où se mêlent les alluvions de jazz, de blues, de lyrique, de musiques africaines et caraïbéennes.

Accompagné de dix musiciens new-yorkais (dont une section de cuivres d'enfer) avec lesquels il s'était présenté il y a un an au Zenith, le « petit taureau de Toulouse », à présent sexagénaire mais bonifié par les ans, poursuit ce qu'il nomme lui-même un *« parcours du combattant singulier et solitaire »*. Avec des mouvements impétueux, avec cette rage et cette fureur qu'il répercute toujours sur scène après s'être mis en voix à la façon d'un boxeur qui attend le « contre ». Le chemin emprunté par le chanteur est unique pour chanter la vie à nu, à vif, pour redonner aux mots (travaillés comme de la glaise) toutes leurs vibrations, pour trouver leurs accords intérieurs, pour les crier, pour les swinguer. L'originalité de Claude Nougaro est exemplaire et c'est sans doute pourquoi son public se renouvelle, se rajeunit avec le temps. *« Je ne suis pas un valeur sûre*, dit l'auteur de *Nougayork* et *Pacific*, ses deux derniers albums, *je ne suis pas un chanteur qui marche à guichet fermé : je roule à tombeau ouvert, avec des changements de route. Et parfois je repars à zéro, comme le faisait Piaf autrefois.*

» Moi, je ne suis pas un chanteur qu'on évalue tout de suite à l'argent qu'il peut rapporter, je suis un boulanger qui fabrique du pain et qui, en bon artisan, s'efforce de réintégrer sa noblesse. »

Métis bigarré qui a campé à un carrefour où se sont croisés Puccini et Ravel, Mireille et Trenet, Armstrong et Glenn Miller, Piaf et Boris Vian, Vinicius de Moraes et Chico Buarque, Claude Nougaro a chanté l'Afrique à l'aube des années 70. C'est-à-dire dix ans avant les autres. A présent, il travaille sur des chansons avec le Zaïrois Ray Lema. Et, par ailleurs, avec Hugues Le Bars, il imagine un opéra baroque...

CLAUDE FLÉOUTER

▶ **Olympia, du 13 au 16 février, 20 h 30.**

DISQUES

W.F. Bach, précurseur méconnu

Wilhelm Friedmann Bach : œuvres pour clavecin par Christophe Rousset (clavecin) : DC/Harmonia Mundi HMC 901305.

La musique pour clavecin de Wilhelm Friedmann Bach semble sans cesse s'échapper de son cadre formel. Ses harmonies imprévues et savoureuses, ses arrêts subits, sa grande expressivité toujours marquée par une mélancolie sous-jacente (même dans les mouvements de grande virtuosité, cette musique n'est jamais triomphante comme peut l'être celle du finale du *Concerto italien* ou de certaines toccatas de Jean-Sébastien Bach, son père) n'ont guère d'équivalents au milieu du dix-huitième siècle, et il faudra attendre les plus grandes sonates pour piano de Haydn pour retrouver une telle capacité d'invention dans l'écriture pour clavier.

Christophe Rousset n'est pas un inconnu, qui a déjà derrière lui un beau parcours. En 1983, il a reçu le premier prix du concours de clavecin de Bruges, qui n'avait pas été décerné depuis ... douze ans ; il a enregistré avec William Christie (c'est lui qui réalise le continuo d'*Atys*) et plusieurs disques en solo pour Harmonia Mundi EMI.

Sur une copie d'un clavecin de Michael Mietke (1710) réalisée par l'atelier de Reinhardt von Nagel (un instrument d'une richesse harmonique que n'atteindra jamais un piano, fût-il le meilleur du monde), Christophe Rousset joue avec autorité sans pour autant se laisser aller au moindre dogmatisme, sa fantaisie n'a d'égal que sa virtuosité et son toucher qu'un charme qui fait espérer une suite à ce coup de maître.

A. Lo.

La chute d'Indochine

Indochine : le Baiser
Disque, CD, cassette Ariola/BMG

Pendant qu'Indochine avait le dos tourné, le rock français s'est découvert de nouvelles prétentions, de nouveaux horizons. Les prémices de carrière internationale de quelques groupes font qu'un Indochine ne plus se contenter d'être l'écho français des groupes anglo-saxons de pop dansante, mais d'aller les narguer sur leur terrain. Personne n'a donc lésiné sur les moyens, les efforts : la production spacieuse de Philippe Eidel, les recherches instrumentales – des guitares minimalistes du *Baiser* à l'intro persane de *More* – *tout respire l'amour du travail bien fait. Mais ces trucs, ces trouvailles souvent futées, ne sont que cache-misère pour textes maladroits et mélodies pauvrettes. Il faut sans doute une part de masochisme à Nicola Sirkis pour écrire des textes qu'il est incapable de chanter, paralysé par cette voix monotone qui écrase tout sur son passage, émotions, textures sonores, patience de l'auditeur.*

On attendra avec attention, le sort que le public fera aux idoles d'hier. Si le rock français est arrivé à la maturité à laquelle il prétend, le temps des traitements de faveur devrait être révolu et Indochine ne plus peser lourd face aux originaux, Duran Duran ou Depeche Mode.

T. S.

La jeune fille et son second disque

Tanita Tikaram : The Sweet Keeper
Disque, cassette, CD WEA

Il planait sur Tanita Tikaram un soupçon pernicieux. Son très jeune âge (dix-sept ans au premier Disque d'or), son ignorance superbe des goûts musicaux de sa génération (Madonna ? Connais pas), sa bonne éducation même l'exposaient à tous les sarcasmes. On la voyait en Minou Drouet du rock'n'roll, en première du concours général, section folk.

Un bon point déjà, pour n'avoir pas traîné à faire ce second album, qui sort après le premier. Tanita Tikaram, même tête de gamine butée, mêmes prétentions littéraires, finit sa croissance en public. *The Sweet Keeper* ressemble donc à *Ancient Heart*, il n'est pas question de redéfinition d'image, de repositionnement (décidément cette jeune fille est sympathique), simplement de dégraisser l'imagerie adolescente des textes, de mettre un peu plus en évidence leur part de colère, leur violence. Manque à l'album un titre aussi évident que *Twist in my Sobriety*, un peu de souplesse aussi dans la voix, dans les émotions. La sophistication des arrangements ne compense pas toujours cette raideur de toute façon assez émouvante.

T. S.

CULTURE

CINÉMA

Festival de Berlin : intolérance

Il a fallu attendre le troisième jour du festival pour voir ce que l'on attendait : un film de la RDA

BERLIN

de notre envoyée spéciale

La RDA a envoyé au Festival de Berlin un film au titre anglais *Coming out* avec un dossier de presse rose, car il s'agit – c'est une première là bas – d'une affaire d'amour entre hommes, et non pas, le metteur en scène Heiner Carow y tient, de l'homosexualité. Il veut dire que l'amour est la grande affaire des individus, quels que soient leur sexe, leurs penchants. Il construit un bon mélo sentimental : un jeune professeur rencontre par hasard une fille qui l'aime depuis longtemps. Puis un garçon qui lui rappelle des élans de jeunesse soigneusement réprimés. L'histoire se raconte au passé, on sait tout de suite qu'elle se termine mal.

L'intérêt ne réside évidemment pas dans l'intrigue, mais dans la description d'une vie tristement paisible, terne, quasi victorienne. Tout est possible, à condition de ne pas troubler en quoi que ce soit l'ordre apparent. On connaît les coins – d'ailleurs Heiner Carow a tourné sur place – où travaillent les prostitués, les clubs *gay* où se donnent des fêtes carnavalesques – masques durs, autodérision, gaîté cruelle. Tout va bien tant que tout reste à l'intérieur de ce ghetto aux frontières invisibles. Mais *« Après les nazis, ils ont remis les choses en place, ils ont seulement oublié les pédés »* dit en substance un vieil alcoolique, et le barman prévient : *« Ici, personne ne sait qui est qui. Chacun est seul et a peur ».*

Coming out dénonce l'intolérance, ainsi que le film (américain et calamiteux) de Schlöndorff *The Handmaid's Tale* d'après un roman de la Canadienne Margaret Atwood, vision étouffante d'un « meilleur des mondes » où la plupart des femmes étant devenues stériles (pour cause de pollution atomique), celles qui peuvent encore porter un enfant sont embrigadées. Un vrai cauchemar, des méthodes qui feraient pâlir de jalousie Huxley ou les moonistes purs et durs. Cela pour dénoncer le retour du puritanisme aux Etats-Unis. Comme si l'urgence était là, comme s'il n'y avait pas plus épouvantable, ailleurs. On se demande ce qu'il est advenu du scénario de Pinter. On se demande à quoi pensait Pinter à la conférence de presse, quand on lui a posé une question sur Salman Rushdie dont il a lu récemment une déclaration, ce qui a redéclenché les menaces des intégristes. *« C'est grave, mais ce n'est pas le moment d'en parler »,* a-t-il répondu comme si on n'était pas en train de parler d'intolérance.



Armin Mueller-Stahl dans « Music Box »

M. Honecker héros de nouvelle

Les Américains sont en force à Berlin, avec des comédies trépidantes – *la Guerre des Roses* de Danny de Vito – ou larmoyantes *Steel Magnolias*, de Herbert Ross. Mais le festival tient aux films à message et avant *Faiseurs d'ombre* de Roland Joffé (*le Monde* du 8 février) a accueilli *Music Box* de Costa-Gavras. Un réfugié hongrois, devenu un Américain modèle viscéralement anticommuniste (Armin Mueller-Stahl) est accusé d'avoir menti au service d'immigration et d'avoir été nazi. Sa fille avocate (Jessica Lange) le défend. Le procès compose la majeure partie du film, qui repose avant tout sur la performance d'Armin Mueller-Stahl, sur son ambiguïté, sur la fluidité inquiétante de ses yeux bleus, sur la timidité, la crispation de son sourire.

« J'ai fait attention de ne pas m'identifier au personnage, dit-il, *je veux bien qu'on me prenne pour un bon acteur, pas pour un bon nazi ».* Armin Mueller-Stahl vient de la RDA, qu'il a quittée il y a près de vingt ans, pour travailler à l'Ouest – notamment avec Fassbinder dans *Lola, Veronika Voss*, avec Patrice Chéreau dans *l'Homme blessé*, ou Szabo dans *Colonel Redl*. Il avait huit ans à la déclaration de guerre, et son personnage de *Music Box* lui tient à cœur : *« Reconnaître ses responsabilités est essentiel. La RDA a enfin reconnu celles de l'Allemagne tout entière, donc la sienne, dans l'extermination des juifs. Ce n'est certainement pas pure stratégie de politique étrangère. C'est sincère.*

» Vous savez, Ceausescu a été un personnage shakespearien, alors que Honecker était juste un héros de nouvelle, à présent, il a en somme grandi : il est allé en prison, et lui qui est athée, est placé sous la protection de l'Eglise. Il est sûrement intègre, mais coupable. A cause de sa politique, la RDA s'est dépeuplée, c'est grave. Pour moi, je reviendrai peut-être si on me propose des films intéressants. J'ai fait partie de l'opposition, et j'ai dû m'en aller pour ne pas disparaître de scène. Beaucoup d'écrivains sont partis. D'autres sont restés, mais ont été censurés, publiés en RFA, et ont gagné des devises. Je ne peux pas préjuger de ce qu'ils vont faire. Les habitudes ont changé. Les spectateurs ne viennent plus au théâtre ou au cinéma pour lire entre les lignes, ils ne veulent plus de métaphores, mais un langage clair. Seulement, on n'a pas une vue claire de la situation.

» De toute façon, nous allons irrémédiablement vers la réunification. Je regarde ce développement avec des sentiments mitigés. A cause de mon histoire personnelle. J'étais enfant pendant la guerre, je ne me rendais pas compte. Mon père est parti à l'armée. Je lui ai dit au revoir et ne l'ai plus revu. Le dernier jour de la guerre, le 8 mai 1945, il a été abattu. J'étais là, j'attendais mon père. J'ai appris où et comment il est mort il y a seulement quinze ans, par la Croix-Rouge. J'étais donc plus âgé de dix ans qu'il a jamais pu l'être. J'ai rêvé de lui, j'étais devenu son père... Voilà pourquoi j'ai des sentiments très forts à propos de cette époque et des sentiments mitigés à propos de la Grande Allemagne. ».

COLETTE GODARD

« Belles, forcément belles »

C'est une petite annonce, pleine d'une ambiguïté imméritée dans sa sécheresse fonctionnelle :

« Jean-Jacques Annaud, pour son prochain film, l'Amant, d'après le roman de Marguerite Duras, recherche : une jeune fille brune 14/17 ans, jolie, mince, 1,50/1,60 m, une jeune fille blonde, 15/18 ans, très belle, très jolie silhouette. Envoyez-nous rapidement une photo couleur en nous indiquant vos nom, prénom, date de naissance, adresse et téléphone à l'adresse suivante : « L'Amant » Cedex 3250/99325 Paris Concours... »

Ainsi l'amant a une adresse ? Un peu clandestine, tout de même. Et Jean-Jacques Annaud recherche des jeunes filles... Allons bon...

Le metteur en scène, interrogé, admet, contrit, qu'il n'a pas réalisé ce que son annonce, dictée par l'urgence et la nécessité, pouvait avoir de légèrement suspect. Et s'en explique : *« J'ai déjà alerté les limiers du « casting » à Paris, New-York, Londres, Los Angeles, Hongkong et Pékin* (pour trouver l'acteur qui incarnera le rôle titre). *Pour l'instant, de demoiselles, qui doivent être belles, forcément belles, point. Il a donc fallu employer ce système un peu brutal. »*

Pour convaincre encore davantage de la pureté littérale et littéraire de ses intentions, Jean-Jacques Annaud se réfère pieusement aux descriptions que Marguerite fait de ses héroïnes, dont l'une, la brune, est, on le sait, elle-même en 1927 : *« C'est plaire qu'elle veut... Le corps est frêle, les cheveux nattés... Mélange d'extravagance et de pauvreté. » « L'autre, son amie,* observe Jean-Jacques Annaud, *est émouvante parce qu'elle n'a pas grand-chose dans la tête, mais* (écrit Duras) : *« Les seins en dehors... Extraordinaire cette rotondité tendue vers les mains. »*

Le scénario de *l'Amant*, que produit Claude Berri, est presque achevé. Jean-Jacques Annaud et Gérard Brach sont en train de le polir avec la bénédiction de Marguerite Duras. *« J'entretiens avec elle les mêmes rapports de confiance qu'avec Umberto Eco pendant l'élaboration du* « Nom de la Rose », dit Annaud.

Comme on le voit, tout cela est fort convenable. La jeune fille brune, la jeune fille blonde ne risquent rien, si ce n'est de tourner un beau film et d'avoir très chaud. Le tournage commence l'été prochain. Au Vietnam.

DANIÈLE HEYMANN

COMMUNICATION

L'audience des télévisions en 1989

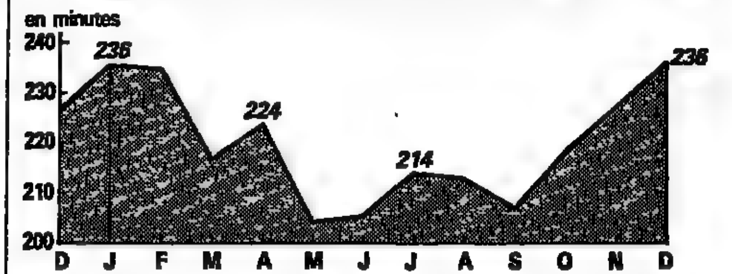
Stabilité des positions dans un marché en croissance

Les parts d'audience des chaînes de télévision ont peu varié en 1989, même si la consommation globale des Français a encore atteint de nouveaux records, mesurés par le Médiamat. L'audience cumulée de toutes les chaînes a en effet atteint 87,2 % en décembre (contre 85,3 % en janvier), ce qui veut dire qu'un jour moyen de décembre, 43 millions de Français âgés de six ans et plus ont regardé au moins une fois le petit écran. Ils l'ont contemplé en moyenne 236 minutes par jour, soit autant qu'en janvier, mais 9 minutes de plus qu'en décembre 1988.

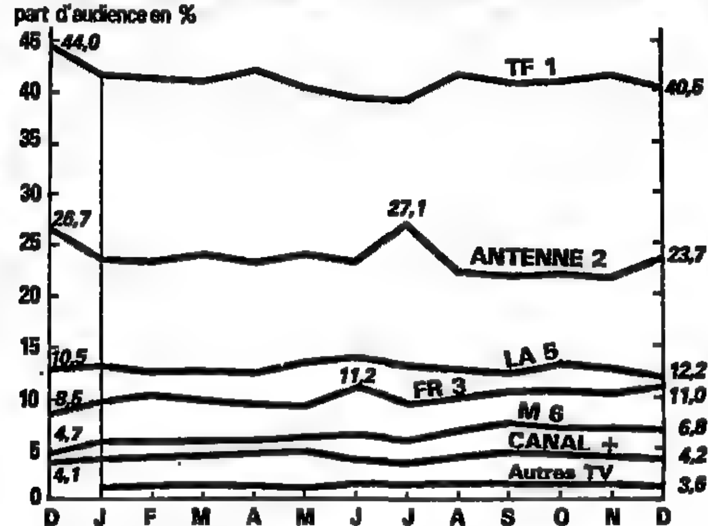
Dans ce marché en croissance, les positions respectives des chaînes sont peu modifiées. TF 1 reste largement en tête et au dessus de la barre des 40 % de parts d'audience, malgré une légère érosion. Antenne 2, après un creux atteint en septembre et novembre (21,8 %), s'est redressée en décembre pour retrouver exactement son score de début d'année. FR3, grâce notamment à la progression de son début de soirée, passe de 10 % à 11 % en un an. En revanche, la Cinq, triomphante en juin avec 13,8 % des parts d'audience, termine l'année avec 12,2 %, soit moins qu'en janvier (13,1 %). Quant à M 6, elle progresse de 1,1 %, mais n'a pu conserver les 7,4 % qu'elle avait atteints en septembre.

M.-C. I.

DURÉE MOYENNE D'ÉCOUTE PAR JOUR



INDIVIDUS AGÉS DE 6 ANS ET PLUS



Source : Médiamat

Sud-Ouest achète 6 % de Bilbao Editorial

Alliance franco-espagnole dans la presse quotidienne

Le groupe de communication Sud-Ouest, de Bordeaux, vient de racheter, pour 47 millions de francs, 6 % du capital du deuxième groupe de presse espagnol, Bilbao Editorial. L'opération, qui a été réalisée par la filiale chargée du développement de Sud-Ouest dans la presse écrite, Atlanpresse, a eu lieu grâce à M. Robert Maxwell.

Le patron de presse britannique, intéressé par la montée en puissance du marché publicitaire espagnol (27 % et 30 % d'augmentation en 1988 et en 1989, selon l'Association des agences de conseil en communication) et par une fiscalité attractive, avait tenté de séduire des actionnaires de Bilbao Editorial. Ces derniers, désireux de vendre une part du capital, ont préféré toutefois le céder à Sud-Ouest. Les deux groupes, selon leurs directeurs généraux, M. Jean-François Lemoine et M. José Maria Bergareche, sont *« en communion »* : il partagent *« une semblable éthique de la communication »* et croient *en la construction* de l'Europe de la communication à partir d'échanges entre les régions.

Les deux groupes présentent en effet plusieurs similitudes. Ils sont ancrés dans des régions – l'Aquitaine et le Pays basque – dont ils *« veulent accompagner le développement économique ».* Leur activité principale demeure la presse écrite. Sud-Ouest édite six quotidiens (*Sud-Ouest*, principal titre du groupe avec 370 000 exemplaires vendus, *la Charente libre, la République des Pyrénées, l'Eclair des Pyrénées, la France et la Dordogne libre*). Cet ensemble représente un tirage de 800 000 exemplaires. Bilbao Editorial, quant à lui, édite six quotidiens (*El Correo Españgnol-El Pueblo Vasco*, le plus important avec 128 000 exemplaires, *El Diario Vasco, Diario Montanes, La Verdad, Ideal, Hoy*). Ce qui représente environ 400 000 exemplaires tirés.

Les deux groupes se sont aussi diversifiés dans d'autres médias : la télévision notamment, puisque Sud-Ouest possède 1 % de M 6 et a fourni 204 sujets régionaux à TF 1 en 1989, au titre de la collaboration de la presse régionale avec la chaîne privée. De son côté, Bilbao Editorial possède 1 % de la télévision privée espagnole Antena 3 et 10 % du réseau cablé de Zarau, Cable 10. Le groupe est aussi présent dans trois radios privées.

Echanges rédactionnels

Les chiffres d'affaires sont proches : 1,150 milliard de francs pour Sud-Ouest, 800 millions pour Bilbao Editorial. Le résultat du groupe aquitain en 1988 a été de 42 millions de francs tandis que celui du groupe basque avoisine 228 millions de francs (35 % du chiffre d'affaires), dus en partie à la rentabilité des deux agences de publicité où il a pris pied. Bilbao Editorial compte bien ravir au madrilène *El País* le titre du premier groupe de presse espagnol.

En attendant, les deux alliés ont mis au point des échanges rédactionnels. Ils ont aussi l'intention de développer une stratégie commune en Espagne, notamment dans le domaine de la presse gratuite, encore inexistante dans la péninsule, et en télématique grâce au savoir-faire de Sud Ouest. A terme, ils pourraient tous deux attaquer les marchés portugais et latino-américain.

YVES-MARIE LABÉ

□ **M. Daniel Jubert va quitter la *Presse de la Manche*.** – A la suite de l'entrée de *Ouest-France* comme actionnaire majoritaire dans le quotidien de Cherbourg *la Presse de la Manche* (*le Monde* du 6 février), M. Daniel Jubert, directeur général et directeur de la rédaction, a annoncé qu'il quitterait le titre dans les prochaines semaines. M. Jubert est le gendre de Mme Jeanne Giustiniani, qui reste présidente du conseil d'administration du journal.

SOCIÉTÉ

Le conflit des internes et des chefs de clinique

M. Evin annonce des négociations avec les syndicats hospitaliers

En attendant de connaître les résultats des prochaines négociations conventionnelles qui auront lieu le 16 février, M. Claude Evin, le ministre de la santé, décide de jouer la carte de l'hôpital public. Au cours d'une conférence de presse, lundi 12 février, il devait annoncer la mise en route de négociations avec les syndicats de praticiens hospitaliers. Ces discussions, qui se situent dans la suite logique de l'accord qui vient d'intervenir concernant la grille de la fonction publique, devraient dans l'esprit du ministre de la santé aboutir dans les trois semaines. Elles consisteraient en des revalorisations salariales pour les internes, les chefs de clinique et les praticiens hospitaliers, ainsi qu'en des créations de postes et des accélérations de carrière.

A l'occasion de cette conférence de presse, M. Evin devait corriger ce qu'il estime être des contrevérités et rappeler qu'en aucun cas il n'entendait menacer la médecine libérale. Selon lui, le libre choix de son médecin est un principe intangible et il n'est pas question d'une quelconque *« nationalisation de la médecine »*. Il sait gré à MM. Raymond Barre et Jacques Barrot d'avoir admis que le gouvernement n'avait pas l'intention de remettre en cause les fondements mêmes de la médecine libérale.

Les professions de santé en porte à faux

Après des années d'expansion, les professions de santé se trouvent aujourd'hui en porte à faux. La Sécurité sociale, après leur avoir assuré une forte croissance, impose des contraintes. L'essor démographique de la médecine libérale, qui prend appui sur l'évolution du mode de consommation des Français, est en effet de plus en plus lourd à supporter par la « Sécu », dont le financement par des cotisations a atteint un plafond. Souvent décrié par le corps médical, le système français de protection sociale offre pourtant deux avantages qu'aucun autre modèle étranger n'a pu concilier : les ressources sont socialisées, – et les assurés peuvent choisir librement leur médecin. Cependant, la plupart de ces derniers éprouvent les plus grandes réticences à accepter ce modèle.

Les internes et chefs de clinique sont en grève, et les médecins libéraux s'impatientent devant la lenteur des négociations conventionnelles, alors que les biologistes ne décolèrent pas et que les pharmaciens sont mécontents. Leur discours – axé sur la prise en compte de leurs qualifications et la défense de leurs avantages acquis, ce qui n'a rien d'illégitime – fait le plus souvent l'impasse sur la façon dont leurs revendications devront être financées par la collectivité.

Or avec une hausse de 10,3 % en 1989, les dépenses de santé progressent plus vite que la croissance économique. Le gouvernement, essentiellement préoccupé par l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale, entend infléchir cette courbe et considère que l'assurance-maladie doit au moins équilibrer ses comptes. Pourtant, celle-ci devrait être dans le rouge en 1990 avec un déficit de 4,5 milliards de francs. Ce n'est, du reste, pas une surprise : l'an passé, la hausse des prescriptions des médecins était de 14,8 % et celle de la masse des honoraires de 9 %. Pour les dépenses de pharmacie, elle atteint même 15,6 %.

Au risque de se heurter de front à certaines professions, le gouvernement a, en plusieurs occasions, fait preuve de fermeté. S'il n'est pas question de calquer la progression des dépenses de santé sur le taux de croissance économique, les laisser filer conduirait inévitablement à augmenter les prélèvements obligatoires ou à tolérer un écart grandissant entre dépenses de santé et remboursements par l'assurance-maladie, explique-t-il.

« Rationaliser » les dépenses

Conclusion : il faut « rationaliser » les dépenses en tenant compte du progrès technique et en respectant des critères médicaux.

Au nom de ces principes généraux, M. Claude Evin, ministre de la solidarité, a modifié la nomenclature des actes de biologie en s'appuyant sur les gains de productivité réalisés par les laboratoires. Un arrêté *« pris sans concertation »*, assure la profession. Les pharmaciens sont plus partagés. Ils contestent une autre décision de M. Evin réduisant le nombre des préparations magistrales pouvant être remboursées, mais ils viennent aussi d'enterrer la hache de guerre avec le ministre sur le dossier délicat de leur nouveau mode de rémunération. En outre, certains d'entre eux rappellent que les autres professions de santé ne les ont guère soutenus il y a un an, lorsqu'ils étaient en conflit ouvert avec les pouvoirs publics...

Augmenter les tarifs

Les internes et chefs de clinique se trouvent dans une situation incommode. Ils veulent pouvoir s'installer dans le secteur libéral (dont l'effectif progresse de 4 % par an) et pouvoir dépasser, comme 26 % de leurs aînés, les tarifs remboursables. Mieux formés, ils estiment qu'ils n'ont pas à subir les conséquences d'une politique trop tardive de régulation de la démographie médicale. Bardés de diplômes, ils souhaitent que les médecins du secteur à honoraires libres acceptent une autre règle du jeu permettant de ne pas introduire une *« discrimination entre les générations »*. Or, dans l'immédiat, leur cas ne peut être réglé que dans le seul cadre des négociations conventionnelles.

Pour échapper à cet ensemble de contradictions, deux attitudes se sont dégagées. MG-France propose d'élaborer deux conventions, l'une pour les généralistes (ce qui permettrait de rehausser cette catégorie de médecins où la pression du secteur à honoraires libres est beaucoup moins forte) et l'autre pour les spécialistes. Néanmoins, pour ces derniers, le problème resterait entier.

Quant aux propositions avancées par les syndicats de médecins FMF et CSMF et par M. Maurice Derlin, président (FO) du conseil d'administration de la CNAMTS, elles ressemblent à une fuite en avant. Il s'agirait d'augmenter sensiblement les tarifs remboursés et de multiplier les possibilités de dépassement d'honoraires dont le développement est tel qu'il interdit localement de trouver un praticien appliquant strictement les tarifs remboursables.

A coup sûr, ces propositions régleraient la question du revenu des praticiens et désamorcerait le conflit. Mais à quel prix ? Revaloriser dans une forte proportion l'ensemble des revenus des médecins placerait les pouvoirs publics devant une douloureuse alternative. Ils pourraient revaloriser d'autant les remboursements, mais cela déboucherait sur de nouveaux prélèvements obligatoires. Autre choix : accepter que s'élargisse encore l'écart entre tarifs payés et remboursements perçus par le malade. Dans ce dernier cas, ceux qui dénoncent les risques d'apparition d'une « médecine à deux vitesses » disposeraient alors de quelques arguments supplémentaires...

JEAN-MICHEL NORMAND

« Et nous, pauvres internes... »

Temps frais et soleil voilé, au pied de la pyramide du Louvre où affluent, par milliers, internes et chefs de clinique. Agenouillée sur la dalle de la cour Napoléon, une « blouse blanche » termine une banderole contre *« les sacrifices des jeunes médecins »*. Installés dans le camion de sonorisation, les organisateurs tentent de mettre en ordre le cortège dont le départ pour les Invalides est prévu à 14 h 30. Les pharmaciens sont invités à se ranger derrière le slogan *« Union de défense de toutes les professions de santé »*. Rouen prend place sous la bannière *« Quand on impose l'installation, la santé descend dans la rue »*. Les vingt-six villes présentes défileront dans l'ordre alphabétique inversé. En tête, Toulouse et Strasbourg, en queue Angers et Amiens. Un groupe d'externes de Lyon brandit une banderole : *« Evin serre les fesses, la grève se durcit »*.

Ici et là fusent des refrains égrillards dans le plus pur style carabin. Un jeune couple de Japonais s'enfuit, renonçant à la visite du Louvre, tandis qu'un chef de service de l'hôpital Foch cherche désespérément un badge de soutien : *« C'est la première fois de ma vie que je vais à une manif. C'est trop simple de tirer sur les lampistes, en l'occurrence les internes et les chefs de clinique. Le prix de la consultation, c'est le petit doigt derrière lequel tout le monde se cache. En réalité, il y a des hôpitaux et des services hospitaliers qui n'ont plus lieu d'être. »* Juchée sur les épaules de son père, chef de clinique, une fillette participe elle aussi à sa première manifestation. *« Parmi nous,* explique sa mère, interne, *10 % trouveront peut-être un poste à l'hôpital, mais qu'adviendra-t-il des autres ? »*

A 15 heures, le cortège s'ébranle. Les quelque cinquante hôpitaux de Paris et de sa banlieue ont enfin trouvé leurs marques. Françoise, Christiane et Odile, trois patientes venues manifester pour la liberté de choix du médecin par le malade, s'amusent du défilé. *« On se croirait à la procession du Vendredi saint à Séville... »* Les internes en biologie avancent la corde au cou. Un bourreau, à l'effigie du ministre de la santé, tient la potence. *« La révision à la baisse de la nomenclature des actes biologiques nous prive de tout débouché,* explique une interne. *Impossible de créer un laboratoire, car les banques nous refuseront les crédits. La faillite est assurée mais il ne faut pas croire qu'en contrepartie les gens paieront moins cher leurs examens. »*

Le groupe entame un *De profundis evinibus*. *« Et nous, pauvres internes, on ira dans des trous de tavernes pour se cuiter et pour gerber sur le ministre de la santé. »* Tout au long de l'après-midi, M. Claude Evin sera la cible des slogans, refrains et quolibets. *« Evin, tu sens la bouse, ça sent jusqu'à Toulouse ! » ; « Evin, crétin, tu ne seras jamais qu'un radin ! » ; « Evin, si tu savais, ta réforme où on se la met ! »...*

« On veut faire croire que nous sommes des nantis, dit un chef de clinique. *Mais ce n'est pas au tarif d'un plombier qu'on peut pratiquer une médecine moderne. » « J'ai fait dix années d'études,* ajoute un interne, *j'ai le droit de prétendre à un revenu décent dans le secteur libéral. »* Des trois camions de sonorisation, les organisateurs lancent régulièrement des appels aux passants : *« Vous êtes concernés, la santé est en danger. »*

Défilant au coude à coude, des « patrons » sont venus soutenir leurs internes et chefs de clinique. *« Dans la configuration actuelle, médiocrité tarifaire et conceptuelle, c'est une médecine de petits fonctionnaires qu'on est en train de nous faire avaler »,* affirme le professeur Jean Paolaggi, de l'hôpital Ambroise-Paré. Derrière, suivent le Syndicat autonome des enseignants en médecine et le Syndicat des médecins hospitaliers.

Quelques ténors à la tribune

Pas de bannière de rassemblement, en revanche, pour les médecins libéraux. Ici et là, on aperçoit seulement des panneaux du SML (Syndicat des médecins libéraux) représentant un caducée brisé. Après avoir appelé leurs adhérents à manifester, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et la Fédération des médecins de France (FMF) semblent curieusement absentes. C'est de leur propre chef que des médecins libéraux sont venus défiler au côté des internes et des chefs de clinique.

« Nous sommes là pour soutenir les jeunes qui vont s'installer », expliquent deux dames d'âge respectable établies à Paris. A 16 h 30, le vent se lève et les parapluies sont de rigueur. Boulevard du Montparnasse un « tagger » bombarde sur un panneau de la ville sa préférence pour *« une médecine propre »*.

Bientôt, les premiers manifestants arrivent sous la pluie place Vauban, devant le dôme des Invalides. Quelques ténors défilent à la tribune à l'invitation des manifestants. Le professeur Léon Schwartzenberg, ancien ministre délégué à la santé auprès de M. Claude Levin, juge anormal que *« des technocrates décident de notre avenir »* et appelle à *« des états généraux de la santé »*. Un représentant des spécialistes au sein de la CSMF s'insurge contre *« la mise sous tutelle de la médecine »*. Et M. Michel Lacombe, de la coordination des médecins libéraux, appelle à *« doubler la mise »* pour la manifestation prévue dimanche prochain...

MARINE MALTO

RELIGIONS

La mort du Père Marie-Dominique Chenu

Un théologien libre et engagé

Le Père Marie-Dominique Chenu est décédé, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, dimanche 11 février, au couvent des dominicains à Paris. Il a été l'un des principaux inspirateurs du concile Vatican-II (1962-1965). Les obsèques du Père Chenu auront lieu, jeudi 15 février, au couvent Saint-Jacques, rue des Tanneries, Paris-13e.

« Des Père Chenu, il y en a un par siècle », disait un jour Etienne Gilson. C'est une façon de dire de quelqu'un qu'il est génial. De fait, il y avait chez le Père Chenu une étincelle de génie créateur. Pourtant, on ne sait si c'est là-dessus que l'on a envie d'insister, ou sur un cœur chaleureux, magnanime, simple, merveilleusement attentif à tous.

Laissons là un style hagiographique dont il aurait eu horreur, et disons les choses comme elles furent. Marcel Chenu (en religion frère Marie-Dominique) naquit en 1895, entra en 1913 au couvent de formation des dominicains du Saulchoir, alors en exil à Kain en Belgique, fit une partie de ses études à Rome. Il revint au Saulchoir en 1920.

Alors s'ouvre une période très stable de sa vie, qui durera jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Elle est dominée par le souci passionné de donner à la foi son intelligence, à la théologie son statut scientifique. Cette ambition venait du grand Ambroise Gardeil, le fondateur de l'école, et bien sûr avant tout de saint Thomas d'Aquin. Mais au Saulchoir elle prenait la forme d'une méthodologie historique rigoureuse, au service de la réflexion systématique.

L'inspiration historique venait de l'excellent historien que fut le Père Mandonnet et, à travers le Père Lemonnyer, alors régent en exercice, du Père Lagrange et de l'Ecole biblique de Jérusalem. De là, l'Institut d'études médiévales, les revues, les nombreuses publications, et en 1930 l'Institut canadien. Le Père Chenu, historien d'un « flair » remarquable, extraordinaire animateur, suscitant les vocations historiques, fut bientôt chef d'équipe, maître en théologie et régent des études en 1932, premier recteur des facultés en 1937, peu de temps avant le transfert du Saulchoir dans la région parisienne.

Dès ce temps-là, pour une partie au moins de cette équipe de professeurs, l'histoire des doctrines et des institutions était inséparable d'une ouverture au présent de la vie de l'Eglise et de la société. L'histoire est une : le présent interroge les périodes fécondes de la tradition, la connaissance du passé éclaire les recherches les plus neuves. Le Père Chenu est à l'écoute de la naissance de la J.O.C., reçoit l'abbé Cardijn et les premiers jocistes. Il sera mêlé à l'aventure de l'hebdomadaire *Sept*, et à quelques autres...

Puis brutalement, en 1942, c'est la première crise grave. Les docteurs romains ont peur de l'histoire qui introduit du relatif partout. Le Père Chenu avait écrit une sorte de programme de travail : *Une école de théologie, le Saulchoir* (1937), qui a été réédité, avec quelques études destinées à l'éclairer, en 1985. Ce petit manifeste, d'une écriture étincelante, fut mis à l'Index à la suite de manœuvres assez louches, et le Père Chenu écarté du Saulchoir. C'était sans doute une injustice, mais ce n'était pas une erreur : on voulait effectivement s'en prendre à la théologie historique.

« Tellement humain »

Alors s'ouvre à Paris, pour le Père Chenu, une nouvelle période très différente de la précédente. Certes, il poursuivra, avec de nombreux articles et quelques grands livres, la recherche inaugurée avant la guerre, mais ce sera surtout dans ce domaine une reprise, une mise en forme du travail passé : *Introduction à l'étude de saint Thomas d'Aquin, la Théologie au douzième siècle, la Foi dans l'intelligence* (recueil).

L'essentiel est autre désormais. C'est le service de tout ce qui est vivant dans l'Eglise. Une multitude de contacts dont l'amitié, l'humanité, la chaleur laisseront à tous ceux qui l'ont approché alors un souvenir inoubliable. *« Le Père Chenu est tellement humain que sa spiritualité se traduit par des choses humaines. Je ne sais si je m'explique bien. Mais j'ai connu d'autres prêtres qui devaient faire un petit effort ; tandis que chez le Père Chenu, c'est vraiment humain... »* (Témoignage d'une jeune femme, membre d'un des premiers groupes de foyers animés par le Père Chenu.)

Un soutien intelligent, armé de compétence sociologique, à tout ce qui naît dans l'effervescence de ces années fécondes : Jeunesse de l'Eglise, les prêtres-ouvriers, la Mission de France, la Quinzaine, etc. Au milieu d'une suspicion permanente, qui aboutira à une nouvelle crise en 1954 et à un nouvel exil à Rouen, une liberté intrépide, primesautière, un courage jamais abattu. Au fond, malgré le concile – où il inspira le « Message au monde » de 1962 et *Gaudium et spes*, – il ne sera jamais vraiment réhabilité, il n'aura jamais la confiance des autorités.

Pourquoi ? Parce qu'il reste toujours à l'avant-garde, grâce à un certain regard sur le monde qui reste neuf, demeure inassimilé par l'Eglise post-conciliaire elle-même. Le Père Chenu ne fut jamais un clerc, au sens d'un homme de l'appareil, de l'intra-muros. Evangélique jusqu'à la moelle, il n'est pas un dogmatique qui déduit à partir d'un « donné ».

« C'est la conscience des besoins des hommes qui suscite en moi, en face de la Parole, l'interrogation à laquelle répond (de la part de Dieu) le charisme. (...) J'ai saisi l'Eglise non par ses aspects cléricaux, mais par ses aspects populaires, pour faire la théologie d'une humanité en marche. (...) Chaque fois qu'il y a une montée de conscience de l'Eglise, je suis là. » (Extraits de conversations.) De cette époque datent *Pour une théologie du travail* et les textes rassemblés dans *l'Evangile dans le temps*. Et, des dernières années, *la Doctrine sociale de l'Eglise comme idéologie*.

Un optimisme fondamental

Sa note propre, que certains peuvent trouver discutable (je le dis sans ironie), fut un optimisme fondamental. Confiance dans l'actualité et la fécondité de l'Evangile. Confiance dans le mouvement de la société vers la liberté, la dignité humaines – elles-mêmes à la fois fruits et chances de l'Evangile. Confiance dans l'intelligence comme pouvant prendre possession de la foi et la faire s'épanouir dans un esprit, et comme pouvant saisir quelque chose de la montée de l'histoire.

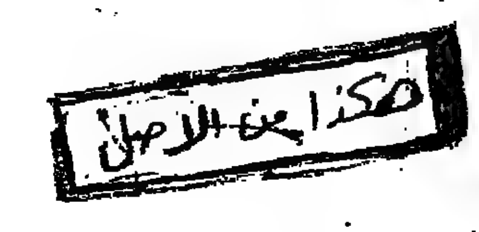
Cet optimisme foncier, communicatif, en fit un maître et un frère incomparable, à qui les dominicains français doivent le meilleur de leur vitalité en notre temps, et l'Eglise beaucoup plus qu'elle n'a su le reconnaître.

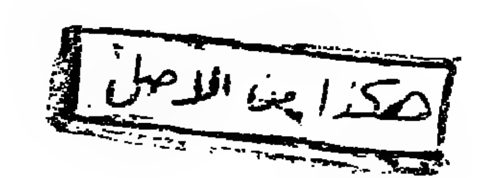
JEAN-PIERRE JOSSUA

[Né le 7 janvier 1895 à Soisy-sur-Seine (Essonne), fils d'un petit industriel, Marie-Dominique Chenu a été ordonné prêtre à Rome en 1919. Spécialiste du Moyen Age, il a écrit en 1935, *la Théologie comme science au treizième siècle* et, en 1950, *Introduction à l'étude de saint Thomas d'Aquin*. Recteur, de 1932 à 1942, de la faculté de théologie du Saulchoir (en Belgique), fondée par les dominicains après l'expulsion des congrégations en 1905, il publie en 1937 *Une école de théologie, Le Saulchoir*, qui sera mis à l'index en 1942 par le Vatican. Après de nouveaux ennuis avec Rome, au moment de la crise des prêtres-ouvriers (1954), il est expert au concile Vatican-II (1962-1965). Parmi ses autres ouvrages : *Pour une théologie du travail* (1956), *la Foi dans l'intelligence* et *l'Evangile dans le temps* (deux recueils d'articles en 1964), *la Doctrine sociale de l'Eglise comme idéologie* (1979).]

□ **Des propositions pour l'organisation des musulmans en France.** – M. Maurice Benassayag, délégué du gouvernement chargé des rapatriés, a souhaité, dans un communiqué, dimanche 11 février, la création d'un conseil représentatif des huit cent mille musulmans français, alors que des discussions sur ce thème se poursuivent entre représentants musulmans, à l'initiative de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur (et des cultes).

□ **Une nouvelle manifestation de La Voix de l'islam.** – Deux cents musulmans ont participé, dimanche 11 février à Paris, à une *« marche de deuil »* pour tous les musulmans *« opprimés en France, en Union soviétique et dans le monde »*. Cette manifestation avait lieu à l'appel de La Voix de l'islam, dont le fondateur M. Gabteni avait disparu du 26 au 31 janvier dans des conditions non élucidées.





Après le Nom de la Rose,

Le Pendule de Foucault

UMBERTO ECO

LE PENDULE DE FOUCAULT

Grasset

le nouveau roman d'Umberto Eco.

GRASSET

SOCIÉTÉ

Les « bandits-manchots » d'Amnéville

Les machines à sous du casino, ajoutées à sa fonte et à ses thermes, ont sauvé la petite ville de Moselle

Le gouvernement a décidé vendredi 9 février de maintenir l'exploitation des machines à sous dans les casinos, qui avait été autorisée en mai 1988 par le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Charles Pasqua. La décision prise par Matignon intervient malgré les réticences de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, qui demandait l'abrogation de la loi Pasqua autorisant les « bandits-manchots » dans les casinos. A l'inverse, les ministères de l'économie, du budget, et du tourisme, ont plaidé avec succès, pour le maintien des machines à sous ; ils ont même obtenu que celles-ci soient autorisées à bord des bateaux et des ferries battant pavillon français. Le casino d'Amnéville, qui a pu naître et prospérer grâce à l'exploitation des « bandits manchots », témoigne de la haute rentabilité de ces manchines à sous.

AMNÉVILLE

de notre envoyé spécial

Pas content, furibond même, le docteur Jean Kiffer, si on a le malheur de laisser entendre, d'un bureau parisien, que la commune de Lorraine, qu'il administre depuis maintenant vingt-cinq ans, reste « *sinistrée* » par la crise de la sidérurgie. « *Longwy peut-être, mais pas nous !* », se récrie le maire d'Amnéville, député (apparenté RPR) de Moselle.

Selon lui, l'image d'un département exsangue, où le chômage et la pauvreté exerçaient des ravages, est tout simplement fausse. « *la Moselle n'a pas perdu un gramme de production, nous avons réussi notre reconversion, notamment dans l'industrie automobile, et le misérabilisme n'a plus cours ici* », affirme encore le bouillant médecin, âgé de cinquante-trois ans, Alsacien-Lorrain de souche, Méridional d'expression et de gestes.

A dire vrai, l'élu mosellan n'avait pas, jusqu'ici, fait grande publicité hors région pour valoriser cette nouvelle donne et s'il se déclare prêt, aujourd'hui, à monter à tous les créneaux de la communication, c'est que la réputation qu'il veut conférer à Amnéville – celle d'une ville d'eaux et de loisirs – reste encore à asseoir sur une estrade nationale.

N'en déplaise au docteur Kiffer, il a fallu chercher sur la carte de France, lorsque le nom d'Amnéville est brusquement apparu, au début de 1990 (*le Monde* du 2 janvier), au palmarès annuel des casinos. On a pu s'étonner, d'abord, de l'existence même d'un établissement de jeux dans cette petite commune de quelques dix mille habitants, située à équidistance (15 km) de Thionville et de Metz. On a été, ensuite, encore plus surpris par son classement : dixième sur cent trente-cinq au terme, seulement, de sa première année d'exercice, avec un produit brut de 53,2 millions de francs, dont 39,4 – soit 74 % – provenant uniquement des recettes enregistrées aux machines à sous. Et l'on s'est dit que les « bandits-manchots » – surnom imagé des *slot machines* – devaient détrousser en un tournemain les habitants infortunés du pays minier.

« Un thermalisme de proximité »

En fait, la véritable surprise, c'est de découvrir Amnéville sur place. Non pas la cité ouvrière proprement dite, avec ses quartiers, ses lotissements, ses magasins d'une grise banalité, mais un vaste complexe thermal et touristique, implanté à deux bons kilomètres du centre ville, au cœur des six cents hectares du bois de Coulange : toutes les installations y datent de moins d'un lustre, hormis la piscine et la patinoire olympiques, ainsi que les courts de tennis et de squash – 10 000 mètres carrés couverts.

Tout s'est passé très vite, en effet, à partir d'une « source miraculeuse », Saint-Eloy, qui ruisselait là depuis la nuit des temps et dont personne ne connaissait trop les vertus, avant que des experts ne révèlent ses propriétés dans le traitement des rhumatismes et de certaines affections respiratoires. On est allé chercher la nappe phréatique à neuf cents mètres de profondeur (premier forage en 1979) et le centre thermal pouvait ouvrir ses portes en juin 1986 : 75 millions de francs d'investissements pour les trois premières tranches, et une quatrième, en voie d'achèvement, autofinancée.

Car le succès a été immédiat au plan local : dès 1988, Amnéville s'affirmait avec 8 500 curistes – elle en a accueilli 10 300 en 1989 – comme la première station thermale de Lorraine, devançant, dans l'ordre, des villes d'eaux aussi célèbres que Vittel, Plombières-les-Bains et Contrexéville. C'est aussi que le docteur Kiffer a eu « une idée de génie » : créer, selon son expression, « *un thermalisme de proximité* » en instaurant des navettes par minibus, jusqu'à 50 kilomèmtres à la ronde – c'est-à-dire jusqu'aux frontières luxembourgeoise et ouest-allemande, – dans une région où la silicose n'est pas la moindre des maladies pulmonaires.



L'exploitation de la source Saint-Eloy entraînait, dans le même temps, l'édification de trois hôtels-restaurants « 2 étoiles » – dont l'un construit par d'anciens sidérurgistes avec leurs indemnités de départ – et une résidence de studios et d'appartements meublés pour héberger, notamment, les personnes âgées.

Qui dit ville de cure, dit naturellement ville de sinécure. Aux côtés des équipements sportifs, les lieux de loisirs en tous genres ont poussé comme des champignons : quatre salles de cinéma, un bowling électronique, un mini-golf, un parc de jeux pour les enfants, un aquarium inauguré en août 1989 (30 000 entrées à ce jour) et un parc zoologique privé, ouvert à la même date que la station thermale, abritant six cents animaux sur six hectares (172 000 visiteurs en 1989).

« On n'aura jamais les émirs »...

Toute ville d'eaux qui se respecte a également son casino... Le projet trottait « *depuis longtemps* » dans la tête du docteur Kiffer et, autorisation ou non d'introduire en France les « bandits-manchots », l'établissement de jeux aurait existé. « *Sans les machines à sous*, explique le maire d'Amnéville, *je n'aurais pas consacré autant d'argent – 18 millions de francs – dans sa construction, mais, avec un produit brut de l'ordre de 20 millions de francs, c'était exploitable.* »

Ce n'est pas précisément l'avis de l'exploitant (1), Jean-Marc Plez, PDG de ce casino appelé « Europe 92 », propriétaire de deux des trois hôtels-restaurants du bois de Coulange, homme d'affaires thionvillois gérant une vingtaine de sociétés (métallurgie, commerce, transports, intérim, etc.), représentant au total un chiffre d'affaires consolidé dépassant le milliard de francs.

Si Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, n'avait pas donné le feu vert à l'installation de *slot machines* à Amnéville – aujourd'hui, quinze casinos seulement bénéficient de cette autorisation, en raison des « réticences » de Pierre Joxe, – Jean-Marc Plez, comme il le reconnaît lui-même, et ses associés n'auraient pas été partie prenante estiment que l'affaire n'était pas assez lucrative. Permission accordée, ils ont investi 25 millions de francs dans l'aménagement intérieur – dont deux salles de restaurant et une discothèque, – dans l'acquisition de treize tables de jeux (roulette anglaise, black-jack et boule) et de cent quatre-vingts machines à sous (dont un jack-pot à 100 F la mise) et dans le fonds de roulement. « *Des capitaux entièrement français* », se réjouit le docteur Kiffer, qui, devant les hésitations initiales des banques régionales, avait été un moment tenté, lors d'un voyage à Pretoria en 1987, de faire appel à des capitaux sud-africains...

Là aussi, le succès a été instantané; allant au-delà des études de marché les plus optimistes : en 1989, « Europe 92 » a enregistré une moyenne de 45 000 entrées par mois – dont 90 % dans les salles de machines à sous – et obtenu, donc, la dixième place au hit-parade des casinos : en fait, un classement réel encore meilleur, puisque l'année « casinotière » court d'octobre à octobre et que l'établissement mosellan a été inauguré le 19 décembre 1988.

Lors de ces fêtes-là de fin d'année, les Amnévillois se sont précipités en famille aux portes d'« Europe 92 », avec enfants et chiens qu'il a fallu gentiment repousser... Depuis, les habitants de la commune ont modéré leur enthousiasme et le gros de la clientèle est constitué par les joueurs de la région, qui fréquentaient auparavant les casinos de Mondorf-les-Bains (Luxembourg) et de Sarrebruck (RFA). Une clientèle socialement hétéroclite, quoiqu'à dominante populaire durant la saison thermale, composée pour 20 % d'étrangers (Belges, Luxembourgeois, Allemands de l'Ouest et Maghrébins), une clientèle où l'on remarque dans l'anonymat complet des slot machines, une forte présence féminine, et qui n'est pas « intimidée » par l'architecture et le décor intentionnellement sobres et fonctionnels du casino. Une clientèle, enfin, qui ne « suffit » plus à l'appétit de Jean-Marc Plez.

« *On n'aura jamais les émirs* », soupire le businessman thionvillois, mais le PDG d'« Europe 92 » entend attirer rapidement la bourgeoisie de Reims et de Nancy, par exemple, en créant prochainement une salle « *ultrachic* », avec des jeux plus huppés comme la roulette française et le baccara. Il escompte engranger, fin 1990, un produit brut proche des 100 millions de francs et devancer ainsi, à la huitième place, le Cannes-carlton...

Une commune riche

Des projets d'expansion, publics ou privés, le docteur Kiffer en a aussi en réserve : un hôtel « 3 ou 4 étoiles », avec galerie marchande et club-house, une salle de spectacles de sept mille places assises, qui serait gérée par la société qui exploite le Zénith à Paris, et peut-être, un « restaurant tournant » au sommet d'un crassier.

D'autres réalisations sont en voie d'achèvement : la quatrième tranche du centre thermal, une nouvelle résidence de soixante-dix studios et surtout un golf de 18 trous (12 millions de francs), s'étendant sur 82 hectares et sur... la commune de Rombas, sans l'autorisation de la municipalité socialiste de cette ville. L'affaire a été portée devant les tribunaux, « *un procès en sorcellerie* », fulmine le maire d'Amnéville.

C'est que le docteur Kiffer, qui ne rencontre aucune opposition réelle dans sa cité (pas de liste contre lui aux dernières élections municipales), qui déclare « *avoir toujours fait des challenges* », ne déteste pas, d'une façon générale, mettre l'administration devant le fait accompli. « *Le droit local, c'est lui* », dit un de ses amis.

Les Amnévillois sont apparemment les derniers à lui tenir rigueur d'un autoritarisme souriant, mais néanmoins certain. D'abord, parce que toutes ces réalisations procurent des emplois nouveaux et aident à la conversion. « *Sur les cent cinq personnes embauchées à temps plein à « Europe 92 »*, indique par exemple Jean-Marc Plez, *cinquante-cinq viennent de la sidérurgie.* »

Ensuite, parce que la commune est aujourd'hui riche, grâce à la manne des taxes professionnelles : Unimétal, première usine française de produits longs (filière fonte), verse un peu plus de 20 millions de francs par an et le casino est devenu, en 1989, le deuxième contribuable d'Amnéville avec un « impôt » de 9,5 millions de francs. Le docteur Kiffer parle de « *capitalisme municipal* ». Que l'on ne vienne plus, à l'inverse, lui parler de « *sinistrose* ». Et il est vrai qu'à parcourir le site de Coulange, on est loin de l'idée que l'on pouvait se faire d'un casino planté comme ça, nu, en plein terril...

MICHEL CASTAING

(1) En France, une commune peut construire un casino, mais elle n'a pas le droit de l'exploiter. D'autre part, tout casino est tenu de posséder un restaurant.

Dans le 19e arrondissement de Paris

Un immeuble entièrement détruit par un incendie

Cent quatre-vingts pompiers ont combattu, pendant six heures et demie, un violent incendie qui a éclaté, samedi 10 février, vers 13 h 30, dans un immeuble de quatre étages, 68, quai de la Seine, à Paris (19e).

Ce bâtiment, un ancien entrepôt construit au bord du bassin de La Villette et transformé en ateliers d'artistes et en bureaux, a été entièrement détruit. Il abritait notamment au rez-de-chaussée les bureaux du Printemps de Bourges. L'édition 90 de cette manifestation musicale pourra cependant être maintenue du 11 au 16 avril prochain. D'autre part, une centaine de toiles du peintre suisse Jimmy Locca, dont l'atelier se trouvait au premier étage, ont été détruites.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'incendie.

JUSTICE

La crise du Syndicat de la magistrature

Six nouveaux membres désignés pour renforcer le bureau national

Six magistrats ont été désignés, samedi 10 février, afin de renforcer le bureau du Syndicat de la magistrature et de préparer le prochain congrès annuel, avancé au mois de mai en raison de la crise sérieuse que traverse cette organisation.

C'est ainsi que trois nouveaux vice-présidents ont été cooptés : Mme Hélène Cazaux, juge des enfants à La Roche-sur-Yon ; M. Etienne Rigal, juge de l'application des peines à Béthune, et M. Christophe Seys, juge des enfants à Lyon. Ce dernier avait été écarté du bureau lors de la crise vécue par le Syndicat de la magistrature après son congrès de décembre dernier (*le Monde* du 5 décembre 1989).

Trois autres magistrats, délégués régionaux du Syndicat – Mme Sylvie Perez, juge d'instance à Avignon ; M. Jean-Luc Beck, substitut à Montpellier, et M. Jean-Claude Nicod, substitut général à Pau, – rejoignent également le bureau, qui signifie de cette manière son intention de mettre fin aux critiques formulées par de nombreux adhérents sur l'excessif parisianisme du Syndicat.

REPÈRES

CHASSE

Manifestation en Ardèche

Plusieurs milliers de chasseurs – sept mille selon les organisateurs – ont défilé, samedi 10 février, dans les rues de Privas (Ardèche) pour protester contre la fermeture, le 31 janvier, de la chasse au gibier d'eau et à la grive, ainsi que pour exprimer leur crainte de voir instituer le droit de « non-chasse » par modification de la loi Verdeille.

ESPACE

Photographies inédites des planètes

La sonde Voyager 1, lancée en 1977, et qui se trouve actuellement à près de 7 milliards de kilomètres de la Terre, devrait tirer le « portrait de famille » de la plupart des planètes du système solaire au cours de la nuit de mardi 13 à mercredi 14 février. Une image bien sûr inédite, qui ne pourra pas être refaite de sitôt. Neptune, Uranus, Saturne, Jupiter, Mars, la Terre et Vénus apparaîtront comme des points sur un fond d'espace sombre où sera visible la constellation Ericanus. Mercure sera cachée par le rayonnement du Soleil, et Pluton trop lointaine pour figurer sur la photo.

Par ailleurs, la sonde Galileo, lancée le 18 octobre 1989 vers Jupiter, a survolé Vénus à quelque 17 000 kilomètres d'altitude, samedi 10 février à 6 h 59, heure de Paris. Elle a pris au total cinquante-quatre clichés de l'étoile du Berger, malgré quelques ennuis techniques dus à une erreur de programmation informatique. Galileo atteindra Jupiter vers la fin de 1995. – *(AFP, Reuter.)*

Deux cosmonautes soviétiques en route vers la station Mir

Deux cosmonautes soviétiques, Anatoli Soloviev et Alexandre Balandine, ont décollé de la base de Baïkonour, dimanche 11 février, avec un module Soyouz TM-9 pour relever leurs collègues Alexander Viktorenko et Alexander Serebrov à bord de la station spatiale Mir. Le rendez-vous du Soyouz TM-9 avec la station est prévu mardi 13 février. Viktorenko et Serebrov devraient revenir sur Terre le 19 février, après six mois passés en orbite. Soloviev et Balandine devraient rester eux aussi six mois à bord de la station. Le nouveau module qui les amène abrite un laboratoire où ils effectueront des traitements de matériaux « *technologiques et biologiques* » en apesanteur. – *(AFP, AP.)*

NOUVELLE-ZÉLANDE

Une balise française indésirable

Le premier ministre néo-zélandais, M. Geoffrey Palmer, vient de demander au gouvernement français de retirer une balise de positionnement utilisée par le satellite d'observation de la Terre, Spot. Cette balise, installée sur les îles de Chatham, située à 800 kilomètres à l'est de la Nouvelle-Zélande, fait partie du système de localisation Doris qui doit permettre, notamment, de mesurer avec précision la dérive des continents. Les autorités néo-zélandaises estiment cependant que Doris pourrait aussi servir à guider les missiles balistiques français, rejoignant en cela les affirmations des mouvements écologistes dont les voix pèseront lourd lors des prochaines élections. – *(AFP, AP.)*

MÉDECINE

Décès du bébé opéré in utero

Le bébé qui avait été opéré du cœur *in utero* (*le Monde* du 1er février) est mort samedi 10 février au Guy's hospital de Londres à l'âge de cinq semaines. Du fait d'une sténose de l'aorte, il avait été opéré à trois reprises, deux fois *in utero* et une troisième fois quelques heures après sa naissance. Depuis cette dernière intervention, il était hospitalisé en réanimation. De graves problèmes rénaux ont contraint les médecins à débrancher l'appareil qui le maintenait en vie artificiellement. – *(AFP.)*

POLLUTION

Le grand abattoir de volailles de Vannes

Le plus grand complexe français d'abattage d'oies et canards, qui aurait dû entrer en service en décembre 1989, à Vannes (Morbihan), est définitivement abandonné, ont annoncé, le 9 février, les responsables de la société qui devait l'exploiter – une filiale de la SANOFI. Cette décision a été prise après la suspension du permis de construire ordonnée par la justice en octobre 1989 à la suite d'une plainte des écologistes, et du refus du préfet, en janvier, d'autoriser l'exploitation de l'abattoir. Celui-ci aurait rejeté ses effluents dans le golfe du Morbihan après traitement dans une situation d'épuration déjà surchargée. La société d'abattage recherche un nouveau site « *en Bretagne ou dans les Pays de la Loire* ».

AGENDA

CINÉMA

LUNDI 12 FÉVRIER

LA CINÉMATHÈQUE

SALLE GARANCE
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

LUNDI

Le Cinéma cubain : El Brigadista (1977, v.o. s.t.f.), d'Octavio Cortazar, 14 h 30 ; Elpidio Valdès asalta el convoy (1976, v.o. s.t.f.), de Juan Padron ; le Martyre de saint Sébastien (1989, v.o. s.t.f.), de E. Pauwels ; le Temps de mourir (1985, v.o. s.t.f.), de Jorge Ali Triana, 17 h 30 ; Polvo rojo (1981, v.o. s.t.f.), de Jesus Diaz, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

CHACUN SA CHANCE. Film américain de Karel Reisz, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES. Film américain de Joe Johnston, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LET'S GET LOST. Film américain de Bruce Weber, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

RIPOUX CONTRE RIPOUX. Film français de Claude Zidi : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ZOO, L'APPEL DE LA NUIT. Film italien de Cristina Comencini, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES EXCLUSIVITÉS

ADRÉNALINE, LE FILMS (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'AIR DE RIEN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BABY BLOOD (*) (Fr., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) ; George V, 8e (45-62-41-46).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CORPS PERDUS (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DREAMERS (Fr.-Isr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

EAT A BOWL OF TEA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

EDEN MISERIA (Fr.-Por.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FORÊT ANIMÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LÉGERS QUIPROQUOS (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LEVIATHAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MERY POUR TOUJOURS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA MESSE EN SI MINEUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

MONSIEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NUITS DE HARLEM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

OPÉRATION CRÉPUSCULE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

OUTRAGES (*) (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PAS NOUS, PAS NOUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RENDEZ-VOUS AU TAS DE SABLE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PARIS EN VISITES

MARDI 13 FÉVRIER

« Femmes peintres : Mary Cassat, Berthe Morisot », 12 h 45 ; « L'art du portrait », 14 h 30, Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (M. Pohyer).

« Une heure au cimetière-musée du Montparnasse », 11 heures, entrée, 3, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« Chefs-d'œuvre du Musée d'Orsay, d'Ingres aux impressionnistes », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (E. Romann).

« Une heure avec Marcel Proust, ses meubles, ses amis », 12 h 15, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

« Orsay, un musée dans une gare », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (M.-C. Lasnier).

« Le néo-byzantin : l'église Saint-Louis de Vincennes », 14 h 30, 22, rue Faye.

« Le premier art gothique à Notre-Dame », 15 heures, portail central de la cathédrale (Monuments historiques).

« Saint-Sulpice et son quartier », 14 h 30, fontaine Saint-Sulpice (Sauvegarde du Paris historique).

« Marie-Antoinette et Louis XVI à Saint-Denis », 14 h 30, devant la basilique (Connaissance de Paris).

« Le cimetière de Passy », 14 h 30, 1, rue du Commandant-Schloessing (D. Fleuriot).

« Les bâtiments conventuels du Val-de-Grâce, spécialement accessibles », 14 h 45, angle du boulevard de Port-Royal-rue Saint-Jacques (M. Banassat).

« Les Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Ecoute du passé).

CONFÉRENCES

55, rue des France-Bourgeois, 14 heures : « L'objet d'art sacré égyptien », par M.-C. Budichovsky (Crédit municipal de Paris et d'Ile-de-France).

11, avenue du Président-Wilson, 14 h 30 : « L'art en Russie au début du vingtième siècle », par K. Passuth (Musée d'art moderne).

Fontenay-aux-Roses, 17, avenue Paul-Langevin, 14 heures : « Connaissez-vous la vie musicale de l'Argentine ? » (avec diapositives et audition de musique argentine), par J. Guinzbourg (Maison de la communauté).

9 *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « La grande Grèce. De Reggio à Tarente », par O. Boucher (Antiquité vivante).

28, avenue Georges-V, 15 heures : « L'ouest de Thèbes et ses habitants au Nouvel Empire », par Mme Desroches-Noblecourt (Paris et son histoire).

Cinéma, 5, avenue Mac-Mahon, 17 h 30 : « Jérusalem révélée par les récentes fouilles archéologiques », par E.-M. Laperrousaz (France-Israël).

Mairie, 3, rue de Lisbonne, 17 h 30 : « Chambord, rêve des rois », (diapositives), par L. Cloulas (Société historique et archéologique des huitième et dix-septième arrondissements).

4, rue de Chevreuse, 18 heures : « La France et son commerce extérieur : quelle réforme pour quelle stratégie ? », avec J. Despont. Débat introduit par H. Delorme et présidé par J.-C. Casanova (Rencontres du CERI).

1, rue des Fossés-Saint-Bernard (auditorium), 18 heures : « Lectures du soufisme par l'Occident », par M. Chodkiewicz (Institut du monde arabe).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Les téléspectateurs européens face à leurs télévisions », par P. Farbiaz, J.V. Beneyto et J. Poli (Maison de l'Europe).

55, rue du Cherche-Midi, 18 h 30 : « L'espace, les hommes et l'œuvre : le chantier du dôme de Milan », par P. Braunstein (Société française des architectes).

Centre paroissial, 7, rue de la Bienfaisance, 18 h 30 : « Identité confessionnelle et conversion spirituelle », par le pasteur Leplay (Amitié judéo-chrétienne de France).

21, rue d'Assas, 20 h 30 : « Les religions de la Chine » (Institut catholique).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

ADELAIDE 90. Théâtre Antoine-Simone-Berriau (42-08-77-71), dim. soir, lun., 20 h 45 ; sam., 17 h 30 et 21 h ; dim., 15 h 30 (7).

MONSIEUR BADIN. Cité internationale universitaire (45-89-38-69), dim., lun., mar., 20 h 30 (7).

UN CŒUR SIMPLE OU L'INTIME INGÉNUE DE FELICITE. Théâtre du Tambour royal (48-06-72-34), jeu., lun., mar., 18 h 45. (7).

BONNE PIOCHE. Splendid Saint-Martin (42-08-21-93), dim., lun., 21 h (8).

EMERGENZA (SORTIE DE SECOURS). Cergy-Pontoise. Théâtre des Arts (30-30-33-33), ven., sam., mar. à 21 h ; mer. à 18 h 30 ; dim. à 16 h (9).

LA NUIT VERTICALE. Tac Studio (43-73-74-47), dim. soir, lun., 20 h 30 ; dim. 17 h (9).

SHOW BUS. Bateau-théâtre péniche « Docteur Paradis » (42-08-68-89). (Tous les samedis et dimanches jusqu'en juin) ; sam. et dim., 14 h 30 (10).

SEMAINE TREMPLIN. Saint-Maur-des-Fossés. Rond-point Liberté (48-89-99-10), 21 h (13).

LES CHOSES AURAIENT PU MAL TOURNER. Petits Mathurins (42-65-90-00), 18 h 30 (13).

COMME TU ME VEUX. Mathurins (42-65-07-09), 21 h (13).

ARCANE (43-38-19-70). L'Aménagement : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Léon la France : hardi voyage vers l'Ouest africain : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). ◊ Match d'improvisation : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). ◊ Voyage au bout de la nuit : 20 h 30.

CITHÉA-THÉATRE EN ACTES (43-57-42-14). ◊ Vive Valeque (Vis et porte-toi bien) : 19 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). ◊ Lorenzaccio : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). Linguet, Pour Melle Camp, Contre le vicomte de Bombelles : 18 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Etranger : 20 h. Théâtre rouge. Performances : 20 h. Huis clos : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◊ Les Sept Miracles de Jésus : 20 h 30.

MAISON HEINRICH-HEINE (FONDATION DE L'ALLEMAGNE) (45-89-53-83). Grande salle. ◊ Ouroboros Lecture-rencontre : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◊ Gai... Gai... Marions-nous les Rencontres du Palais-Royal : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). L'Œuf, à la première personne : 21 h.

THE SWEENEY (46-33-28-12). ◊ Rupert's Birthday : 20 h.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). ◊ La Magicienne : 20 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). ◊ Semaine des auteurs : 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Phèdre (à repasser) : 20 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◊ Les Aventures d'Augustin : 18 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 21 h.

OPÉRA

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Les Maîtres chanteurs de Nuremberg. Les 12, 15, 18, 21, 24 février. 18 h, lun. Opéra de Wagner. Mise en scène Claude Regy. Orchestre philharmonique et chœurs de Radio France, dir. Marek Janowski. Avec Lucia Popp, José Van Dam, Petros Evangelidas, Hanna Schaer, Manfred Fink, Matthias Hölle, Eike Wilm Schulte, Hartmut Welker.

JAZZ-POP-ROCK

BILBOQUET (45-48-81-84). Michel Hausser, 22 h 45. Vibr., acc., Georges Arvanitas (piano), Luigi Trussardi (ctb), Philippe Combelle (batt.).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Olivier Franc Jazz Quintet, 21 h 30.

CONCERTS

L'AUDITORIUM. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Ensemble Alternance. 19 h lun. Œuvres de Donatoni, Gorli.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Ensemble 2e2m. 18 h 30, 20 h 30 lun. Dir. Paul Méfano. Œuvres de Scherchen, Fouillaud, Chee Chen, Macias, Bancquart, Robotier. *Grande salle, 1er sous-sol.*

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Sophie Fournier. 12 h 45 lun. Mezzo-soprano, Catherine Daipres (piano). Œuvres de Debussy, Fauré, Ravel, Granados.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Paul Julien. 21 h lun. Cello. Œuvres de Bach.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Pierre Amoyal, Alexis Weissenberg. 20 h 30 lun. Violon, piano. *Les Trois Sonates pour violon et piano*, de Brahms.

Maria Charvet, François Daudet. 18 h 30 mer. Violon, piano, François Leleu (htb), Emmanuel Strosser (piano). Œuvres de Schumann, Bach, Saint-Saëns.

Ensemble orchestral de Paris. 20 h 30 mar. Dir. Mario Venzago. Annick Roussin (violon). Œuvres de Schoenberg, Haydn, Mozart.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Julian Bream. 20 h 30 lun., mar. Luth, guit. Œuvres de Dowland, Bach, Milano, Johnson, Takemitsu, Giuliani. Salle Chopin.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Cantate profane à quatre voix. 21 h. Paroles et musiques de Giovanna Marini. Avec Lucilla Galeazzi, Giovanna Marini, Silvia Marini, Patrizia Nasini. Salle du bas.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Croesus. 20 h 30 mar. Opéra baroque de Keiser, livret de Postel, version concert. Clemencic Consort, dir. René Clemencic.

Valéry Afanassiev. 20 h 30 lun. Piano. Œuvres de Schubert.

AGENDA

ÉCHECS

Selon le Grand-Maître Timman

New-York et Lyon se partageraient la finale du championnat du monde

La deuxième moitié de la finale du championnat du monde d'échecs qui opposera le tenant du titre, le Soviétique Garry Kasparov, à son challenger, aura lieu, selon toute probabilité, fin 1990 à Lyon, a déclaré, vendredi 9 février à l'Agence France presse, le grand maître néerlandais Jan Timman.

Timman disputera au Soviétique Anatoly Karpov le droit d'affronter Kasparov lors de la finale du tournoi des candidats qui se tiendra à Kuala-Lumpur (Malaisie), à partir du 7 mars prochain.

Le grand-maître néerlandais a notamment indiqué que la première moitié du match aurait lieu, *« le plus vraisemblablement »*, à New-York début octobre et que les deux villes française et américaine étaient parvenues à un accord pour l'organisation séparée de cette finale, dans l'attente d'une annonce officielle de l'Association des grands maîtres et de la Fédération internationale des échecs (FIDE).

La FIDE, qui avait d'abord, lors de son congrès annuel en août 1989 à Mayaguez (Porto-Rico), nommé Lyon comme seule ville organisatrice du championnat du monde, a confirmé, vendredi, par la voix de son secrétaire général, le Philippin Casto Abbundo, que les négociations entre elle et l'Association des grands maîtres suivaient leur cours et qu'une déclaration officielle serait publiée dans un futur prochain.

Une telle déclaration mettrait fin à cinq mois de conflits au cours desquels les grands maîtres avaient reproché à la FIDE d'avoir pris sa décision sans consulter les joueurs impliqués.

Dans un premier temps, Kasparov avait même refusé d'aller à Lyon, préférant jouer aux Etats-Unis avant de se rallier à la proposition de l'Association des grands maîtres de scinder en deux parties l'organisation de la finale.

Déjà en 1986, le troisième match pour le titre mondial opposant Kasparov avait eu lieu à Londres, pour sa première moitié, et à Leningrad, pour la deuxième.

CAMPUS

Plus de mathématiques à Bordeaux-I

Les cours de travaux dirigés de mathématiques et d'informatique sont suspendus à l'université Bordeaux-I. Soixante-treize des cent enseignants de cette unité de formation et de recherche ont décidé de « reporter » la rentrée des 2 288 étudiants de première année. Il en va de même, le 12 février, pour les enseignements dispensés aux étudiants de deuxième année.

Le « déficit » des postes d'enseignants est en cause. L'université Bordeaux-I est passée, en 1989/1990, à 6 019 étudiants inscrits, contre 3 480 en 1981/1982. Tous cycles confondus, 4 800 de ces étudiants suivent un enseignement de mathématiques et d'informatique. Or le nombre d'enseignants a très peu augmenté : de 419 à 435. L'UFR de mathématiques-informatique compte 98 enseignants statutaires et 22 vacataires. *« Nous avons un déficit de 50 postes, soit 50 % de surcharge,* estiment les enseignants, soutenus par le SNE-Sup, FO et la CFDT. *Nous faisons face à coups d'expédients, en jonglant avec les heures supplémentaires et en faisant appel à des vacataires. Cette surcharge rejaillit sur notre tâche essentielle, la recherche, alors que Bordeaux doit soutenir une réputation de pôle d'excellence en mathématiques. »*

Les professeurs se plaignent également d'être obligés de prendre en charge des tâches administratives et techniques, comme taper leur courrier ou leurs textes de recherche, en raison de l'absence de postes suffisants d'ingénieurs administratifs et techniques de l'enseignement supérieur (IATOS). Sur six postes demandés « en urgence » par l'université Bordeaux-I, un seul a été accordé par le ministère de l'éducation nationale. Dans un courrier au ministre de l'éducation nationale, les enseignants réclament *« des mesures d'urgence de création de postes d'enseignant-chercheur et des personnels IATOS ».* Ils veulent également un *« plan de recrutement sur cinq ans ».* (Correspondante).

G. de M.

Epargne et placements

Le troisième forum de l'épargne et des placements de la faculté des sciences économiques de Clermont-Ferrand aura lieu les 17 et 18 mars, sous la présidence d'honneur de M. Michel Charasse.

▶ *Faculté des sciences économiques, 41, boulevard Gergovia, 63000 Clermont-Ferrand.*

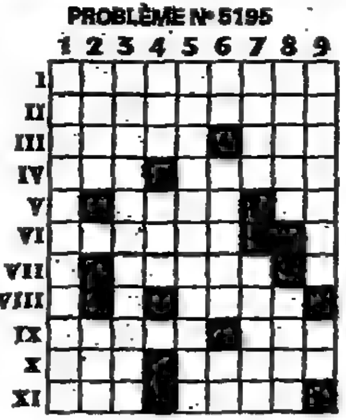
Français pour étrangers

Le Centre de langue et de civilisation françaises pour étudiants étrangers de l'université François-Rabelais de Tours lance à la rentrée prochaine un diplôme de langue et de civilisation françaises pour étudiants étrangers en trois ans.

▶ *3, rue des Tanneurs, 37041 Tours Cedex. Tél. : 47-38-56-00.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5195



HORIZONTALEMENT

I. Marque déposée. – II. A une façon de parler très personnelle. – III. Grande ceinture. Coule en Provence. – IV. Promis quand il est heureux. Les caves champenoises y sont creusées. – V. Donna des précisions sur le temps. Participe. – VI. Briand et Stresemann s'y rencontrèrent. – VII. Contribuent à la flexion de la cuisse. – VIII. Siège de faïencerie. – IX. Affluent de la Loire. Negro, en Argentine. – X. A court d'effets. Parfois à l'origine des grandes crises. – XI. Possessif. Héros d'un poème épique.

VERTICALEMENT

1. Peut devenir très lourd quand il y a beaucoup d'ardoises. – 2. Marteau de carrier. Propriété en indivis. – 3. Peuvent faire des pieds et des mains. – 4. Imite un homme célèbre. Planches. – 5. Qualifie un groupe particulièrement dynamique. – 6. Pronom. Barrai. Préposition. – 7. Sa victoire devint le symbole de l'indépendance russe. Garde les pieds au chaud. – 8. Descendait peut-être. Partie centrale d'un globe. – 9. Quand elles sont grosses, peuvent sauter aux yeux. Ne se déplace pas sans mal.

Solution du problème nº 5194

Horizontalement

I. Dialoguistes. Sa. – II. Essuie-mains. Obi. – III. Paste. Am. Taupin. – IV. Lus. Sorbe. Usure. – V. Atre. Eté. Ile. – VI. Vraies. Tune. – VII. Taire. Silence. – VIII. Aurore. Boom. Ter. – IX. Té. Nombril. Peur. – X. Irrésolu. Eau. Tu. – XI. Tuile. Fémur. – XII. Nô (ou no). Balai. Ep. Uri. – XIII. Goûteuses. Asie. – XIV. Erre. Ud. Créer. – XV. Essor. Répéter.

Verticalement

1. Déplantation. – 2. Iseut. Auer. Ogre. – 3. Asservir. Râ. Ors. – 4. Lut. Erroné. Buss. – 5. Oies. Aérostat. – 6. Gâ. Oui. Emouleur. – 7. Umar. Eh ! Bliaud. – 8. Iambes. Brûlis. – 9. Si. Et. Sol. Eve. – 10. T.N.T. Etiolé. Es. – 11. Esaü. Ulm. A.F.-P. Ca. – 12. Usine. Pue. Art. – 13. Opulente. Musée. – 14. Sbire. Couturier. – 15. Aîné. Serrurier.

GUY BROUTY.

CATASTROPHES

Des dégâts mais pas de victimes

La Bretagne a été la plus touchée par la tempête

Pour la huitième fois en trois semaines, la tempête a encore balayé la France, à l'exception du Sud-Est, pendant la journée du dimanche 11 février et dans la matinée de lundi. Les dégâts sont parfois importants, mais on ne déplore que deux blessés. C'est encore une fois le Finistère et le Morbihan qui ont été le plus éprouvés. Les pompiers du Finistère ont effectué deux cent quinze sorties, pour des arbres tombés ou des inondations dues aux fortes pluies qui ont accompagné les rafales de vent, lesquelles ont atteint 170 kilomètres à l'heure.

A Brest, une grue de 75 tonnes s'est couchée dans le port de commerce et la toiture de la Maison de la mer a été partiellement emportée. Des lignes électriques ont été abattues, entraînant des coupures de courant à Landivisiau. A Concarneau, des coupures se sont produites sur le réseau PTT. Dans le Morbihan, on ne compte plus les arbres déracinés, les panneaux publicitaires abattus et les toits de grange envolés.

Les rafales de cette dépression océanique ont aussi touché la côte aquitaine. Au Pays basque, des arbres ont été arrachés, tandis que, sur le littoral, la mer déchaînée a endommagé des voitures en stationnement et les terrasses des cafés et des restaurants. Des toitures ont été emportées dans les Landes, notamment dans la région d'Hossegor.

Trafic transmanche très perturbé

Dans la Manche, une vedette et des hélicoptères ont dû intervenir pour secourir trois véliplanchistes en difficulté au large de Corseul (Côtes-du-Nord) et de Cabourg (Calvados). Le trafic des aéroglisseurs a été interrompu dimanche en raison des creux qui dépassaient six mètres.

A l'aéroport de Roissy, plusieurs vols ont été détournés dimanche soir sur Orly, Bruxelles et même Francfort, en raison de vents soufflant jusqu'à 110.

La tempête a provoqué des chutes de neige sur la plupart des grands massifs montagneux, où l'« or blanc » était attendu avec impatience pour les premiers vacanciers de février.

CARNET DU Monde

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Marc PERPITCH
avec
Patricia MOWBRAY.

La cérémonie a eu lieu à Paris, le 10 février 1990.

Décès

– Le Frère

Marie-Dominique CHENU,
dominicain,

est entré dans la paix du Seigneur, le 11 février 1990, dans la quatre-vingt-seizième année de son âge, la soixante-seizième de sa profession dominicaine, la soixante et onzième de son ordination presbytérale.

L'Eucharistie sera concélébrée au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris-13e, le jeudi 15 février, à 10 h 30.

De la part
Du Père Francis Marneffe-Lebrêquier,
prieur provincial de France,
Des Frères du couvent Saint-Jacques,
De sa famille,
De ses amis.

Le Frère Chenu avait tant d'amis que cet avis tiendra lieu de faire-part.

(Lire page 16.)

– Mme Pierrette Cointeau-Poussart,
M. Jean-Michel Cointeau,
M. et Mme Bernard Lucas
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Pierson
et leurs enfants,
Mme Jacqueline Simon
et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

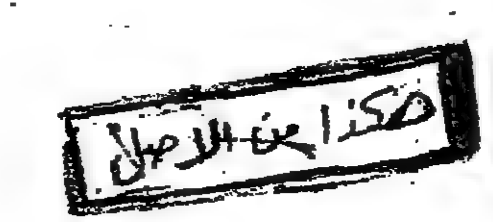
M. Pierre COINTEAU,
directeur honoraire d'agence de la Société générale.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Reims, le vendredi 9 février 1990, dans la stricte intimité familiale.

Une messe de mémoire sera célébrée ultérieurement à Paris, en l'église Saint-Ambroise, sa paroisse.

64, cours de Vincennes,
75012 Paris.
7, rue du Terrage,
75010 Paris.
6, rue Tolstoï-Hydra,
Alger.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



– Mme Roger HAMELIN,
née Marthe Demanche,

s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 9 février 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année.

De la part de
ses enfants,
Paul et Jacqueline Dechedt,
Jacques et Yvonnes Derkenne,
Alain et Catherine Hibon,
Robert et Françoise Hamelin,
Bernard et Véronique Desoutter,
François et Yvonne Hamelin,
Vincent et Yanne Hamelin,
Jean-Marie et Catherine Hamelin,
Benoît et Annie Hamelin,
Bernard et Marthe Ballier,
De ses petits-enfants
Et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 13 février, à 14 heures, en l'église Saint-Martin, rue de la République, à Meudon.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, avenue de Trivaux,
92190 Meudon.

– **Robert JOIN,**
« Rimbert »,
ancien lieutenant FFC,
Auschwitz 185786,
Buchenwald 52919,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
médaille des évadés,
croix du combattant volontaire de la Résistance,
délégué général honoraire
de la chambre syndicale de l'amiante,
chevalier de l'Economie nationale,

est mort le 1er février 1990, dans sa soixante et onzième année, volontairement démuni des « secours » de quelque religion que ce soit.

Il a été incinéré le 6 février et ses cendres ont été dispersées en mer.

« Timor hominum fecit deos. »

– Mme Marie-Pierre Jouve-Serment
et ses enfants,
M. et Mme André Jouve
et leur famille,
M. et Mme Henri Serment
et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Rémy JOUVE,
professeur à la Faculté de médecine,

survenu le 4 février 1990, à l'âge de quarante et un ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Profondément attristée du décès de

Anne de LA NOUE-VIGNAL,

et de

Anne VIGNAL,

ses belles-sœurs,

Dominique Widmer-Vignal
nous prie de rappeler ces mots de R.M. Rilke :

« Plus nous sommes silencieux, patients et recueillis dans nos tristesses, plus l'inconnu pénètre efficacement en nous. Il est notre bien. Il devient la chair de notre destinée. »

– **René ROY**

s'est endormi dans la paix de Dieu, le 4 février 1990, à Angers.

Mme René Roy,
née Léonardon,
son épouse,
François et Bernadette Roy-Jacquey,
Xavier, Sophie et Claire,
Odile et Philippe Roy-Chapeal,
Anne-Cécile, Antoine et Agnès,
Gilles et Dominique Roy-Garros,
Hugues, Bénédicte, Virginie et Guillaume,
ses enfants, petits-enfants,
Et toute sa famille,
sont dans la peine.

Ils vous invitent à partager leur espérance.

La cérémonie religieuse et la sépulture ont eu lieu le mercredi 7 février, à La Rochelle.

2, rue des Murailles,
17000 La Rochelle.
43, rue Albéric-Dubois,
49000 Angers.
2, rue Saint-Lambert,
75015 Paris.
7, place Malus,
18000 Bourges.

– Il y a un mois nous quittait...

Michaël Sandland,
son époux,
Peter, James et Thomas,
leurs enfants,
M. Pierre-Michel Gauthier,
son père,
Mme Marie-Eugénie Gauthier,
née Lavaud,
sa mère,
Mme Geneviève Frogier,
née Gauthier,
sa sœur,
son époux et ses enfants,
M. Jean Gauthier,
son frère,
son épouse et leurs enfants,
M. Jacques Gauthier,
son frère
et son épouse,
M. Bernard Gauthier,
son frère,
son épouse et leur fils,
Mme Françoise Wright,
née Gauthier,
sa sœur,
son époux et leurs enfants,
Mme Monique Gauthier-Jolif,
née Gauthier,
sa sœur,
ses enfants et Joël,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline SANDLAND,
née Gauthier,
ancienne élève HEC,

décédée le 9 janvier 1990, à Londres, dans sa quarante-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu à Norwich, le 19 janvier, United Reformed Church Jessop Road.

Qu'elle repose en paix.

35, Mount Pleasant,
Norwich NR47QG,
Norfolk (Grande-Bretagne).

Services religieux

– Le service eucharistique en mémoire du

Père Marie-Benoît PETEUL

aura lieu le 15 février 1990, à 11 h 15, en la chapelle des Capucins, 32, rue Boissonade, Paris-14e.

Anniversaires

– A l'occasion du 1er anniversaire du décès à Alger, à l'âge de quarante ans, de

Abdelhafid CHEKKAT.

Barondia Chekkat,
son épouse,
Leïla, Amel et Rafik,
ses enfants,
Ainsi que ses nombreux amis français et algériens,
demandent à tous ceux qui l'ont connu et apprécié d'avoir une pensée pour lui.

« Nous ne céderons jamais;
Même sous la terre
Nous nous frayerons
Un chemin vers la lumière. »
(Salah Mouchhi, *Poèmes de prison.*)

– Ce jour-là, il y a cinq ans, le 11 février 1985, disparaissait, à l'âge de quinze ans,

Tristan DUSSOTTIER.

« J'aurai l'air d'être mort et ce ne sera pas vrai. »
Le Petit Prince. Saint-Exupéry.

Vous qui l'avez connu, parents, famille, amis, ayez, en ce jour de douloureux anniversaire, une pensée émue pour lui.

M. et Mme Dussottier,
Jérôme Dussottier,
53, rue du Bois-Montmartre,
77680 Roissy-en-Brie.

– Il y a un an, le 12 février 1989,

Pat FINUCANE,
trente-huit ans,
avocat au barreau de Belfast,

était assassiné par un commando paramilitaire loyaliste.

Tous ceux qui ont connu cet ardent défenseur des droits de l'homme auront une pensée pour sa famille et ses amis, à qui il manque.

– Jean-Yves Mock
pour le premier anniversaire de la disparition de

Richard ROUD,

remercie le professeur Fabre, ses médecins, le docteur Arich, le docteur Bergier, Mme Cobos, ses infirmières, tout le personnel du service de réanimation du CHR de Nîmes. Ils ont accompagné de soins admirables un coma irréversible. Toute paix est spirituelle.

« And the Fire and the Rose are one. »
T. S. Eliot.

Messes anniversaires

– Pour le deuxième anniversaire du décès de

Addy KARSENTY,
née Marie-Adrienne Brachet,

une messe de requiem sera célébrée le vendredi 16 février 1990, à 11 heures, en l'église Sainte-Trinité, place Estienne-d'Orves, Paris-9e (chapelle de la Vierge, derrière le chœur).

Une pensée affectueuse est demandée à ses amis.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, le lundi 12 février, à 14 heures, salle des Actes. M. Jean-Pierre Lacassagne : « Un mage romantique : Pierre Leroux (1797-1871). I. Naissances d'un prophète (1797-1832) ».

AGENDA

SITUATION LE 12 FEVRIER 1990 A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 14 FEVRIER A 12 HEURES TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 12 février à 0 heure et le mardi 13 février à 24 heures :

Le temps restera perturbé tout le début de la semaine. Après une relative accalmie lundi, les pluies seront de nouveau abondantes sur une grande partie du pays mardi. Les chutes de neige seront importantes en montagne. En outre, le vent soufflera toujours fort sur de nombreuses régions.

Mardi : Temps gris, pluvieux et venteux.

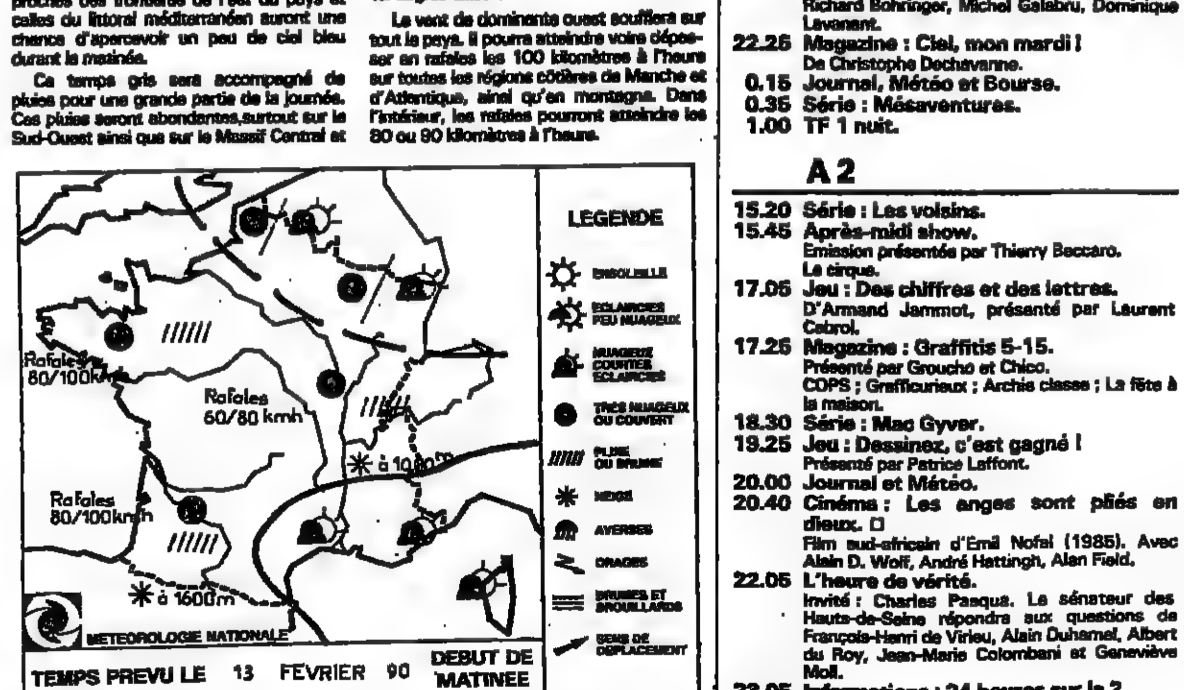
Dès le matin, le temps sera couvert sur la plupart des régions. Seules les régions proches des frontières de l'est du pays et celles du littoral méditerranéen auront une chance d'apercevoir un peu de ciel bleu durant la matinée.

Ce temps gris sera accompagné de pluies pour une grande partie de la journée. Ces pluies seront abondantes, surtout sur le Sud-Ouest ainsi que sur le Massif Central et sur les Alpes. Ailleurs, les pluies pourront également être temporairement marquées, surtout du Centre au Nord-Est. Il neigera sur les massifs, au-dessus de 1 300 mètres-1 400 mètres sur les Alpes et le Massif Central et au-dessus de 1 600 mètres sur les Pyrénées.

Les températures matinales seront douces. Elles s'étageront de 4 à 5 degrés dans le Nord-Est à 10 à 11 degrés de la Bretagne aux côtes atlantiques.

Les maximales, quant à elles, seront assez homogènes sur tout le pays, avec de 8 à 9 degrés de la Normandie et du Nord au Nord-Est et à la région lyonnaise et de 10 à 12 degrés ailleurs.

Le vent de dominante ouest soufflera sur tout le pays. Il pourra atteindre voire dépasser en rafales les 100 kilomètres à l'heure sur toutes les régions côtières de Manche et d'Atlantique, ainsi qu'en montagne. Dans l'intérieur, les rafales pourront atteindre les 80 ou 90 kilomètres à l'heure.



TEMPS PREVU LE 13 FEVRIER 90 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-2-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-2-1990 à 6 heures TU et le 12-2-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	14	6	P
BIARRITZ	13	10	A
BORDEAUX	12	6	A
BOURGES	9	3	D
BREST	10	4	A
CAEN	8	3	D
CHERBOURG	7	4	A
CLERMONT-FER	9	2	A
DIJON	8	3	P
GRENOBLE B.M.H	9	2	C
LILLE	8	4	P
LIMOGES	7	1	N
LYON	9	5	P
MARSEILLE-MAR	13	7	P
NANCY	7	3	P
NANTES	10	4	A
NICE	15	5	P
PARIS-MONTS	9	4	P
PAU	11	8	A
PERPIGNAN	14	7	P
RENNES	[illegible]	3	A
ST-ETIENNE	[illegible]	4	P
STRASBOURG	7	3	[illegible]
TOURS	9	4	D
TOULOUSE	12	7	A
POINTE-A-PITRE	28	19	A

ÉTRANGER			
ALGER	19	9	C
AMSTERDAM	8	4	A
ATHÈNES	10	8	N
BANGKOK	36	25	C
BARCELONE	17	10	N
BELGRADE	10	2	C
BERLIN	8	1	C
BRUXELLES	9	4	P
LE CAIRE	19	12	D
COPENHAGUE	7	2	D
DAKAR	27	17	D
DELHI	23	16	P
DJERBA	18	10	D
GENÈVE	7	1	P
HONGKONG	23	17	C
ISTANBUL	9	5	P
JÉRUSALEM	12	6	C
LISBONNE	14	11	D
LONDRES	9	3	P
LOS ANGELES	20	9	N
LUXEMBOURG	5	0	*
MADRID	16	7	D
MARRAKECH	24	8	D
MEXICO	26	11	B
MILAN	5	2	P
MONTRÉAL	4	−8	D
MOSCOU	3	2	N
NAIROBI	28	17	C
NEW-YORK	14	2	C
OSLO	4	1	P
PALMA-DE-MAJ.	17	12	C
PÉKIN	10	−5	D
RIO-DE-JANEIRO	28	22	D
ROME	11	1	B
SINGAPOUR	31	25	A
STOCKHOLM	4	1	A
SYDNEY	22	17	C
TOKYO	17	9	N
TUNIS	19	9	C
VARSOVIE	8	0	*
VENISE	6	4	C
VIENNE	6	0	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heures en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 12 février

TF 1

20.40 Feuilleton : Les années infernales. D'Anthony Page, avec Marthe Keller, Sam Waterston (3e épisode). *Le chef de la radio autrichienne est assassiné.*
22.20 Magazine : Les 90... rugissants. Présenté par Daniela Lumbroso.
23.20 Magazine : Minuit sport.
23.55 Journal, Météo et Bourse.
0.15 Série : Drôles d'histoires.
1.10 TF 1 nuit.

A 2

20.40 Théâtre : La menteuse. Pièce de Bricaire et Lasaygues, mise en scène de René Clermont, avec Sabine Paturel, Henri Courseaux, Bernard Lavalette, Annie Jouzier, Geneviève Brunet. *Une mythomane déchaînée.*
22.20 Documentaire : L'amour en France. De Daniel Karlin et Tony Lainé. 2. D'une femme l'autre.
23.25 Informations : 24 heures sur la 2.
23.40 Météo.
23.45 Magazine : Du côté de chez Fred. Les princes du Luxembourg.

FR 3

20.35 Cinéma : La chambre verte. ■■■ Film français de François Truffaut (1977). Avec François Truffaut, Nathalie Baye, Jean Dasté. *Surprenant culte dans la chambre verte d'une maison vouée au souvenir d'une épouse disparue, puis dans une chapelle désaffectée illuminée de bougies, des morts qui, selon Truffaut, restent vivants et proches tant qu'on pense à eux. Inspiré de thèmes choisis chez Henry James, ce film beau, grave, halluciné, est situé dans une petite ville de province, à la fin des années 20, quand on porte le deuil des combattants tués pendant la guerre de 1914. Une grande œuvre, insolite, énigmatique.*
22.10 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Tempsions. De Marie-Odile Monchicourt et Pierre-André Boutang. Thème : La mémoire et le souvenir.
23.20 Magazine : Océaniques. La métamorphose, téléfilm de Jean-Daniel Verhaeghe, d'après Kafka.
0.15 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Le plus secret des agents secrets. ■ Film américain de Clive Donner (1979). Avec Don Adams, Sylvia Kristel, Vittorio Gassman.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Magazine : Lundi sport. Football ; à 22.20, boxe ; à 23.20, basket.
0.20 Cinéma : Les cigognes n'en font qu'à leur tête. □ Film français de Didier Kaminka (1988). Avec Marlène Jobert, Patrick Chesnais, Claude Rich.
1.40 Téléfilm : Carton rouge pour les hooligans. D'Allan Clarke, avec Gary Oldman, Lesley Manville.

LA 5

20.40 Téléfilm : Le fantôme de Jack l'Eventreur. De E.W. Swackhamer, avec David Hasselhoff, Stéphanie Kramer. *Cent ans plus tard en Arizona...*
22.20 Série : Vendredi 13.
23.15 Magazine : Arrêt sur image.
0.00 Le journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : Junior Bonner, le dernier bagarreur. ■■ Film américain de Sam Peckinpah (1972). Avec Steve McQueen, Robert Preston, Ida Lupino.
22.15 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : Boule de feu. ■■ Film américain de Howard Hawks (1941). Avec Gary Cooper, Barbara Stanwyck, Oscar Homolka.
0.20 Six minutes d'informations.
0.25 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler. Le Dodecaband de Martial Solal (1re partie).

LA SEPT

20.40 Documentaire : Voyage en 4e classe. De Viktor Semenjuk.
21.00 Cinéma : Le dossier 51. ■■■ Film français de Michel Deville (1978). Avec François Marthouret, Nathalie Juvet, Christophe Malavoy.
22.50 Court métrage.
23.00 Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité. 6. D'André Langaney et Gérald Calderon.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Le son de la musique. 1. Le son : utopie ou réalité ?
20.30 L'histoire en direct. Le poujadisme.
21.30 Dramatique. Dans le bar d'un hôtel de Tokyo, de Tennessee Williams.
22.40 Cote d'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 3 juillet 1989, lors de l'Eté de Carinthie) : Motet K 618, Te Deum K 66 b (K 141) ; Messe brève en ut majeur K 196 b (K 220) ; Vêpres solennelles du dimanche K 321, de Mozart, par le Chœur et l'Orchestre du Staatsoper de Vienne et les Petits Chanteurs de Vienne, dir. Riccardo Muti ; sol. : Christine Whittlesey (soprano), Diane Elias (alto), Deon van der Walt (ténor), Giorgio Surian (basse), Martin Haselbock (orgue). A 21.40, Symphonie no 1 en la bémol majeur, op. 55 d'Elgar. A 22.40, Virtuoses, virtuoses : Leonie Rysanek. A 23.07, Improvisations sur Mallarmé I et II, de Boulez ; Te Deum pour solistes, chœur et orchestre en ut majeur, de Bruckner ; Symphonie no 4 en la majeur op. 90, de Mendelssohn.
0.30 Textes et prétextes. Avec la voix de Furtwaengler.

Mardi 13 février

TF 1

15.10 Série : Tribunal.
15.40 Variétés : La chance aux chansons.
16.15 Série : Vivement lundi.
16.45 Club Dorothée. Mes tendres années ; Mask ; Série : Cap danger ; Le clip ; Les jeux.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Kamikaze. ■ Film français de Didier Grousset (1986). Avec Richard Bohringer, Michel Galabru, Dominique Lavanant.
22.25 Magazine : Ciel, mon mardi ! De Christophe Dechavanne.
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.35 Série : Mésaventures.
1.00 TF 1 nuit.

A 2

15.20 Série : Les voisins.
15.45 Après-midi show. Emission présentée par Thierry Beccaro. Le cirque.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 Magazine : Graffitis 5-15. Présenté par Groucho et Chico. COPS ; Grafficurieux ; Archis classe ; La fête à la maison.
18.30 Série : Mac Gyver.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné ! Présenté par Patrice Laffont.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Cinéma : Les anges sont pliés en dieux. □ Film sud-africain d'Emil Nofal (1985). Avec Alain D. Wolf, André Hattingh, Alan Field.
22.05 L'heure de vérité. Invité : Charles Pasqua. Le sénateur des Hauts-de-Seine répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy, Jean-Marie Colombani et Geneviève Moll.
23.05 Informations : 24 heures sur la 2.
23.20 Météo.
23.25 Magazine : Du côté de chez Fred. Paris-cinéma.

FR 3

14.30 Magazine : La vie à cœur.
15.03 Feuilleton : La tante de Frankenstein (5e épisode).
16.03 Magazine : Télé-Caroline. Mon héros préféré ; Cinéma, théâtre, livres ; Télé chic, télé choc ; De âne à zèbre ; Attraction ; Top sixties ; Le jeu de la séduction ; Cadeaumaniac ; Les recettes de l'amour ; Duo sur... ; Variétés.
17.35 Feuilleton : Guillaume Tell.
17.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Magazine : La marche du siècle. De Jean-Marie Cavada, Jean-Pierre Bertrand et Sylvie Faiderbe. Thème : Changer la ville, changer la vie. Documentaire : Banlieue, de Hervé Chabalier et Gilles de Maistre, suivi d'un débat.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Télévision régionale.

CANAL PLUS

15.15 Pochettes surprises. Le harpiste, le restaurateur et l'employé de l'électricité ; Canadair, de Jean-Marie Maddeddu.
15.30 Cinéma : Les cigognes n'en font qu'à leur tête. □ Film français de Didier Kaminka (1988). Avec Marlène Jobert, Patrick Chesnais, Claude Rich.
16.50 Documentaire : Les allumés... Emballages perdus dans le désert.
17.15 Cabou cadin. Barney ; Polluards ; Super Mario Bros et princesse Zelda ; Charlotte, Fléo et Benjamin.
18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Guesh Patti.
20.30 Cinéma : Rambo 3. □ Film américain de Peter McDonald (1988). Avec Sylvester Stallone, Richard Crenna, Marc de Jonge.
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Radio corbeau. □ Film français d'Yves Boisset (1988). Avec Claude Brasseur, Pierre Arditi, Christine Boisson.
23.50 Cinéma : Paysage dans le brouillard. ■■■ Film franco-grec de Theo Angelopoulos (1987). Avec Tania Paleologou, Michalis Zeke, Stratos Giorgioglou (v.o.).
1.50 Série : Bergerac.

LA 5

14.25 Série : L'inspecteur Derrick.
15.30 Série : Le renard.
16.45 Dessins animés. Les triplés ; Alice au pays des merveilles (rediff.) ; Bosco ; Angie, détective en herbe ; Le petit lord.
18.30 Série : Arnold et Willy.
18.55 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
19.40 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : La fureur de vaincre. ■ Film chinois (Hongkong) de Lo Wei (1971). Avec Bruce Lee.
22.25 Série : China beach.
23.20 Magazine : Réussites.
23.50 Magazine : Ciné Cinq (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

M 6

17.25 Informations : M 6 info (et à 18.25).
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Cagney et Lacey.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Feuilleton : Les aventures de Pinocchio. De Luigi Comencini, avec Nino Manfredi, Gina Lollobrigida (3e et 4e épisodes).
22.25 Téléfilm : Tuer n'est pas jouer. De Paul Wendkos, avec Ed Nelson, Diane Baker.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Feuilleton : Fontamara (4e épisode). De Carlo Lizzani.
16.00 Court métrage : 36-15. De Frédéric de Nexon.
16.30 Documentaire : Baabu Banza. De Marianne Hima.
17.00 Théâtre : L'hypothèse. Pièce de Robert Pinget.
18.00 Série : Le décalogue (4 et 5). De Krzysztof Kieslowski.
20.00 Documentaire : Les musiques noires d'Afrique du Sud (2). De Claude Fléouter.
21.00 Documentaire : First contact. De Bob Connoly et Robin Anderson.
21.55 Documentaire : Peter and Pierre. De Hausen Henning.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle (v.o.). De Philippe Grandrieux.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Des techniques nouvelles chez le dentiste.
21.30 Débat. L'autre Allemagne (1re partie).
22.40 Nuits magnétiques. Les jeux du hasard et de l'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Duplex avec Moscou.
20.15 Interview. Mstislav Rostropovitch.
20.30 Concert (en léger différé de Moscou) : Symphonie no 6 en si mineur op. 74, de Tchaïkovski ; Adagio pour cordes op. 11, de Barber ; Symphonie no 5 en ré mineur op. 47, de Chostakovitch. 22.30, Concerto pour violoncelle et orchestre no 2 op. 126, de Chostakovitch.
0.00 Club d'archives. Les introuvables des années 50.

Audience TV du 11 février 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	54,2	7/7 21,1	Pub 12,7	Actual. région 8,2	Papa est parti 2,5	Pub 5,7	Cult. pub 4,2
19 h 45	59,9	7/7 21,5	Maguy 23,8	19-20 infos 5,9	Pub 3,0	Journal 3,2	Roseanne 3,3
20 h 16	68,2	Journal 22,2	Journal 21,3	Benny Hill 11,8	Ça cartoon 4,9	Journal 3,9	Mme est servie 4,5
20 h 55	68,3	Serpent plum. 27,4	5 dern. min. 19,4	Chapeau 3 4,6	Radio Corbeau 5,0	Y a-t-il enfin... 8,6	Le toboggan... 5,3
22 h 08	56,2	Serpent plum. 34,0	Spécial au-delà 8,2	Soir 3 4,2	Flash 1,9	Y a-t-il enfin 5,5	Le toboggan... 5,5
22 h 44	31,3	Ciné dim. 15,7	Sp. Man dela 5,3	Le divan 1,8	Nous vell... 0,9	Guerriers nuit 4,3	Pub 2,7

SPORTS

BOXE : championnat du monde des lourds

Tyson-Douglas, un compte mal réglé

Seul véritable monument de la boxe professionnelle actuelle, Myke Tyson a-t-il ou non perdu, dimanche 11 février, le titre mondial des poids lourds ? Les deux principales fédérations mondiales (WBA et WBC) décideront dans une dizaine de jours si son adversaire James Douglas a été KO à la huitième reprise et n'a donc pas envoyé régulièrement au tapis le champion au dixième round. Situation confuse : une troisième fédération (IBF) reconnaît la victoire de Douglas.

TOKYO

de notre correspondant

Ce devait être un match sans surprise. Bref et dont l'issue était donnée d'avance : Mike Tyson, le champion du monde de vingt-trois ans, aux trente-sept victoires dont trente-trois knock-out, allait prestement éliminer son adversaire James Douglas, tel un de ces vilains dans les films de Bruce Lee dont il est, dit-on, grand amateur. Or ce match *« sans suspense »* ne l'a non seulement pas été, l'« invincible » fut mis KO, mais encore son résultat reste en suspens : James « Buster » Douglas n'aura été champion du monde incontesté que pendant sept heures.

Le Conseil mondial de la boxe (WBC) et l'Association mondiale de la boxe (WBA) ont, en effet, refusé de reconnaître sa victoire : l'arbitre, Octavio Meyran Sanchez, en comptant un premier knock-down de Douglas lui aurait donné trois secondes supplémentaires pour se relever. Le « nouveau champion » aurait donc été déjà battu lorsque, deux rounds plus tard, il mit à son tour Tyson au tapis. *« Personne n'est champion du monde jusqu'à la décision du Conseil mondial de la boxe qui sera prise le 20 février »*, a déclaré son vice-président, M. José Sulaiman.

Les organisateurs avaient eu du mal à remplir le Tokyo Dome pour ce match « sans surprise » : à peine cinquante mille places sur soixante-trois mille avaient été vendues. Le championnat du monde faisait moins recette que les Rolling Stones qui doivent se produire, dans deux jours, également au « Big Egg » (surnom du Tokyo Dome), et ont déjà fait salle pleine depuis des semaines.

Pas plus l'accent complaisamment mis sur les drames de la vie du challenger (qui se battait *« pour la mémoire de sa mère »* décédée en janvier) que les formules péremptoires d'un Tyson plus sûr de lui que jamais (*« Je n'ai aucune chance de perdre »*) n'avaient mobilisé le public. Beaucoup de Japonais avaient été découragés par le prix des tickets (150 000 yens, soit 6 000 F dans les premiers rangs) pour un combat de quelques minutes, pensaient-ils, se rappelant qu'en mars 1988, dans ce même Tokyo Dome, Tyson avait battu Tony Tubbs au second round (soit en moins de six minutes).

Confirmé par le compte électronique

Cette fois, d'entrée de jeu, le match sembla serré. James Douglas prenait l'avantage aux points au cours des deux premiers rounds ainsi qu'au cinquième. Lorsqu'au huitième, Mike Tyson l'envoya au tapis d'un uppercut, beaucoup pensèrent que le scénario, quoique, avec un peu de retard, se déroulait comme prévu. L'arbitre avait compté neuf lorsqu'il se releva mais avant qu'il eut à reprendre le combat le gong avait mis fin au round et renvoyé les adversaires dans leurs coins. Selon l'enregistrement du combat, l'arbitre aurait commencé à compter à « un », et non à « quatre » comme il aurait dû, donnant à Douglas douze secondes et non pas dix pour se relever, – ce que confirme le compte électronique.

Douglas profita du répit entre les deux rounds pour se reprendre. Les deux hommes paraissaient fatigués et Tyson s'était à plusieurs reprises accroché à son adversaire. Au neuvième round, la situation commença inopinément à tourner franchement au désavantage du champion du monde. Dans les cordes, il recevait une pluie de coups au visage. Au round suivant, le dixième, Tyson reprenait le combat l'œil gauche tuméfié et à moitié fermé. Après une minute d'échanges, Douglas trouvait une ouverture chez un adversaire apparemment gêné par la réduction de son champs visuel et lui assénait une série de crochets du gauche et du droit. Au sixième, Mike Tyson s'effondrait.

Pour la première fois de sa carrière, le champion du monde était au tapis, inerte, les yeux clos, ayant laissé échapper son protège-dents. L'arbitre avait compté jusqu'à neuf quand il commença à se relever. C'est en prenant dans ses bras un Tyson groggy et en tapotant son dos de la main qu'il prononça le fatidique *« ten ! »*. Mike Tyson était battu. Tous les regards étaient déjà ailleurs : sur le nouveau champion du monde James « Buster » Douglas. Au moment du knock-out de Tyson, les trois juges lui donnaient un très léger avantage aux points.

C'était la troisième fois qu'un titre de champion du monde était disputé à Tokyo : en 1973 au Budokan (salle des arts martiaux), George Foreman avait battu Joe « King » Roman au premier round. Le match Tyson-Douglas sera peut-être à l'origine de l'une des grandes controverses de la boxe depuis celle du « compte long » qui donna la victoire à Gene Tunney sur Jack Dempsey en 1927. Il ne peut en tout cas que confirmer l'importance que l'archipel nippon tend à prendre en matière de rencontres sportives.

Le Japon est le seul pays étranger où Tyson ait mis son titre en jeu. La force du yen n'est pas étrangère à l'attrait qu'exerce ce pays sur les grands noms du sport : les cachets et les contrats de publicité font braver à plus d'un les troubles du décalage horaire.

Sans doute n'était-ce pas le meilleur cachet de Tyson, mais l'« ex-champion » devait néanmoins empocher 6 millions de dollars pour avoir mis son titre en jeu à Tokyo. Pour accepter d'être, pensait-on, une sorte de faire-valoir, Douglas devait toucher 3 millions de dollars. Les contrats de publicité commençaient à pleuvoir sur le « nouveau champion » (Tyson en avait déjà signé plusieurs avant le match) lorsque la décision du Conseil mondial de la boxe mit fin à l'euphorie.

PHILIPPE PONS

ATHLÉTISME : le trophée Saint-Yorre de Paris

La RDA sponsorisée et battue

Deux records nationaux (60 mètres haies en 7 s 84 par Monique Ewanje-Epée, 4 × 200 mètres en 1 min 34 s 47 par Girard, Ficher, Cazier et Sidibé) pour l'équipe féminine, quatre victoires (3 000 mètres par Eric Dubus, 60 mètres haies par Philippe Tourret, perche par Philippe Collet, et 4 × 200 mètres par Quénéhervé, Perrot, Rosilette et Marie-Rose) pour l'équipe masculine : les athlètes français ont terminé troisièmes au classement combiné du trophée Saint-Yorre disputé samedi 10 février au Palais omnisports de Paris. Derrière l'Union soviétique et l'Allemagne fédérale, mais devant la RDA.

Lorsque le directeur technique de la Fédération française d'athlétisme, Serge Bord, avait proposé une rencontre internationale d'athlétisme entre les meilleures équipes européennes (à l'exception de celles de Grande-Bretagne), il n'imaginait assurément pas que la délégation est-allemande arborerait sur les sévères maillots bleus des logos publicitaires.

A cette époque encore proche la RDA, république emblématique du mouvement prolétarien, refusait toute compromission de ses sportifs avec le monde de l'argent, donc du sponsoring. Mais entre le moment où le match a été conclu et celui où les équipes sont arrivées à Paris, le mur de Berlin, symbole de la guerre froide entre capitalisme et socialisme, a été débité comme souvenirs.

A la faveur de cet ébranlement tellurique des « démocraties populaires », une société ouest-allemande de marketing sportif, AMC International Sponsoring, a ainsi pu conclure des accords de parrainage pour les athlètes de la RDA : à Bercy donc les maillots des garçons vantaient le fabricant ouest-allemand d'électronique Grundig, et ceux des filles portaient les couleurs du constructeur automobile suédois Volvo.

C'était le premier signe du changement profond qui est en train d'affecter l'organisation sportive d'un pays pour lequel les médailles glanées sur les stades du monde entier étaient l'affirmation même de son existence. Le deuxième signe de ce changement n'allait pas tarder à apparaître sur le tableau lumineux du POPB.

Sur les treize épreuves disputées par les hommes, les Allemands de l'Est en ont gagné deux (1 500 mètres par Jens-Peter Herold, et triple saut par Jœrg Friess) mais ils ont surtout fini quatre fois derniers (au 60 mètres, au saut en longueur, à la perche et en hauteur) et ils ont été disqualifiés du relais 4 × 200 mètres. Ils se classèrent ainsi sixièmes et derniers du match masculin. Les femmes ont limité les dégâts en se classant troisièmes de leur match. Toutefois elles n'ont remporté aucune des dix épreuves, ne pouvant faire mieux que trois deuxièmes places (200 mètres, saut en longueur et relais 4 × 200 mètres) et quatre troisièmes places (400 mètres et 1500 mètres, 60 mètres haies, et poids). Au classement combiné hommes et dames, la RDA se retrouvait à la quatrième place (75 points) derrière l'Union soviétique (103 points), la RFA (92 points) et la France (84 points).

Depuis plus de vingt ans, c'est-à-dire depuis que le sport de haut niveau était devenu une priorité nationale, les Allemands de l'Est n'avaient pas obtenu d'aussi mauvais résultats en athlétisme. Ceux-ci peuvent s'expliquer en partie par le fait que les sélectionnés n'avaient été informés qu'une semaine avant leur départ pour Paris de la compétition. Mais n'est-ce pas en fait le résultat d'une profonde désorganisation depuis que les crédits allouées aux fédérations ont été réduits de moitié après les événements de novembre et décembre dernier ?

« Nos sportifs se préparent déjà concrètement pour les Jeux olympiques de 1992. La RDA veut présenter une équipe très forte à Barcelone », a affirmé récemment Gunther Heinz qui est président par intérim du comité national olympique est-allemand. Il faisait ainsi savoir à son *alter ego* ouest-allemand, Willi Daume, qu'il y avait encore deux Etats allemands, et qu'il n'était pas question d'accepter dans les conditions actuelles une sorte d'OPA du sport d'une Allemagne sur l'autre. Mais Gunther Heinz a aussi estimé qu'il serait *« possible d'organiser des stages d'entraînement communs »*. C'était reconnaître qu'une certaine forme d'assistance est désormais nécessaire. En tout cas, la rencontre internationale du POPB a montré que la dégradation des résultats pouvait être d'une extrême brutalité.

ALAIN GIRAUDO

JUDO : Tournoi de Paris

Le casse-tête des sélectionneurs

Cinq victoires pour la France, cinq succès pour le Japon : ces deux puissances du judo sont reparties dos à dos du Tournoi de Paris disputé du 9 au 11 février. Cécile Novak, Claire Lecat, Marc Verillotte, Jean-Louis Geymond et Roger Vachon sont les lauréats français.

Il s'appelle Marc Verillotte et joue parfaitement le rôle de l'inconnu qui surprend tout le monde pour remporter une victoire retentissante. A vingt-quatre ans, après onze années de pratique du judo, Vérillotte n'avait jamais trouvé l'accès à un podium national. En 1984, il avait connu l'honneur d'une sélection pour un tournoi international. Depuis, plus rien. Il y a deux mois, il a terminé cinquième des championnats de France et a été sélectionné pour la première fois pour le Tournoi de Paris, l'un des plus relevés de la saison internationale. Et il a gagné dans une catégorie, celle des 71 kilos dans laquelle le champion olympique Marc Alexandre vient tout juste de laisser la place. Alors, Marc Verillotte plane, il ne contrôle plus ses rires en cascade et trouverait présomptueux d'évoquer une éventuelle sélection pour les championnats d'Europe, en mai prochain.

Pour Roger Vachon, c'est tout le contraire. Silhouette familière de l'équipe de France, il avait participé à quatorze reprises au Tournoi de Paris, prenant sept fois la troisième place sans jamais accéder aux finales, avant de triompher enfin cette année. A trente et un ans, malgré la confiance fluctuante que lui accordent les sélectionneurs, il continue à se battre.

On le voyait se diriger doucement vers la sortie, mais le vieux guerrier ne veut pas se rendre. Il a retrouvé sa catégorie des 95 kilos dans laquelle l'avenir semble plutôt appartenir à un Stéphane Traineau et refusera, quoi qu'il advienne, de participer à des tournois de sélection en vue de l'échéance européenne : *« Les sélectionneurs savent ce que je vaux. Je n'ai plus rien à démontrer. J'estime me situer actuellement au-dessus des autres Français. »*

On attendait Fabien Cann, le double champion du monde ou encore Pascal Tayot, son concurrent dans la catégorie des 86 kilos. On a eu Jean-Louis Geymond, le panache même. Geymond, qui a presque vingt-quatre ans, se demandait, au lendemain des derniers championnats de France, après avoir été battu au premier tour, s'il devait mettre un terme à sa carrière ou changer de catégorie, son avenir en 86 kilos semblant bouché, mais après tout...

L'humiliation de la défaite

Trois vainqueurs français pour ce Tournoi de Paris, trois hommes qui donnent la migraine aux sélectionneurs. Ils ne sont pas seuls en cause. Rarement la situation dans le judo masculin français aura semblé si confuse. Le problème : la quantité des postulants aux places en équipe de France autant que leurs qualités, le judo français étant l'un des plus compétitifs au niveau international, sauf sans doute dans une ou deux catégories.

« Il est impossible de tirer une conclusion générale du Tournoi de Paris, reconnaît Jean-Luc Rougé, le directeur technique national. *Cette confusion est sans doute due au fait que nous sommes en début d'olympiade et que les compteurs sont remis à zéro. En judo, en effet, un championnat du monde est organisé l'année suivant les Jeux. Les sélectionnés olympiques attendent souvent ces championnats pour se retirer. Ce n'est qu'ensuite que l'on peut faire de nouveaux Jeux. »*

Les championnats du monde ont eu lieu en octobre dernier. Des internationaux français, seul Marc Alexandre a pris sa retraite. Mais on ne peut pas dire que les autres aient justifié de leur statut cet hiver. Absents en majorité des championnats de France, ils n'ont pas, à l'exemple de Roger Vachon et de Philippe Pradayrol, finalistes en 60 kilos, brillé lors du Tournoi de Paris. Trois d'entre eux, Fabien Cann, Stéphane Traineau et Laurent del Colombo ont même connu l'humiliation d'une défaite sans repêchage au premier tour.

Leur chance est que leurs concurrents présentent des trajectoires en dents de scie. Si les championnats de France avaient vu l'éclosion de jeunes judokas, les confirmations se sont faites attendre : quatre seulement des vingt-huit médaillés des championnats de France sont montés à nouveau sur le podium lors de ce week-end parisien.

Une série de tournois internationaux doit permettre de clarifier la situation dans les semaines à venir. *« Nous ne sélectionnerons, pour les championnats d'Europe, que ceux qui ont une chance d'être présents aux Jeux de 1992 »*, affirme Jean-Luc Rougé.

GILLES VAN KOTE

VOILE : course autour du monde

Le cap Horn en famille

Loïck Peyron *(Lada Poch)* a doublé le cap Horn, samedi 10 février à 14 heures, en troisième position dans la course autour du monde en solitaire sans escale. Le jeune navigateur baulois était attendu à trois milles de la pointe sud du continent américain par ses deux frères, Bruno et Stéphane, qui ont pu l'accompagner durant un quart d'heure avec leurs deux voiliers de onze mètres. Passé avec un retard respectif de 33 heures sur Titouan Lamazou *(Ecureuil d'Aquitaine)* et de 11 heures sur Jean-Luc Van Den Heede *(3615 Met)*, Loïck Peyron a abordé l'océan Atlantique avec quelque 300 milles de retard sur le leader du Vendée globe challenge.

Philippe Jeantot *(Crédit Agricole)*, le vainqueur des deux dernières courses autour du monde en solitaire en quatre étapes, a franchi le Cap Horn en quatrième position, dimanche 11 février vers minuit. Il avait alors quelque 700 milles de retard sur *Titouan Lamazou*.

RUGBY : sélection pour Murrayfield

Six nouveaux titulaires dans l'équipe de France

C'est dans le restaurant Pierre Daguin à Auch, où le 22 novembre dernier avait eu lieu le « déjeuner de la réconciliation » entre l'entraîneur et les barons de l'équipe de France de rugby après la tournée de l'Australie, que les sélectionneurs ont formé l'équipe qui doit affronter le 17 février à Edimbourg, l'Ecosse en troisième match du Tournoi des cinq nations.

Six joueurs qui faisaient partie de l'équipe sévèrement battue le 3 février au Parc des Princes par l'Angleterre ont perdu leur place : le capitaine et demi de mêlée Pierre Berbizier, le pilier Jean-Pierre Garuet, le deuxième ligne Dominique Erbani, le troisième ligne Eric Champ, l'ailier Marc Andrieu, et le centre Denis Charvet.

A l'exception de Charvet et de Champ, il s'agit de joueurs âgés de plus de trente ans qui ont cédé leur place à trois « anciens », le demi de mêlée narbonnais Henri Sanz, le troisième ligne biterrois Alain Carminati et le demi d'ouverture biterrois Didier Camberabero, et à trois « bleus », l'ailier biarrot Pierre Hontas, le troisième ligne montferrandais Jean-Marc Lhermet et le pilier niçois Marc Pujolle. Autres changements : Franck Mesnel glissera de l'ouverture au centre et Laurent Rodriguez portera les galons de capitaine qu'il avait déjà eus contre les Pumas argentins.

Commentant ces choix, le sélectionneur Jacques Fouroux a indiqué que *« Toulouse et Toulon pouvaient aussi perdre des matches importants »*, pour justifier l'absence de joueurs de ces clubs dans l'équipe nationale, que son maintien au poste de sélectionneur dépendait du président de la Fédération française Albert Ferrasse, et que *« la situation n'était pas aussi dramatique qu'on avait pu le dire. » « Le XV de France*, a-t-il dit, *qui a un peu entamé sa métamorphose contre les Lions le 4 octobre à Paris, se doit maintenant de préparer cet avenir avec une équipe renouvelée mais avec peu de noms nouveaux puisque (à l'exception de Lhermet alors blessé) tous faisaient partie de la tournée en Nouvelle-Zélande l'été dernier. »*

SKI : Coupe du monde

Doublé de Carole Merle

Après quatre mois de doute et d'oisiveté forcée en raison d'une blessure au ménisque, la Française Carole Merle a renoué avec la victoire, le week-end dernier, à l'occasion des deux super-G de Coupe du monde disputés sur la piste olympique de Méribel (Savoie). A deux ans de l'ouverture des Jeux d'Albertville, la skieuse du Sauze s'est imposée face à l'armada autrichienne. Elle a même réussi à prendre la tête du classement de la Coupe du monde en super-G, alors qu'il ne reste qu'une seule épreuve à disputer avant la fin de la saison.

Depuis sa rentrée à Haus (Autriche), il y a trois semaines, Carole Merle avait accumulé les deuxièmes places en super-G et en descente sur les pistes italiennes ou suisses. Son véritable retour sur la plus haute marche du podium elle a choisi de l'effectuer en France, dans une station voisine de Tignes où elle avait remporté sa dernière victoire en Coupe du monde, il y a presque un an. Samedi 10 février, sur une piste de neige artificielle, elle a précédé la Suissesse Maria Walliser de deux centièmes.

Le lendemain, sur un tracé rendu moins rapide par les abondantes chutes de neige de la nuit, la skieuse française a survolé les 1 451 mètres de la course pour terminer avec une avance de 62 centièmes sur l'Allemande de l'Ouest Katja Seizinger. *« Quand je suis blessée, je souffre de l'isolement mais en même temps ma rage de courir me motive énormément »*, explique Carole Merle fière de la sixième victoire de sa carrière qui lui permet de prendre la tête de la discipline du super-G avec 74 points.

Les résultats

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Vingt-cinquième journée)

*Bordeaux b. Caen 2-1
*Marseille b. RP 1 4-1
*Auxerre et Sochaux 1-1
*Monaco b. Toulon 2-1
Nice b. *Toulouse 1-0
*Paris-SG b. Brest 3-1
*Mulhouse b. Lille 2-1
*Nantes et Metz 0-0
*Lyon b. Montpellier 3-1
*Cannes et Saint-Etienne 0-0

Classement. – 1. Bordeaux, 39 ; 2. Marseille, 36 ; 3. Sochaux, 30 ; 4. Monaco, 30 ; 5. Toulouse, 27 ; 6. Paris-SG, 27 ; 7. Lyon, 25 ; 8. Nantes, 24 ; 9. Saint-Etienne, 24 ; 10. Lille, 23 ; 11. Auxerre, 23 ; 12. Toulon, 23 ; 13. Mulhouse, 22 ; 14. Metz, 22 ; 15. Brest, 22 ; 16. Caen, 22 ; 17. Cannes, 21 ; 18. RP 1, 20 ; 19. Montpellier, 19 ; 20. Nice, 19.

FOOTBALL

DEUXIÈME DIVISION
GROUPE B
(Vingt-troisième journée)

Rennes b. *Guingamp 1-0
Créteil b. Le Havre 2-0
*Rouen b. Laval (3) 3-0
*Tours et Valenciennes 1-1
*Abbeville et Beauvais 0-0
*Lens et La Roche-s.-Yon 2-2
*Saint-Seurin et Niort 0-0
*Dunkerque et Quimper 0-0
*Lorient b. Angers 2-1

Classement. – 1. Rennes, 32 ; 2. Le Havre, Laval et Valenciennes, 28 ; 5. Lens et Niort, 26 ; 7. Rouen et Dunkerque, 25 ; 9. Beauvais, 24 ; 10. Créteil et Angers, 23 ; 12. Saint-Seurin, Tours, Quimper et Guingamp, 19 ; 16. La Roche-s.-Yon, 18 ; 17. Lorient, 15 ; 18. Abbeville, 14.

GROUPE A
(Vingt-troisième journée)

*Nancy b. Gueugnon 2-0
*Red Star 93 et Strasbourg 1-1
*Orléans et Alès 1-1
*Nîmes b. Martigues 2-0
*Bastia b. Dijon 3-0
*Montceau et Reims 1-1
Istres b. *Annecy 2-1
*Louhans-Cuiseaux b. Chaumont 2-0
*Grenoble b. Avignon 2-1

Classement. – 1. Nancy, 36 ; 2. Strasbourg, 29 ; 3. Alès et Bastia, 28 ; 5. Nîmes et Martigues, 27 ; 7. Reims, 25 ; 8. Istres et Louhans-Cuiseaux, 24 ; 10. Gueugnon, 23 ; 11. Avignon, 22 ; 12. Annecy, 21 ; 13. Orléans et Chaumont, 18 ; 15. Grenoble et Dijon, 17 ; 17. Montceau, 15 ; 18. Red Star 93, 14.

RUGBY

TOURNOI DES CINQ NATIONS

Composition de l'équipe de France pour affronter l'Ecosse le 17 février : Serge Blanco – Pierre Hontas, Philippe Sella, Franck Mesnel, Patrice Lagisquet – (o) Didier Camberabero, (m) Henri Sanz – Alain Carminati, Laurent Rodriguez, Jean-Marc Lhermet – Olivier Roumat, Thierry Devergie – Pascal Ondarts, Louis Armary, Marc Pujolle.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
NATIONALE I-A
(Vingt-sixième journée)

*Villeurbanne b. Roanne 77-63
*Racing Paris b. Montpellier 110-97
Tours b. *Cholet 92-91
*Reims b. Gravelines 84-83
Pau-Orthez b. *Monaco 99-82
*Antibes b. Avignon 108-83
*Nantes b. Lorient 88-73
*Saint-Quentin b. Caen 85-79
Limoges b. *Mulhouse 92-80

Classement. – 1. Limoges, 51 pts ; 2. Mulhouse, Pau-Orthez, 48 pts ; 4. Cholet, Antibes, 45 pts.

BILLET

Perrier, une image coûteuse

Du benzène dans le Perrier ! ! ! Illico, la filiale américaine du groupe français a retiré du marché américain la totalité de ses stocks (3 millions de caisses). Réaction à première vue disproportionnée : un laboratoire de Caroline du Nord a certes, décelé la présence du liquide suspect à un niveau supérieur à celui autorisé, mais la toute-puissante Food and Drug Administration, surveillant général de la qualité des produits américains, a fait savoir que les quantités décelés ne présentaient *« aucun risque significatif à court terme pour la santé »*. Il semble que l'incident soit dû à une *« erreur humaine »* à l'embouteillage dans l'usine de Vergèze (Gard) sur la chaîne travaillant pour l'Amérique du Nord. Et la société affirme bien haut que la source elle-même est d'une pureté inattaquable. Au reste, ce n'est pas la première fois qu'une eau minérale est retirée du marché. Vittel en avait fait autant en France (8 millions de bouteilles) car l'eau avait, pendant une journée de production, un drôle de goût (*le Monde* du 12 avril 1974). L'absence dans les supermarchés et les restaurants pendant trois mois de la célèbre bouteille verte en forme de massue devrait coûter 40 millions de dollars (un peu plus de 225 millions de francs) à la firme française, qui maîtrise 6 % du marché américain des eaux minérales. Le coup est rude, d'autant que Perrier n'a augmenté ses ventes que de 5 % l'an dernier, quand la consommation croissait de 10 %. On ne voit pas cependant comment Perrier aurait pu agir autrement. Les Américains sont extrêmement sensibles à tout ce qui touche à la santé et le rappel d'articles défectueux (produits alimentaires divers, mais aussi automobiles ou électroménager) est devenu courant. Le *« champagne des eaux de table »* est devenu le symbole de la réussite, et un produit de luxe indispensable à un certain niveau de vie : il doit rester d'une sécurité insoupçonnable. La pureté coûte cher, moins cher sans doute qu'une image de marque dégradée.

J. D.

Une initiative de M. Kaspar pour « reconstruire l'Europe sociale »

La CFDT propose aux autres syndicats de créer un « comité de coordination »

Reprenant l'initiative pour *« développer la coopération intersyndicale »*, M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, a présenté, lundi 12 février lors d'une conférence de presse, plusieurs propositions. Il a notamment suggéré la création d'un *« comité de coordination pour l'action syndicale en Europe »* à FO, la FEN, la CFTC, la CFE-CGC, sans exclure des organisations autonomes. M. Kaspar a également demandé le concours financier des pouvoirs publics pour le lancement d'une campagne pour la syndicalisation.

A l'issue des travaux du bureau national de la CFDT, M. Kaspar a voulu *« placer les autres organisations syndicales devant leurs responsabilités »*. Son objectif est de *« sortir de la glaciation les rapports intersyndicaux au plan confédéral »*. *« Il y aura*, dit-il, *des difficultés, des hauts et des bas, mais cette démarche doit s'inscrire dans la durée. »*

D'emblée, la déclaration adoptée par le bureau national de la CFDT souligne que, *« malgré ses difficultés, le syndicalisme reste en France la principale force sociale organisée de façon permanente. (...)* [Il] *est toujours et encore indispensable pour faire prendre en compte les oubliés de la croissance, réduire les inégalités et assurer le progrès social pour tous les salariés »*. *« Pour construire l'Europe sociale*, ajoute le texte, *les salariés des douze pays de la Communauté ont besoin de syndicats forts. Un syndicalisme affaibli en France, c'est un rapport de forces diminué pour tous les salariés d'Europe. »*

Une grande anomalie

Le bureau national de la CFDT dénonce également *« une grande anomalie »* : *« Les résultats obtenus par le syndicalisme profitent à tous les salariés mais seuls les syndiqués contribuent à son existence. Cette situation est anormale. »* Si la centrale de M. Kaspar assure qu'elle recommence à gagner des adhérents, elle reconnaît que le résultat est *« largement insuffisant »*. Souhaitant que les suffrages qui se portent sur les syndicats lors des élections professionnelles se traduisent en adhésions, elle veut rechercher *« de nouvelles formules généralisant l'adhésion sur la base du choix volontaire »*.

La CFDT demande donc aux pouvoirs publics d'*« apporter leur concours financier à l'organisation d'une campagne d'opinion sur le rôle et l'utilité du syndicalisme dans une société démocratique »*. Le contenu d'une telle campagne pourrait être déterminé, a précisé M. Kaspar, *« par les organisations qui souhaitent travailler ensemble »*.

Pour frapper l'opinion, M. Kaspar aurait souhaité révéler, le 12 février, le nombre réel d'adhérents de la CFDT (le nombre officiel affiché depuis 1985 étant de 900 000, dont 830 000 actifs). Mais des réserves se sont manifestées au bureau national, certains responsables craignant, dans la mesure où les autres confédérations ne joueraient pas le même jeu de la transparence, que la CFDT se retrouve brutalement à la quatrième place... Pour autant, M. Kaspar n'a pas renoncé. Mais il préfère attendre juin prochain, lorsque l'exercice 1989 sera bouclé.

Même si les chiffres les plus récents font état d'une remontée (peut-être due à la possibilité de déduire partiellement les cotisations syndicales des revenus dans la déclaration d'impôts), la baisse des effectifs aurait été de 8 % en 1986 et de 4,1 % en 1987. Dans une communication présentée en mars 1989, M. Antoine Bevort avait fait état d'une étude réalisée pour le Centre de recherche sur la politique, l'administration et le territoire (CERAT), évaluant notamment, à partir de sources confédérales internes, l'état des effectifs.

469 000 adhérents ?

En se basant sur le paiement de 8 timbres mensuels par année, M. Bevort estimait le nombre d'adhérents (actifs) en 1987 à 469 200, soit pour la seule CFDT un taux de syndicalisation de 2,6 % (contre 4,7 % en 1975, année qui marque le record depuis 1949, alors que pour la CFTC c'est le début de la chute). De 1977 à 1987, le reflux serait ainsi de 43 %, l'influence de la CFDT étant désormais, pour M. Bevort, *« inférieure à celle de la CFTC des années 50 »*. En 1958, par exemple, la CFTC avait un nombre comparable d'adhérents (467 300), mais, par rapport à la population salariée occupée, son taux de syndicalisation était de 3,5 %... Quant au nombre de retraités, il était évalué (de source interne) à 26 000 en 1988.

En attendant de faire la clarté, M. Kaspar a relancé sa *« stratégie de coopération »* avec les autres syndicats, en en excluant la CGT, dont *« la stratégie est à l'opposé de celle d'un syndicalisme indépendant »*. Mais il a tenu à mettre les points sur les « i ». La déclaration du bureau national précise que *« chaque organisation tient légitimement à son identité et à sa spécificité. Cela doit être respecté »*. L'objectif n'est donc pas de *« construire une centrale syndicale unique »*, comme le souhaite la FEN.

Concrètement, le comité de coordination pour l'action syndicale en Europe proposé aux autres syndicats réformistes devrait définir en commun son programme. Dans un second temps, il pourrait élargir ses travaux aux pays de l'Est, *« pour aider à la constitution d'un syndicalisme indépendant »*. Si la réponse de FO est d'avance négative, la FEN devrait réagir positivement. La CFTC, qui avait suggéré une concertation sur l'Europe et qui reçoit le soutien de la CFDT pour entrer dans la Confédération européenne des syndicats, pourrait faire de même. Quant à l'imprévisible CFE-CGC, M. Kaspar ne désespère pas de la faire sortir de sa bouderie. De nouvelles initiatives pourraient être présentées pour le centenaire du 1er mai.

MICHEL NOBLECOURT

INSOLITE

Bien manger sans risque

La gamme des produits allégés ou diététiques ne cesse de s'allonger : après le coca sans sucre, le fromage sans graisse, le foie gras maigre, voici le beurre sans cholestérol. Vraie ou fausse innovation ? Une entreprise bretonne, la société laitière de Cornouaille (SLC) a, en tout cas, annoncé le lancement à la fin de l'année d'un beurre nouveau, débarrassé de son cholestérol par un procédé exclusif. Mis au point dans les laboratoires de la SLC, qui emploie 500 salariés dans la région de Quimper, le nouveau beurre sera produit dans un atelier spécial dont la construction vient d'être lancée et qui devrait être achevé vers la fin de l'année.

Selon l'INSEE

Net ralentissement de la demande

La croissance de la demande s'est nettement ralentie en France à la fin de l'année dernière, indique l'INSEE au vu de son enquête trimestrielle dans l'industrie. Ce ralentissement est net pour l'automobile et les biens intermédiaires. En revanche, la demande de biens d'équipements professionnels et de consommation est restée forte. Ces tendances sont confirmées par la demande en provenance de l'étranger, qui ne reste soutenue que pour les biens de consommation.

Tout naturellement, les industriels qui déclarent avoir des difficultés pour produire davantage (goulots de production) sont de moins en moins nombreux, dans l'automobile surtout (10 % en janvier 1990 contre 82 % en janvier 1989) et dans les biens intermédiaires (29 % en janvier, contre 43 % il y a un an). La détente est beaucoup moins nette dans les autres secteurs (biens de consommation, biens d'équipement).

En dépit de ce qui peut apparaître comme les prémices d'un retournement de conjoncture, l'INSEE note que l'emploi est toujours aussi bien orienté, et que cette tendance devrait se prolonger au cours des mois à venir, ajoutant que les hausses de salaires sont un peu plus rapides qu'il y a quelques mois, et que cette tendance devrait elle aussi se confirmer.

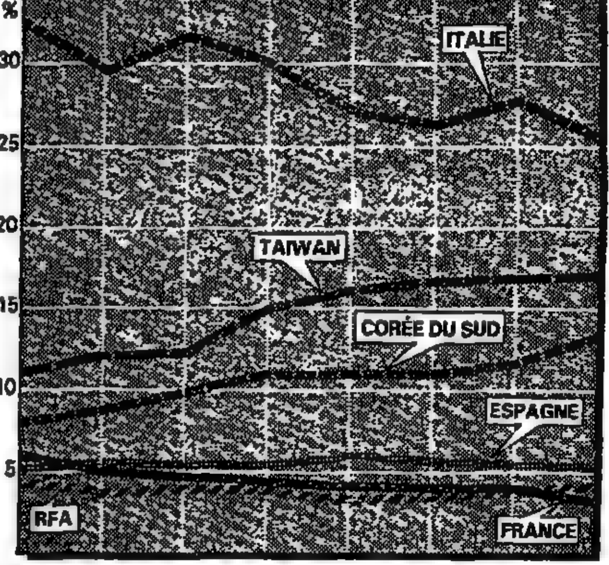
A. V.

Le recul de la chaussure française

L'Italie, Taïwan et la Corée du Sud sont les trois premiers producteurs mondiaux de chaussures avec un chiffre d'affaires de 5,6 milliards de dollars (31,9 milliards de francs). La France est le deuxième producteur de la CEE derrière l'Italie et le premier consommateur avec 334 millions de paires achetées dans notre pays en 1988. Ces chiffres font partie de l'étude que vient de publier le service des statistiques industrielles (SESSI) du ministère de l'industrie sur le secteur de la chaussure entre 1980 et 1987.

Les cinq premiers pays importateurs représentent 70 % du commerce mondial : Etats-Unis (36 %), Allemagne fédérale (15 %), France (8 %), Grande-Bretagne (6 %) et Japon (4 %). Depuis 1970, la France enregistre une dégradation permanente de son commerce extérieur, dont le déficit a été multiplié par trois et atteint 6,5 milliards de francs en 1988. Au cours de cette période en effet, tandis que les exportations baissaient de 1,6 %, les importations augmentaient de 6,3 %, provenant pour 66 % des pays de la CEE, 24 % des pays en voie de développement. Le reste provient essentiellement des Etats-Unis et du Japon. D'après cette étude, l'industrie française de la chaussure représentait en 1987 1 % du chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière et 1,7 % des effectifs, soit 53 000 personnes.

PARTS DE MARCHÉ DES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS



Source : OCDE - SESSI

Inquiétudes sur le financement des régimes obligatoire et complémentaire

La « bombe à retardement » des retraites

Propos excessifs ou prise de conscience que le temps est venu de passer aux actes ? Depuis plusieurs semaines, une certaine dramatisation du débat sur le financement des régimes de retraite — obligatoire et complémentaire — est perceptible.

Certains partenaires sociaux affirment tout de go que la possibilité de prendre dès soixante ans sa retraite à taux plein ne sera plus possible après le 1er avril prochain si l'Etat ne maintient pas son financement.

M. Mitterrand calme le jeu

Les pouvoirs publics récusent énergiquement cette analyse, mais, le 11 janvier dernier, devant le Forum de *l'Expansion*, M. Michel Rocard déclarait : *« Dans vingt ans, le système* [des retraites] *va sauter et il y a de quoi faire sauter les cinq ou six gouvernements qui seront amenés à s'en occuper. »*

Vendredi 9 février, M. François Mitterrand, en visite à Baraqueville, dans l'Aveyron (*le Monde* daté 11-12 février), a cherché à calmer le jeu, soulignant qu'il n'existe *« aucun risque »* de voir le droit à la retraite à soixante ans remis en cause. Il a néanmoins ajouté que *« dans le futur »* des dispositions seront prises pour permettre à ceux qui le souhaitent de continuer à travailler au-delà de l'âge de la retraite... Mais, a-t-il aussitôt ajouté, *« pour l'instant, le problème ne se pose pas comme cela : il y a trop de Français au chômage, il y en a trop qui ont grand besoin de pouvoir se retirer quand ils le souhaitent, il y a grand besoin de laisser des places aux jeunes »*.

S'il admet que *« l'opinion publique n'est pas prête »*, l'Hôtel Matignon souhaite malgré tout poser des jalons. Programmé pour la session parlementaire du printemps, un débat général consacré au financement des retraites *« devrait au moins permettre de poser le problème »*, dit-on dans l'entourage du premier ministre. Mais la démarche du gouvernement reste on ne peut plus prudente. Il ne s'agira pas de profiter de l'occasion pour formuler des propositions immédiates, mais plutôt de dresser *« un constat irrécusable de la situation »* (en grande partie, les états généraux de la Sécurité sociale y avaient procédé en 1987...), définir de grands objectifs (quel financement, quel niveau de prestation pour les retraités ?) et, pourquoi pas — mais on n'y croit guère, — établir une *« programmation »* de ces orientations.

Tous les experts en conviennent, le financement des retraites va devenir de plus en plus difficile. Déjà, le déficit de la Sécurité sociale — régulièrement comblé par des prélèvements obligatoires amortis par la reprise économique — résulte presque exclusivement de celui de l'assurance-vieillesse. Les Français ont fini par s'habituer à voir les recettes rattraper les dépenses. Mais la course-poursuite va devenir de plus en plus déséquilibrée.

Des pensions de plus en plus élevées

Les prévisions élaborées par la CNAVTS (Caisse nationale d'assurance-vieillesse du régime général de la Sécurité sociale) font apparaître une augmentation de plus de 60 % des dépenses de pensions jusqu'à 2005, alors que le nombre de retraités progressera de 48,6 % (de 6,7 millions à 10,3 millions). Ces nouveaux retraités auront droit à des pensions de plus en plus élevées compte tenu de la croissance économique durant les « trente glorieuses ». Aussi, la dérive des prestations entre 1990 et 2005 est-elle estimée à 116,2 milliards de francs actuels avec un rythme d'augmentation rapide jusqu'en 1995.

JEAN-MICHEL NORMAND

Lire la suite page 24

ÉCONOMIE

SOCIAL

La « bombe à retardement » des retraites

Suite de la page 23

Après 2005, la génération du « baby-boom » (les Français nés entre 1945 et 1964) commencera à partir à la retraite avec, pour elle aussi, des droits acquis importants qui s'expliquent notamment par la féminisation de l'emploi : à législation constante, les femmes de la génération 1945 bénéficieront de prestations supérieures de 40 % à celles de leurs homologues nées en 1940. A l'orée du vingt et unième siècle, la charge deviendra extrêmement lourde, et il ne faut sans doute pas compter sur l'évolution démographique pour l'alléger. Dans l'hypothèse d'un maintien de la fécondité à son niveau actuel (1,8), la proportion des plus de soixante ans passerait de 18 % aujourd'hui à 26 % en 2020 et 29,9 % en 2024.

Selon les travaux du Xᵉ Plan, il faudrait que les effectifs salariés progressent de 3,5 % par an d'ici à 2005 pour compenser cette évolution. Or, entre 1960 et 1973, en pleine expansion, ils ne s'accroissaient que de 2 % par an. Si le nombre des cotisans reste stable, il faudra accroître la cotisation (15,8 % aujourd'hui dont 7,6 % pour les salariés) de 10,8 points dans les quinze prochaines années. En outre, si l'on intègre les besoins de financement des dépenses de santé et des retraites complémentaires, la hausse des prélèvements serait telle que le salaire net, égal aujourd'hui à 82 % du salaire brut, ne représenterait plus que 66,5 % de celui-ci en 2005 (*le Monde* du 14 juin 1989).

Le remède de la capitalisation

Dès lors, on voit mal comment faire l'économie d'une remise en cause des règles de calcul des pensions. A moins que les salariés acceptent de cotiser toujours davantage pour assurer les revenus des retraités.

Le recours aux systèmes par capitalisation proposés par les banques et sociétés d'assurances ne peut représenter une véritable solution de rechange. Encourager, de telles formules en leur attachant des allègements fiscaux – comme ceux dont bénéficie aujourd'hui le plan d'épargne populaire (PEP) – permet d'alléger quelque peu le fardeau. Reste que la capitalisation demeure une réponse essentiellement individuelle et que sa généralisation au détriment de la formule actuelle de la répartition (les actifs paient pour les retraités) comporte le risque d'engendrer une protection sociale à plusieurs vitesses.

Un lourd coût politique

Peut-on répartir équitablement les efforts dans le cadre d'un système socialisé ? Pour y parvenir, plusieurs possibilités existent : allongement de la durée d'affiliation ou réforme du mode de calcul de la pension. Mais en France un réaménagement des prestations reste tabou. Contrairement à ce qui se passe par exemple en RFA, qui a décidé l'an passé de porter progressivement d'ici à 2006 l'âge de la retraite à soixante-cinq ans (contre soixante-trois aujourd'hui) pour les hommes et, d'ici à 2012, de soixante à soixante-cinq ans pour les femmes et les chômeurs.

Toutefois, la question se pose en termes différents selon qu'il s'agit des retraites versées par la Sécurité sociale ou des retraites complémentaires. Ces dernières regroupent deux grands ensembles (l'ARRCO fédère les caisses de retraite de l'ensemble des salariés et l'AGIRC celles des cadres) et elles sont gérées paritairement par le patronat et les syndicats. Leur principe de fonctionnement est fondé sur des points de retraite, ce qui permet une gestion plus « *pointue* ».

Confrontés aux mêmes difficultés structurelles que la Sécurité sociale, les régimes complémentaires peuvent en effet mieux moduler les efforts de chacun. Ils peuvent faire varier la cotisation (actifs et entreprises) et le taux d'appel qui pèse sur les salariés (120 francs de cotisations à l'ARRCO n'ouvrent par exemple que 100 francs de droits à la retraite). Il leur est également possible de moduler la valeur du point qui agit sur les revenus des retraités.

Prompts à s'enflammer lorsqu'il s'agit du régime général, syndicats et patronat deviennent, par contre, des modèles de pragmatisme dans la gestion au jour le jour de leurs régimes complémentaires... Quant à la controverse sur le financement de la retraite à soixante ans, elle doit être relativisée. L'essentiel du problème tourne autour du maintien ou non de l'intégralité du prélèvement de deux points sur la cotisation d'assurance-chômage consacré depuis 1983 à l'ARRCO et l'AGIRC.

Pour le régime général de la Sécurité sociale, les travaux du Xᵉ plan fournissent là aussi des pistes de réflexion fort intéressantes. Plusieurs éventualités sont envisagées, notamment l'indexation des pensions sur les salaires nets (et non plus en fonction des prix ou des salaires bruts) et le calcul de la pension sur les vingt-cinq meilleures années et non plus des dix meilleures. Instaurées progressivement, ces dispositions permettraient de réduire de 45 milliards le besoin de financement d'ici à 2005. L'effort serait partagé entre les retraités (surtout les plus récents, dont la pension serait réduite de 13 % à 14 %, annulant une partie variable de la croissance prévisible de leurs revenus) et les salariés dont les cotisations devraient en tout état de cause augmenter, ce qui réduirait leur salaire net de quelque 15 %. On pourrait aussi envisager de faire disparaître toute référence à un âge légal de départ à la retraite. Quant à l'instauration d'une contribution sur l'ensemble des revenus, elle est officiellement envisagée.

Mais quel gouvernement acceptera de franchir le pas ? De telles mesures devraient être appliquées progressivement. Pour l'essentiel, elles ne concerneraient pas ceux qui sont déjà retraités. Leur « coût politique » refroidit il est vrai l'ardeur des plus audacieux. Sans compter qu'une remise à plat nécessite également que l'on examine de près certains avantages accordés par les régimes spéciaux (fonctionnaires, transports...) gérés directement ou indirectement par les pouvoirs publics.

Le gouvernement qui affrontera la question des retraites sera-t-il contraint de le faire à chaud ? Plus on attendra et plus les mesures devront être radicales. Mais il ne suffira probablement pas d'un débat parlementaire pour réaliser un véritable consensus sur la répartition des efforts qui permettront de désamorcer cette véritable « *bombe à retardement* ».

JEAN-MICHEL NORMAND

Une enquête du ministère de la solidarité

Des inégalités très fortes

Dix pour cent des retraités nés entre 1906 et 1922 percevaient moins de 1 300 francs par mois fin 1988, et ils étaient également 10 % à recevoir plus de 9 620 francs, la moyenne étant de 5 000 francs, selon une enquête du Service des statistiques, des études et des systèmes d'information (SESI) du ministère de la solidarité.

La moitié de ces retraités touchaient plus de 3 900 francs par mois, précise cette enquête réalisée sur environ vingt mille personnes et qui, d'autre part, met l'accent sur de nombreuses inégalités selon le sexe et l'âge mais aussi l'appartenance à tel ou tel régime.

Ainsi, la moitié des hommes reçoivent une retraite mensuelle inférieure à 5 600 frans, alors que la moitié des femmes touchent moins de 2 900 francs. En outre, les hommes octogénaires touchent près de 30 % de moins que les sexagénaires. Ces disparités s'expliquent par la diversité des durées de carrières professionnelles. Au sommet de la hiérarchie des retraites se trouvent les salariés dont toute la carrière s'est effectuée dans la fonction publique avec une retraite moyenne – hors avantages accessoires – de 9 000 francs par mois. Les pensions touchées par les cadres sont voisines dans le secteur public et le secteur privé. Celles perçues par les non-cadres masculins sont supérieures d'environ 20 % dans la fonction publique.

A l'autre bout de l'échelle, se trouvent les non-salariés et les salariés agricoles dont les retraites mensuelles moyennes, hors avantages accessoires, sont de l'ordre de 2 000 francs. Avec 1 500 francs par mois en moyenne, les agriculteurs (exploitants et aides familiaux) sont ceux qui touchent les pensions les plus faibles.

ÉTRANGER

Les négociations commerciales américano-soviétiques commencent à Washington

Des responsables commerciaux américains et soviétiques devaient entamer, le lundi 12 février à Washington, des négociations en vue de la signature prochaine d'un accord commercial entre les deux pays. Lancée lors du sommet de Malte en décembre (*le Monde* du 5 décembre 1989), la normalisation des relations commerciales devrait – espère-t-on côté américain – être achevée avant la prochaine rencontre entre MM. Bush et Gorbatchev, prévue en juin.

Présidant la délégation américaine, le représentant au commerce, Mᵐᵉ Carla Hills, avait déclaré la semaine dernière qu'elle espérait « *par ces négociations encourager les réformes économiques en Union soviétique au moment où celle-ci s'oriente vers une économie de marché* ».

Le nouvel accord commercial devrait permettre au Congrès américain de suspendre l'amendement Jackson Vanik, qui, depuis 1974, limite considérablement les relations commerciales des Etats-Unis avec les pays de l'Est restreignant l'émigration. Cette suspension, à son tour, reviendrait à accorder de nouveau à l'URSS la clause de la nation la plus favorisée. Par ailleurs, l'URSS aurait plein accès aux concours de l'Exim Bank, et les investissements américains en Union soviétique pourraient profiter des garanties offertes par l'Overseas Private Investment Corporation.

Le montant total annuel des échanges américano-soviétiques s'élève actuellement à environ 5 milliards de dollars (30 milliards de francs) seulement, mais les industriels américains ont manifesté leur intérêt pour le marché soviétique, en particulier par la création d'une centaine de sociétés mixtes.

Selon M. Bérégovoy

Les Etats-Unis seraient favorables à l'entrée de l'URSS dans la BERD

Selon M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, interrogé dimanche 11 février lors du Forum RMC-FR 3, les Etats-Unis seraient désormais prêts à accepter la participation de l'URSS au capital de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD). « *Reste une question*, a déclaré le ministre, *savoir si les Soviétiques vont recevoir des prêts* » une fois que l'organisme, en cours de création, aura commencé à fonctionner. La France, pour sa part, y est favorable.

Par ailleurs, M. Bérégovoy a répété que l'union économique et monétaire des deux Etats allemands serait bénéfique pour les économies d'Europe, dont la France, et n'affaiblirait pas le franc face au deutschemark. « *Je ne vois pas de raison qui conduirait à une modification dans les relations entre le mark et le franc* » après cette union, a-t-il dit.

ÉNERGIE

Apôtre des nationalisations et fondateur de l'OPEP

Le Venezuela ouvre l'exploration de son sous-sol aux compagnies pétrolières internationales

Retour en arrière ou réalisme nouveau ? Le Venezuela, père fondateur de l'OPEP en 1960 et apôtre de la nationalisation des richesses pétrolières au début des années 70, vient d'annoncer la réouverture de son sous-sol aux compagnies étrangères.

Le chef de l'Etat, M. Carlos Perez, instigateur de la nationalisation en 1976 de toute l'industrie pétrolière, a annoncé, samedi 10 février, que les compagnies multinationales, jusqu'ici exclues, allaient être à nouveau autorisées à explorer de nouveaux gisements sur son territoire.

Economie oblige : le coût des recherches pétrolières, indispensables si le Venezuela veut accroître ses réserves prouvées et à terme sa production, est devenu insupportable pour le pays, endetté jusqu'au cou et privé de liquidités. En cédant une partie des opérations aux multinationales, le Venezuela allège du même coup la charge des investissements nécessaires. Un raisonnement de plus en plus répandu au sein des pays producteurs qui, tous, depuis quatre ans, revoient leur législation pétrolière dans le sens d'une réouverture aux compagnies étrangères. Non sans succès.

L'Algérie, qui a elle aussi revu son code pétrolier et entrouvert la porte aux étrangers, vient d'annoncer une découverte prometteuse faite par la compagnie italienne Agip dans une nouvelle région du Sahara. La première depuis près de vingt ans...

TRANSPORTS

La circulation des poids lourds a repris sous le tunnel du Mont-Blanc

Déblocage temporaire ? En tout cas, les poids lourds ont pu emprunter normalement le tunnel du Mont-Blanc, principal accès routier entre la France et l'Italie, dès le dimanche 11 février dans la matinée.

Ce retour à la normale a été rendu possible par la décision prise samedi par les routiers italiens de lever le blocus mis en place quatre jours auparavant pour protester contre la grève de leurs compatriotes douaniers. Des négociations avaient été menées dès le début du week-end entre les routiers, les douaniers et les autorités italiennes et françaises. De chaque côté des Alpes, on craignait de ne plus pouvoir contrôler l'énervement des transporteurs (plusieurs milliers côté italiens en Val-d'Aoste, 400 à 600 côté français) immobilisés depuis mardi 6 février. Dès la levée du blocus, les semi-remorques convoyant des animaux vivants ont pu franchir la douane de façon prioritaire. Une centaine de porcs étaient en effet morts par déshydratation vendredi 9 février à la frontière.

Ce retour à la normale reste toutefois suspendu à la décision des douaniers italiens de continuer ou non leur grève. Dimanche après-midi, ce sont les hommes de la Guardia finanzia, une unité de la police italienne, qui ont dû assurer les opérations de dédouanement. Les douaniers italiens attendent mercredi 14 février, date d'une rencontre entre leurs syndicats et les responsables du gouvernement italien, pour mettre au vote la fin du mouvement.

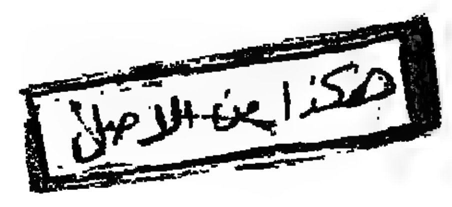
Après sa rupture avec les pouvoirs publics

La Fédération des transporteurs routiers appelle à un rassemblement à Rennes

La Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR), principale organisation professionnelle du secteur, a annoncé, jeudi 8 février, sa décision de « *rompre toute discussion avec les membres du gouvernement et les administrations nationales* ». La raison en est l'échec de ses revendications « *visant à mettre les transporteurs français à armes égales avec leurs concurrents étrangers* » (il s'agit essentiellement de l'harmonisation de la fiscalité sur le gazole et les assurances).

De plus, la FNTR-Marchandises recommande à ses adhérents « *une grève administrative* » (non-renvoi des documents statistiques et de contrôle, refus de participer aux réunions de tous les organismes officiels ou para-administratifs).

Enfin, l'organisation professionnelle appelle à « *un rassemblement des transporteurs routiers de marchandises à Rennes le 15 mars, à l'occasion du congrès du parti majoritaire auquel assisteront les principaux ministres responsables des décisions attendues par la profession* ».



ÉCONOMIE

Un entretien avec le ministre nigérian du budget et du Plan

« Les puissances occidentales devraient avoir honte d'elles-mêmes »

nous déclare M. Alhagi Abu Bakar Alhagi

Frappé de plein fouet par le contre-choc pétrolier alors qu'il avait accumulé une dette extérieure estimée à 32,4 milliards de dollars, le Nigéria a frôlé, en 1985, la cessation de paiements. Après avoir obtenu deux rééchelonnements, en 1986 et 1989, au prix d'un plan d'ajustement économique sévère qui a fait chuter le pouvoir d'achat de la population de plus des deux tiers, le premier producteur de pétrole d'Afrique se retrouve à nouveau incapable de régler les échéances dues pour 1990 et contraint de renégocier avec le Club de Paris.

A quelques jours de la visite officielle en France du général Ibrahim Babangida, président du Nigéria, prévue le 26 février, M. Alhagi Abu Bakar Alhagi, ministre du budget et du Plan, considéré comme le numéro deux du gouvernement et chargé entre autres des négociations avec les organismes internationaux, lance un appel pressant aux gouvernements occidentaux pour rompre avec le « syndrome de la dette » et permettre au pays de sortir enfin de la crise.

« La rechute des prix du pétrole est-elle la seule explication de la crise dramatique que traverse le pays depuis 1985 ?

— La réalité est double. Quand un pays gagne 26 milliards de dollars de recettes pétrolières, c'est une situation confortable, et les prêteurs se bousculent. Lorsque ces revenus chutent de 26 milliards à 6 milliards de dollars, il n'y a aucun moyen de s'en sortir. Les dépenses dépassent les revenus et l'économie a besoin d'un apport de capitaux : l'industrie, les routes doivent être entretenues, il faut bien importer les matières premières nécessaires ; tout cela ne peut pas être renversé en une nuit !

» La gestion du gouvernement n'est pas seule en cause. Mais il est vrai que, quand la chute des revenus est devenue évidente, on aurait dû mettre en route immédiatement une nouvelle politique économique. Il aurait, par exemple, fallu dévaluer dès que les premières difficultés sont apparues en 1982. Mais il n'était pas facile pour un gouvernement élu de prendre des décisions drastiques. Même aujourd'hui, ce n'est pas aisé. Il faut comprendre les réticences du gouvernement civil.

« Le taux d'inflation reste préoccupant »

— Quelles sont les principales mesures du programme d'ajustement structurel que vous avez mis en place depuis 1985 ?

— Nous avons d'abord procédé à un ajustement monétaire massif et unifié les taux d'intérêt. Nous avons ensuite aboli le contrôle des importations et libéré le commerce extérieur. Nous avons contrôlé le déficit budgétaire conformément au programme du FMI.

» Enfin nous avons engagé une politique de privatisation et de « commercialisation » du secteur public : l'Etat désinvestit des entreprises nationales ou les incite à opérer sur une base purement commerciale.

» Les décisions de base ont été prises. Elles sont suffisantes pour remettre l'économie sur la voie d'une croissance prolongée, moyennant quelques ajustements périodiques.

— Quels sont les résultats tangibles de cette politique ?

— Les résultats commencent à se faire sentir. Les pénuries de biens de première nécessité qui existaient au début des années 80 ont disparu. La production agricole s'est améliorée. Désormais, un quart environ des ressources d'exportation parviennent du secteur non pétrolier.

» Un changement s'est également opéré dans les mentalités : les Nigérians commencent à cultiver l'autosuffisance, ils acquièrent l'habitude de réparer au lieu de remplacer, des industries de plus en plus nombreuses essaient de trouver dans le pays les matières premières qui leur sont nécessaires.

— Mais l'inflation a été l'an dernier de 47 %...

— Le taux d'inflation reste très préoccupant. Tant que l'économie continue à importer et que les taux d'intérêt restent très élevés, la seule solution consiste à améliorer la productivité. Nous n'avons pas le choix. Si les gens veulent survivre, ils doivent travailler et devenir autonomes. S'ils n'en ont pas pris l'habitude, ils devront l'acquérir...

» Nous luttons toujours. Le revenu ne s'est pas amélioré et la population continue de croître... Le taux de croissance de l'économie est toujours inférieur à celui de la population. Nous consommons plus que nous ne produisons. Même une hausse des prix du pétrole ne résoudra pas le problème. Tant que nous n'aurons pas réduit la croissance démographique, on ne pourra pas empêcher la famine.

— Ne croyez-vous pas qu'il est temps d'alléger les sacrifices demandés à la population et d'assouplir le plan d'ajustement structurel ?

— Que voulez-vous qu'on allège ? Les puissances occidentales nous disent : on ne vous aidera pas si vous ne faites pas une politique d'ajustement sévère. Et maintenant, on nous demande si cela n'a pas assez duré !

» Personne n'aime les programmes d'ajustement draconiens. Mais vous ne pouvez pas vivre au-dessus de vos moyens. Aucun pays n'est autosuffisant. Si les gouvernements occidentaux nous retirent leur soutien, la situation empirera. Les puissances occidentales devraient avoir honte d'elles-mêmes ! Avoir honte d'exiger des programmes d'ajustement aussi sévères pour consentir à donner leur assistance.

» Quand nous allons au Club de Paris, la première question qu'ils posent est : comment sont les relations du Nigéria avec la Banque [mondiale] et le Fonds [monétaire international] ? Ils téléphonent derrière notre dos pour se renseigner. Ils se demandent quelles garanties ils peuvent obtenir. Et nos épreuves alors ?

« Diversifier nos recettes d'exportation »

— Qu'attendez-vous des Européens, et notamment, des Français ?

D'abord qu'ils fassent un effort sur la dette. Sans rééchelonnement, le service de la dette du Nigéria équivaut à la quasi-totalité de ses recettes extérieures : 40 milliards de nairas (1) pour 43 milliards de revenus ! Nous allons au Club de Paris au premier trimestre pour demander un nouveau rééchelonnement des paiements en 1990.

» Les nations industrielles ont commencé à effacer les dettes de certains pays. Nous voulons qu'une part plus importante de notre dette soit oubliée. Sinon nous souhaitons obtenir un rééchelonnement à long terme. La part du Club de Paris, c'est-à-dire des dettes publiques ou des créances commerciales garanties par des organismes publics comme la COFACE, est prépondérante dans notre dette.

— Mais les contribuables français qui in fine règlent les impayés ne seront peut-être pas d'accord...

— C'est l'intérêt général. Combien de profits ont tiré les entreprises françaises du commerce avec le Nigéria ? Si vous n'avez plus d'excédent extérieur, les impôts augmenteront aussi...

— Quelle est, à long terme, la vocation du Nigéria ? Pouvez-vous sortir de la « monoculture » pétrolière ?

— Nous voulons développer trois secteurs : l'agriculture, le pétrole et l'industrie manufacturière afin d'obtenir une croissance équilibrée. Nous souhaitons diversifier nos recettes d'exportation. C'est pourquoi nous avons engagé une série de projets comme l'exploitation du gaz naturel liquéfié (GNL), les fonderies d'aluminium, la sidérurgie et la pétrochimie, etc. Tous sont orientés vers l'exportation — ou la substitution aux importations, — tous sont basés sur l'utilisation du gaz naturel qui constitue notre matière principale et que nous voulons utiliser pour développer des produits exportables. Au-delà du problème de la dette, nous demandons aux pays industriels de nous apporter les crédits et le know-how indispensables pour développer ces projets.

— Avez-vous déjà obtenu de nouveaux financements étrangers ?

— Oui, pour les projets que je viens de citer. Le problème c'est qu'il en faudrait d'autres ! Les secteurs de l'agroalimentaire, de la fonderie, des machines-outils, des pièces détachées réclament des investissements à grands cris.

— Et les télécommunications ? L'état du réseau n'est-il pas un obstacle au développement ?

— Les télécommunications ne sont pas une source directe de devises. Ils sont en concurrence directe avec d'autres secteurs vitaux : l'agriculture, l'industrie, l'éducation, la santé, les routes, etc. Il y a tant de domaines qui demandent des ressources !

— Les milieux industriels semblent craindre que le retour prévu à un gouvernement civil d'ici deux ans ne conduise à un renouvellement des erreurs passées.

— Je ne pense pas qu'un gouvernement sensé puisse revenir sur les réformes fondamentales. Il peut y avoir des nuances dans l'application, c'est tout. Les milieux industriels savent bien que si le gouvernement civil ne maintient pas les accords passés avec les institutions multinationales, le soutien des pays occidentaux ne pourra plus être garanti.

— Comme vous l'avez vous-même souligné, un gouvernement civil aura plus de mal à imposer des sacrifices.

— L'ajustement est nécessaire. Le fond du problème est qu'une nation trouve très difficile de vivre avec ses seuls revenus. Il y a un dilemme.

» D'une part, la dette extérieure est trop grande, donc nous devons réduire nos emprunts. Mais d'autre part, si nous voulons avoir une croissance économique, diversifier nos ressources extérieures, il faut aider nos industriels à décoller, et nous n'avons pas assez de ressources pour financer leur développement. Donc nous devons emprunter. Voilà le syndrome de la dette !

» Les puissances occidentales doivent tirer une ligne et effacer autant de dettes que possible au-dessus de cette ligne. Nous remplirons nos obligations en dessous... »

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MAURUS

(1) 1 naira équivaut à 0,80 F.

Afin de faire face à la concurrence des compagnies étrangères

Les assureurs découvrent qu'ils ont des clients

Après les banquiers, les assureurs découvrent la nécessité de créer une relation de clientèle avec les assurés, pour les fidéliser vis-à-vis des assureurs étrangers mais aussi pour mobiliser leur management. C'est ce qu'ils ont expliqué lors du débat « Relations assureurs-assurés », organisé par la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA), lors du salon Assurexpo, qui s'est tenu à Paris du 6 au 10 février.

Le client existe, les compagnies d'assurances l'ont rencontré. Preuve en est donnée par la nouvelle direction des marchés que François Heilbronner, président du GAN, vient de mettre en place dans le but d'analyser *« les besoins des clients »*. Une direction des relations avec les consommateurs a également été créée *ex nihilo.* Cette petite équipe aura pour fonction d'aiguillonner les services dans le traitement des réclamations, d'améliorer le service global rendu au client (plus de clarté dans la rédaction des contrats, liaison avec les associations de consommateurs, propositions pour la formation des agents...).

« Une obligation stratégique »

De son côté, l'UAP semble avoir été frappée par la même révélation. Jean Peyrelevade, président de l'UAP, a annoncé au Salon Assurexpo la création d'une *« direction qualité de service à la clientèle »*. Reliée à la direction générale, cette toute nouvelle structure sera, elle aussi, chargée du traitement des réclamations. Preuve que cette attention nouvelle portée à la clientèle n'est pas un simple effet de manche, Jean Peyrelevade a affirmé lire lui-même les deux mille cinq cents lettres de réclamations qui sont annuellement adressées au PDG de l'UAP. Les sept mille cinq cents autres seront dépouillées directement par la nouvelle instance.

Le groupe Azur a quant à lui poussé le souci du bien-être de la clientèle plus loin encore, puisqu'il a créé dès 1985 un service qualité. Mais, peu satisfait par le rendement de cette direction, qui ne traitait que le courrier des mécontents, Christian Sastre, PDG d'Azur, a cherché à aller plus loin. Aujourd'hui, un centre téléphonique ouvert nuit et jour saisit les réclamations ou les problèmes en « conversationnel » et s'attache à les résoudre dans les vingt-quatre heures. Grâce à une informatique performante, les « écoutants » sont reliés aux fichiers centraux d'Azur et ont donc accès immédiatement aux dossiers. *« Chez nous, on pratique le zéro mépris. »*

Poudre aux yeux ? Simple publicité ? Pas sûr ! François Heilbronner affirme que la nécessité de donner satisfaction au client est aujourd'hui une *« obligation stratégique »*. Il est en cela vigoureusement approuvé par Jean Peyrelevade, PDG de l'UAP. Quelle mouche pique donc des assureurs qui, des décennies durant, ont vécu en despotes sur une clientèle captive ? Une seule, mais de taille : la concurrence internationale. La construction du marché unique autorisera d'ici peu les compagnies européennes à venir chasser le client sur les plates-bandes du voisin.

Quelque peu terrorisés par cette libre prestation de service, les assureurs français s'aperçoivent aujourd'hui que leur richesse est fondée sur une seule chose : l'argent de leurs clients. Ils déploient donc le maximum d'efforts pour tenter de lui donner satisfaction. Il était d'ailleurs temps, car la relation assureurs/assurés n'est pas des meilleures. Bien que les plaintes exprimées soient en nombre extrêmement faible — l'UAP affiche dix mille lettres de réclamations par an sur six millions d'assurés, — l'image des assureurs n'est pas très bonne dans l'opinion publique.

L'Institut national de la consommation (INC) ne se prive pas de critiquer les relations *« quasi féodales »* que les assureurs entretiennent avec l'assuré. Sitôt une police souscrite, *« le masque souriant de l'assureur se fige »*, affirme Jean-Michel Rothmann, secrétaire général de l'association. Les hausses de tarifs inexpliquées, les contrats résiliés sans motif — *« l'assureur invoque une sinistralité élevée ou une attitude peu mutualiste »*, — les exigences draconiennes en matière de paiement des primes (l'assuré n'a que trente jours pour se mettre en règle alors que l'assureur n'a aucune contrainte en matière de règlement de sinistre), sans parler des litiges autour de la vente forcée, tous ces problèmes sont monnaie courante.

Mauvaise image

Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, qui parlait elle aussi au forum d'Assurexpo, n'a pas hésité à mettre en cause l'UAP, qui transformerait de son propre chef des polices d'assurance-vie en épargne populaire (PEP)... sauf si l'assuré le refuse explicitement par lettre. Cas typique de vente forcée. Bien entendu, la mauvaise image de l'assureur se forge principalement au moment du sinistre, quand il lui faut dédommager. Et là, les exemples ne manquent pas.

Véronique Neiertz a cité elle-même le cas d'une personne de sa commune qui avait souscrit une assurance chômage pour garantir un prêt immobilier. Quand la compagnie d'assurances dut s'exécuter, au bout d'un an et demi, elle répondit que l'indemnisation ne pouvait avoir lieu dans la mesure où le contrat n'avait pas été souscrit dans les délais légaux. Les assureurs reconnaissent aujourd'hui avoir abusé dans le passé des clauses *« en tout petits caractères »* et d'un langage juridique particulièrement hermétique aux non spécialistes. Mais ils s'affirment décidés à y remédier.

Les assureurs ont donc encore un long chemin devant eux. Selon l'INC, l'effort des assureurs doit surtout porter sur les réseaux de vente. C'est avec leurs représentants que l'assuré entretient des relations « affectives ». Selon M. Rothmann, les litiges peuvent être diminués par quatre si l'information orale est complétée par une information écrite. Et en matière d'assurance-vie, une formation des vendeurs au conseil financier serait un atout considérable pour éviter toute frustration chez les épargnants. Des enquêteurs de l'INC partis à la recherche des meilleurs produits sur l'assurance-décès seraient revenus pourvus, à une écrasante majorité, de produits ne correspondant pas aux promesses.

Nul doute cependant que les assureurs sont sur la voie du progrès. Car, outre la concurrence, ils se sont aperçus que l'objectif-client recelait un fort potentiel de mobilisation interne. *« Dans une entreprise, tout le monde a besoin de savoir à quoi il sert. On était trop loin du client, et nous rapprocher de lui fait apparaître un but »*, explique François Heilbronner. La vaste consultation interne qui a été lancée au GAN avant de promouvoir une quelconque réforme de structure a justement servi à faire émerger les notions de « client » et de « service à rendre ».

Désormais, chaque salarié se verra attribuer un but en matière de satisfaction rendue à la clientèle. Christian Sastre, qui bénéficie d'une expérience plus ancienne en la matière, affirme que les quarante à cinquante appels par jour qui arrivent au groupe Azur non seulement *« contribuent à la mobilisation du management »*, mais en plus empêchent les structures de s'ossifier. *« C'est un attentat permanent sur la structure de l'entreprise,* affirme-t-il. *On ne voit plus le sinistre, mais un homme ou une femme qui a un problème auquel nous devons apporter la meilleure des solutions. »*

YVES MAMOU

Inquiète pour l'exportation de ses produits

L'industrie du luxe se sent vulnérable

Et si l'avenir du luxe français sur les marchés étrangers n'était pas garanti pour toujours ? C'est l'inquiétude que manifestent les responsables du Comité Colbert pour l'exportation de leurs produits. Pour mobiliser la profession et les pouvoirs publics, ils ont décidé d'organiser un colloque sur le thème : « L'industrie du luxe, un atout pour la France », qui se déroulera le 7 juin 1990 à l'Institut d'études politiques de Paris.

Sans doute l'atout principal de cette industrie qui est de faire rimer luxe et France subsiste, et d'ailleurs en 1988 les exportations ont progressé dans tous les secteurs. Mais deux points faibles apparaissent qui rendent vulnérables les maisons françaises : la difficile conquête du marché américain et la capacité de concurrence des industries des autres pays.

L'« effet Bicentenaire »

En 1988, les 70 adhérents du Comité Colbert ont réalisé à l'étranger 70 % de leur chiffre d'affaires total, soit 15,4 milliards de francs. Les ventes de champagne, parfum, sacs, cravates, robes, porcelaine, bijoux, étaient en progression dans toutes les zones géographiques. Mais avec de bien meilleures positions dans la zone asiatique (21,60 % du chiffre d'affaires) qu'aux Etats-Unis, où sont réalisées seulement 13,34 % des ventes. Les responsables du Comité Colbert espèrent que les chiffres de 1989 seront plus élevés.

Les industries du luxe semblent en effet avoir profité de l'effet Bicentenaire et des opérations de promotion menées par le Comité Colbert autour de l'exposition « L'art de vivre » présentée à New York. Au cours de l'année 1989, plusieurs manifestations ont ainsi été organisées dans des grands magasins de plusieurs villes aux Etats-Unis. Par exemple Bergdorf Goodman, habituellement rétif aux expositions consacrées à tel ou tel pays, avait décoré ses vitrines sur le thème de la littérature française, et Marcel Proust y était en bonne place. Le Comité Colbert veut poursuivre ces opérations en 1990, avec notamment un point fort les 16 et 17 mai à New-York.

Paradoxalement, cette tentative de séduction des consommateurs américains a permis aux industriels français de constater qu'ils n'étaient pas seuls à vendre des paillettes et du cachemire, du rêve et du confort. *« Il n'y a pas d'attaque homogène du secteur,* estime Christian Blanckaert, président délégué du Comité Colbert. *Mais chacun de nos produits est maintenant confronté à de sérieux concurrents. Notre problème est d'ailleurs d'avoir une analyse objective de la compétition sur ce marché où beaucoup rêvent d'entrer. »*

Et il est vrai que les Américains, les Italiens, les Japonais et les Allemands deviennent très crédibles sur les champagnes, les parfums, le prêt-à-porter ou les arts de la table. Pour y voir plus clair et pour mieux mesurer les atouts et les handicaps de nos industries, le Comité Colbert a demandé au cabinet américain McKinsey de réaliser une étude qui sera présentée lors du colloque du printemps prochain.

FRANÇOISE CHIROT

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le chiffre d'affaires global du Groupe, pour l'année 1989, est de 30 342 millions de francs toutes taxes comprises et de 28 612 millions hors taxes, répartis comme suit :

- BTP .. 9 895 millions hors taxes.
- Distribution 14 403 millions hors taxes.
- Nucléaire, électricité, immobilier et divers 4 314 millions hors taxes.

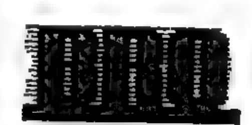
Il est en progression de 30 % sur celui de 1988.

Pour le quatrième trimestre, les facturations représentent globalement 8 591 MF toutes taxes et 8 119 MF hors taxes avec la ventilation suivante :

- BTP : 2 837 millions hors taxes.
- Distribution : 3 612 millions hors taxes.
- Nucléaire, électricité, immobilier et divers : 1 671 millions hors taxes.

L'ensemble marquant une progression de 27 % sur le quatrième trimestre 1988.

Les travaux commandés et restant à exécuter, en BTP, au 1er janvier 1990 dépassent 16 milliards de francs.



BANQUE RÉGIONALE DE L'OUEST

COMPTES PROVISOIRES 1989

PROGRESSION DE 48 % DU RESULTAT NET

En 1989 le développement de l'activité commerciale s'est intensifié dans tous les domaines. Sous réserve de l'arrêté définitif des comptes, les résultats devraient être les suivants :

(en millions de francs)	1989	1989/1988
Crédits distribués à la clientèle	6.237	+ 29,3 %
Ressources collectées	5.107	+ 12,6 %
Total du bilan 31/12/89	11.800	+ 18,0 %
Produit Net Bancaire	509	+ 11,2 %
Résultat Brut d'Exploitation	153	+ 32,0 %
Résultat Net	45	+ 48,0 %

GROUPE CIC

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

CIÉTÉS



Les banques espagnoles préparent 1993

Pour conserver une rentabilité élevée, elles doivent offrir de nouveaux services et réduire leurs coûts

LA fameuse *movida* madrilène est décidément contagieuse. Voilà qu'elle touche maintenant... les banquiers, gens pourtant peu enclins aux frasques s'il en est. Le monde financier au sud des Pyrénées, en effet, semble frappé d'effervescence. Fusions, accords internationaux, prises de participation croisées, OPA hostiles : c'est un véritable tourbillon dans ce milieu resté si longtemps marqué du sceau de l'immobilisme *(voir encadré* ci-dessous).

La cause de ce réveil subit ? 1993. Les banques espagnoles se préparent pour affronter le défi du marché financier unique au sein de la Communauté. Un défi qui, certes, préoccupe tout autant leurs collègues d'au-delà des frontières, mais qui, à Madrid, fait davantage qu'ailleurs figure de bouleversement. C'est que lemonde des finances espagnol a longtemps été plus soumis à la mainmise de l'Etat que les autres. Durant les quatre décennies de l'interventionnisme franquiste, les taux d'intérêt étaient contrôlés par décret, l'installation de banques étrangères était interdite : la concurrence, en un mot, n'existait guère, et les *siete grandes*, les sept grandes banques qui contrôlent ensemble, avec leurs filiales, 80 % du marché national du crédit, fonctionnaient comme un virtuel oligopole.

Et voilà qu'il s'agit aujourd'hui de passer à l'ouverture des frontières ! Dans quelle mesure ce passé d'ankylose rend-il l'opération plus complexe ? Les banques espagnoles sont-elles mal placées dans la course à l'Europe ? La réponse varie diamétralement selon l'interlocuteur. Car le système financier au sud des Pyrénées présente, tel Janus, un double visage : le positif, une haute rentabilité, et le négatif, des coûts très élevés.

Écoutons d'abord les optimistes. « *Les banques espagnoles ont réussi à s'adapter à des normes d'assainissement très strictes, à un moment de forte concurrence due à la libéralisation des conditions du marché, et en améliorant en sus leur rentabilité* », répète à qui veut l'entendre le président de l'Association espagnole de la Banque privée, M. Rafael Termes, lassé d'entendre répéter l'antienne de l'inefficacité de ses affiliés. Et de citer les chiffres : la rentabilité des banques espagnoles est l'une des plus confortables d'Europe. Le rapport entre bénéfices et actif total était en 1988 d'environ 1,4, le plus élevé parmi les Douze après l'Irlande.

Laissons maintenant la parole aux pessimistes. « *Les banquiers espagnols ont pris de mauvaises habitudes à l'époque du franquisme,* assurent-ils. *Faute de véritable concurrence, ils n'ont pas appris à contrôler leurs coûts, et leurs frais généraux sont, par rapport à l'actif total, nettement supérieurs à la moyenne communautaire. Il est difficile, dans ces conditions, de croire qu'ils sont très compétitifs pour aborder le défi de 1993.* »

Un « dégraissage » sérieux

A qui donner raison dans ce débat ? Sans doute... aux deux. Car le système financier espagnol présente effectivement des aspects contradictoires, liés aux circonstances particulières de son histoire récente. « *Les banques ne pouvaient pas se faire concurrence au niveau des taux d'intérêt puisqu'ils étaient fixés d'en haut,* rappelle un responsable de l'AEB. *Il ne leur restait donc plus qu'à se faire concurrence en se rapprochant le plus possible de la clientèle, c'est-à-dire en développant un énorme réseau de guichets.* »

Rien d'étonnant, dans ces conditions, si le nombre de succursales bancaires par rapport à la population totale est en Espagne le plus élevé d'Europe, après la Belgique. De plus, les grandes banques, longtemps, ne se sont guère préoccupées de limiter leurs frais et leur masse salariale. Ce n'est que durant la dernière décennie qu'elles se sont attelées à cette tâche : entre 1980 et 1987 le nombre total d'employés est passé de 180 000 à 159 000 pour un nombre de succursales pratiquement identique. Une réduction généralement considérée comme insuffisante, d'autant que le mouvement semble aujourd'hui se ralentir.

Les banques espagnoles devront donc sans doute procéder tôt ou tard à un sérieux « dégraissage » pour réduire leurs coûts. Cela ne les empêche nullement toutefois de jouir aujourd'hui d'une rentabilité très satisfaisante. Et pour cause : leurs marges financières sont parmi les plus élevées du monde. « *Durant ces dernières années, nous avons joui d'une situation privilégiée,* reconnaît un responsable de l'une des plus importantes entités financières du pays. *Nous obtenions l'épargne des particuliers à bas prix, puisque les dépôts n'étaient pratiquement pas rémunérés, tandis que les crédits que nous prêtions étaient très chers, car la politique monétaire restrictive du gouvernement contribuait à faire monter les taux d'intérêt.* » Des taux d'intérêt qui, même en termes réels, hors inflation, comptent effectivement parmi les plus élevés d'Europe (entre 14 % et 15 %) !

De simples caisses d'épargne

« *Cette situation ne va pas durer éternellement,* poursuit notre interlocuteur. *D'une part, parce que le niveau d'éducation financière de la population augmente, et les clients exigent désormais une meilleure rémunération de leur épargne, ce dont certaines banques commencent à tenir compte. De l'autre, parce que les taux d'intérêt espagnols devraient finalement commencer à se rapprocher davantage de la moyenne communautaire.* »

Le temps des marges faciles pourrait donc être révolu. Ce qui ne peut que contribuer à la rénovation du système financier en l'obligeant à lutter davantage pour maintenir sa rentabilité. « *Les banques espagnoles ont longtemps fonctionné comme de simples caisses d'épargne,* observe un responsable financier. *Le grand défi, pour elles, c'est de devenir maintenant des banques de financement de grands projets, de gestion de patrimoine.* » « *Des banques à idées, à plus grande valeur ajoutée* », renchérit le président d'une entité financière étrangère installée à Madrid.

Il s'agit donc de diversifier l'offre de services, de présenter des produits financiers plus sophistiqués à une clientèle qui, à la faveur du boom économique que connaît aujourd'hui l'Espagne, s'initie à marche forcée à la science des placements et des investissements. Cette adaptation, d'ailleurs, a déjà commencé : malgré l'image d'immobilisme qu'on leur prête souvent à l'étranger, les grandes banques espagnoles ont démontré qu'elles étaient à même de répondre à la libéralisation du système financier dans leur pays depuis la fin des années 70. L'introduction, à doses homéopathiques d'abord, de la concurrence étrangère y a puissamment contribué.

« *Nous avons choisi à l'époque une stratégie progressive,* explique M. Jose Luis Leal, qui était alors ministre de l'économie : *une ouverture très graduelle du marché, afin que la concurrence étrangère serve d'aiguillon pour les banques espagnoles... sans les étouffer !* » Les banques étrangères s'installant en Espagne sont toujours soumises à de strictes limitations : elles ne peuvent, par exemple, ouvrir que trois succursales (à l'exception des quelques privilégiées ayant racheté un établissement espagnol en crise et ayant donc hérité de son réseau). Ces limitations seront progressivement levées pour les banques des pays communautaires, d'ici à 1993.

Un partage des tâches

Cette stratégie a été payante. Certes, plus d'une banque espagnole incapable de s'adapter aux temps nouveaux a fini par fermer ses portes. Mais les autres ont fait peau neuve. « *La concurrence étrangère a transformé les mentalités,* observe un responsable du ministère de l'économie. *Elle a obligé les banques espagnoles à s'initier à de nouvelles modalités de services financiers, qu'elles ne connaissaient guère, comme les prêts à taux variables, l'endossement de lettres de crédits, les prêts syndiqués.* »

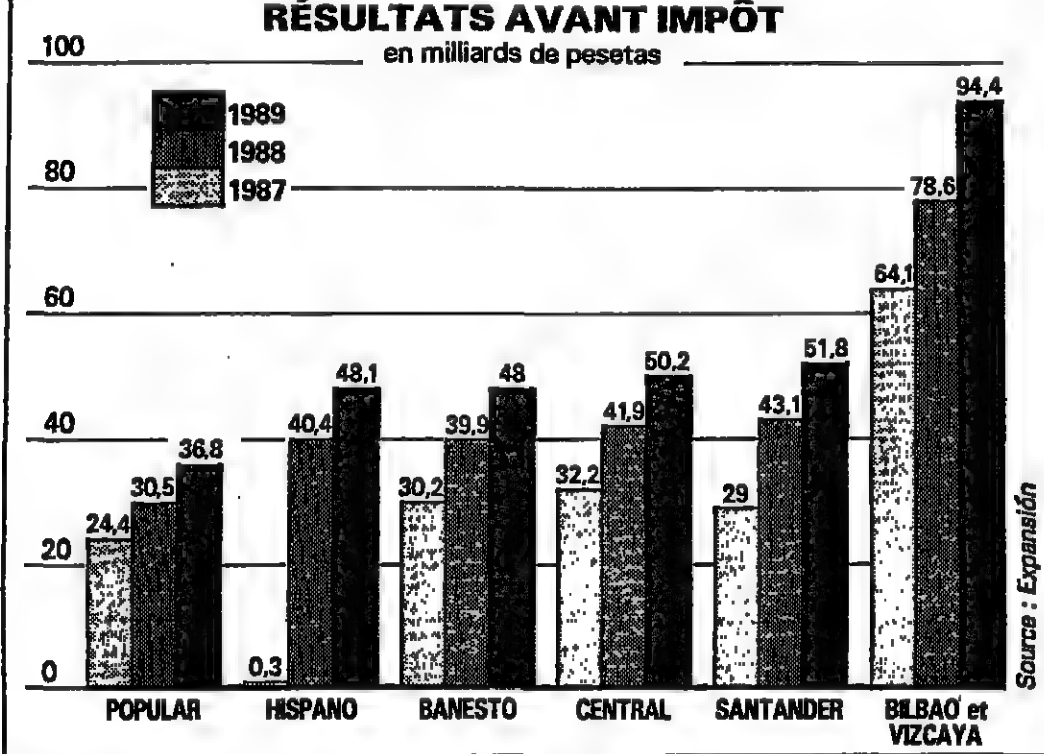
Et les banquiers espagnols ont finalement démontré qu'ils étaient à même de relever le défi. La preuve : la participation des banques étrangères au marché du crédit, après s'être d'abord rapidement élevée (passant de 1 % de l'investissement en 1978 à 14 % en 1987), semble aujourd'hui stabilisée.

Banques espagnoles et étrangères, il est vrai, se sont partagé les tâches. Tandis que les premières ont maintenu leur emprise sur le marché domestique, celui des opérations avec les particuliers, le petit commerce et les PME, les secondes se sont davantage orientées vers les grandes entreprises et les multinationales, ainsi que vers les services financiers de pointe. Les étrangères, d'ailleurs, devaient tenir compte des normes légales limitant radicalement leur réseau, qui les éloignent des particuliers et les obligent à obtenir sur le marché interbancaire l'essentiel de leurs ressources. Ce qui conduit, en fin de compte, à restreindre leur marge financière tout en réduisant leurs coûts, soit... précisément le contraire des banques espagnoles, chacune adaptant son marché à ses avantages comparés !

Cette coexistence pacifique ne devrait d'ailleurs pas être bouleversée en 1993. « *Même lorsque la législation ne nous l'interdira plus, nous n'allons pas nous lancer dans l'édification d'un coûteux réseau de succursales pour faire concurrence aux Espagnols sur le marché des particuliers* », observe un responsable d'une banque étrangère, résumant l'impression générale.

A condition de rénover suffisamment leur offre de services au fur et à mesure de l'évolution des exigences de la clientèle, les banquiers espagnols ne devraient donc pas craindre de se voir demain dépossédés de leur marché traditionnel. Il leur reste à prouver qu'ils sont aussi à même de dépasser ce stade et de se forger une place à un niveau international parmi les segments les plus dynamiques d'un marché financier en perpétuelle évolution.

De Madrid
THIERRY MALINIAK



Fusions ou accords avec des étrangers ?

Les fusions constituent-elles la panacée permettant aux banques espagnoles d'affronter sans crainte 1993 ? Voilà des mois déjà que le débat à ce propos divise les milieux financiers du pays.

De part et d'autre, on égrène les arguments. Les banques espagnoles sont trop petites, affirment les « fusionnistes ». Il leur faut grandir, afin de réaliser de substantielles économies d'échelle d'une part, et d'atteindre la « taille utile » leur permettant d'être prises en compte dans les grandes opérations financières, d'autre part.

C'est aussi une manière de se protéger en rendant plus coûteuse toute tentative d'OPA hostile. D'ailleurs, un mouvement de concentration bancaire ne s'est-il pas produit dans tous les pays européens ? Pourquoi l'Espagne ferait-elle exception ?

Un débat politique

Les « antifusionnistes » ne sont pas non plus à court d'arguments. Il n'existe aucun rapport mathématique entre la taille des différents établissements financiers espagnols et leur niveau de bénéfices, soulignent-ils : les cinq banques « moyennes » ont aujourd'hui une rentabilité supérieure à celle des *siete grandes*. La fusion, à leurs yeux, n'est donc qu'une voie parmi d'autres, qui est loin de s'imposer, par exemple, pour une banque visant essentiellement le marché domestique des particuliers.

Mais le débat n'est pas que technique. Aux yeux du gouvernement, chaud partisan des fusions, celles-ci devaient surtout permettre aux établissements les plus modernes et les plus novateurs, comme les Banques de Bilbao et de Biscaye, de prendre le contrôle de ceux plus lents à évoluer. C'était en somme une manière d'accélérer la relève au sommet d'un monde bancaire que les socialistes jugeaient trop immobiliste.

L'objectif n'a été qu'à moitié atteint. Après une tentative manquée d'OPA hostile contre la Banque espagnole de crédit, la Banque de Bilbao ne put finalement fusionner, en 1988, qu'avec... la Banque de Biscaye. Les deux « premiers de la classe » censés absorber les autres se retrouvaient ainsi finalement ensemble ! Après une sérieuse crise, leur fusion semble aujourd'hui aller de l'avant *(le Monde* du 23 janvier), et la nouvelle Banque de Bilbao-Biscaye entend être le fer de lance de l'Espagne financière sur les marchés internationaux.

Les autres membres du club des *siete grandes*, réduit dorénavant à six par cette fusion, ont choisi d'autres voies, notamment la prise de participation croisée ou l'accord d'association avec des établissements étrangers.

La Banque de Santander, par exemple, a échangé des paquets d'actions avec la Royal Bank of Scotland, le groupe japonais Nomura, les Caisses d'épargne de Lombardie. La Banque hispano-américaine a fait de même avec la Commerzbank allemande, et offre désormais des services financiers communs avec le Crédit lyonnais et le Banco di Roma. La Banque populaire, elle, a passé des accords par secteurs : avec le groupe Pelloux dans le domaine de l'investissement immobilier, avec l'Hypobank allemande dans celui du crédit hypothécaire, avec le groupe germanique Allianz pour les assurances. Avec ou sans fusion, les banques espagnoles regardent au-delà des frontières !

Th. M.

L'Europe, avenir du Maghreb

L'Afrique du Nord ne représente que 3 % des échanges extérieurs de la CEE. Mais la France, l'Espagne et l'Italie ont intérêt à son développement.

par Henri Régnault

VUS d'Europe, notamment de Bruxelles, les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) représentent peu de chose : 2 % du PIB de la Communauté économique européenne, 3 % des échanges extérieurs. En tant que partenaires commerciaux, ces trois pays, pourtant si proches de l'Europe, représentent pour la CEE moins que Hongkong et Taïwan réunis ; le Maroc ne pèse pas plus lourd que la Thaïlande, la Tunisie pouvant se comparer aux Philippines. En revanche, vue des capitales maghrébines, la CEE constitue un voisin imposant avec un PIB quarante-cinq fois plus élevé, une part dans les échanges extérieurs de l'ordre de 60 % à 70 %, un indispensable réservoir de touristes, et aujourd'hui encore, pour les deux pays non-OPEP (Maroc et Tunisie), une importante source de devises par rapatriement d'une partie des salaires des travailleurs maghrébins en Europe..

C'est dire l'asymétrie totale de la relation CEE-Maghreb, derrière laquelle se profile une large incompréhension entre les deux rives de la Méditerranée. Mais c'est dire aussi, quels que soient les nombreux problèmes internes du Maghreb, que la CEE, en faisant des efforts limités dans la réorientation de ses flux externes, peut contribuer fortement à l'aider et favoriser ainsi l'émergence d'une zone de coprospérité en Méditerranée occidentale, meilleure garantie de paix dans cette zone.

Au moment des indépendances, les problème démographique n'a pas été pris au sérieux, sauf par Bourguiba : pouvait-il l'être, vu l'environnement idéologique de pays musulmans et du tiers-monde ? Aujourd'hui, les taux de fécondité ont commencé à fléchir : mais, vue la structure par âges, la forte natalité se poursuivra demain. L'ampleur de la croissance démographique implique de lourds fardeaux éducatifs, sanitaires, alimentaires et l'impératif absolu de l'emploi.

En 1950, le Maghreb comptait 22 millions d'habitants, aujourd'hui 54 millions. Il en comptera 72 millions en 2000 et 100 millions en 2020, soit le tiers de la CEE d'aujourd'hui. La transition démographique du Maghreb est certes entamée, mais l'inertie démographique a ses lois, et sa lenteur. (A titre de comparaison, l'ensemble Pologne, RDA, Tchécoslovaquie, Hongrie, Bulgarie, Roumanie compte aujourd'hui 110 millions d'habitants, mais le très faible dynamisme démographique conduit à des projections inchangées en 2000.)

Avec un apport quotidien de 2 800 calories par habitant dans les trois pays, le Maghreb assure une bonne ration alimentaire moyenne. Les potentialités naturelles, hydrauliques notamment, des trois agricultures décroissent d'ouest en est.

Lire la suite page 28 et 29

▶ Henri Régnault est maître de conférences à l'université de Pau, président du Groupe de recherche sur les économies régionales du bassin méditerranéen (GRERBAM).

MAIS

TIN D'ABONNEMENT



CHAMPS ECONOMIQUES

L'Europe

Suite de la page 27

Mais les compétences agronomiques des trois pays sont encore plus contrastées, au gré des expériences historiques d'appropriation des terres : l'Algérie en est à concevoir la réactivation d'une couche d'agriculteurs ; les deux autres pays en sont à se demander quelles sont les meilleure voies d'une autosuffisance alimentaire sans doute lointaine néanmoins.

Les chiffres, impitoyables, traduisent à la fois la logique du climat, la politique des hommes et les contraintes de la croissance démographique : sur la période 1981-1986, l'Algérie a dû importer 66 % des céréales consommées, la Tunisie 45 % et le Maroc 32 %. L'Algérie d'aujourd'hui ne produit pas plus de céréales qu'au début du siècle, pour une population quatre fois supérieure, et ne nourrit sa population que grâce à ses ressources pétrolières et gazières (98 % des exportations en 1987).

Créer six millions d'emplois

Autre corollaire de la démographie : l'emploi. Les taux de chômage officiels s'étagent entre 15 % et 20 %. Il n'y a là rien d'effrayant comparé à l'Andalousie ou au Mezzogiorno. Toutefois, en dynamique, le problème est différent : du fait de la structure par âges de la population, le Maghreb aurait à créer plus de six millions d'emplois durant la décennie 1990-2000, soit la moitié de sa population active actuelle des trois pays. Redoutable défi !

Le Maghreb aura besoin d'emplois productifs – formels ou informels – et parmi eux d'une bonne proportion d'emplois tournés vers l'exportation, pour contribuer à la diversification et à l'augmentation des indispensables ressources en devises, d'autant plus nécessaires vu l'endettement actuel. Quelles peuvent être les sources jointes d'emplois et de devises ?

Cela conduit à l'examen des relations avec la CEE. La CEE et le Maghreb ont à gérer trois dossiers : deux du passé – émigration (problème à dominante franco-maghrébine) et produits agricoles méditerranéens – et un d'avenir : les industries manufacturières.

Intégration en Europe des communautés d'origine maghrébine ou formation de diasporas autonomes conduisent à une diminution des recettes en devises de l'émigration. L'émigration clandestine sera forcément une solution individuelle ou familiale, sans commune mesure avec l'ampleur du défi de l'emploi au Maghreb. La grande demande de l'industrie européenne en travailleurs maghrébins ou turcs est terminée : les travailleurs ne viendront plus au capital, le capital ira aux travailleurs, mais pas forcément à ces travailleurs-là.

Le Maghreb en tant que bloc a peu à attendre des exportations de produits agricoles méditerranéens (agrumes, olives, légumes). Ces exportations sont concurrencées par la montée en puissance des productions espagnoles mais aussi et surtout par une consommation interne croissante. Il n'est donc pas certain que les raretés physiques, notamment hydrauliques, doivent être gérées dans le sens du maintien d'excédents exportables du Maghreb dans son ensemble, le Maroc pouvant concevoir ses excédents comme destinés à couvrir les déficits de ses partenaires maghrébins.

	Superficie (en milliers de km²)	Population 1988 (en millions d'habitants)	PNB 1988 (en millions de dollars)
(I) Algérie	2 382	23,8	58 250
(II) Maroc	710 (*)	23,9	17 830
(III) Tunisie	164	7,8	9 610
(IV) Maghreb (I + II + III)	3 256	55,5	85 890
(V) Libye	1 760	4,2	23 000
(VI) Mauritanie		1,9	910
(VII) UMA (IV + V + VI)	6 047	61,6	109 800
CEE	2 254	324,3	4 400 317

(*) Sahara occidental compris : Annuaire statistique 1988 du Maroc.
Source : Banque mondiale, Atlas 1989.

Les possibilités de délocalisation

Les ressources naturelles au sens large (gaz, pétrole, phosphates, soleil touristique) peuvent contribuer – et parfois puissamment – à procurer des devises, mais leur contribution directe à résoudre le défi de l'emploi ne pourra que rester limitée.

Aussi, le développement des industries manufacturières s'impose comme une nécessité vitale pour fournir des emplois en nombre et diversifier les ressources en devises. Du fait de la faiblesse de la demande solvable à l'intérieur d'un Maghreb encore compartimenté, il est probable que les investissements à destination des marchés internationaux et à l'initiative de capitaux étrangers restent provisoirement la meilleure voie pour un développement manufacturier.

Dans toute la CEE, des centaines de milliers voire plusieurs millions d'emplois dans les industries manufacturières ont une certaine probabilité d'être délocalisés vers des pays à taux de salaire plus faible. On objecte parfois que les progrès de la robotisation risquent de remettre en cause des délocalisations en rendant moins sensibles les différences de coût de main-d'œuvre. Pourtant on constate le renforcement de cette tendance à la délocalisation en vue d'une maximisation des profits après impôts.

Dans cette maximisation, la non-imposition des profits joue un rôle surdéterminant : l'intérêt à produire et à localiser les profits dans les zones franches hors CEE reste indéniable. Par ailleurs, la mécanisation et la robotisation des processus de production ne disqualifient pas les pays à faible taux de salaire pour peu qu'une visibilité politique suffisante permette d'envisager dans de bonnes conditions l'amortissement des investissements.

Le tissu manufacturier européen est donc appelé à poursuivre son extension hors des frontières actuelles de la CEE. La question importante est celle des lieux de cette extension : des éclairages nouveaux de cette question viennent de surgir.

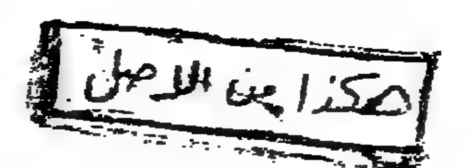
L'hypothèque turque vient d'être levée, la CEE renvoyant l'adhésion turque aux calendes grecques : une telle adhésion aurait modifié en profondeur la problématique des implantations manufacturières en Méditerranée et constitué ainsi un lourd handicap pour le Maghreb. Mais l'Europe de l'Est entre en jeu : à long terme, ses conditions démographiques ne plaident pas pour un fort développement d'industries de main-d'œuvre, mais, à moyen terme, la réorganisation d'économies dramatiquement sous-productives ne pourra que libérer des volants de main-d'œuvre importants.

D'où une concurrence possible avec la zone méditerranéenne par l'apparition de plages de recouvrement en matière de cibles sectorielles d'investissements étrangers, en dépit de conditions éducatives et culturelles très différentes. Toutefois, il est trop tôt pour se prononcer sur les conditions de salaires, de charges sociales, de fiscalité, de productivités masculine et féminine que les pays d'Europe de l'Est seront en état de proposer en comparaison des pays méditerranéens.

Des zones de proximité

Aussi, sauf montée radicale d'un islamisme fanatique, la rive sud de la Méditerranée garde certaines chances. Mais la montée de l'intégrisme ne sera pas indépendante de la solution du problème de l'emploi. D'où l'importance d'une question vitale pour les pays de la Méditerranée du Sud et de l'Est : comment la CEE concevra-t-elle à long terme ses relations avec les pays en voie de développement ? Nos zones de proximité bénéficieront-elles de débouchés privilégiés : en clair, pour l'Europe, un chômeur thaïlandais ou singapourien a-t-il le même poids qu'un chômeur turc ou maghrébin ?

Ne faut-il pas défendre au sein de l'Europe une politique de



avenir du Maghreb

zones de proximité favorable aux pays méditerranéens en développement ? Pas de statut privilégié pour une zone méditerranéenne par rapport à une autre, donc pas moins pour le Maghreb que pour la Turquie ; par contre, un statut privilégié pour la zone méditerranéenne par rapport à la zone manufacturière asiatique ?

Si la CEE parvient à mettre en œuvre cette double position, les conditions externes d'un développement manufacturier de la rive sud de la Méditerranée seront réunies. Mais il appartient déjà aux pays concernés de renforcer ou de créer les conditions réglementaires, fiscales et les parités monétaires favorables aux investissements étrangers.

A la fin de la décennie prochaine, ou bien le Maghreb aura été solidement ancré au Nord, au développement, à la démocratie et à la tolérance, ou bien il s'enfoncera vers le Sud : dans cette deuxième éventualité, l'Europe du Sud, cul-de-sac du développement, connaîtrait l'inconvénient de la proximité d'une zone à forte pression démographique, dominée par les idéologies de refuge des déçus du développement.

La France, l'Espagne et l'Italie sont aux premières loges. Leur concurrence de plus en plus vive au Maghreb est très saine, au sens où elle fait sortir cette zone d'un tête-à-tête franco-maghrébin inévitablement post-colonial. Mais cette concurrence ne doit pas faire perdre de vue aux sœurs latines qu'elles doivent agir conjointement auprès de la CEE pour une lecture géopolitique de la Méditerranée. A trop lorgner à l'Est, puisse l'Europe ne pas oublier qu'un Maghreb qui se développe, c'est peut-être, encore, un petit marché, mais qu'un Maghreb qui trébucherait, ce serait un énorme problème.

L'Europe du Sud n'a plus le choix. L'existence d'un ensemble méditerranéen de co-prospérité, articulé à la CEE lui évitera d'être marginalisée dans une Europe rééquilibrée à l'Est. En favorisant au Maghreb les indissociables avancées économiques et démocratiques, elle s'assurera de son propre avenir.

HENRI RÉGNAULT

► Pour une analyse approfondie sur la démographie et l'emploi par Agnès Chevallier, et Véronique Kessler, Economies en développement et défis démographiques, Documentation française, « Notes et Etudes documentaires », n° 4 878, 1989.



Les promesses de l'union à cinq

La signature à Marrakech du traité du 17 février 1989 entre les cinq pays du « *grand Maghreb* » – Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie – créant l'*Union du Maghreb Arabe* a-t-elle fondé une nouvelle aire économique au sud de la Méditerranée ? Ou bien ne correspond-elle qu'à un habillage algéro-marocain pour tenter de sortir de l'interminable conflit du Sahara ? N'y a-t-il pas une dynamique irréversible à tous les niveaux, politique et économique, étant entendu qu'en matière culturelle et linguistique une base unitaire existe déjà, à la différence de la CEE ?

L'unité économique est à l'ordre du jour et c'est ainsi que s'est tenu en juillet 1989 à la faculté de sciences économiques de Marrakech un colloque sur les « *perspectives de l'unité maghrébine* ».

Que ne pourrait-on faire avec du gaz algérien, du pétrole libyen, du minerai de fer mauritanien, des phosphates tunisiens et marocains, à condition d'avoir les réseaux de transport pour réunir ces matières premières ! Toutefois, n'est-ce pas poser le problème dans les termes de la communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), quarante ans après, dans un monde transformé où les matières premières ne sont plus la clef des économies modernes, supplantées par la primauté des techniques de gestion et d'information comme déterminants de la productivité internationale ?

A supposer que cette marche vers l'unité économique s'engage effectivement, elle trouvera sur son chemin plusieurs questions fondamentales :

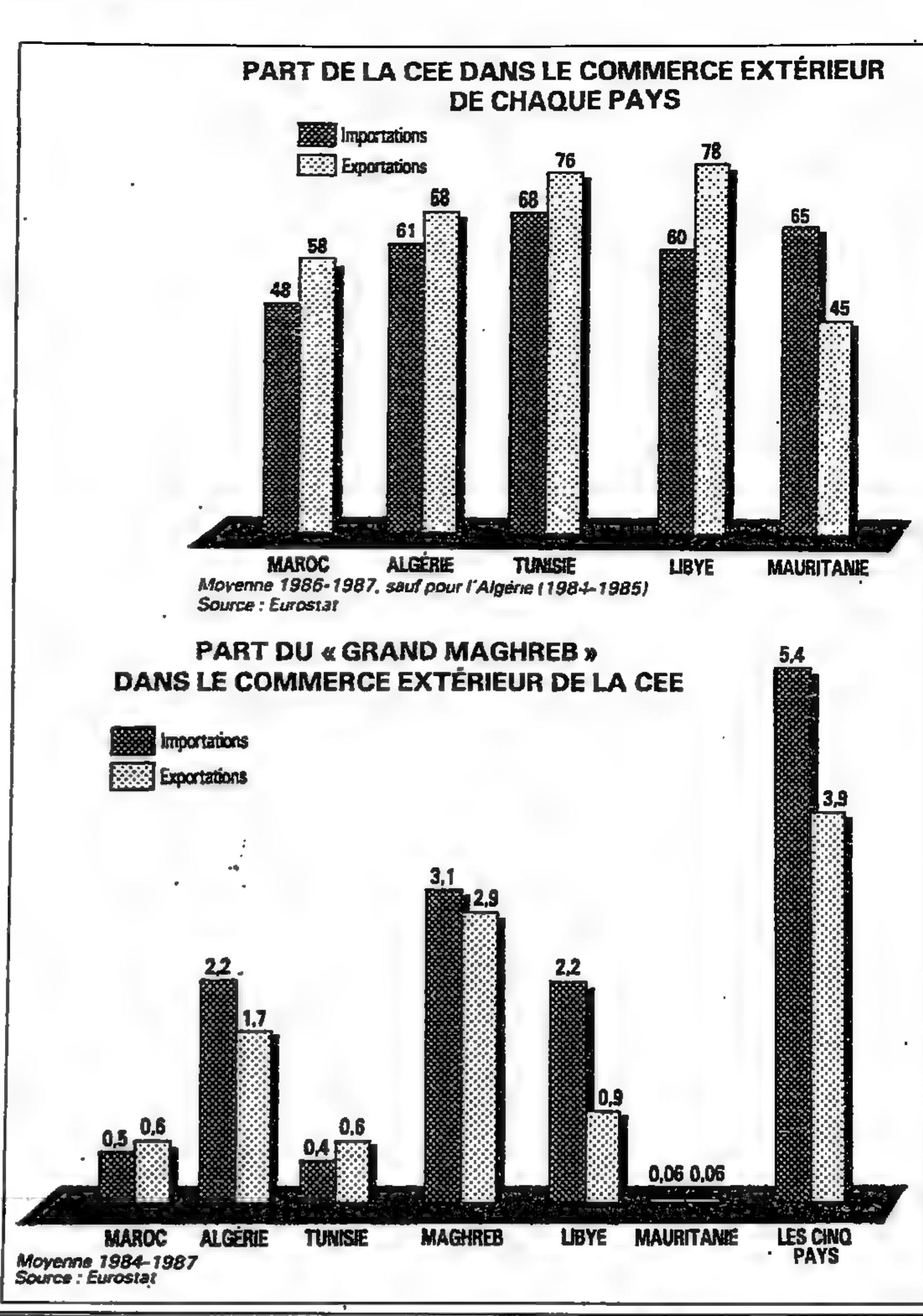
– Comment faire s'interpénétrer des économies qui sont, individuellement, orientées vers le puissant voisin du Nord, et dont les échanges intra-zone n'atteignent pas 5 % du total des échanges extérieurs ?

– Comment développer les échanges avec des monnaies inconvertibles entre elles ? Une forme d'union monétaire ne devrait-elle pas être la première étape ? Avec quelles parités ? Faut-il se raccrocher à une zone écu dont le rythme de construction est lui-même incertain ?

– Comment faire converger des économies régulées selon des modes très différents ? Le Maroc et la Tunisie s'orientent vers une régulation par le marché, tandis que l'Algérie hésite à sortir de sa gestion étatique et que l'on ne sait pas trop quoi dire de l'économie libyenne. L'échec n'est jamais garanti d'avance : qui aurait parié sur l'Europe en 1958 ? Mais il faudra beaucoup de conviction des intéressés pour qu'une unité économique maghrébine soit considérée, de l'extérieur, comme une perspective crédible, d'autant que chaque pays semble jouer, seul, sa carte nationale vis-à-vis de Bruxelles.

Si la réconciliation algéro-marocaine devait aboutir à la fin du conflit du Sahara, un résultat économique indéniable serait atteint : le Maroc serait délivré du poids financier de la guerre. Mais si l'unité s'arrêtait là, beaucoup se sentiraient floués ! Une union maghrébine a été lancée : après bien des péripéties, elle réussira, à cinq ou à moins, sauf si les remises en cause économiques et politiques, qui n'épargneront personne, font trop peur. Ce serait dommage pour le Maghreb bien sûr, mais aussi pour l'Europe qui a tout intérêt à un pôle de prospérité et de stabilité sur son flanc sud.

H. R.



Moyenne 1986-1987, sauf pour l'Algérie (1984-1985)
Source : Eurostat

Moyenne 1984-1987
Source : Eurostat

CHAMPS ECONOMIQUES

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Le haro sur les Japonais

CHARGÉ des relations extérieures et de la politique commerciale au sein de la Commission européenne, le vice-président de cette institution, Frans Andriessen (Néerlandais), faisait remarquer, à Davos, que les investissements immobiliers des Japonais en Europe étaient 60 fois plus importants que les investissements européens de même nature au Japon.

Voilà des chiffres impressionnants, dont l'effet psychologique est immédiat. Ils viennent à point nommé, comme pour donner une consécration objective à l'émotion produite dans le monde occidental par la hardiesse des promoteurs nippons.

Cependant, malgré un préjugé tenace que l'on continue à rencontrer chez les plus libéraux — Frans Andriessen est de ceux-là, — les statistiques ne peuvent, à elles seules, dans une économie de marché, tenir lieu de raisonnement, de preuve ou de justification pour d'éventuelles mesures de représailles ou d'interdiction.

Entre le montant des investissements non seulement immobiliers mais aussi industriels japonais en Europe et le montant des placements européens au Japon, il existe en effet un énorme écart en faveur des premiers. Il est tentant, en présence d'un déséquilibre de ce genre, de l'exploiter politiquement en feignant d'y voir la conséquence d'une stratégie de conquête menée par le peuple qu'on a désigné comme le plus menaçant. Jadis, du temps du général de Gaulle, on s'en prenait à l'impérialisme américain, accusé de vouloir acheter à bon marché les usines françaises et européennes grâce à un dollar délibérément dopé. Le dollar serait plutôt aujourd'hui délibérément sous-évalué. Mais qu'à cela ne tienne ! Il semble bien que les sociétés américaines soient, autant qu'elles le furent jamais, les plus gros investisseurs sur le Vieux Continent. Cependant, ce n'est plus d'elles qu'on a peur ou qu'on fait semblant d'avoir peur.

C'est à l'empire du Soleil-Levant qu'on prête désormais on ne sait trop quel rêve d'hégémonie économique et financière absolue. La nippophobie est devenue quasiment la seule expression autorisée — en réalité encouragée — du chauvinisme. Cela va jusqu'à passer sous silence, pour expliquer des phénomènes de marché, les considérations qui, jusqu'à nouvel ordre, l'emportent sur toutes les autres dès qu'il s'agit d'un marché. Le prix et la rentabilité attendue sont, que les Japonais mènent ou ne mènent pas la danse, les facteurs déterminants. S'il est un fait de notoriété publique, c'est bien la cherté, aujourd'hui, tant des terrains, des bureaux et des appartements que des actions des sociétés japonaises. Est-il étonnant, dans ces conditions, que les épargnants japonais ou ceux qui gèrent leur épargne cherchent à placer une fraction aussi grande que possible de cette dernière (mais qui reste de toute façon minoritaire) hors de leur pays, là où les actifs sont meilleur marché ? En forçant en vérité un peu la note, on serait tenté de répliquer au vice-président de la Commission européenne : le plus surprenant est qu'il se trouve des Européens pour risquer — fût-ce dans la proportion d'un soixantième des investissements nippons à l'étranger — des opérations immobilières au Japon à des prix que les Japonais jugent exorbitants, même s'ils sont bien obligés de s'en accommoder puisque c'est là qu'ils vivent et qu'ils travaillent.

Le vocabulaire et une doctrine insuffisamment assurée s'en mêlent encore pour jeter la confusion, comme si tous les moyens étaient bons pour l'entretenir. Quand un Japonais achète un bureau à la Défense ou bien une obligation du Trésor français (OAT), à moins que ce ne soit — cas plus fréquent — une obligation émise par le Trésor américain, il se livre à une opération qui, du point de vue de la balance globale des paiements de son pays, s'analyse comme l'équivalent exact d'une importation. Dans les deux cas, il s'agit d'une dépense réglée en devises (ici francs et dollars) pour acquérir un bien d'origine étrangère. Dans le premier cas pourtant (acquisition à Paris ou à New-York d'un immeuble ou bien d'un titre de rente), on parlera couramment d'une « exportation » de capital nippon. Dans le second cas, celui où le même ressortissant japonais achètera une caisse de champagne ou bien des ordinateurs IBM, on parlera communément d'une importation japonaise en provenance de France ou des Etats-Unis.

Si tenace est le mercantilisme ambiant qu'on en restera souvent à cette classification purement verbale pour juger favorables au pays d'origine les importations japonaises au sens strict du mot (achat de marchandises). Dans la réalité, il faudrait s'interroger sur la rentabilité de chaque opération.

Il peut très bien se faire qu'en vendant le *Rockefeller Center* les Américains aient encaissé un profit proportionnellement bien supérieur à toutes les exportations vers le Japon de produits agricoles ou manufacturés *made in USA*.

Quant à la doctrine à laquelle j'ai fait allusion, elle émane des esprits un peu plus sophistiqués que ceux qui se contentent — telle Edith Cresson — de souhaiter la perpétuation du protectionnisme français (à la rigueur européen) à condition que tout le reste du monde demeure ouvert aux produits français (ou européens). Selon cette doctrine, le surplus commercial japonais ne traduirait pas autre chose que l'excès de l'épargne des Japonais sur le montant des investissements qu'ils effectuent dans leur propre pays. Il me semble que l'équation n'est pas aussi simple. Même en admettant qu'en première approximation la thèse traduise une réalité comptable indéniable (elle revient à dire que, pour effectuer des placements à l'étranger, les Japonais doivent nécessairement dégager un excédent de leur balance des paiements courants), elle ne contribue guère à apaiser un débat qui risque, au détriment de la prospérité générale, de tourner à l'aigre.

POUR discuter du sujet plus sereinement, il conviendrait de préciser que les Etats occidentaux sollicitent, pour ne pas dire courtisent, les gestionnaires de l'épargne japonaise. Aux Etats-Unis, le fait est patent ; ouvrez les journaux de la semaine dernière et vous y verrez que Wall Street était tout entier suspendu à la question de savoir si les Japonais souscriraient ou non à l'adjudication des obligations du Trésor à dix et à trente ans. Le soulagement fut immense, en cette période de crise quasiment ouverte des marchés obligataires, quand il fut évident que les acheteurs nippons étaient là et même un peu là : comme d'habitude, ils enlevèrent entre 20 % et 40 % des titres soumissionnés. Ouf ! On respirait à nouveau : le financement du déficit budgétaire était assuré dans les conditions coutumières et les taux d'intérêt ne subiraient pas une hausse supplémentaire. Mais, en vertu de l'hypocrisie ambiante, on préférait présenter les choses à l'envers. Pour attirer les investisseurs japonais, disait-on, il avait fallu relever les taux. Façon de ne pas reconnaître que si on avait eu besoin du concours de ces derniers, c'est parce que, même au taux majoré, on ne trouvait toujours pas de souscripteurs américains en nombre suffisant !

En France, le jeu est le même, quoique à une échelle plus réduite à la fois en valeur absolue (cela est évident) et en valeur relative. La proportion du déficit de l'Etat français financé par les Japonais ne dépasse sans doute pas 10 % à 15 %, contre 30 % à 50 % selon les années pour le déficit de l'Etat fédéral américain. Il existe toutefois une autre différence, celle-là d'ordre publicitaire. En France, ni l'administration ni les professionnels de la finance n'aiment que le public soit informé, encore moins qu'il se mêle si peu que ce soit de leurs affaires. Aussi les Français ne connaissent-ils que les imprécations — d'une forme très peu classique — d'Edith Cresson contre les importations de voitures japonaises en particulier, et tout ce qui est japonais en général. N'est donc porté à leur connaissance qu'une des pièces du dossier. Sans doute est-il opportun de maintenir la pression pour obtenir une plus grande ouverture effective du marché japonais, mais n'est-ce pas à la fois déroger à la raison et à la dignité que de compter sur les Japonais pour qu'ils nous prêtent de l'argent tout en jetant des haut cris devant leur succès à l'exportation ?

Les récriminations sur les taux de change ne sont probablement guère plus qu'une autre échappatoire. Une revalorisation du yen n'aurait-elle pas pour premier effet de stimuler les acquisitions japonaises d'actifs étrangers, jugées si souvent inopportunes ?

Pourquoi cette véhémence des deux côtés de l'Atlantique, alors que les économies américaine et européenne connaissent une grande prospérité et ont encore (surtout la seconde) de belles perspectives de croissance ? Un rapport de 1987, *établi* par un groupe d'économistes sous les auspices des Nations unies (1), avait proposé une explication.

Il est désormais plus aisé, semble-t-il, pour un gouvernement d'imposer, au nom de la désinflation (objectif tout à fait justifié, faut-il le préciser), des sacrifices à toute une population que d'user de son pouvoir coercitif pour priver les grandes entreprises des avantages dont elles jouissent sous forme, par exemple, d'une protection vis-à-vis des concurrents étrangers. Cela prouverait à quel point, faisaient déjà remarquer les auteurs du rapport, les grandes nations du monde développé sont dominées par les grands intérêts organisés. Henry Kaufman analysait récemment le même thème (*voir notre Chronique du 28 novembre 1989*) en dénonçant à son tour la « *corporatization* » (*corporate* signifie *entreprise* dans le vocabulaire américain) de l'économie américaine.

DÈS que les intérêts en question sont touchés ou risquent de l'être, on voit réapparaître, autour de la table des conférences internationales les mieux rodées, le spectre des affrontements d'un temps qu'on espérait révolu. Carla Hill, représentante de la Maison Blanche à la conférence du GATT, brandit la menace d'un retrait des Etats-Unis, alors que c'est le protectionnisme américain qui avait largement contribué, au début des années 30, à déclencher la grande dépression. A Bruxelles, Edith Cresson, ministre des affaires européennes, va — trois ans à peine avant la fameuse échéance de 1993 ! — jusqu'à évoquer la possibilité d'une fermeture de nos frontières à l'importation des... voitures allemandes si on ne parvenait pas à une position commune vis-à-vis des voitures *made in Japan* et *made in Europe* par des filiales de fabricants japonais. Une position commune, sur quoi ? Sur la conclusion avec les Japonais d'un accord pour limiter « *volontairement* » leurs exportations sur le marché européen tout en maintenant pour la France le contingent au niveau très bas qu'il connaît aujourd'hui et pour encore une longue période. On a vu aux Etats-Unis à quoi de tels accords reviennent : à l'établissement d'un cartel où les différents producteurs, y compris les Japonais, retrouvent leur compte grâce à des prix plus élevés que ce ne serait le cas si le marché était ouvert. Vive la défense des intérêts de Peugeot et de Renault au nom du maintien de l'emploi !

(1) *Trade Routes to Sustained Economic Growth*, Macmillan Press for the United Nations.

Notes de lecture

par ALFRED SAUVY

CHRISTINE RIMBAUD

Pinay

Un nom que les jeunes ignorent et que les moins jeunes ont un peu oublié, en dépit du rôle politique qu'a joué cet homme en 1952, puis en 1959, « sous » de Gaulle. C'est la première biographie consacrée à cet homme aussi populaire que discuté. L'auteur, qui nous avait donné *« le Procès Mendès France »*, procède à un éloge dont la force risque, selon la norme, de réduire crédit et influence.

C'est en fait tout le conflit entre morale et efficacité qui a été en cause, un moment, conflit certes permanent en politique, mais poussé ici à un degré qui aurait mérité la troublante *glasnost*. Exempt de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les successions et indexé sur l'or, donc très favorable aux riches, l'« emprunt Pinay » pouvait être interprété comme une critique du régime lui-même. L'auteur ne se place pas sur ce terrain.

Les oppositions des communistes ont cependant été suffisamment violentes pour inquiéter les Américains et ont obligé le gouvernement à des mesures d'exception. *« Le bruit court*, dit l'auteur, *que le Parti communiste pourrait être interdit. »*

La comptabilité nationale étant alors dans l'enfance, les pouvoirs publics et les partis interprétaient, de façon simpliste, les divergences entre indices de prix de gros et indices de prix de détail.

Rappelé en 1958 par de Gaulle, Antoine Pinay, auréolé du surnom rassurant de « l'homme au chapeau rond », annonce, sans ménagement, que c'est *« la faillite ou le miracle »* (c'est le temps du prétendu *« miracle allemand »*). Nouvelles mesures, plus efficaces à nouveau que morales. *« Nécessité fait loi »*, écrit alors Pierre Viansson-Ponté.

★ Perrin, Paris, 1989, 22 cm, 476 p., 155 F.

ANDRÉ SERNIN

Plaidoyer pour un monde en péril, ou Cinquante ans après. Essai sur l'humanité au seuil du troisième millénaire

Une étrange ambition que ce tour du monde en quatre-vingts tableaux, disons en quatre-vingts ensembles, de cinq pages « en moyenne », mais une réussite plus étrange encore, dans un parcours semé d'embûches et cependant réussi sans déviations. L'auteur, célèbre polygraphe, a pris ici une décision, pour laquelle on voudrait éviter le déplorable cliché, en vogue, de défi. Ce n'est pas que l'état du monde soit partout jugé à la lumière de statistiques justes et précises, mais les embûches, classiques ou autres, ont été surmontées.

C'est ainsi que la population, fait rare, est loin d'être oubliée, aussi bien pour les peuples vieillissants, Europe occidentale et méridionale, que pour les insouciants d'Afrique noire ou les chicanos, s'infiltrant du Mexique aux Etats-Unis.

Plus séduit par Auguste Comte que par Sartre ou Régis Debray, cet auteur avait déjà montré qu'il savait écrire, et plus encore se faire lire. Mieux vaut le suivre, dans son tour, que d'essayer quelques cueillettes, ici ou là.

N'est-il cependant pas permis de formuler quelques observations ? Comme la plupart des auteurs, celui-ci ne tient pas compte de l'influence discrète, favorable en somme, de la hausse des prix, sur l'importance réelle de la dette extérieure. En ce qui concerne la surpopulation en Afrique noire (terme peut-être à... nuancer), il aurait été heureux de trouver ici les deux moyens, si souvent décrits et si peu employés : l'enseignement de la puériculture, pour faire réduire ou limiter le nombre de bouches à nourrir, et l'intensification de l'enseignement agricole.

★ France-Empire, Paris, 1989, 22 cm, 309 p., 110 F.

JEAN-FRANÇOIS LAE

Travailler au noir

De toutes les études parues en France sur le travail noir (une courte bibliographie, entachée d'un singulier jugement), celle-ci est sans doute, sinon la plus réfléchie du moins la plus approximative. C'est moins la société qui est en question que l'individu lui-même, placé en diverses conditions.

Comme si souvent, l'auteur s'exprime dans le sens littéral des mots, sans songer que le lecteur, à la « réception », peut n'être ni un sociologue confirmé ni une personne disposant du temps suffisant. Ce défaut, si fréquent en France, pourrait être corrigé par un lecteur critique du manuscrit, comme, souvent, aux Etats-Unis.

Il s'agit de la France d'aujourd'hui. Un bref historique, notamment sur les corporations, eût été le bienvenu. Nombreux, en revanche, sont les exemples actuels, souvent pittoresques, mais sans appréciation de leur fréquence. Quatre catégories sont distinguées : l'*« artisan ouvrier en déroute »*, puis l'*« ouvrier salarié »*, le *« petit noir »* et le *« tout noir »*, appelé sans raison *« all black »*, par allusion inattendue aux joueurs néo-zélandais de rugby.

Pittoresque, mais contestable, est l'annexe, avec chiffres et tableaux, sur un échantillon de trente et une personnes seulement. Et, finalement, nous trouvons une évaluation de la dimension du travail non enregistré : 4 % du PIB, chiffre plausible, ne disons pas plus, très inférieur aux résultats annoncés aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Souhaitons une seconde édition, ne disons pas plus nutritive, mais plus pénétrante encore.

★ Méridiens, Paris, 1989, 21,5 cm, 228 p., 115 F.

ISABELLE CASSIERS

Croissance, crise et régulation en économie ouverte : la Belgique entre les deux guerres. Préface de Robert Boyer

Peu familiarisé avec le sujet, mais soucieux d'en dégager l'intérêt actuel sur la doctrine même, le préfacier rappelle que la croissance d'une petite économie ouverte ne résulte pas de la concurrence pure, mais de l'insertion internationale du pays. Appui est pris sur des enseignements postérieurs à la deuxième guerre, qui lui sont plus familiers.

L'auteur est maître de conférences à l'Université catholique de Louvain.

En 1918, la Belgique se trouve devant un double problème de reconstruction et de modernisation. Changements techniques importants : moteurs électriques, rôle des convoyeurs, etc. En 1929, début de la crise, la productivité est supérieure de 40 % à celle de 1910. En dépit de la longueur des frontières, cette économie, si ouverte, commerce plus avec l'Allemagne qu'avec la France. La crise frappe durement la Belgique, si ouverte sur l'extérieur. L'auteur sous-estime quelque peu l'importance de l'Institut de conjoncture de Louvain, en avance sur son temps. C'est sur le vu, par H. Dupriez, de la disparité des pouvoirs d'achat entre la Belgique et l'ensemble du monde, qu'est décidée la dévaluation du franc belge, en 1935, tandis que l'économie française s'enlise, en dépit de cet exemple, exalté par Paul Reynaud dont les vues sont, une fois de plus, confirmées.

En annexe, graphiques et tableaux. Quelques modèles. Plan de H. de Man.

★ De Boeck-Wesmael, Bruxelles, 1989, 25 cm, 272 p.

HENRI LEPAGE

La nouvelle économie industrielle

Elle est toujours nouvelle et toujours évolutive, l'économie industrielle. Non seulement le célèbre libéral, défenseur rationnel de la propriété, ne s'identifie ni à Adam Smith ni à l'école de Chicago, mais il met en garde contre les expressions lénifiantes telles que « économie mixte » ou « politique industrielle », si vain est le refus de reconnaître la propriété.

La politique industrielle, de 1981 à 1986, ressemble plus, est-il dit, à l'action d'un hôpital de campagne qu'à une « stratégie » positive. Les socialistes occidentaux reconnaissent que le marché n'est pas un choix, mais une donnée. Poussant plus loin l'aiguille, nous nous trouvons non certes devant une condamnation de l'ordinateur, mais devant une dénonciation de son insuffisante fidélité.

Vient, logiquement, une condamnation du *« monopole naturel »*, déjà représentée ailleurs, à propos d'EDF et de sa tarification au coût marginal. Même aux Etats-Unis le téléphone est, *« en fait »*, un gigantesque monopole réglementé. A Anchorage, Portland et Cleveland, l'électricité est fournie par deux firmes en concurrence. En passant, condamnation de la fausse excuse des *« économies d'échelle »*, invoquée par les monopoles.

Et nous poursuivons la destruction de dogmes. Se suivent : la crise des années 30 (qui a éclairé la question), la théorie du *« passager clandestin »*, l'agriculture des années 2000 (abandon, par l'Europe, de l'idée de forteresse agricole), etc.

En fin d'ouvrage, une théorie positive de la propriété, surtout littéraire, en collaboration avec B. Lemennicier, professeur à Lille. Six annexes, dont une critique sévère de W. Léontief.

★ Hachette-Pluriel, Paris, 1989, 17,5 cm, 450 p., 56 F.

JACQUES HENRIPIN

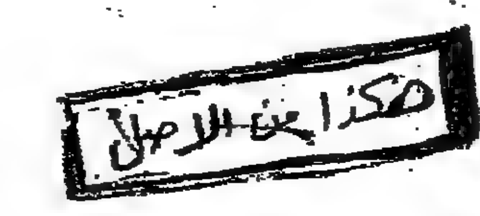
Naître ou ne pas être

Le célèbre démographe québécois (le premier à avoir pris contact avec les Français, après la guerre), éloigné, dans cet ouvrage, du natalisme simpliste, souvent reproché à des Français, comme à des Québécois, nous donne une vue très claire sur le Québec. La population québécoise francophone – la population du monde dont l'histoire est le mieux connue, grâce aux registres tenus depuis trois siècles – a subi depuis la guerre une transformation profonde (seize mille avortements en 1986), si bien que le renouvellement des générations n'est plus assuré.

Après diverses vues générales (notamment sur la fécondité féminine maximale, physiologique) et de pittoresques exemples, est débattu le problème de la survie de la population francophone. Contestée à tort, en divers milieux, l'efficacité des mesures natalistes est abordée ici dans un esprit critique. L'immigration ne résolvant pas le problème (le nom de Haïti n'est cependant pas prononcé), le vieillissement de la population s'accompagne de l'abandon de certaines professions vitales (santé, aviation). Est proposée une disposition originale et pleinement démocratique : le vote des enfants (exercé par les parents), mesure vitale refusée, sans réflexion, en France, après la guerre.

Ouvrage remarquable, sur une question trop souvent abordée hors de tout esprit scientifique, il ne porte cependant que sur le Québec et laisse de côté l'Acadie francophone (université de Moncton).

★ Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1989, 17,5 cm, 141 p.



Le Monde
DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

FRANCHE-COMTE

AUPRES DU PRESIDENT, TOUTE LA GESTION FINANCIERE... ET L'ANIMATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE

Filiale d'un grand groupe français coté au second marché de Paris, notre société industrielle située en Franche-Comté (500 personnes, C.A. 89 : 500 MF) connaît un fort développement tant en France qu'en Europe. Dans le cadre du renforcement de nos structures, nous recherchons aujourd'hui notre

Directeur Financier

Rattaché au PDG et membre du Comité de Direction, vous couvrirez l'ensemble de la fonction (contrôle de gestion, comptabilité, trésorerie et informatique), vous coordonnerez et animerez le plan stratégique à trois ans, travaillant en étroite collaboration avec les responsables opérationnels et les patrons de filiales. En outre, vos fonctions vous amèneront à traiter tous les aspects financiers attachés aux domaines juridiques et fiscaux, aux assurances, à la prévoyance...

De formation supérieure en gestion (ESC ou équivalent), à 35 ans environ vous parlez l'anglais et si possible l'allemand ou l'espagnol, et vous avez acquis une expérience d'au moins trois ans en qualité de responsable du contrôle de gestion d'une importante entreprise industrielle à vocation internationale. Une première expérience dans un cabinet d'audit international constituerait un atout complémentaire.

Pour cette fonction clé de notre entreprise, nous ferons bien sûr appel à tous vos talents de gestionnaire, mais aussi à votre sens de la communication et à votre dynamisme. Nous devons en effet notre réussite à une équipe déjà «internationalisée», qui sait allier professionnalisme et esprit d'entreprise, qui en un mot, aime la réussite, et nous attendons un Directeur qui nous ressemble.

Notre Conseil, Pierre CHAUSSEMIER, attend votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo), sous la référence C/DFI/LM, à l'adresse suivante : RPC 34, rue de la Fédération 75015 PARIS.

membre de SYNTEC — EuroPA


Raymond Poulain Consultants

Une grande entreprise internationale (CA France supérieur à 5 milliards de Francs) leader sur son marché, recherche son

Directeur des Comptabilités

Paris Nord — **400 KF**

Rattaché au Directeur Financier et à la tête d'une équipe de 25 personnes, vous êtes principalement chargé de l'animation et de la coordination des comptabilités de l'ensemble des sociétés du Groupe, de l'harmonisation et du développement des systèmes et procedures et de la supervision de la consolidation du Groupe.

Agé de 30 ans environ, doté de réelles qualités de management et de créativité, vous avez une formation supérieure de haut niveau (complétée si possible par l'expertise comptable), une solide expérience de la fonction acquise en entreprise ou en cabinet, et une parfaite connaissance de la comptabilité anglo-saxonne. Vous devez en outre parler anglais couramment.

Contacter **Emmanuel de Premont** au (1) 45.53.26.26, ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Comptabilité**, 30 bis, rue Spontini, 75116 Paris, sous ref RC5210MO.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Jeune société de conseil en recrutement par approche directe (3 consultants, 6MF de CA) basée à Paris (8) crée une filiale "middle management" et souhaite rencontrer pour lancer cette activité des

CONSULTANTS SENIOR

Tout en bénéficiant d'un appui logistique de démarrage (informatique, documentation, comptabilité, etc...), ils piloteront des actions de conseil en recrutement, fidéliseront les clients à travers les missions qui leur seront confiées la première année (approche directe ou annonce), développeront une clientèle propre, et participeront à la gestion de la société.

De formation supérieure, ils ont occupé diverses responsabilités en entreprise, si possible dans plusieurs secteurs d'activité. Cette expérience réussie est, soit complétée par un passage au sein d'un cabinet de recrutement, soit sous-tendue par une forte capacité à transformer son réseau relationnel en chiffre d'affaires.

Nous attendons des hommes de terrain, soucieux du service rendu et de sa qualité, attirés par une rémunération motivante et le souhait de devenir associé.

Merci de communiquer votre résumé de carrière et vos motivations sous la référence A99 à GAYAL - 110/114, rue Jules Guesde - 92300 LEVALLOIS-PERRET.

OPPORTUNISTES !

Société multinationale de formation des Cadres et des Services Commerciaux.

Nous recherchons des personnes qui occuperont les postes-clés en assurant la mise en place de notre filiale Française et la distribution de nos services.

La possibilité d'accéder aux postes de Direction dans la première année, les déplacements internationaux et une rémunération avoisinant 600 000 F font partie des perspectives offertes.

Les candidats seront âgés d'au moins 28 ans, totalement bilingues anglais et capables de s'adresser (en français) à des groupes allant jusqu'à 150 personnes.

Envoyez votre C.V. détaillé à : M. Ron CARTEY, Sales Director, Advanced Leadership Academy, Academy House, Farleigh Dene, Cliddesden, Basingstoke, Hampshire RG25 2JL, Angleterre ou téléphonez au : (19) 44-256-469344.

Région Clermont-Ferrand
Entreprise d'équipements électriques pour véhicules et industries
(CA 60 MF - 130 personnes)
recherche son

Directeur Général
400 KF/an

A 40 ans environ, vous avez une formation d'ingénieur et une solide expérience de Direction de PME.
Excellent gestionnaire, vous fixerez les objectifs à atteindre et veillerez à leur réalisation, tant au niveau commercial, qu'études et production.
Analyser, prévoir, convaincre et décider... autant de rôles que vous assurerez dans le cadre du développement de notre société.
Vous animerez une équipe d'encadrement, au sein de laquelle qualités relationnelles, sens des responsabilités et esprit de décision seront indispensables.
Merci d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. 5580, à Carré Turenne - 129, rue de Turenne 75003 Paris.



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

JURISTE D'ENTREPRISE

Groupe International de l'Informatique solidement implanté aux Etats-Unis et en Europe, parmi les leaders mondiaux dans son secteur de pointe, recherche

Sous la responsabilité du Directeur Juridique Groupe, vous assurez l'ensemble des besoins juridiques en droit des affaires de la société-mère française Alsys SA, et notamment l'assistance juridique aux ventes, le suivi des marques et la rédaction de contrats.

Possédant une Maîtrise de Droit ou un DESS, vous avez déjà une première expérience en droit des affaires dans une entreprise ou en cabinet. Doté d'une culture internationale et de préférence imprégné de culture anglo-saxonne, vous maîtrisez parfaitement l'anglais, la connaissance de l'allemand étant un plus.

Vous avez un intérêt certain pour les technologies de pointe, et vous êtes prêt à rejoindre une équipe jeune.

Pour le candidat de valeur, ce poste pourrait évoluer vers la négociation internationale.

Nous attendons votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous la référence JE, que vous adressez à : Alsys, 29, avenue L.R. Duchesne, 78170 La Celle Saint-Cloud.

alsys

Finalion, filiale du Crédit Lyonnais spécialisée dans le crédit à la CONSOMMATION, recherche pour son siège de la Défense

Un(e) jeune organisateur (trice)

Agé(e) d'environ 30 ans, vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur (Bac + 4) et/ou vous avez acquis une expérience d'au moins 2 ans dans la fonction organisation au sein d'un établissement bancaire ou financier, et une bonne connaissance de l'outil informatique.

Vos qualités d'animation, de pédagogie et de communication vous permettront de proposer des procédures adaptées à nos traitements administratifs.

Envoyez lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions sous réf. ORG/1202 à :

FINALION D.R.H.
Cédex 21
92095 PARIS LA DEFENSE.



ANIMATEUR DE FORMATION
Banque - Nice

Ce très important établissement financier recherche dans le cadre de son développement un animateur de formation. Très opérationnel, il aura la responsabilité de la mise en œuvre du plan de formation pour une partie de l'entreprise. Il élaborera les moyens pédagogiques, réalisera lui-même les animations et le suivi. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 28 ans, de formation supérieure: ITB et/ou Bac + 4. Il possède au moins 5 ans d'expérience professionnelle et une bonne pratique de l'organisation et de l'animation de cycles de formation acquise au sein d'une banque. Le poste est basé à Nice. Ecrire à B. COULANGE en précisant la référence A/X523M - **PA Consulting Group - 4, rue Lacépède - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.26.99.90.** (PA Minitel 36.15 code PA)





Importante Filiale BTP du GROUPE SGE

Recherche pour sa DIRECTION JURIDIQUE INTERNATIONALE

JURISTE
en Droit des Affaires et Contrats Internationaux

De formation DESS ou DEA Droit Privé, ayant entre 5 et 10 ans d'expérience dans l'Activité.
Déplacements à l'Etranger de courte durée à prévoir.
Anglais courant nécessaire, Espagnol souhaité.

Adresser lettre et CV sous réf. DJI 90/02 à **SOGEA** - Paul Pierson - DRH/RECRUTEMENT - 280 avenue Napoléon Bonaparte BP 320 - 92506 RUEIL-MALMAISON Cedex qui en assurera un traitement confidentiel.

CONSULTANT

Vous avez la trentaine, et vous voulez devenir Consultant

Attiré par la diversité des problèmes, vous savez les aborder avec une intelligence aiguisée.
Avec un diplôme d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, et une première expérience industrielle réussie, vous disposez d'une forte puissance de travail et d'une bonne capacité de persuasion.

Notre Cabinet, membre de Syntec, possède une notoriété de premier ordre et peut vous permettre d'évoluer rapidement vers un poste de responsabilité, comprenant de larges initiatives et une réelle autonomie dans l'action.

Nos bureaux sont à Paris et Lyon. Votre domicile est en France.

La rémunération que nous vous proposons sera très attractive, à la mesure de votre potentiel et de votre ambition professionnelle.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, écrivez à AXIAL s/réf. 3125, 27 rue Taitbout, 75009 Paris, en adressant lettre manuscrite, c.v. et photo. Votre dossier sera examiné de façon confidentielle.

LYON

Société de **TRANSPORTS INTERNATIONAUX** de premier plan recrute pour sa **direction régionale Rhône-Alpes** :

CADRE JURIDIQUE
Spécialisé en droit du transport

Formation type DESS commerce international, complété d'une licence ou d'une maîtrise en droit des affaires
Il sera responsable de l'ensemble des affaires juridiques et de la gestion des contrats d'assurance de la direction régionale et des établissements situés sur Rhône-Alpes.

Envoyer s/réf. 15/90 CV + prétentions + photo (retournée) + lettre à **MULTICONSULTATION**, 25, rue Tronchet - 69424 LYON Cedex 03
Renseignements complementaires 3614 code TLIOP *MULTICO

UN PROFESSIONNEL DE L'AUDIT COMPTABLE

Le Groupe des Mutuelles du Mans (9.000 personnes, 15 milliards de francs de chiffre d'affaires) est le premier groupe français d'assurances mutuelles. Il connaît une forte croissance, tant sur le marché français qu'au plan international où il intervient à travers ses 30 succursales ou filiales réparties sur quatre continents. Son département audit compte une dizaine de personnes et intervient dans l'ensemble des structures du groupe. Il réalise des audits opérationnels mais aussi comptables et financiers. C'est cette dernière activité qu'aura en charge le candidat qui les rejoindra. Assisté d'un collaborateur, il interviendra dans l'ensemble du groupe sur des missions essentiellement tournées vers la révision comptable et le diagnostic financier. Ce poste s'adresse à un cadre comptable de formation expertise comptable, âgé de 30 ans minimum. Il aura une expérience similaire en entreprise ou, préférentiellement, en cabinet d'expertise-comptable ou de commissariat aux comptes. Ce poste est situé au Mans et nécessite des déplacements en France et à l'étranger. Il pourra évoluer vers des fonctions de management global au sein du département. Ecrire à C. BUSO en précisant vos prétentions et la référence A/R9684M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74. (PA Minitel 36.15 code PA)





ORGANISATEUR SENIOR ASSURANCE

Paris - Une des premières sociétés d'assurance-vie, actuellement en pleine expansion, recherche un organisateur de haut niveau. Intégré au sein d'un des deux centres de clientèle de la branche individuelle (400 agents), il aura la responsabilité d'une équipe de 20 personnes dont 10 cadres, participant à la mise en place et au développement du système de gestion concernant les centres grand public (assurances individuelles vie-décès, produits de capitalisation), ainsi qu'au redéploiement des activités de production et de gestion des contrats individuels entre les deux centres de clientèle. Cette équipe assure par ailleurs le suivi des systèmes informatiques et les missions d'organisation spécifiques au centre de clientèle. Pour ce poste nécessitant rigueur, sens des relations humaines et dynamisme, nous souhaitons rencontrer un professionnel de l'organisation, diplômé de l'enseignement supérieur et ayant au moins cinq années d'expérience, si possible dans une société d'assurance. Ecrire à P. EVEN en précisant la référence B/5984M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.54. (PA Minitel 36.15 code PA)



ANIMATEUR RESPONSABLE DE LA PROMOTION ET DE L'AMENAGEMENT

STRASBOURG-TECHNOPOLE. Dans un environnement scientifique extraordinairement riche, le parc d'innovation propose 200 hectares à l'implantation et au développement d'entreprises de haute technologie. Aménageur de cet espace essentiel de STRASBOURG-TECHNOPOLE, la **Société d'Aménagement et d'Equipement de la Région de Strasbourg** (S.E.R.S.) a mis en place toute une infrastructure d'accueil destinée à faciliter les échanges et la vie des entreprises déjà installées. Afin de poursuivre sa mission, la S.E.R.S. recherche le futur responsable du parc chargé de contribuer à sa promotion par le développement des contacts établis dans les milieux industriels, scientifiques et universitaires, et d'en superviser la gestion, notamment technique, dans un souci de qualité. Jeune mais déjà véritable manager, le collaborateur recherché, de formation supérieure technique ou commerciale de haut niveau, devra être en mesure de justifier d'une première expérience lui permettant de prétendre à un poste passionnant tant dans sa dimension commerciale que de gestion (anglais et allemand souhaités). Ecrire à D. WIRTZ en précisant la référence A/6743M - PA Consulting Group - 3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. 88.22.01.54. (PA Minitel 36.15 code PA)







LEVER (SKIP, CAJOLINE, CIF...), filiale du Groupe UNILEVER, recherche pour sa principale unité de fabrication (900 personnes) à Lille son

ASSISTANT CHEF DU PERSONNEL

Directement rattaché au Chef du Personnel, vous prendrez en charge les différents aspects de la gestion du personnel : communication, rémunérations, études spécifiques, conditions de travail, mise en place de nouveaux logiciels informatiques...
Débutant ou justifiant d'une première expérience, ce poste constitue une première étape passionnante vers des responsabilités de généraliste en matière de Ressources Humaines.

Ensuite, notre Groupe pourra vous offrir de réelles possibilités d'évolution en France ou à l'Etranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence 05/90 LM à :
***UNILEVER FRANCE SERVICE** - Recrutement et selection des cadres - 157, Bd Haussman - 75382 Paris cedex 08.*

UNILEVER UNE DIMENSION INDUSTRIELLE A L'ECHELLE HUMAINE

SYNDICAT PROFESSIONNEL BTP

Directeur général

Au service de ses 1.500 entreprises adhérentes, ce syndicat professionnel dispose d'un centre de gestion agréé, assure l'assistance juridique, sociale et technique et intervient activement auprès des partenaires économiques de la profession. Sous l'autorité du président, chef d'entreprise élu par les adhérents, le directeur général prépare les dossiers spécialisés, applique les choix du bureau, anime ses 26 collaborateurs très expérimentés et assure la permanence du dialogue avec les adhérents et avec l'environnement régional et national. Idéalement âgé de plus de 40 ans, diplômé d'études supérieures, notre candidat possède une expérience double acquise en entreprise du BTP et en organisation professionnelle. Ce poste basé dans une ville universitaire située à une heure de Paris est ouvert à des candidatures féminines et nécessite des qualités élevées de contact relationnel et de diplomatie. La rémunération de haut niveau est de nature à attirer des candidats de valeur. Ecrire en précisant la référence A/1573M - PA Consulting Group - 1, rue Duguesclin - BP 664 - 44018 NANTES Cedex 01 - Tél. 40.48.48.82. (PA Minitel 36.15 code PA)



DES RESSOURCES HUMAINES PETILLANTES

SCHWEPPES France a réalisé en 1989 un C.A. de 720 Millions de francs (en progression de plus de 40 % par rapport à 1988) avec 420 collaborateurs. Pour soutenir le succès de nos produits (Indian tonic, les Dry de Schweppes, Seven-Up, Canada Dry), faire pétiller nos ressources humaines et dynamiser au quotidien notre projet d'entreprise, nous recherchons notre **Responsable du Développement Social.** Rattaché au Directeur des Ressources Humaines de SCHWEPPES France, la fonction est déterminée par une vision stratégique globale, sur des objectifs et des valeurs à faire partager : "Clarté. Bien vivre son travail. Jouons la Transparence. Tous partenaires. Pour une qualité totale". Nos boissons désaltèrent par delà les frontières, aussi le poste a un rayonnement international et participe à la construction de projets communs avec nos DRH Europe.

Vous animez des groupes de travail aux différents niveaux de management et développez une dynamique de fluidité. En liaison avec le Responsable du Développement Social-Sites, vous mettez en oeuvre et contrôlez des politiques de gestion et de développement des hommes en facilitant l'adéquation qualitative des ressources humaines aux objectifs. De la gestion des carrières et des recrutements, à la formation et à l'animation de structures participatives, au développement de méthodes et outils, votre domaine sera large. Véritable vecteur de communication, vous créerez les conditions de dialogue et de synergie entre les différents acteurs de l'entreprise.

De formation supérieure (Ecole de Commerce, Gestion, Relations Sociales...) vous avez acquis de "la bouteille" dans la gestion des ressources humaines (5-7 ans), par exemple, au sein d'une société anglo-saxonne privilégiant l'approche-clients sur des marchés qui bougent. Homme ou femme de stratégie, vous vous affirmez par votre sens de l'influence, votre subtilité, votre simplicité et vos capacités à négocier dans un esprit de service et d'implication. Si vous souhaitez donner de la fraicheur et des extraits naturels de réussite à votre parcours professionnel, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV) sous la référence RDS à notre conseil : Josiane Agard Développement - 67, Avenue Georges Mandel - 75116 Paris.

Josiane Agard Développement

RESPONSABLE DE LA QUALITE ET DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Cet important constructeur français de matériel électrique, électronique, d'équipements industriels et systèmes de transport (550 personnes, 380 millions de francs de chiffre d'affaires) recherche son responsable qualité et développement des compétences. Dépendant de la direction générale, il aura pour mission, en étroite relation avec la clientèle et les fournisseurs, de développer, promouvoir et gérer la qualité à tous les niveaux de l'entreprise sur les sites industriels du groupe. Le principal site se trouve en Hautes Pyrénées, les autres sites se situent en région parisienne et en Europe. Il animera une équipe d'une quinzaine de personnes. Chargé de la formation, il sera à terme le promoteur d'une gestion prévisionnelle des compétences. De formation supérieure, le candidat que nous recherchons doit justifier d'une expérience industrielle réussie dans le domaine de la qualité et/ou de la formation. Il devra posséder des aptitudes à la négociation, à l'écoute, à la réflexion et à la communication. Ouvert, il possède de bonnes qualités pédagogiques d'exposé et le sens du concret. Pour ce poste, l'utilisation de la langue anglaise est souhaitée. La rémunération, attractive, sera fonction de l'expérience et des compétences du candidat retenu. Ecrire à Brigitte VALDIGUIE en précisant la référence A/T7351M - PA Consulting Group - 2 bis, avenue Frizac - 31400 TOULOUSE - Tél. 61.52.34.18. (PA Minitel 36.15 code PA)





GROUPE MONDIAL DE PRESSE

pour le lancement de son nouveau mensuel grand public, recherche :

Secrétaire de rédaction

Vous avez environ 5 ans d'expérience presse et une bonne connaissance du text-processing.
Réf. SR/02

Premier maquettiste

Vous seconderez le Directeur Artistique et assumerez très rapidement la responsabilité complète de la maquette.
Réf. PM/02

Iconographe

Votre bonne connaissance du milieu agences et photographes indépendants vous permettra de créer et de prendre en charge l'ensemble de l'iconographie du magazine (Archives, contrats, droits d'auteur, négociation agence, production image). Réf. IC/02

Pour ces 3 postes, une bonne expérience de la presse magazine est indispensable et la pratique de l'anglais est souhaitée.

Adressez votre dossier de candidature et vos prétentions sous la Réf choisie à HCA - 1 place du Palais Royal - 75001 PARIS sous N° 6883/LI. Il sera transmis en toute confidentialité.

HCAP



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



15 000 personnes dans le monde, 11 filiales françaises, 29 filiales étrangères, 10 divisions dont les activités s'exercent dans les secteurs industriels de l'aéronautique et l'automobile, des produits et services caractérisés par une technologie avancée. La Division Systèmes Aéronautiques (2 000 personnes) renforce sa présence auprès des donneurs d'ordres aéronautiques sur la région de TOULOUSE.

Responsable commercial

Toulouse
Câblage aéronautique

Rendant compte au Directeur Commercial de la Division, vous animerez une petite équipe et serez responsable de la promotion et de la vente des activités Câblage (Etudes, Fabrication et Installations) auprès des constructeurs implantés dans la région. Vous serez l'interlocuteur permanent et privilégié à tous les niveaux chez le client et couvrirez tous les aspects : vente, budget et administration commerciale.
Agé d'au moins 30 ans, Ingénieur **SUPAERO** de formation, vous connaissez le milieu aéronautique toulousain auprès duquel vous êtes réellement introduit. Votre entregent, votre autonomie, votre excellent relationnel, votre pratique courante de l'anglais, vous incitent à relever ce challenge.
Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'il traite confidentiellement, **en mentionnant votre rémunération actuelle**, sous référence **9007/M**, au 7 rue de Monceau - 75008 Paris - 42.89.10.25.

GR&P **Gilbert Raynaud & Partners**
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

PATRON D'AGENCE A NANTES

Après Lyon, Strasbourg et Lille, c'est vers Nantes que se tourne Contesse aujourd'hui, pour créer sa quatrième Agence de communication de recrutement.

Une nouvelle Agence qui bénéficiera de notre savoir-faire en communication, de l'expérience et de la réussite de nos équipes, et qui aura pour objectif de conseiller nos clients du Grand Ouest. Un pari passionnant pour le jeune manager qui dirigera cette nouvelle équipe et disposera de tout l'appui du premier Groupe Français en communication spécialisée.

Pour cela, nous recherchons un diplômé d'école Supérieure de Commerce ou équivalent (âgé de 30/35 ans). Parfaitement introduit dans le milieu économique de la région. Il justifiera de 5 ans d'expérience dans un secteur proche du nôtre : Conseil en recrutement, Travail Temporaire... en un mot le service.

Vous êtes aujourd'hui Chef de Produit, Chef des Ventes, Consultant : votre expérience commerciale, votre esprit créatif et vos réelles capacités relationnelles vous permettront avec notre soutien de rejoindre notre groupe où vous aurez de réelles possibilités de carrière.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, prétentions) sous réf. P.G. à CONTESSE 38, rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex

C O N T E S S E

Allianz
Premier Assureur Européen

Manager le quotidien en mutation de notre Direction Risques de particuliers (125 personnes) :

Voici la mission diversifiée, exigeante et évolutive que nous proposons. Vous avez la trentaine, une formation supérieure, la pratique de la gestion de production, type Risques de Masse, obligatoirement dans le secteur des Assurances. En étroite collaboration avec le Patron de la Division, vous stimulerez une équipe de production vers ses objectifs.

Discerner l'urgent et l'essentiel, comprendre les impératifs des clients directs, simplifier l'existant, informatiser, former et informer, vous savez aussi vous centrer sur le travail immédiat tout en visant le développement à moyen terme.

Appartenant à l'un des dix Groupes d'assurances les plus importants sur le plan mondial, le premier mondial en assurances techniques, le premier européen toutes branches, nous poursuivons le renforcement de notre position en France.

Vous voulez partager la responsabilité de la bonne marche de cette Direction : faites-le savoir à notre Conseil, qui vous documentera en détail après réception de votre dossier complet, s/réf. 6205-0.

SEQUOIA CONSULTANTS **60, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS.**

Banque CSIA

Filiale bancaire du **CREDIT NATIONAL**,
recherche pour intégrer son Département de l'Exploitation
fortement engagé dans une stratégie de développement

EXPLOITANT CLIENTELE ENTREPRISE

Classe VI

Agé de 27/30 ans, de formation supérieure, vous avez une pratique confirmée de la clientèle d'entreprises du SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE et un tempérament de négociateur.

ASSISTANT SECTEUR DIVERSIFICATION

Classe IV

Agé de 25/30 ans, BAC + BP/ITB, vous avez pratiqué l'analyse et le suivi administratif des dossiers de crédits et êtes à même de vérifier la bonne fin des opérations du secteur auquel vous serez rattaché et d'assurer le maintien de la relation quotidienne avec la clientèle.

Rémunérations motivantes et perspectives d'évolution pour candidats à fort potentiel.

Adressez CV, lettre motivée et prétentions à
Madame SCHAEFFER - **Banque CSIA** -
22 rue de la Trémoille 75008 PARIS.

BATIMENTS INDUSTRIELS

Un important établissement public dont l'une des vocations est de fournir des bâtiments industriels et des bureaux à une clientèle d'entreprises, renforce l'équipe jeune et performante de son Service Projets-Etudes et recherche

INGENIEUR D'ETUDES

Poste permettant de suivre des projets d'investissements depuis le programme du maître d'ouvrage jusqu'à la signature des marchés de travaux qui conviendrait à un ingénieur TP - AM - INSA ... ayant 3 à 5 ans d'expérience en bureau d'Etudes Bâtiment (ou chantiers bâtiments industriels).

Ce poste implique rigueur, esprit d'équipe, et habitude d'utiliser les outils informatiques.

Poste basé à PARIS.

Ecrire sous réf 7A-1734-0M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec **etap**
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

ALIMENTAIRE

Un parcours sans frontière de l'audit au chef des services financiers

Une société française ayant plusieurs implantations dans le monde, elle-même rattachée à un groupe international de tout premier plan offre à la suite de la promotion du titulaire du poste, des fonctions intéressantes et évolutives à un AUDIT SENIOR

CHEF DES SERVICES FINANCIERS

Le titulaire du poste aura dans le cadre d'une activité essentiellement réalisée à l'export (CA 400 millions) la responsabilité : • de la comptabilité générale • de la Trésorerie • de l'encadrement d'une équipe de 9 collaborateurs jeunes et performants.

Ce poste conviendrait à un candidat disposant d'une formation école supérieure de commerce + DECS (apprécié) et d'une expérience de 3 ans acquise en cabinet d'audit.

Il est souhaitable qu'il ait assuré des missions variées impliquant de solides connaissances comptables, une bonne approche de la trésorerie et de la fiscalité ainsi que de l'utilisation de l'outil informatique.

Bonne maîtrise de l'anglais indispensable.

Larges perspectives d'évolution de carrière au sein de la Société et du Groupe.

Ecrire sous réf. 7C-1702-10M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec **etap**
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

JEUNE INGENIEUR

Commencez par le technique
Evoluez vers le technico-commercial

Nous sommes une société industrielle (230 personnes - chiffre d'affaires de 160 millions de francs), filiale d'un groupe international, leader incontesté dans le domaine des matériels de freinage de haute sécurité.

Nous recherchons un jeune ingénieur AM, INSA, ENSI..., débutant ou ayant une première expérience, et nous lui proposons une carrière diversifiée.

Il se formera au sein de la Direction Technique (service essais), puis il évoluera vers le Technico-Commercial.

Cette carrière conviendrait à un candidat alliant rigueur et bonnes capacités de contact, maîtrisant l'anglais.

Poste : banlieue est Paris.

Ecrire sous réf. 7B 1682-10 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec **etap**
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL



Leader dans le domaine de l'agro-fourniture, notre Groupe privé français, d'envergure internationale, recherche dans le cadre de son expansion un

CHEF DE MARCHÉ

N U T R I T I O N   A N I M A L E

Vous possédez une formation supérieure et une première expérience très réussie dans un domaine proche (agro-alimentaire, produits pondéreux).

Vous recherchez la responsabilité d'un compte d'exploitation.

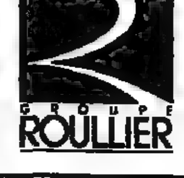
Votre profil : homme de marketing, commercial et gestionnaire, vous êtes un **excellent négociateur.**

Votre rôle : accroître nos parts sur le marché des matières premières minérales.

Votre cible : les fabricants d'aliments pour bétail.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions sous réf. 05 à Gilles CLEMENT - TIMAC - B.P. 158 - 35408 SAINT MALO Cedex.

Le Groupe Roullier emploie 2 000 personnes.
Son C.A. est de [illegible] milliards de francs.



(Organisation et Publicité)



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Alsace

Filiale d'un grand groupe industriel à dimension internationale, nous recherchons le

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

de notre site alsacien

Rattaché au Directeur Général, vous êtes responsable des relations avec les partenaires sociaux et conseillez les opérationnels en matière juridique et sociale. Interlocuteur privilégié du Groupe pour l'ensemble des procédures "Ressources Humaines", vous veillez à leur mise en application. Vous prenez en charge la gestion du personnel (formation, recrutement...) en fonction des orientations stratégiques du groupe.

Vous animerez une petite équipe.

Nous recherchons un véritable professionnel des relations humaines et sociales, âgé d'environ 35 ans, ayant impérativement acquis une expérience sur un site industriel.

Votre motivation, votre sens de l'initiative, votre forte implication vous permettront de prendre en charge la gestion d'un site de 850 personnes dont 70 cadres.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 45/970 B à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Produits de luxe

JURISTE EN DROIT DES SOCIETES

Holding d'un très important groupe français de produits de luxe, de notoriété internationale, nous connaissons une forte croissance de nos différents secteurs d'activité.

Rattaché au responsable du département juridique, vous prenez en charge le suivi juridique de sociétés françaises du groupe (préparation des conseils et assemblées générales, opérations financières, consultations en droit des sociétés...). Vous êtes également à même de traiter des dossiers dans d'autres domaines du droit des affaires.

Vous avez un niveau juridique BAC + 4 ou plus, et une réelle expérience du droit des sociétés d'au moins 2/3 ans. Rigoureux, méthodique, vous avez une personnalité ouverte qui doit vous permettre de réussir dans ce poste. La connaissance de l'anglais sera un atout.

Les conditions offertes sont de nature à motiver un candidat de valeur. Le poste est basé à Paris 8ème.

Merci d'adresser votre candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la réf. M 31/3510 A à :

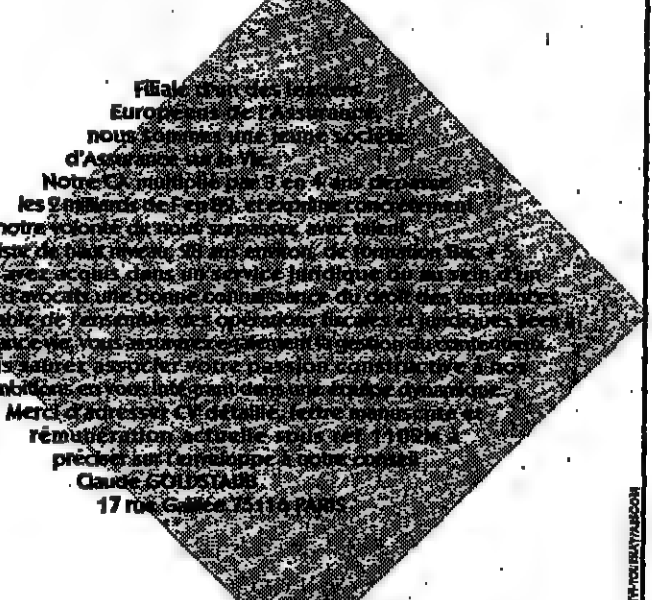
EGOR PRESTIGE ET CREATION
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

FC LA FEDERATION CONTINENTALE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
GROUPE GENERALI

Juriste talentueux



pour entreprise passionnée

Juriste international H/F

Négocier, rédiger et suivre nos contrats de vente, de distribution et d'implantation à l'étranger. Participer à nos projets de coopération industrielle, assurer le suivi des contentieux internationaux. Enfin, jouer un rôle de Conseil auprès de nos différentes Directions.

Une évolution intéressante avec le 2ème constructeur mondial de camions, autocars, autobus, implanté dans 75 pays et réalisant 34 milliards de CA.

Cette évolution conviendrait à un candidat bilingue anglais ou espagnol, diplômé d'études supérieures avec une première expérience de 5 ans au sein d'un grand Groupe ou d'un cabinet international.

Pour une première rencontre, merci d'adresser votre dossier à Claude JACQUEMAIN sous réf. 1006 à CURSUS Conseil 26, Rue Croix des Petits Champs - 75001 PARIS.



RENAULT Véhicules Industriels
Partenaire Officiel
ALBERTVILLE 92



GROUPE CIC

Le CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS recherche

REDACTEUR LITIGIEUX

H - F

CADRE À FORT POTENTIEL VOUS SEREZ CHARGÉ, AU SEIN DE LA DIVISION DES LITIGIEUX :

- d'assurer le recouvrement des créances de la Banque et la défense de ses intérêts dans toute action judiciaire.
- d'entretenir les relations avec divers mandataires de justice.

Vous avez une formation juridique supérieure et une bonne culture financière. 2 à 3 ans d'expérience à un poste similaire dans une banque, ou un établissement financier.

Vos capacités d'autonomie, de rigueur ainsi que vos qualités relationnelles vous permettront d'accéder à des responsabilités à la mesure de vos ambitions.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, et prétentions) à Evelyne VERAGEN - CIC/PARIS Division Emploi et Gestion des Carrières - 66, rue de la Victoire - 75009 PARIS.

CIC *Paris*

UNE IDEE FIXE : LA FORCE DU SERVICE

MAITRISE D'ŒUVRE PROGRAMMES ARIANE

NEGOCIATEUR REDACTEUR DE MARCHES

REJOIGNEZ LA DIRECTION DES LANCEURS DU CNES A EVRY (91)

Vous avez une expérience de 5 ans environ dans la négociation de marchés d'études et de développement de matériel de haute technicité en milieu industriel.
Vous êtes compétent en matière de réglementation applicable aux marchés de l'Etat, mécanismes de formation des prix et méthodes d'analyse de coûts.
Vous avez une bonne connaissance de la langue anglaise.
Vous êtes motivé par un travail en équipe.

Vous êtes de formation supérieure juridique, commerciale, gestion...
Des déplacements de courte durée en Europe chez les industriels vous attirent.
Merci d'adresser votre candidature avec CV et photo sous la référence AG/C, à Monsieur le Chef du Département Personnel, Centre Spatial d'Evry, Rond-Point de l'Espace, 91023 Evry Cedex.
Minitel 3615 code CNESPACE.



CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

ODA
APPELEZ VOTRE REUSSITE PAR SON NOM.

Filiale d'HAVAS et de COGECOM, l'ODA (3,5 milliards de CA) élabore la stratégie de communication de 420 000 entreprises dans les annuaires de FRANCE TELECOM. Nous recherchons pour notre Direction Commerciale :

FORMATEUR *HF*

Au sein d'une équipe de formateurs, vous aurez à concevoir et à animer :

- des stages de perfectionnement pour nos conseillers commerciaux.
- des séminaires de management et de communication destinés à l'encadrement de notre force de vente.

De formation supérieure (BAC + 4), vous pouvez justifier d'une première expérience de 1 à 2 ans soit en entreprise, soit en cabinet conseil.

Des déplacements en Province sont à prévoir.

Adressez votre candidature sous Réf. AB/M à Evelyne MALACH



ODA
136 av. C. de Gaulle
92522 NEUILLY/SEINE
CEDEX

LE PREMIER MOYEN DE SE FAIRE UN NOM

europ assistance

Chargé de réseau

Leader depuis 25 ans dans le domaine de l'assistance, notre développement est mondialement connu. Afin d'étoffer ses structures, notre Directeur international recherche un jeune collaborateur. Vous recruterez et animerez nos correspondants dont vous contrôlerez les budgets. Vous étudierez les structures et l'évolution des pays concernés, vos rapports étant l'une des sources d'information favorisant la qualité de nos services. Les secteurs qui vous seront confiés dépendront des langues étrangères que vous parlerez (la connaissance de l'anglais étant, bien sûr, impérative). Diplômé d'une ESCAE ou équivalente, vous avez une première expérience de deux ans environ dans une fonction commerciale et dans un contexte international. Vous êtes motivé pour vous déplacer fréquemment. Ce sont alors votre dynamisme, vos capacités relationnelles qui vous permettront de réussir avec nous.

Merci d'écrire sous réf. 883/M à A.L CONSEIL 35, rue de Naples 75008 PARIS.

A.L conseil

Nous sommes une Société de Conseil aux Entreprises

Nous délivrons immédiatement l'aide utile à la prise de décision de nos clients (Chefs d'entreprise, Consultants...).

Nous recherchons

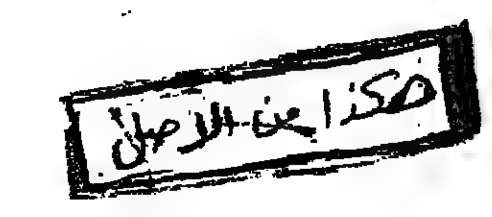
ADJOINT AU DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

Sa mission :
Il sera associé à l'ensemble des activités de la D.R.H. et sera plus particulièrement chargé de la gestion des carrières et du recrutement.

Son profil :
De formation supérieure, il aura acquis une petite expérience dans la fonction (recrutement).

Adresser votre C.V. détaillé à :
Marc SOUBAIGNE
Directeur des Relations Humaines
Société SVP - 54, rue de Monceau,
75384 PARIS CEDEX 08











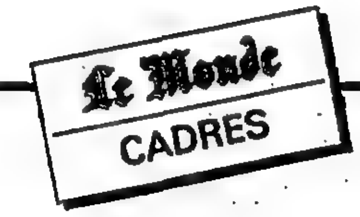






UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.





Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM



Compagnie financière regroupant les activités de diversification de la Lyonnaise de Banque, en fort développement, SOLYDE etoffe sa Direction Juridique **à Lyon** en intégrant un

Jeune Juriste d'Affaires

Il interviendra essentiellement dans un premier temps sur des missions de conseil et d'assistance juridique et fiscale pour le montage d'opérations complexes de haut de bilan, auprès des cadres opérationnels de notre banque d'affaires. Possédant une solide formation juridique (DEA, DJCE) avec si possible une spécialisation fiscale, le professionnel à fort potentiel que nous recherchons possède une première expérience de 2 à 3 ans du Conseil Juridique et Fiscal appliqué à des opérations d'ingénierie financière ou dans le domaine des montages financiers comportant des impacts patrimoniaux et fiscaux.

ALGOE nous conseille dans cette recherche et étudiera confidentiellement votre candidature. Merci de lui adresser votre dossier complet, en précisant votre rémunération actuelle, référence 380 M, 9 bis route de Champagne, 69134 Ecully cédex



NORD FRANCE

(2 700 personnes - 2,2 Milliards de C.A.), entreprise générale de référence présente dans tous les secteurs de la construction, recherche pour sa filiale INTERNATIONALE :

UN CONTROLEUR DE GESTION

Vous assistez le Responsable Administratif et Financier de notre filiale INTERNATIONALE, dans ses relations avec le siège et les filiales export d'une part, les clients et les organismes financiers d'autre part.

Vous êtes responsable :
- du contrôle budgétaire des filiales
- du reporting mensuel
- du suivi de la trésorerie.

Vous avez une formation supérieure en gestion et 2 à 3 ans d'expérience dans le secteur du BTP si possible. Vous parlez couramment anglais et utilisez quotidiennement la micro-informatique (tableur notamment).

Voyager ne vous pose aucun problème. Alors, rejoignez nous vite !

Merci d'adresser lettre + CV + photo + prétentions, sous réf. CG à Pascale MONNIER - NORD FRANCE - Chemin de la Tourelle - LONGPONT SUR ORGE - 91310 MONTLHERY.





UCPA



CA 450 MF - 470 permanents dont 150 cadres (âge moyen 35 ans) - 2 200 saisonniers - 97 centres Siège PARIS 13e (Mo Glacière)

Le n°1 des vacances et des stages sportifs

25 ans mini, de formation supérieure, vous avez un début d'expérience analogue. Vos capacités d'analyse sur le terrain sont aussi importantes que vos compétences de gestion et d'animation.

PARTICIPEZ A NOTRE DEVELOPPEMENT en devenant

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION



Relevant du Directeur Financier vous serez chargé du contrôle de gestion des centres, agences et services centraux, ainsi que de leur consolidation et notamment :

• assister tout Responsable de ces cellules dans l'élaboration de son budget : le conseiller dans sa gestion • comparer les résultats, proposer toute mesure corrective et en suivre l'application • calculer le prix de revient par cellule et par produit • étudier la faisabilité économique de toute extension ou implantation de centre ou activité sportive.

Courts déplacements.

Merci d'écrire, sous réf. UCPA/CG/120 M en indiquant votre salaire actuel à notre conseil Richard BÉNATOUL - **GROUPE BBC** - 1 bis, place de Valois, 75001 Paris. Discrétion absolue et réponse assurée.

Cabinet d'Audit et de Conseil, DSA exerce son activité en France et à l'étranger auprès d'une clientèle d'entreprises diversifiées. Dans le cadre du développement de son département **CONSEIL EN ORGANISATION, EN GESTION ET EN INFORMATIQUE**, le cabinet offre d'importantes opportunités de carrière au sein d'une équipe de jeunes professionnels.



UN RESPONSABLE DEVELOPPEMENT

[illegible]

Envoyez une lettre manuscrite + CV à DSA Systèmes, 22 place du général CATROUX, 75017 PARIS.

L'humain fait notre qualité : notre réussite nous la devons avant tout au dynamisme, à l'esprit d'innovation et aux compétences de nos hommes et de nos femmes (plus de 50000 personnes) qui ont fait aujourd'hui de notre groupe un leader incontesté de la [illegible].

RESPONSABLE
Gestion et Développement des Ressources Humaines

Région Parisienne Sud

Nous vous proposons, dans un contexte de forte expansion, tournée sur l'international, de créer puis de diriger le service d'optimisation des ressources humaines de nos structures "logistique - transport".

Rattaché à la Direction Logistique France, au sein de la holding, et en relation fonctionnelle avec l'ensemble de nos sites régionaux, vous exercerez vos responsabilités et vos compétences techniques dans les divers domaines de la fonction : administration (payes, tableaux de bord, bilans sociaux ...) gestion prévisionnelle des emplois et gestion des [illegible], formation, politique sociale, communication (informations et relations sociales, organismes extérieurs ...).

Garant du respect des procédures en matière de législation sociale et de techniques de gestion, vous vous imposerez auprès des responsables opérationnels pour conseiller, organiser, contrôler, développer, améliorer, créer, les outils et les stratégies d'action indispensables à une gestion rigoureuse et efficace de nos ressources humaines.

Vous possédez bien sûr une double formation gestion sociale (BAC + 3 min.) + juridique, valorisée par une expérience de plusieurs années de la fonction à un poste à responsabilités équivalentes, de préférence dans une structure de groupe.

Homme de dialogue et de terrain, personnalité affirmée et pragmatique avant tout, vous avez une réelle force de persuasion.

Nous saurons apprécier les talents et la valeur d'un homme à la hauteur du challenge proposé.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 315, à :
EUROMESSAGES BP 80 - 92105 BOULOGNE CEDEX
Réponse assurée à tout dossier complet.

Crédit Mutuel
du Sud Ouest

CONTROLEUR DE GESTION

Cette jeune fédération connait un développement rapide et avec 500 personnes environ, 80 agences sur Charente, Dordogne et Gironde, occupe une position significative sur son marché.

Pour poursuivre l'effort entrepris en matière d'organisation et de développement de procédures plus performantes, elle recherche le Responsable de son service Contrôle de Gestion (4 personnes).

Son professionnalisme incontestable, une formation de très bon niveau (HEC, ESSEC, ISG...), sa créativité retiendront notre attention.

Sa connaissance de l'environnement bancaire, faciliterait son intégration rapide.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 35/1732 F à :

EGOR BANQUES ET SERVICES
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél : (1) 42.89.26.64

EGOR
PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

CONSEIL COMPTABLE

NANCY Ces importants organismes de construction et de gestion immobilière, d'un chiffre d'affaires annuel de 500 millions de francs, comptent un effectif de 400 personnes et assurent la gestion locative et la vente de près de 20 000 logements. Renforçant ses structures, la Direction Générale

RECHERCHE

SON CONSEIL COMPTABLE

Ce poste s'adresse à un cadre de 35-40 ans environ. Formation D.E.C.S. Les conditions offertes ainsi que le dynamisme de l'équipe de direction seront de nature à intéresser des candidats de valeur pour ce poste évolutif.

Ecrire sous n° 8786
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS

GROUPE DE PRESSE

recherche

CONTROLEUR DE GESTION junior

Rattaché au Directeur Général, vous assurerez le suivi budgétaire, superviserez la comptabilité analytique et effectuerez des études économiques.

De formation école supérieure de commerce ou gestion, vous bénéficiez d'une première expérience dans cette fonction.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions à :

PUBLICATIONS DU MONITEUR
Sylvianne NICOLAS - Direction du Personnel
17, rue d'Uzès - 75002 PARIS

NORD FRANCE

(2 700 personnes - 2,2 Milliards de C.A.), entreprise générale de référence présente dans tous les secteurs de la construction, recherche pour sa Direction Administrative et Financière le

PATRON DU CONTROLE DE GESTION HOLDING

Vous avez envie :
- de dépasser le contrôle budgétaire à posteriori et de faire du contrôle de gestion un véritable outil de décision et de gestion prévisionnelle.
- d'aider nos Directeurs de travaux à gérer plus en amont leur activité.
- de prendre en charge les opérations d'audit externe à la demande de la Direction Générale.

Alors venez rejoindre notre DAF et animer une équipe de deux collaborateurs.

De formation supérieure (Ecole de commerce, Ingénieur + IAE, etc...), vous avez une expérience du contrôle de gestion d'au moins 5 ans en milieu industriel, venir du BTP est un atout supplémentaire.

Vous maîtrisez l'anglais et l'allemand
Rencontrons nous !

Poste basé en banlieue Sud de Paris

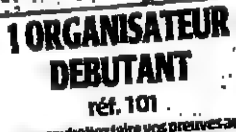
Merci d'adresser, lettre + CV + Photo + prétentions sous réf. CGH, à Pascale MONNIER - NORD FRANCE - Chemin de la tourelle - LONGPONT SUR ORGE - 91310 MONTLHERY.



LA CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE DE LA DORDOGNE

RECHERCHE

Dans le cadre de la refonte de son système d'information



1 ORGANISATEUR DEBUTANT
réf. 101

Vous souhaitez faire vos preuves au sein d'une entreprise dynamique

1 ORGANISATEUR CONFIRME
réf. 102

Votre expérience de 3 à 5 ans de l'organisation vous permettra d'assurer la responsabilité technique de la cellule "Système d'Information"

Votre Mission

- Participer à l'étude et à la mise en place du nouveau système d'information.
- Veiller à en assurer l'efficacité et la rentabilité.
- Effectuer des missions d'organisation au siège social et dans les agences.

Votre Profil

- Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (gestion).
- Vous possédez de *bonnes connaissances informatiques* (connaissance MERISE appréciée).
- Vous disposez d'un *esprit d'analyse de synthèse, créatif.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) à la CRCAM DORDOGNE - Direction des Ressources Humaines
Le Cornial - BP 208 - 24101 BERGERAC cedex

Le sens de la performance !

LA VILLE DE PAVILLONS-SOUS-BOIS
(Seine-Saint-Denis) 20 000 habitants

RECRUTE

UN RESPONSABLE
des services FINANCIER & INFORMATIQUE

MISSIONS PRINCIPALES

Responsable des services comptables, il aura à assurer la bonne exploitation des informations comptables, mettre en place un système de gestion prévisionnelle des charges et recettes de la commune et des outils de simulation permettant d'optimiser à moyen et long terme la gestion financière.

Responsable du contrôle de gestion, il devra créer cette fonction (conception, mise en place et exploitation des outils méthodologiques).

Responsable du système informatique, il devra en particulier développer les matériels bureautiques.

NIVEAU DE RECRUTEMENT au grade d'attaché-titulaire.

FORMATION SOUHAITÉE
- 3e cycle universitaire d'économie.
- Ecole supérieure de commerce.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE INDISPENSABLE

Devra posséder une première expérience dans l'analyse des postes de travail en milieu administratif, et faire preuve de réelles qualités dans le domaine de l'organisation et des relations humaines.

Ecrire à M. le Maire une lettre de candidature manuscrite motivée avec CV et photo 144, av. Jean-Jaurès, 93320 Les Pavillons-sous-Bois.

ORGANISME FINANCIER DE CAUTIONNEMENT

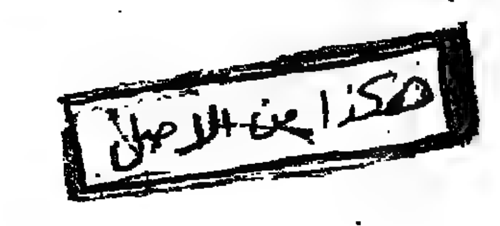
recherche, dans le cadre de son expansion, pour son SERVICE DES ENGAGEMENTS

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

ayant pour mission d'analyser les bilans, de suivre l'exécution des contrôles comptables et d'examiner l'évolution de la situation administrative et financière des personnes garanties.

Le candidat devra :
- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (licence sciences éco., gestion, école de commerce, IUT) ;
- Être âgé d'environ 30 ans ;
- avoir au moins 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans le suivi du risque ;
- être disponible rapidement.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération s/n° 8780 Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

FAITES LE LIEN ENTRE LA PRODUCTION ET LA FINANCE

CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIEL

Rejoignez les laboratoires PARKE DAVIS, filiale de WARNER LAMBERT (25 MF de CA, 33 000 personnes), un des premiers groupes pharmaceutiques mondiaux.

Votre expérience d'au moins deux ans dans le contrôle de gestion industriel vous permet d'être directement opérationnel pour assurer la liaison permanente avec notre usine de fabrication d'Orléans.

En relation avec les gestionnaires de l'usine et le service prix de revient, vous assurerez le contrôle budgétaire des frais d'exploitation d'usine et le suivi de l'évolution réelle des ventes, des coûts et des marges.

Rattaché au Contrôleur de Gestion de la division santé, vous participerez également à la préparation des plans annuels et stratégiques.

A 25 ans, de formation supérieure (école de commerce, DESS, CG ...), vous êtes méthodique, rigoureux et capable de communiquer efficacement.

Votre expérience de la micro-informatique vous permettra de développer les outils de gestion.

Anglais lu, écrit et parlé indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Patrick LOUSTAU - PARKE DAVIS - 11, avenue Dubonnet - 92407 COURBEVOIE.

PARKE-DAVIS

Cette banque spécialisée dans les marchés financiers intervient également dans le domaine de la gestion pour comptes de tiers. Dans le cadre de la croissance et de la diversification de ses activités, elle recherche un

Responsable des missions d'organisation

établissement financier

Auprès du directeur de l'informatique et de l'organisation, il assume la gestion des missions d'organisation, depuis l'étude préalable du dossier jusqu'à sa réalisation concrète.

A ce titre, il traite des opérations liées à l'activité de l'établissement — trésorerie devises, titres... — ainsi que celles des filiales du groupe — société de bourse, banques étrangères...

*Cette **création de poste** s'adresse à un candidat issu d'un cycle de formation supérieure ayant déjà de huit à dix années d'expérience dans les métiers de l'organisation ou de l'informatique. Cette expérience réalisée en partie dans les milieux de la finance lui permet d'envisager une intégration rapide dans une banque à taille humaine — 250 personnes — riche en missions et en devenir.*

***Danielle TCHEORDUKIAN** étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la réf. DTc. 02.383 au cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.*

MDA. ***Conseil en ressources humaines.***

PLAIN CHAMPS

Avec 130 agences en France et 1.100 personnes, le Crédit Général Industriel - C.G.I. - propose à une clientèle d'entreprises et de particuliers des solutions de financement pour des biens d'équipement (voiture, bateau, matériels, etc...). Il recrute pour sa Direction du Contrôle de Gestion, basée à MARCQ-EN-BARŒUL, un :

Chargé d'études

Il interviendra en tant que conseil auprès des contrôleurs de gestion ou prendra en charge des études nécessitant le recours à la statistique, l'analyse des données ou l'économétrie.

Il lui sera également confié des études actuarielles en relation avec la tarification ou la comptabilité financière.

De formation supérieure (ENSAE, ISUP, 3ème cycle d'économétrie ou de statistiques appliquées, ou équivalent...), vous êtes débutant ou possédez une courte expérience.

Nous attendons de vous sens du concret, créativité, rigueur et forte capacité d'analyse.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V., photo) sous réf. CE, à Philippe VANDENDRIESSCHE - C.G.I. - Sac Postal 14 - 59708 MARCQ-EN-BARŒUL cedex.

CGI

CREDIT GENERAL INDUSTRIEL

L'ambition, nous y croyons, nous la finançons.

MEDIAPA

---

cegos

1er groupe français indépendant de CONSEIL et de FORMATION. Notre activité de FORMATION AU MANAGEMENT et à la GESTION est destinée aux dirigeants et aux cadres d'entreprises.

Contrôleur de Gestion, Expert - comptable, Auditeur
devenez

FORMATEUR - CONSULTANT en GESTION

Votre profil :

- vous disposez d'une formation supérieure BAC + 5 (Ecole Sup de Co. DESS gestion-DECS).
- vous avez une expérience professionnelle diversifiée à dominante gestion et vous y avez occupé un poste à responsabilités.
- vous êtes très motivé pour transmettre vos connaissances et votre savoir faire.

Votre mission :

- vous animerez des stages inter-entreprises CEGOS en gestion (dirigeants et cadres opérationnels).
- vous conseillerez nos clients en intervenant au sein de leur Entreprise. Vous créerez pour eux des séminaires, que vous négocierez avec eux. Vous assurerez le suivi de nos clients.
- vous participerez à l'amélioration permanente de ces stages, en perfectionnant leurs contenus, la pédagogie et l'instrumentation.

Etre Formateur à la CEGOS vous procurera :

- la notoriété du N°1 de la formation des adultes en Europe (stages courts)
- l'opportunité d'approfondir votre professionnalisme, de transmettre votre expérience par des méthodes éprouvées et sans cesse renouvelées et d'acquérir une notoriété personnelle par vos publications.
- la possibilité d'accéder à la responsabilité d'un centre de profit.

Si cette fonction vous attire, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous la réf. 033/07/M à Françoise GIRARD, CEGOS, DRH - Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX

CURRICULUM

Directeur financier

H/F

GIMEOR SA réalise 170 millions de CA, en prévoit 500 en 1992, et compe 145 salariés.

Cette société conçoit, édite et distribue des logiciels CAO au plan international.

Elle dispose de 10 filiales en France, 1 en Angleterre, 1 aux USA et sera demain en Allemagne et en Italie.

Son développement l'amène à recruter son Directeur Financier qui sera basé à CLICHY.

Vous dirigerez l'ensemble des fonctions : financière, administrative comptable et de trésorerie de l'entreprise. Vous rendrez compte au Directeur Général.

Vous êtes une personne d'expérience. Vous assurerez la fiabilité des services dont vous serez responsable. Votre rémunération fonction de vos talents sera comprise entre 250 et 320 KF.

Merci de consulter l'ensemble de la fonction sur Minitel 3615 code CAPFOR, et d'adresser votre dossier de candidature sous référence / JPV 42 B à Jean Paul VERGNENAIGRE.

CAPFOR 15 rue de la Paix 75002 PARIS

CAPFOR

PARIS - AIX / MARSEILLE - ANGERS - AUCH - BORDEAUX - BREST - CLERMONT-FERRAND - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS

PLURIAL

Schlumberger Industries

PROGRESSEZ DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

■ SCHLUMBERGER Industries est le premier fabricant mondial dans le domaine des équipements et des services d'acquisition, de transmission et de traitement de données liées à la gestion de l'énergie.

Nous recherchons, pour prendre la responsabilité de la gestion fiscale de l'une de nos divisions, un

TAX MANAGER

Vous avez acquis votre expérience de quelques années dans une société industrielle ou commerciale, ou bien au sein de l'administration ou d'un cabinet international, éventuellement complétée en entreprise. Vous êtes âgé(e) de 28 à 35 ans.

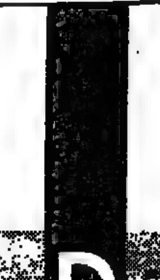
Basé à Montrouge, mais couvrant plusieurs filiales en France et à l'étranger, ce poste vous permettra de mettre en œuvre votre connaissance de la fiscalité française tout en élargissant votre expérience par la pratique de la fiscalité internationale.

D'intéressants développements de carrière sont ouverts à un candidat motivé et désireux d'évoluer dans une entreprise de dimension internationale, offrant de réelles possibilités.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo) en précisant la référence LM/1302, à la Direction du Personnel.

SCHLUMBERGER INDUSTRIES
Groupe Eau et Gaz
50, avenue Jean-Jaurès, B.P. 620-03
92542 Montrouge Cedex

AD'COM.



Nous sommes une PME performante spécialisée dans l'Edition de revues et d'ouvrages professionnels (80 collaborateurs, 65 millions CA).
Notre développement se poursuit à rythme rapide par lancement de nouvelles publications et rachats d'entreprises.
Nous recherchons un :

Directeur financier

30 ans environ, une école supérieure de commerce, option Comptabilité/Finances, ou une Maîtrise de gestion, vous avez une expérience de 5 ans dans une fonction similaire ou dans le contrôle de gestion.

Vous participerez à l'établissement des budgets à court et moyen terme, contrôlerez la gestion financière, gérerez la trésorerie, mettrez en place des outils de contrôle et de reporting, piloterez les bilans et situations intermédiaires.

Ce poste technique et hautement relationnel nécessite une personnalité ouverte et battante.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence A 02.04 à Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Organisation et Publicité



MOTOROLA

MOTOROLA, 100.000 personnes dans le monde, 3.000 en France, à la pointe de l'électronique, recherche aujourd'hui pour l'une de ses divisions située à VANVES, un :

Chef comptable

Sous l'autorité du CONTROLLER et avec une équipe de 3 personnes, vous serez responsable de la tenue des livres et de la maintenance des plans comptables français et américains, des rapports mensuels, de l'établissement des déclarations fiscales et du bilan annuel ainsi que de la préparation et du suivi du budget...

Vous possédez un DECS ou une formation en école de commerce option finance. À 30 ans environ, vous avez une première expérience réussie dans une multinationale et vous souhaitez progresser : ce poste sera une étape enrichissante dans votre évolution au sein de notre groupe...

Nous vous demandons de parler Anglais, de maîtriser les outils informatiques.



Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence A 02 03 à notre Conseil, Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS - 52, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Organisation et Publicité

UNIVERS DE LA GESTION

MARCHÉ DES ENTREPRISES

MARKETING BANCAIRE

Vous serez, sous l'autorité du Responsable de ce marché, chargé plus particulièrement des PME/PMI : entreprises du secteur agro-alimentaire, grande distribution...

Vous participerez à l'élaboration des orientations de politique commerciale et à la mise en œuvre des actions retenues : analyse marketing, adaptation de l'offre, actions commerciales.

Vous travaillerez en coordination étroite avec les personnes responsables de ces clientèles dans nos banques régionales.

De formation supérieure, vous avez une solide expérience bancaire, de bonnes capacités de synthèse et de rédaction et des qualités relationnelles certaines.

Le Crédit Mutuel, c'est à travers 21 fédérations régionales, 4 500 points de vente, 21 000 collaborateurs, 40 000 administrateurs et 7 millions de clients, la plus forte croissance bancaire de ces 10 dernières années, la puissance du 5e groupe bancaire. La confédération Nationale du Crédit Mutuel est l'organisme national chargé du contrôle et du bon fonctionnement du Crédit Mutuel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence 202/RH à la Direction des Ressources Humaines, C.N.C.M., 88-90, rue Cardinet - 75017 PARIS.

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

RESPONSABLE ADMINISTRATIF COMPTABLE ET FINANCIER

Bilingue anglais **300 KF**

Votre mission :

- *poursuivre la mise en place et l'organisation du service comptable et financier (humain et technique),*
- *gérer la trésorerie,*
- *assurer les relations avec les clients et fournisseurs étrangers,*
- *poursuivre l'implantation de l'informatique,*
- *mettre en place des procédures administratives.*

Votre profil :

- *une formation supérieure ESC, ESSEC, DESCF ou équivalent,*
- *une expérience d'au moins 5 ans dans le secteur industriel et dans l'encadrement d'une équipe comptable,*
- *beaucoup de vivacité et d'adaptabilité pour impulser et gérer notre forte croissance,*
- *de bonnes connaissances des procédures à l'import et l'export.*

Poste basé dans la région de Toulon.

Merci d'adresser CV, photo, et rémunération actuelle, sous réf. 43 3370 LM à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75008 PARIS.

Mercuri Urval

CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIEL

GROUPE SAINT LOUIS

Basé au siège (20 km Paris-Est), vous serez l'architecte du système de gestion industriel en prise directe avec les contrôleurs de gestion de nos 3 établissements de production.

Le contrôle et l'analyse des investissements, l'optimisation des coûts seront vos challenges quotidiens.
Garant de la cohérence des systèmes d'informations et animateur du processus budgétaire, vous établirez un relais efficace entre la Direction financière et les responsables industriels.

Nous vous demandons bien sûr une formation supérieure et surtout 3 à 5 ans d'expérience de contrôle de gestion ou d'audit en milieu industriel. Vous pourrez évoluer, à terme, au sein de notre Direction Financière.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous référence CGI à William Saurin, J.M. Imbert, DRH, BP 138, 77401 Lagny-sur-Marne Cedex.



LE PRINCIPAL, C'EST VOTRE AVENIR

TOUT EST QUESTION D'ENVERGURE !

Filiale de la Compagnie Financière et Bancaire du BTP (800 personnes, 28 milliards d'engagements et 17 milliards de capitaux gérés), le CCME qui occupe une position de leader dans le financement des investissements des entreprises et maîtres d'ouvrages de la profession recherche :

JEUNE CADRE FINANCIER

LILLE

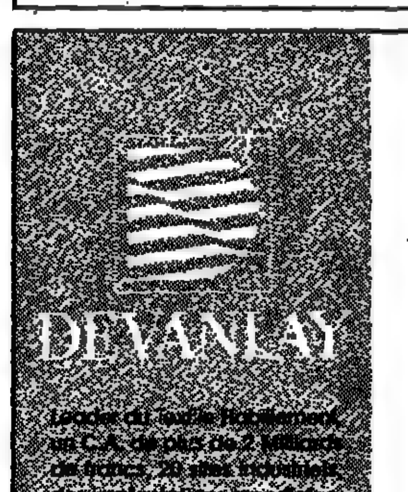
Rattaché à la Direction Réseau et disposant d'une gamme complète de produits, il aura pour mission, après une période de formation, de développer son portefeuille de clientèle, analyser les besoins des clients, monter les dossiers, promouvoir nos services et notre image auprès de nos partenaires (entreprises et maîtres d'ouvrages, banques, organismes professionnels, etc...).

Le candidat devra nécessairement être diplômé d'une grande école de commerce ou de gestion. Il sera tout particulièrement retenu pour son dynamisme commercial, son aptitude à négocier à haut niveau et sa capacité à assumer, sur le terrain, une large délégation de responsabilités.

Une première expérience en entreprise, dans une banque ou un établissement financier sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser candidature motivée avec photo, prétentions à Jean RICHET, Direction des Ressouces Humaines, CCME, 128 rue la Boétie 75008 PARIS.

COMPAGNIE BTP



SOUS-VETEMENTS YVES SAINT LAURENT - OHLY - SCANDALE - EXCITING - LACOSTE - NURSERY - CHAMPS ELYSEES - BONBON POLICHINELLE.

La Division Lacoste recherche pour **PARIS**

ASSISTANT DE GESTION H/F

Au sein de la société chargée de la diffusion des produits Lacoste en France, vous seconderez le contrôleur de gestion dans ses fonctions. Vous utiliserez largement la micro-informatique et aurez notamment pour tâches :

- l'élaboration des résultats de la société,
- le recueil et la vérification des informations nécessaires aux tableaux de bord,
- le contrôle des stocks,
- l'établissement des tarifs.

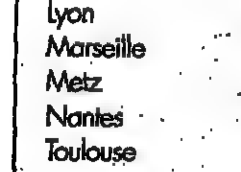
Une première expérience de l'audit ou du Contrôle de gestion en entreprise vous a permis de mettre en valeur votre formation initiale en gestion (BAC + 4 ou + 5 : Ecole de Commerce, Maîtrise, DESS). La connaissance de l'allemand constituera un atout supplémentaire.

Agé de 28 ans au plus, votre goût du concret et vos qualités de communication faciliteront votre intégration dans une équipe impliquée et dynamique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, s/réf. 1740 à CPE - 17, rue des Acacias - 75017 PARIS



Centre de Psychologie et d'Efficience



Audit - Conseil - Expertise comptable

La Banque sous un autre angle

Paris
Clermont
Grenoble
Lille
Lyon
Marseille
Metz
Nantes
Toulouse

- Bien implanté dans l'industrie, notamment par l'assistance aux Comités d'Entreprise, notre Groupe d'Audit et de Conseil se développe rapidement dans le domaine des services.
- Vous êtes un professionnel de la Banque ou de l'assurance, et vous voulez sortir de la routine
- Venez développer avec nous des méthodes originales d'analyse et de conseil adaptées à ce secteur.

Nous recherchons deux consultants confirmés (expérience indispensable)

- Postes sur mesure pour candidats très expérimentés.

ALCATEL CIT est la plus importante filiale d'ALCATEL, n° 2 mondial des systèmes de télécommunications publiques. En 1989, son chiffre d'affaires s'élève à 13,4 milliards de F dont 30% hors de France, avec un effectif de plus de 18 000 personnes. Nous recherchons un

RESPONSABLE FINANCIER DE CONTRATS EXPORT

Chargé de la gestion administrative et financière de contrats export (facturation, encaissement...), vous êtes en relation avec les ingénieurs responsables des contrats et les organismes bancaires.

Vous assurerez par ailleurs la mise en place des cautions bancaires et des licences d'exportation, ainsi que le suivi des assurances.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, vos quelques années d'expérience, vos qualités de rigueur et votre sens relationnel vous permettent de vous intégrer parfaitement dans une équipe.

Vous maîtrisez l'anglais et/ou l'espagnol.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. RF à :

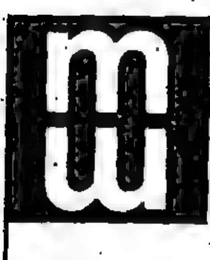


CIT



CGE

Service Recrutement - 10, rue Latécoère - 78141 VELIZY CEDEX - FRANCE





1er GROUPE FRANÇAIS D'ASSURANCES MUTUELLES

Le groupe des MUTUELLES DU MANS, en pleine expansion sur les marchés français et internationaux (16 milliards de F de CA, présent dans 30 pays) recherche pour son département étranger des

ANALYSTES ÉCONOMIQUES

Vous devrez identifier et analyser les opportunités de développement sur les marchés étrangers. Vous assurerez ces missions opérationnelles de la phase d'étude à celle de la négociation, avec une large autonomie.

A 30/35 ans, vous avez une formation supérieure économique ou financière (BAC + 4 ou 5, 3è cycle...), une parfaite maîtrise de l'ANGLAIS et d'une deuxième langue (ALLEMAND ou ESPAGNOL). Excellent analyste, vous êtes également un homme de terrain.

Le poste est basé au MANS mais nécessite, bien entendu des déplacements à l'étranger.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions salariales sous la référence AI/LM aux :

MUTUELLES DU MANS
Antoine PUCCINELLI - Service Recrutement
19/21, rue Chanzy - 72030 LE MANS CEDEX.



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

PARIS ET GRANDES METROPOLES REGIONALES

DIRECTEURS D'AGENCE

BANQUE D'AFFAIRES

Groupe bancaire et financier au tout premier plan des banques d'affaires françaises et internationales, nous souhaitons rencontrer des managers de haut niveau.

A 30/35 ans, diplômé d'une grande école de commerce ou d'un 3e cycle universitaire, votre expérience à la tête d'une agence et votre excellente culture bancaire vous permettent de maîtriser les produits financiers et les techniques les plus complètes et les plus récentes.

Orientant votre action vers une clientèle de grandes entreprises ou de patrimoines privés haut de gamme, vous êtes à même d'évaluer les risques et de prendre vos décisions avec le recul indispensable aux opérations d'envergure.

Manager de tempérament, vous savez apporter à vos équipes un appui constant dans leurs projets ou leurs négociations, dynamiser celles-ci et développer votre implantation. Enfin, vous disposez vous-même d'un fort potentiel d'évolution au sein du groupe.

Pour en savoir plus en toute confidentialité, contactez au (1) 49.09.09.49 les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES (réf. A 180) du lundi au vendredi de 9h à 17h ou adressez votre dossier de candidature s/réf. A 180/LM à ALLO-CARRIERES 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILL. CEDEX

(1) 49.09.09.49
ALLO CARRIERES

MEDIAPA



PARIS

Nous réalisons 80 % de nos ventes à l'exportation. Poursuivant notre développement, nous créons à Paris, à notre siège social, une nouvelle fonction :

Jeune

RESPONSABLE DES PRÉVISIONS COMMERCIALES

Votre mission : élaborer pour vos interlocuteurs (Usine, Direction Financière...), les prévisions de vente des produits finis sur nos marchés français et internationaux. Vous mettrez en place, à cet effet, de nouvelles applications informatiques. Votre objectif : le maximum de fiabilité afin d'assurer la continuité des approvisionnements de nos Filiales et Agents et limiter les stocks.

Votre profil : celui d'un homme ou d'une femme de rigueur et de méthode, sachant utiliser les méthodes Statistiques afin d'optimiser ses prévisions, doté(e) d'un sens relationnel aigu afin de concilier les contraintes de ses interlocuteurs : délais de fabrication, budgets, niveau de stock...

Agé(e) d'au moins 28 ans, vous êtes diplômé(e) d'une Ecole de Commerce. Vous bénéficiez sinon d'une première expérience de l'élaboration de prévisions commerciales, du moins d'une expérience de Contrôleur de Gestion ou de Logisticien, à travers laquelle vous aurez planifié, géré des budgets, élaboré des prévisions. Vous parlez couramment l'anglais.

Merci d'adresser votre curriculum vitae sous référence 580.06 à Sandrine FRENOY, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.
COFROR - 20, place de l'Iris - 92400 PARIS LA DÉFENSE.



Cofror

POUR LA MACIF A MULHOUSE
leader de l'assurance auto

Directeur des Ressources Humaines
(400 personnes)

Création de poste

Mission :
- Dynamiser les talents existants.
- Évaluer, exalter les potentiels humains.
- Construire, sans altérer les valeurs mutualistes
- Former, Recruter, Motiver, Fédérer.

Profil :
- 35 ans environ : Homme de communication et d'ouverture à forte capacité de propositions.
- Formation supérieure (expérience assurance non nécessaire).
- 1ère expérience, Personnel, Consultants ou similaire.

Contact : Renseignements complémentaires au : (1) 39.55.02.40.
Adressez C.V. et photo à Jean-Louis METTEAU, qui vous répondra personnellement et vous recevra à Paris ou à Mulhouse.

Leaders & Winners
1 ter, rue du Colonel de Bange 78150 LE CHESNAY

Choisir le CCF, c'est vivre une entreprise privée, innovatrice et à taille humaine, dont la stratégie claire est au service d'une clientèle à fort potentiel.

Choisir le CCF, c'est mettre en oeuvre son savoir-faire et sa compétence professionnelle dans une structure dont la souplesse favorise les opportunités de carrière.

Rejoignez la nouvelle Direction Financière où, dans le cadre de cette création de poste, vous serez chargé de suivre et d'optimiser la structure de la dette à long et à moyen terme du CCF, et ainsi, participerez à l'amélioration de nos financements.

Pour connaître vos chances de bénéficier de cette opportunité, il vous suffit de vous prêter au test qui suit :

Etes-vous diplômé d'une Grande Ecole de Commerce/Gestion ou d'Ingénieur ?

oui 2 non 0

Parlez-vous anglais à un niveau de négociateur ?

oui 2 non 0

Avez-vous une expérience des mécanismes des émissions Euro et Domestiques ?

. depuis au moins 3 ans 4
. depuis moins de 3 ans 3
. vous n'en avez pas 0

Avez-vous de bonnes connaissances juridiques, fiscales et comptables dans ce domaine ?

oui 1 non 0

Etes-vous un spécialiste du pricing d'options sur taux, devises et actions ?

oui 1 non 0

Résultats :

9.10 Faisons vite connaissance
6.8 Tentez votre chance
0.5 Désolé d'avoir contribué à user la pile de votre calculette !

EXTERNAL FUNDING MANAGER

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence JFT à :

Crédit Commercial de France
Direction des Carrières
103, Champs-Elysées
75008 PARIS



THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

LE CONTROLE DE GESTION VERSION HIGH TECH.

THOMSON TUBES ELECTRONIQUES, spécialiste reconnu dans le domaine des tubes électroniques professionnels est aujourd'hui un leader incontesté. Présent dans de grands secteurs (industrie, défense, recherche), nous recherchons pour notre site de Vélizy (1000 personnes) un :

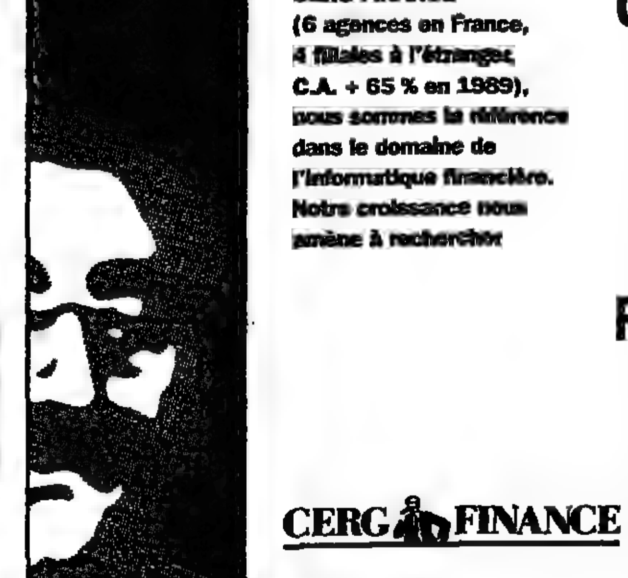
ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

Au sein du service contrôle de gestion, vous êtes chargé du reporting et de l'analyse des résultats mensuels. Vous participez à l'élaboration et au suivi du budget. Vous êtes plus particulièrement responsable du contrôle de gestion industriel : calcul, contrôle des prix de revient de fabrication, analyse des stocks. Vous développez de façon optimale l'utilisation des moyens informatiques.

De formation ESC ou équivalent, votre première expérience, votre intérêt pour l'informatique, votre esprit d'analyse, votre sens de l'écoute et votre rigueur sont des atouts pour réussir.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil
GRH Conseil, sous Réf 1141, 43 rue de la Brèche aux loups - 75012 Paris.

THOMSON



CERG FINANCE (6 agences en France, 4 filiales à l'étranger, C.A. + 65 % en 1989), nous sommes la référence dans le domaine de l'informatique financière. Notre croissance nous amène à rechercher

CONSULTANTS

De formation supérieure BAC + 4 (diplômé d'Ecole de Commerce ou Maîtrise de gestion), vous êtes débutant avec un fort potentiel ou bien avez déjà des connaissances d'un à deux ans en gestion de trésorerie.

Après une formation spécifique, vous assurerez des missions de conseil auprès des Directions Financières pour accompagner la mise en place des cellules de trésorerie, des outils informatiques retenus et optimiser leur fonctionnement.

Ce poste très autonome nécessite une réelle motivation pour les relations clientèle, de sérieuses aptitudes pédagogiques et des déplacements sur toute la France.

Nous vous offrons un environnement performant et une évolution au sein d'équipes dynamiques. (réf. CT)

RESPONSABLES FORMATION

De formation Bac + 4 (Ecole de Commerce, Universitaire...), vous bénéficiez d'une première expérience ou bien êtes débutant.

Facilité de contact et de communication associée à un excellent sens pédagogique sont autant d'atouts qui vous permettront de mener à bien votre mission :

- Assistance développement en intervenant sur l'élaboration finale du cahier des charges des nouveaux produits.
- Développement et animation des cessions de formation auprès de nos clients sur nos progiciels financiers.

Vous êtes prêt à vous investir : votre réussite vous permettra d'évoluer. (réf. RF)

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo sous la référence choisie à Yann LE BELLEC - CERG FINANCE - Tour Eve - Place Sud - Défense 9 - 92806 PUTEAUX

CERG FINANCE

FILIALE
GROUPE MULTINATIONAL
EQUIPEMENTS AUTOMOBILES
recherche

CONTROLEUR DE GESTION USINE

300 KF

Reportant hiérarchiquement à la Direction Usine et fonctionnellement à la Direction Financière de la Division, vous serez responsable du contrôle de gestion et de l'application des procédures administratives et comptables de la société au niveau d'un groupe de 3 usines (1200 personnes).

De formation Ecole de Gestion, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans l'industrie mécanique de production de masse et montrez des capacités de commandement.

L'anglais lu et écrit est souhaitable.

Ce poste est à pourvoir à Beauvais (60).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 39.432 à CONTESSE PUBLICITE, 38 rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex, qui transmettra.

CONTESSE

Attaché

Nous sommes une importante société de transports maritimes et recherchons pour notre siège social basé à Marseille un Attaché de Direction. Ce poste conviendrait à un jeune diplômé débutant, Ecole d'Ingénieur, Sup de Co ou I.E.P.... Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo s/réf. : ADG4 à notre Conseil Patricia Perona - 10, rue Neuve Ste Catherine - 13007 Marseille.

patricia perona
conseil en recrutement



Conseil Juridique

Cabinet d'expertise comptable et de conseil parisien en pleine expansion recherche un(e) CONSEIL JURIDIQUE ayant une expérience minimum de 7 ans. Dynamisme et compétence dans les domaines droit des sociétés, droit des affaires, droit social constitueront nos critères de sélection.

L'objectif que nous poursuivons, est une association à court terme.

Envoyer lettre manuscrite de candidature et C.V. à :

BLA 13-15, rue BUFFON
75005 PARIS



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Groupe de communication en pleine croissance (1 500 personnes, bientôt 60 sociétés), notre Directeur financier accueille, à notre siège parisien, un

responsable comptable groupe, H/F

Avec trois collaborateurs, venez gérer la comptabilité générale et analytique de petites structures (holdings, sociétés immobilières, etc.) avec arrêtés mensuels, reporting, participer à la consolidation, réaliser des analyses et synthèses financières.

Avec une formation IUT de Gestion ou DECS, vous avez, par exemple, quelques années d'expérience de révision comptable en cabinet ou êtes aujourd'hui responsable comptable dans un petit groupe de sociétés. Vous êtes déjà formé à la consolidation et pratiquez, bien sûr, la micro-informatique.

Nous saurons vous offrir d'excellentes opportunités de développement.

Notre consultante Mme M. C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 5550 LM) à "Carrières Gestion-Finances"



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
PARIS - LYON - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

La responsabilité de dépositaire et le contrôle interne d'un service TITRES et BOURSE sont à nos yeux de plus en plus important. Dans cette optique, la BTP recherche un :

CONTROLEUR

Titulaire d'un DECS ou équivalent, votre première expérience en milieu financier vous a définitivement convaincu de votre motivation profonde pour le Contrôle et l'Audit Interne. Les missions du groupe Contrôle sont les suivantes :

TITRES :

- Contrôle comptable
- Contrôle des procédures appliquées
- Contrôle de la règlementation

OPCVM :

Dans le cadre de la nouvelle règlementation,
- Suivi des ratios
- Surveillance de la cohérence comptable avec le dépositaire

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. CTR au Département des Relations Humaines - La BTP - 253 boulevard Péreire - 75017 PARIS



HCAP

Partitions comptables sophistiquées dans la gamme Banque-Assurance.

Nous sommes une Compagnie d'Assurance (Vie et Iard), filiale de l'un des premiers groupes bancaires français. Nous distribuons nos produits notamment par le réseau bancaire et réalisons grâce à cette synergie une progression constante de nos résultats. Pour faire face à cette avalanche de chiffres, nous recherchons le virtuose qui saura orchestrer nos comptabilités.

Coordinateur de talent, vous encadrerez les équipes (30 personnes environ) chargées de finaliser les bilans des Sociétés du groupe (Sociétés Vie et Iard, GIE, SCI, Sociétés de caution...). Afin de ne pas produire de fausses notes lors de la répétition finale, vous mettrez en place de nouvelles procédures et faciliterez la circulation des informations. Vous introduirez un nouveau logiciel comptable dans la gamme de vos instruments et d'un coup de baguette, transmettrez votre savoir-faire à vos collaborateurs. Vous assurerez également les relations avec notre partenaire banquier et lui communiquerez les informations comptables, fiscales ainsi que des éléments de reporting.

De formation supérieure comptable et/ou financière, vous êtes devenu après 10 ans d'expérience un véritable chef d'orchestre. Vous maîtrisez la comptabilité générale jusqu'au bilan (la connaissance de la comptabilité technique de l'Assurance est un plus) et possédez suffisamment de doigté pour diriger vos équipes. Vous séduirez également vos interlocuteurs banquiers grâce à vos compétences, votre dynamisme et votre diplomatie. Si vous souhaitez saisir cette opportunité, merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature sous la référence RS à notre conseil : Josiane Agard Développement - 67 av Georges Mandel 75116 Paris.

Josiane Agard Développement

ETABLISSEMENT FINANCIER
filiale d'un grand groupe industriel
recherche
pour sa salle des marchés

UN OPÉRATEUR SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Diplômé de l'Enseignement Supérieur (Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieur, DESS, etc.), le candidat pourra justifier d'une première expérience dans le domaine bancaire ou financier.

Envoyer CV et lettre manuscrite sous références 37 021 (à porter sur enveloppe) à LA PUBLICITÉ FRANÇAISE, 23-27, avenue de Neuilly, 75116 PARIS qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME DE GARANTIE FINANCIÈRE
RECHERCHE POUR SON SIÈGE PARIS-8e

1 ANALYSTE FINANCIER JUNIOR
Débutant ou 1re expérience

1 ANALYSTE FINANCIER SENIOR
Environ 3 ans d'expérience

Maîtrise de gestion finance ou similaire.
Ils devront posséder de solides connaissances en comptabilité et analyse de bilans. Une ouverture aux problèmes juridiques est requise.
Rattachés au service Etudes et analyses, ils auront la responsabilité d'apprécier en permanence le risque présenté par un ensemble d'entreprises garanties dont la surveillance leur sera confiée.

Adresser CV + photo à VERO FRANCE 6000
49, rue de Rivoli, 75001 PARIS.

BANQUE PRIVEE

Filiale d'un important GROUPE D'ASSURANCES renforce son équipe commerciale et recherche pour son siège de PARIS

1 Exploitant Entreprises Senior
3/5 ans d'expérience

1 Exploitant Entreprises Junior
1/3 ans d'expérience

pour assurer le développement de sa clientèle de moyennes entreprises par un conseil de qualité.
Formation Supérieure indispensable.
Rémunération motivante.

FRANÇOIS MICHAU CONSEIL S.A
Banque - Finance

Envoyez lettre de candidature + CV
FRANÇOIS MICHAU CONSEIL S.A.
Denise LOSSEL - 21, rue Tronchet
75008 PARIS.

Filiale française d'un leader mondial du papier (CA Europe consolidé 8 milliards de francs)

Nous recherchons :

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

Vous êtes diplômé d'une ESC ou équivalent (maîtrise...) et après une première expérience de 2/3 ans en cabinet d'audit ou dans une entreprise industrielle, si possible multinationale.

Vous rejoindrez l'équipe de contrôle de gestion.

Nous vous confierons des missions classiques de contrôle, dans le cadre d'une large autonomie : reporting, analyse financière...

Vous participerez au développement de nouveaux systèmes de gestion.

Une excellente pratique de l'anglais et de la micro-informatique est indispensable. La connaissance d'une deuxième langue étrangère serait appréciée.

Possibilité d'évolution au sein du groupe.

Écrire SNP JD 165, BP 907,
76023 Rouen Cedex.

PINAULT

AUDITEURS CONFIRMÉS

Notre groupe en pleine expansion exerce différents métiers depuis la fabrication jusqu'au négoce. Le C.A. de 1989 avoisine 12 milliards de francs réalisés avec 12 000 salariés et 150 filiales.

LE DIRECTEUR AUDIT DU GROUPE
recherche aujourd'hui

DES AUDITEURS CONFIRMÉS

Profil-type : 3 ans en cabinet anglo-saxon puis 3 ans en entreprise.

Merci d'adresser votre candidature
(lettre manuscrite, C.V. et prétentions) à :

Groupe PINAULT
Direction Audit
5, boulevard de Latour-Maubourg
75007 PARIS

Le n°1 du Travail Temporaire en France, recrute pour la région Rhône-Auvergne son :

ASSISTANT H/F
de Direction Régionale

La fonction consiste à assister le Directeur Régional dans la réalisation des objectifs de la Société, notamment :

Dans le contrôle administratif et financier : il veille au respect de la législation sociale et à la maîtrise du risque client.

Dans la gestion du personnel permanent : il participe au recrutement, à la formation et à l'épanouissement du personnel permanent administratif. Il est attentif à la qualité de l'accueil et de sélection des agences.

Dans l'assistance de la Direction Régionale : il assure la validation des documents envoyés à la Direction Générale.

Le candidat retenu manifestera un goût certain pour la gestion, fera preuve de rigueur, de précision, d'ouverture d'esprit, de pragmatisme et son autorité sera naturelle.
De formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, vous justifierez d'une expérience professionnelle positive de 2 ans.
Le poste est basé à Clermont-Ferrand.

Votre candidature référencée SV210, sera étudiée en toute confidentialité par [illegible] :

Martine BELLOD MANAGAU
31, rue Ballainvilliers
63000 CLERMONT-FERRAND

MEDIAPA

MANAGEMENT DES REMUNERATIONS

CONSULTANT

3 500 consultants dans 22 pays, en France une croissance de 30 à 50 % par an, nous sommes l'une des deux premières sociétés internationales de conseil en management des rémunérations, avantages sociaux et relations humaines.

Nos enquêtes de rémunération constituent des outils performants de gestion des rémunérations et des carrières de notre clientèle, de grandes entreprises Françaises et internationales.

Vous prendrez en charge la conception, la coordination et la commercialisation de plusieurs projets : analyse des besoins des clients, audit de rémunération, définition d'une stratégie commerciale et marketing de nos enquêtes.

28 ans environ, anglais courant, Grande Ecole de Commerce, Sciences Po ou DESS ressources humaines, vous avez 3 ans d'expérience en ressources humaines acquise en entreprise industrielle ou dans un cabinet de Conseil.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 503/01, à Anne-Laurence GHIULAMILA HEWITT ASSOCIATES - 30, avenue de Villiers - 75017 PARIS.



Hewitt Associates

MEDIAPA

Chargé d'Etudes

PRIX DE REVIENT - ETUDES ECONOMIQUES

TRANSPAC, Réseau National de Transmission de données informatiques, leader mondial dans son domaine, dans le cadre d'un plan ambitieux de développement et de diversification de ses services, recherche pour sa Direction Financière un Chargé d'Etudes. Il sera, en particulier, chargé des études de prix de revient et de rentabilité pour les activités nouvelles et participera aux réflexions sur les méthodes d'analyse utilisées. Il secondera le responsable de cette fonction.

Attiré à la fois par les missions d'études et de gestion courante, vous avez une formation Grande Ecole ou Universitaire en gestion économie, et une expérience de 3 ans dans une fonction similaire. La connaissance des outils micro-informatique est indispensable. Adresser CV, photo et prétentions à : TRANSPAC - Tour Maine Montparnasse - 33 avenue du Maine 75755 PARIS CEDEX 15.

TRANSPAC
N° 1 mondial des transmissions de données

MEDIAPA



UNIVERS DE LA GESTION

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

DE JEUNES TALENTS AU SERVICE D'UNE STRATEGIE INTERNATIONALE

Assurances - Paris - Ce groupe, en fort développement, figure parmi les toutes premières compagnies d'assurance en France. Dans le cadre de l'édification du marché unique européen, il recherche deux jeunes chargés d'affaires pour sa direction internationale. Intégrés à une équipe polyvalente et très opérationnelle, ils accompliront, de manière autonome, des missions d'ingénierie d'affaires internationales, conduisant à l'identification d'opportunités de croissance externe ou à la négociation d'accords de partenariat et d'acquisition. Ces postes, évolutifs, s'adressent à des candidats européens, diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce ou de formation juridique internationale, âgés d'au moins 27 ans. La maîtrise de l'anglais est impérative. La connaissance d'une deuxième langue étrangère constituerait un atout. Ils justifieront d'une première expérience acquise dans le secteur bancaire, en opérations financières, dans l'assurance, en direction internationale, ou au sein de cabinets d'audit ou de conseils juridiques internationaux. Attractive, la rémunération sera de nature à intéresser des candidats de valeur. Ecrire à D. MORETTE en précisant les prétentions et la référence A/R9686M **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.75.** (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group – HUMAN RESOURCES –

Creating Business Advantage

CONTROLEUR DE GESTION

250.000 F

Paris - Leader sur son marché, cet organisme paritaire de statut associatif crée le poste de contrôleur de gestion. Rapportant au secrétaire général, vous aurez pour mission de définir des procédures de contrôle de gestion, de veiller à leur cohérence ainsi qu'à leur respect. Outre la préparation et le suivi des budgets avec les directeurs régionaux, vous jouerez auprès d'eux un rôle d'assistance, de conseil et d'aide à la décision (tableau de bord, analyses ponctuelles...). Vous proposerez des améliorations de gestion au conseil d'administration. De formation ESC ou maîtrise de gestion, vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans de l'audit et/ou du contrôle de gestion, de préférence dans un secteur d'activité ayant une dimension sociale (banque mutualiste, secteur associatif, groupement coopératif...) ou dans un cabinet conseil. Une personnalité solide alliée à un sens réel de la diplomatie seront des atouts indispensables pour réussir dans cette fonction et évoluer. Des déplacements fréquents sont à prévoir sur la France. Ecrire à Christine BERNET en précisant la référence A/S8507M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.51.** (PA Minitel 36.15 code PA)





Nous recherchons pour notre **DIRECTION ENTREPRISES** des

Chargés de clientèle

A 28/33 ans environ, vous disposez d'une formation supérieure complétée de quelques années d'exploitation bancaire.

Vous êtes motivés, dynamiques et animés d'un esprit commercial développé.

Vous rejoindrez des équipes légères mais ambitieuses où s'épanouit le sens de l'autonomie et des responsabilités.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prét. s/réf. JB/FAN à la Direction du Personnel et des Relations Humaines de la BIMP - 22 rue Pasquier - 75008 PARIS

BIMP Banque Industrielle & Mobilière Privée

MEDIAPA

Chef Comptable H/F

Filiale en pleine expansion d'un grand groupe de Bâtiment et Travaux Publics, nous sommes spécialisés dans la promotion immobilière. Nous recherchons le Chef Comptable capable de prendre en charge la gestion comptable de la totalité de **nos SCI de construction-vente**, SNC ou SA et d'en réaliser une première consolidation.

Dépendant du Secrétaire Général, outre les responsabilités traditionnellement afférentes à cette fonction, vous participerez à la mise en place d'un nouveau système de gestion intégré.

Vous contrôlerez l'activité d'une équipe de 3 comptables et renforcerez la liaison avec les autres services opérationnels ou de gestion.

Vous serez le garant du respect des réglementations juridiques et fiscales.

Agé d'environ 40 ans, professionnel de l'immobilier, vous avez acquis une solide expérience de la fonction soit dans une entreprise du même secteur, soit au sein d'un cabinet d'expertise comptable spécialisé.

Esprit d'équipe, aptitudes pédagogique et relationnelle, méthodologie et organisation seront les atouts de votre réussite dans ce poste.

La dimension de notre groupe offre de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V. + prétentions) sous la référence 022/M à notre Conseil ORBE - 41, avenue George V - 75008 PARIS, qui l'étudiera en toute confidentialité.

ORBE

MEDIAPA

Controleur de gestion industrielle

fcb

Fives Cail Babcock, l'une des toutes premières sociétés de mécanique européennes (CA 1.2 Md de F, effectif 1000 personnes) conçoit, développe, réalise et vend des équipements et ensembles destinés essentiellement aux industries de la cimenterie, sucrerie, minéralurgie et au BTP (tunneliers).

Aujourd'hui nous créons un poste de

CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIELLE

Collaborateur direct du Directeur de la Division Fabrications Industrielles, vous serez chargé de concevoir et mettre en œuvre une politique de rationalisation économique des fabrications. A cet effet, vous élaborerez la méthodologie, les procédures et les systèmes de contrôle nécessaires.

Vos éléments d'information permettront de faire évoluer l'organisation de la Division et de définir la stratégie de sous-traitance.

Vous serez le concepteur de l'outil d'analyse qui permettra au Directeur de la Division de prendre ses décisions d'investissements.

Vous êtes idéalement ingénieur mécanicien, vous avez impérativement une formation de gestion. Vous justifiez d'une expérience industrielle qui vous a permis de valoriser vos qualités d'analyse et de rigueur ainsi que vos aptitudes relationnelles. Vous travaillez en anglais ou en allemand. Poste basé à Lille.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions) sous réf. 008 M à notre Conseil ORBE – 41, avenue George V – 75008 Paris, qui l'étudiera en toute confidentialité.



ORBE

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

COTE D'AZUR, VERITABLE PLAQUE TOURNANTE

***THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES**, leader européen dans la conception et le développement de systèmes de détection sous-marine à la pointe de la technologie, doit son succès à la qualité de ses équipes pluridisciplinaires et recherche :*

ADJOINT AU CHEF DE SERVICE DE GESTION DES MARCHES

Rattaché au chef de service de gestion des marchés, vous avez pour missions essentielles de mettre en place des procédures d'organisation et d'assurer leur fonctionnement en coordonnant les actions de nos secteurs France et Export. Vous assurez l'encadrement du service lors des déplacements de notre responsable.

Vous assurez l'interface des administrations françaises en liaison avec le siège social de la société (DREE, DGA, COFACE...) et vous apportez le meilleur appui possible en matière de financement export et de gestion des contrats.

Diplômé d'une école supérieure de commerce option finance ou équivalent et fort d'une première expérience de 1 à 3 ans, vous possédez une bonne connaissance de la micro-informatique et de l'anglais.

Ce poste basé à Cagnes sur Mer offre de réelles perspectives d'évolution pour des candidats de valeur.

Merci d'adresser sous référence FOR1, votre dossier de candidature (lettre manuscrite, photo et prétentions) à :
THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS MARINES - Franck CHASTOL
BP 53 - 06801 CAGNES SUR MER.



HCA

Financier Export Opérationnel.

Bien engagé dans la voie de l'expansion, le groupe RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS - 34 000 personnes C.A : 34 milliards renforce son équipe de financiers export et recherche un jeune cadre opérationnel.

Diplômé d'une école de commerce ou d'ingénieur (HEC, ESSEC, MINES...) vous avez déjà monté des opérations de financement et négocié des contrats à l'exportation dans le secteur bancaire ou industriel.

Vous saurez répondre sur le plan technique aux exigences des clients et des équipes commerciales en leur proposant des solutions fiables et efficaces que vous négocierez auprès des banques et des organismes français et étrangers.

Responsable d'une zone géographique, vous serez basé à Suresnes (92) et accompagnerez les commerciaux sur le terrain.

L'anglais courant, une forte motivation ainsi que des qualités commerciales et relationnelles indéniables vous permettront de vous réaliser dans cette activité.

François BETI Service Recrutement Cadres - 129, rue Servient - 69431 LYON Cedex 03 étudiera confidentiellement votre candidature.



Partenaire Officiel





Premier Groupe Français de réactifs pour le diagnostic biologique recherche pour sa **filiale de distribution en Allemagne** (région de STUTTGART) son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

rattaché au Directeur Général de la filiale (45 personnes - 60 MF de chiffre d'affaires), vous travaillerez en étroite liaison avec la Direction Administrative et Financière du Groupe.

Responsable de l'ensemble des fonctions administratives et financières, vous évoluerez dans un environnement très informatisé et encadrerez directement une équipe de 14 personnes.

Nous recherchons un jeune cadre (30 ans environ) parlant couramment l'Allemand, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce.

Merci d'envoyer lettre, CV, photo et prétentions à BioMérieux - J.-C. ALERINI - Chemin de l'Orme 69280 MARCY L'ETOILE

OKC

UNIVERS DE LA GESTION

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Spécialiste Mondial du Service aux Collectivités Locales
Nous réalisons, avec 6 500 personnes, 4 Milliards de C.A. dont 40 % à l'étranger.

Nous intervenons dans différents domaines : Gestion des services d'eau et d'assainissement - Etudes et Travaux - Collecte et traitement des déchets

Nous recherchons pour le SUD DE LA FRANCE, un

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

En véritable "patron", il vous faudra organiser, animer, coordonner les services : comptabilité, informatique, gestion du personnel et contrôle de gestion. Pour cela, votre fort potentiel, vos qualités de contact et votre esprit d'équipe seront appréciés.

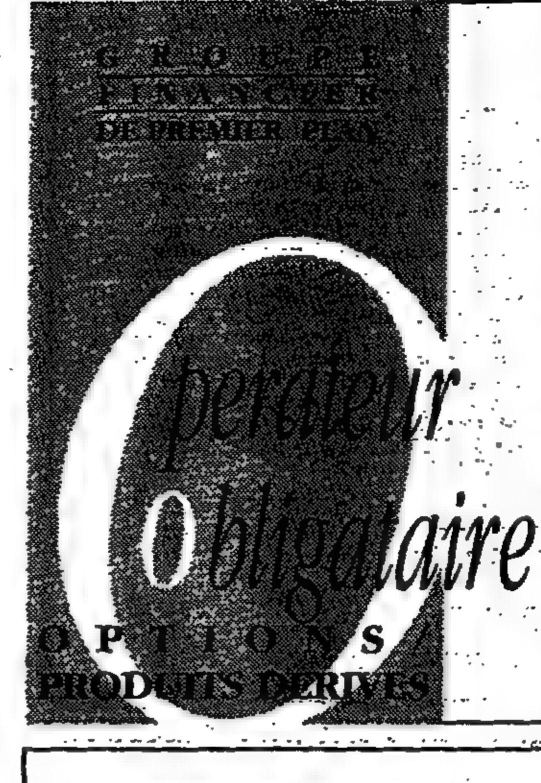
Vous bénéficierez d'une large autonomie d'action et d'intéressantes perspectives d'évolution.

Nous attendons des candidats diplômés d'études supérieures de gestion, pouvant attester d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans un domaine similaire.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V., photo et prétentions) à

SAUR - DRH - Challenger
1, avenue Eugène Freyssinet - 78064 ST QUENTIN EN YVELINES

SAUR — GROUPE BOUYGUES



- Il intègre le pôle Matif et Options (4 personnes) de notre salle des marchés.
- Il exécute les transactions sur les marchés organisés pour nos gestionnaires.
- Il gère des positions sur les produits optionnels en fort développement.
- Il réalise des études approfondies d'évaluation et de gestion de ces produits.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un opérateur, spécialiste du Matif (et options Matif) depuis 1 ou 2 ans, riche d'une formation BAC + 5 actuarielle, financière ou d'ingénieur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 08.977 à CONTESSE PUBLICITE - 38, rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex - qui transmettra.

CONTESSE



A Belfort, chargé de mission futur responsable comptable

Le leader mondial pour la production d'électricité et la construction ferroviaire (85.000 personnes) recherche pour son établissement de BELFORT (5000 personnes) un chargé de mission comptable.

Dans un premier temps, vous aurez la responsabilité de missions ponctuelles (audit, taxe professionnelle, frais généraux, etc.) afin de vous imprégner du fonctionnement de notre service. Nous vous confierons ensuite des tâches liées à l'organisation fonctionnelle et informatique de notre comptabilité.

Titulaire d'un diplôme d'une école de commerce ou d'une maîtrise de gestion et 3 à 5 ans d'expérience comptable en entreprise ou en cabinet vous permettront de réussir dans cette mission qui nécessite en outre la maîtrise de l'anglais et une bonne connaissance de l'informatique.

Les entretiens auront lieu à PARIS, BELFORT ou STRASBOURG.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo sous référence 5416 M (à noter sur courrier et enveloppe) au GROUPE BERNARD JULHIET ALSACE - 1/3, place Gutenberg - 67000 STRASBOURG.



Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

La Confédération Nationale du CRÉDIT MUTUEL recherche :

FISCALISTE CONSULTANT

Au sein de l'équipe du service fiscal, vous agirez comme un véritable conseil auprès des divers organismes du groupe et des services internes.

Vos activités porteront sur les divers domaines du monde bancaire et sur la gestion des opérations internes du Groupe.

En contact permanent avec les organismes du groupe, votre autonomie et votre goût du dialogue vous permettront de prendre en charge des missions opérationnelles.

De formation juridique supérieure, vous avez de solides connaissances comptables et une expérience de quelques années acquise de préférence au sein d'un cabinet de conseil.

Le Crédit Mutuel, c'est à travers 21 fédérations régionales, 4 500 points de vente, 21.000 collaborateurs, 40 000 administrateurs et 7 millions de clients, la plus forte croissance bancaire de ces 10 dernières années, la puissance du 5e groupe bancaire. La confédération Nationale du Crédit Mutuel est l'organisme national chargé du contrôle et du bon fonctionnement du Crédit Mutuel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence 215/RH à la Direction des Ressources Humaines, C.N.C.M., 88-90, rue Cardinet - 75017 PARIS.

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

LES CABLES DE LYON

RELIER LES CONTINENTS ET LES HOMMES

CONTROLE DE GESTION
ACTIVITES INTERNATIONALES

Le département chantiers de notre société recherche **un Diplômé d'une école de commerce,** débutant ou première expérience pour travailler sous la responsabilité du contrôleur de gestion.
Il aura en charge :
- l'analyse économique des affaires en milieu industriel,
- les études fiscales liées à la préparation des appels d'offres,
- le suivi des filiales à l'étranger.

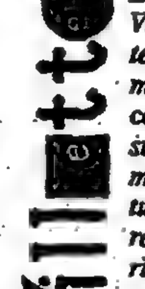
Vous maîtrisez la fiscalité internationale ainsi que l'anglais. L'espagnol est souhaité.
Des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à la Direction des Relations Sociales, M. SISSUNG, CABLES DE LYON, 30, rue des Chasses, BP 309, 92111 CLICHY Cedex.

CGE — ALCATEL CABLES

CONTESSE

Jeune Directeur Financier
270 000 F.



La Société d'Economie Mixte de la Villette (SEMVI) gère le Parc de la Villette et dans le cadre de sa nouvelle organisation recherche son Directeur Financier. Rattaché au Directeur général-adjoint, il devra véritablement créer la fonction financière. Il concevra et mettra en place une comptabilité privée à partir de l'outil informatique à créer, préparera et suivra budgets et plans de financement, élaborera des procédures et des méthodes de reporting, participera aux négociations avec les autorités de tutelle, les instances fiscales et les différents partenaires. Nous souhaitons rencontrer des professionnels de la fonction financière de formation supérieure de gestion, possédant une expérience d'au moins cinq ans en entreprise privée et sensibilisés aux règles de la comptabilité publique. Concepteur et réalisateur, organisateur et pragmatique, animateur d'une équipe de cinq personnes, motivé par la vocation culturelle de l'entreprise, esprit d'équipe, autant d'atouts pour réussir dans cette fonction. Merci d'adresser C.V. + photo à notre conseil PAUL-EMILE TAILLANDIER 11, rue Jean Mermoz 75008 PARIS, sous la référence 2118IM.





- 500 collaborateurs,
- 500 millions de CA,
- 1er groupe français de conseil en immobilier d'entreprise

JEUNE AUDIT, FINANCIER OU JURISTE ... ... PASSEZ AU MONDE DES AFFAIRES.

A 25-27 ans, doté d'une formation supérieure : ESSEC, Sciences-Po, Sup de Co... et après 2 ou 3 années d'expérience d'AUDIT, de FINANCIER ou de JURISTE... vous souhaitez aujourd'hui prendre une orientation qui corresponde mieux à votre PERSONNALITE : Plus d'ouvertures, des négociations à haut niveau, une responsabilité totale sur vos dossiers...

Devenez CHARGE D'AFFAIRES DE HAUT NIVEAU auprès des grands investisseurs institutionnels (compagnies d'assurance, caisses de retraite, SCPI...)

Pour faire de vous de véritables conseils en investissement et hommes d'affaires, nous vous initierons à des méthodes rigoureuses pour analyser les besoins de nos clients, négocier jusqu'à leurs conclusions des opérations de Vente. Dès la 2ème année, rémunération exceptionnelle possible.

POUR CES POSTES A NANTES, MARSEILLE ou MONTPELLIER, merci d'adresser CV, PHOTO et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75008 PARIS, sous référence 56.1857 LM.

Mercuri Urval

CONTESSE

L'avance

La Banque Populaire Val de France - 800 personnes, 80 agences - recherche pour son siège de **Tours** un

Jeune responsable comptable



Vous prendrez en charge l'élaboration et le suivi des comptes et des budgets.

Vous participerez à la conception et à la mise en oeuvre de notre futur système informatique (progiciel M.S.A.).

ESC ou DECS, vous avez quelques années d'expérience dans un établissement financier, une banque ou un cabinet d'expertise comptable.

Des opportunités de carrière pourront être offertes dans tous les secteurs de la Banque à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous référence LM, à la Banque Populaire Val de France, Direction des Ressources Humaines, BP 1803, 37018 Tours Cedex.



UNE ÉNERGIE NOUVELLE EN FRANCE

AFFAIRES

CAPITAL ET INTÉRÊTS

A la recherche des dividendes

Les turbulences apparues sur l'ensemble des Bourses mondiales depuis le début de l'année pourraient, si elles se poursuivaient, conduire nombre d'investisseurs à modifier leur stratégie. Au lieu de courir après d'hypothétiques plus-values, ils pourraient acheter des titres de sociétés qui distribuent des dividendes généreux. Dans ces conditions, la politique de distribution adoptée par les sociétés cotées reprend de l'importance. Même s'il est encore un peu tôt pour connaître dans les détails la part du bénéfice attribué à chaque action au titre de 1989 par les entreprises, leurs décisions étant souvent arrêtées durant le deuxième trimestre, les premières tendances confirment une poursuite de l'accroissement du montant global distribué.

Au début des années 80, de nombreuses firmes réservaient leurs maigres bénéfices à reconstituer leurs marges bénéficiaires aux dépens de leurs dividendes. En l'espace de cinq ans, le nombre de sociétés ne versant pas de rémunérations à leurs actionnaires passait de 95 à 132, et représentait jusqu'à 37 % des firmes cotées sur le marché officiel parisien.

Le retour à la rentabilité apparu dès 1986 a permis une inversion de cette tendance. En 1988, sur les 462 entreprises recensées, seules 70 d'entre elles (moins de 15 %) n'avaient pas versé de dividendes à leurs actionnaires. Parallèlement, le montant global des dividendes mis en paiement n'a cessé de progresser pour doubler en trois ans. L'an dernier, 44,759 milliards de francs ont été distribués, ce qui représente une progression de 25 % par rapport à 1988 et surtout un doublement comparé aux 21,102 milliards de 1986. Cette amélioration est allée de pair avec celle des bénéfices des entreprises. Chacune d'entre elles a été plus généreuse (comme le montre le tableau réalisé par la Société des Bourses françaises) sans toutefois souvent faire évoluer le dividende de la même manière que les bénéfices.

Démarrée au milieu de la décennie, l'envolée des cours de Bourse a quelque peu occulté l'attrait des dividendes, les porteurs (petits et grands) privilégiant la hausse des cours. Le taux de rendement moyen, représenté par le rapport du dividende sur le cours de Bourse, n'a cessé alors de diminuer, passant de 8,1 % en 1982 à 2,6 % en 1986. En 1987, année du krach, la chute des actions ayant été de 30 %, ce taux de rendement remonta aux alentours de 4 %. Pour redégringoler ensuite avec la reprise du marché. A la fin de l'année dernière, il était retombé à 2,6 % et serait actuellement à nouveau proche de 3 % en raison de la baisse actuelle des cours.

Des situations disparates

Gagner 3 % sur le marché des actions ? A quoi bon, alors que l'on peut obtenir aujourd'hui 10 % en achetant des obligations. Le taux de 3 % n'est cependant qu'une moyenne. Il masque des situations très disparates. Exemple : Blanzy Ouest, l'an dernier, offrait un rendement de plus de 20 %, alors qu'il n'était que de 0,72 % pour le groupe Victoire, en raison de la flambée des cours due à l'OPA de l'été. Depuis les premiers jours de février, parmi les meilleurs rendements, figurent deux certificats d'investissement : ceux de Pechiney (9,2 %) et de Rhône-Poulenc (8,1 %).

Soucieuses de s'attacher la fidélité de leurs actionnaires, de nombreuses firmes proposent aux détenteurs de titres le choix entre un paiement en liquide ou sous forme d'actions souscrites à conditions préférentielles. Quatre-vingts pour cent d'entre eux à la Société générale ont choisi cette deuxième option l'an dernier. La proportion était de 74 % à L'Air liquide, tout comme chez Saint-Gobain. L'expérience devrait être renouvelée cette année par certains groupes, mais cette solution présentera-t-elle le même attrait si le marché boursier reste aussi nerveux ?

Chez BSN comme chez Suez, la volonté est de poursuivre l'augmentation régulière du dividende versé, d'autant que les résultats s'annoncent encore encourageants. A l'inverse, malgré la baisse de 10 % du résultat net de Thomson CSF en 1989, son président, M. Alain Gomez, a annoncé le 6 février son intention de maintenir le dividende au niveau de l'année précédente. La stratégie semble voisine chez Elf Aquitaine, dont les bénéfices se sont stabilisés. Lors d'une conférence de presse, le 30 janvier, M. Loïc Le Floch-Prigent, président du premier groupe pétrolier français, sans vouloir préjuger la décision du conseil d'administration de mars prochain, a clairement laissé entendre qu'il n'était pas dans sa stratégie de réduire le dividende.

Enfin, le nombre de firmes ne versant toujours pas de rémunération à leurs actionnaires devrait encore se réduire. Métaleurop, ex-Minière et Métallurgique de Penarroya, devrait reprendre un versement qu'elle avait interrompu en 1981, comme l'a laissé entendre le directeur financier de cette filiale de l'allemand Preussag et d'Imétal à l'agence Reuter.

Une seule certitude pourtant. Ni Eurotunnel ni Eurodisneyland ne distribueront encore d'argent à leurs actionnaires. Mais dans leur cas, la règle a été précisée dès le départ, avant même leur arrivée en Bourse. Les premiers dividendes ne seront versés, théoriquement, qu'en 1995 au titre de l'exercice clos en 1994, année prévue pour l'exploitation du tunnel, et qu'en 1992 pour le parc de loisirs. Toutefois, Picsou, pour ne pas déroger à sa réputation, s'est empressé d'ajouter une clause au contrat : « *Cependant, si de l'avis de la direction de la société, un tel versement n'est pas dans le meilleur intérêt des actionnaires, le résultat net distribuable pourra être affecté aux réserves, ou réemployé, compte tenu d'opportunités d'investissements...* »

DOMINIQUE GALLOIS

Les cent plus fortes masses de dividendes mis en paiement en 1989 (1)

Valeurs	Capitaux en milliers de francs	Croissance du dividende %	Taux de rendement à fin d'année %	Valeurs	Capitaux en milliers de francs	Croissance du dividende %	Taux de rendement à fin d'année %
Elf-Aquitaine	3 003 878	+ 33,3	5,88	CCF	195 340	+ 20	2,05
Société générale	1 152 988	+ 30,0	3,67	Blanzy-Ouest	190 430	ns	20,42
Thomson-CSF	1 134 054	+ 13,3	6,66	Prétabail-Sicommerce	189 817	+ 3,3	7,83
Saint-Gobain	1 112 855	+ 23,6	3,60	Schneider	189 138	–	1,74
Peugeot	1 047 874	+ 64,7	2,53	Paris-Réescompte	188 916	+ 12,1	6,43
CGE	968 724	+ 28,8	2,54	CFAO	188 815	+ 9,5	2,43
Suez (financière)	886 803	+ 5,0	2,12	Crédit national	186 450	+ 5,7	4,43
Paribas	882 462	+ 42,9	2,20	Interbail	186 319	+ 5,0	7,82
Air liquide	872 489	+ 10,0	2,86	Crédit lyonnais	185 592	–	4,02
Total	839 654	–	5,96	Bail-Investissement	184 612	+ 6,7	6,33
BSN	781 369	+ 17,6	1,93	CMB-Packaging	182 475	+ 40,6	1,87
LVMH	770 552	+ 37,5	1,22	Drouot Assurances	182 249	+ 10,0	3,03
Axa-Midi Assurances	723 440	+ 151,9	2,72	Saint-Louis	177 835	+ 17,6	1,89
Eaux (Générale)	649 867	+ 20,0	1,96	CGIP	176 308	+ 11,1	1,94
Lafarge Coppée	582 690	+ 20,0	2,84	Auxiliaire Entreprises	175 404	–	4,24
Darty	551 376	ns	3,42	Ugine-Gueugnon	174 766	+ 100,0	3,48
Midi (Cie du)	547 948	+ 4,5	1,86	UTA	171 239	+ 9,3	3,65
Louis Vuitton	506 132	+ 25,7	1,52	Euromarché	168 430	–	3,09
Carrefour	501 480	+ 16,7	2,16	Locabail Immobilier	166 004	+ 3,7	6,05
Paternelle RD	487 500	+ 212,5	9,20	Eurafrance	164 882	+ 12,5	2,00
Saucil	473 569	+ 11,1	2,65	Péchiney CI	164 694	+ 33,3	7,20
Oréal (L')	451 843	+ 35,1	1,54	Cap Gemini	164 537	+ 32,5	1,28
Esso	446 923	–	5,53	Dumez	164 294	+ 21,4	2,68
Canal +	431 160	ns	3,13	Gaz et Eaux	164 097	+ 6,5	4,15
Casino	423 480	+ 5,3	4,18	Finextel	163 911	–	8,41
Pernod-Ricard	389 127	+ 15,2	2,63	Poliet	159 967	+ 23,1	1,94
Béghin-Say	373 861	+ 10,0	4,57	Electro-Financière	158 936	+ 3,0	5,24
Rhône-Poulenc CI	351 620	+ 21,2	6,49	UAP	158 760	+ 9,5	1,38
Cr.-Foncier France	346 870	+ 10,0	3,27	Imm. Plaine Monceau	156 161	+ 42,9	2,46
Occidentale (Générale)	338 708	+ 8,0	5,00	Sovac	156 000	+ 4,0	4,76
Lyonnaise des Eaux	288 680	+ 10,0	2,06	Roussel-Uclaf	151 043	+ 12,5	1,21
Groupe Victoire	280 680	+ 29,4	0,72	Valéo	146 773	+ 100,0	1,41
Michelin	280 163	+ 12,8	1,91	SPEP	146 552	+ 30,3	2,49
Bouygues	272 062	–	3,83	Péchelbronn	140 728	+ 13,6	1,14
Source Perrier	269 492	+ 25,0	1,59	Groupe de la Cité	137 184	+ 30,0	2,63
Simco	267 819	+ 5,6	4,22	UIS	137 179	+ 4,0	5,79
Ciments français	261 711	+ 19,0	2,22	Chargeurs	136 368	+ 16,7	1,58
Accor	259 958	+ 23,5	1,73	Bongrain	135 472	+ 12,1	2,36
Télémécanique	248 710	+ 166,7	3,57	Cofimeg	133 133	+ 7,1	4,36
Navigation Mixte	250 960	+ 8,1	1,36	CFI	130 372	+ 4,5	3,24
BNP CI	235 950	13,0	4,64	Club Méditerranée	129 475	–	1,87
Unibail	231 933	+ 3,2	5,50+	Merlin-Gérin	128 818	+ 20,0	1,44
Sefimeg	221 948	+ 5,2+	4,69	Union Crédit Bâtiment	127 610	–	6,06
Bancaire	211 328	–	1,89	Locindus	127 275	+ 4,4	7,45
Matra	208 692	+ 9,1	2,29	AGF	127 050	+ 25,2	2,08
Havas	208 162	+ 37,5	1,14	Printemps	127 009	+ 13,6	2,52
Bic	207 360	+ 53,8	3,75	Solicomi	124 028	+ 6,1	7,21
UIF	204 953	+ 4,6	3,92	Arjomari-Prioux	123 954	+ 16,7	1,69
Legrand	198 775	+ 11,8	1,70	Silic	121 710	+ 7,7	5,36
Perfinance	195 462	+ 87,5	3,54	Patrim.-Participations	120 344	+100	1,25

Les 50 premières valeurs : 59,4 % (2) **Les 100 premières valeurs 76,6 % (2)**

(1) Masse calculée avoir fiscal compris sur des titres inscrits à la cote officielle de la Bourse de Paris.
(2) Taux de représentativité par rapport à la masse globale des dividendes versés en 1989.

Source : Société des Bourses françaises (cote officielle - Bourse de Paris).

MARCHÉS FINANCIERS

En association avec la Générale des eaux

L'UAP prend le contrôle du groupe GESA et devient le numéro deux mondial de l'assistance

L'UAP vient de prendre avec la compagnie Générale des eaux le contrôle du groupe d'assistance espagnol General Europea SA (GESA), ce qui lui permet de devenir le deuxième de ce secteur d'activité en Europe et dans le monde, avec un chiffre d'affaires d'environ 700 millions de francs.

GESA, dont le siège est à Barcelone, est l'un des précurseurs de l'assistance aux personnes et aux véhicules ayant débuté dans ce métier dès 1959. Présent en Europe et aussi en Amérique latine (Brésil, Mexique, Argentine), ce groupe, dirigé par M. Joaquin Poch, frère du fondateur, a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 529 millions de francs et dégagé un bénéfice de 46,8 millions.

Avec GESA, l'UAP renforce considérablement sa présence dans le domaine de l'assistance où sa filiale UAP Assistance réalise 177 millions de francs de chiffre d'affaires. Elle se rapproche du leader Europ Assistance, appartenant au groupe italien Generali, dont le chiffre d'affaires est de 1 milliard de francs.

Cette acquisition s'est faite en association avec la société privée française, la Générale des eaux, qui a pris 20 % du capital du groupe espagnol en raison de ses compétences dans la télésurveillance. D'autres partenaires pourraient être associés à cette reprise, l'UAP, le groupe public que préside M. Jean Peyrelevade, restant toutefois majoritaire.

D. G.

Après l'opposition du GIE-Cartes bancaires

American Express n'aura pas accès aux distributeurs de billets de la Société générale

La Société générale, qui avait annoncé sa volonté d'ouvrir ses distributeurs automatiques de billets (DAB) aux porteurs de carte American Express (*le Monde* du 27 janvier), n'a pas reçu l'agrément du GIE-Cartes bancaires, le groupement d'intérêt économique où se retrouvent tous les établissements financiers émetteurs de cartes. Vendredi 9 février, le conseil de direction du GIE a estimé que, « *compte tenu des éléments portés à sa connaissance* », il n'a pas été en mesure *d'« accorder son agrément »* au projet, estimant qu'American Express, « *de façon compréhensible et bien légitime* », ne contribuerait en rien à la promotion de la Carte bleue ni au développement du réseau de commerçants qui y est affilié. Le conseil a ajouté que les porteurs de Carte bleue ont accès à 12 200 DAB en France et à 60 000 autres à l'étranger, alors qu'American Express « *ne dispose que d'un nombre notoirement inférieur de distributeurs dans le monde, dont trois en France* ».

Sans résoudre sur le fond la question de l'ouverture du réseau, le refus du GIE repose avec force la question de la rentabilité des DAB. L'accord avec American Express offrait à la Société générale une rémunération complémentaire pour chaque retrait, rémunération supérieure à celle qui est versée actuellement entre les banques. Les tensions au sein du GIE risquent donc de ne pas en être apaisées.

Y. M.

□ **M. Jean-Claude Hirel, administrateur d'Orkem.** – M. Jean-Claude Hirel vient d'être nommé administrateur du groupe chimique public Orkem, par un décret publié au *Journal officiel* du 9 février. Il remplacera à la présidence de l'entreprise M. Serge Tchuruk lorsque celui-ci prendra ses fonctions à la tête de Total, le 15 février. Ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures et diplômé de l'université de Stanford, M. Hirel a été l'un des plus chauds partisans de la politique de filière dans l'électronique. Il ne devrait présider que peu de temps aux destinées d'Orkem, appelé à être scindé entre Elf et Total dans les mois à venir.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 29 décembre 1989

	2 fév.	9 fév.
Valeurs franç. à rev. variable	96,8	96,1
Valeurs industrielles	94,8	94,4
Valeurs étrangères	101,9	100,6
Pétrole-Energie	108,4	113,9
Chimie	93,9	90,5
Métallurgie, mécanique	91,4	97,8
Electricité, électronique	98,8	102,4
Bâtiment et matériaux	91,6	89,9
Ind. de consommat. non alim.	95,9	95,1
Agro-alimentaire	92,8	92,9
Distribution	91,1	90,8
Transports, loisirs, services	95,9	98,4
Assurances	94,2	103,1
Crédit banque	100,6	104,4
Sicomi	108	100,2
Immobilier et foncier	96,3	96,4
Investissement et portefeuille	97,8	96,3
Base 100 : 29 décembre 1989		
Valeurs franç. à revenu fixe	97,5	97,2
Emprunts d'Etat	98,5	97,8
Emprunts garantis et assimilés	97,8	96,9
Sociétés	93,2	97,3
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 401	4 414,9
Valeurs étrangères	4 786,9	4 788,1
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	636,1	637,1
Valeurs étrangères	636,5	626,6
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	112,6	112,3
Emprunt d'Etat	93,6	92,9
Emprunts garantis et assimilés	112,8	111,8
Sociétés	107,5	112,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	2 fév.	9 fév.
Indice général	521,2	522,8
Produits de base	374,9	388,4
Construction	484,6	477,2
Biens d'équipement	334,3	335,9
Biens de consom. durables	583,9	633,8
Biens de consom. non durables	638,9	630,7
Biens de consom. alimentaires	801,7	799,4
Services	529,9	534,8
Sociétés financières	622	629,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	585,7	558,9
Valeurs industrielles	492	489,9

BOURSES RÉGIONALES

Base 100 : 31 décembre 1981

	2 fév.	9 fév.
Indice général	376,3	369,9

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	1er février 1990
Total actif	713 305
dont	
Or	196 606
Disponibilités à vue à l'étranger	69 814
Ecu	55 490
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 477
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	57 908
Concours au Trésor public	38 750
Titres d'Etat (bons et obligations)	41 501
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	429
Effets privés	188 684
Effets en cours de recouvrement	27 576
Total passif	713 305
dont	
Billets en circulation	238 855
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	107 489
Compte courant du Trésor public	26 684
Reprises de liquidités	17 392
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 213
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	65 837
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	225 916

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 10 %
- Taux des pensions de 5 à 10 jours . 10,75 %
- Taux d'escompte .... 9,50 %
- Taux des avances sur titres .. 12 %

BELGIQUE

Mieux contrôler les rachats d'entreprises

La Belgique, qui a déjà renforcé, en novembre dernier, son arsenal antiraiders, se prépare à mieux contrôler les concentrations d'entreprises en attendant de limiter les OPA dans les secteurs jugés stratégiques. Le ministre des affaires économiques, M. Willy Claes, a présenté, vendredi 9 février, en conseil des ministres un projet de loi qui vise à renforcer la concurrence économique en instaurant trois organismes chargés de statuer sur toute opération de concentration, à l'exception de celles concernant les petites et moyennes entreprises. Un conseil de la concurrence sera créé, qui jugera de chaque cas ayant fait l'objet d'une instruction par les services du ministère des affaires économiques. Le projet de loi ne soulève cependant guère l'enthousiasme des milieux d'affaires belges, qui en dénoncent l'interventionnisme excessif. La Belgique souhaite également renforcer sa législation sur les offres publiques d'achat dans les secteurs jugés stratégiques. Une première loi sur les OPA avait été votée en 1988, puis renforcée en novembre 1989, afin d'éviter la répétition de spéculations analogues à celles qui avaient accompagné la bataille franco-italienne pour le contrôle de la Société générale de Belgique (SGB, premier holding du pays). – (*AFP.*)

TOKYO, 12 février

Fermeture des marchés

La Bourse et le marché des changes de Tokyo sont fermés lundi 12 février, en raison d'une fête nationale.

Modification de la loi sur les OPA

Le ministère des finances japonais (MOF) a soumis, à la fin du mois de janvier, un projet de modification de la réglementation sur les OPA, notamment sur la transparence des opérations, à un conseil consultatif. Le MOF a précisé que le projet de loi de modification de la législation sur les titres et les changes (Securities and Exchange Law) devrait être soumis au Parlement après l'accord du conseil consultatif et l'élection générale du 18 février.

Cette nouvelle législation vise à simplifier les procédures d'OPA à la demande des Etats-Unis et de l'Europe occidentale, qui accusent le système japonais d'être trop limitatif. Selon le projet de loi, toute offre d'achat de 5 % ou plus des actions d'une compagnie (10 % ou plus actuellement) devra faire l'objet d'un rapport au ministère des finances. Le délai maximum de réalisation d'une OPA sera allongé de trente à soixante jours et l'exigence d'une notification préalable au MOF dans un délai de dix jours précédant l'opération sera supprimée.

FAITS ET RÉSULTATS

□ **CIC-Paris : perte d'exploitation réduite en 1989.** – La banque CIC-Paris, plus grosse filiale du groupe CIC (Crédit industriel et commercial), a enregistré, en 1989, une perte courante d'exploitation de 80 millions de francs, contre une perte de 187 millions de francs l'année précédente, selon son président Jean-Pierre Aubert. Dans une interview au *Figaro* de samedi 9 février, M. Aubert indique que le retour aux bénéfices est prévu en 1990, sans tenir compte d'une plus-value de 1,8 milliard de francs sur la vente de deux immeubles. La banque, qui perd des parts de marché depuis quinze ans, selon M. Aubert, a axé tout son effort de développement sur l'appareil commercial, « *en misant sur une stratégie de banque de proximité* ».

□ **Progression de 10 % des résultats du chimiste belge Solvay.** – Le géant de la chimie belge Solvay a, selon ses estimations, enregistré, en 1989, un bénéfice net consolidé en hausse « d'environ 10 % » sur celui de 1988, où il avait atteint 15,11 milliards de francs belges (2,2 milliards de francs). Dans le même communiqué, la firme fait état d'une hausse, l'an dernier, « d'environ 2 % » de son chiffre d'affaires consolidé (contre 253,47 milliards de francs belges, soit 37,7 milliards de francs en 1988). Le conseil d'administration de Solvay a, d'autre part, approuvé un programme d'investissements de 38 milliards de francs belges en 1990 (5,5 milliards de francs), au lieu de 29,5 milliards de francs belges en 1989 et 23,7 milliards en 1988.

□ **Matra prévoit une hausse de 75 % de son bénéfice en 1989.** – Matra a annoncé, dimanche 11 février, qu'il estimait à près de 75 % la hausse, en 1989, de son bénéfice net consolidé (part du groupe), à comparer aux 339 millions de francs de 1988. Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 12,4 %, pour s'établir à 21,7 milliards de francs, contre 19,3 milliards de francs en 1988. Le groupe privé avait initialement tablé sur une progression de 50 % de ses bénéfices, a précisé un porte-parole de Matra. La « *nette progression* » des résultats devrait « *couper court à toutes rumeurs* », a-t-il ajouté. Le titre Matra (qui ne réalise plus que 25 % de ses ventes dans la défense contre 30 % en 1988) a baissé en Bourse ces derniers mois, perdant quelque 20 % à Paris depuis le début de l'année.

□ **Matériels militaires : Thomson-Brandt Armements rejoint Thomson-CSF.** – Le groupe nationalisé Thomson a annoncé que sa filiale directe Thomson-Brandt Armements (TBA) avait été rattachée, au 1er janvier, à Thomson-CSF, une opération qui, selon la société, « *marque la pleine appartenance de TBA à l'activité défense du groupe* ». En 1988, TBA et sa filiale des Forges de Zeebrugge ont réalisé un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs. TBA emploie mille trois cents personnes dans la fabrication d'armements terrestres ou aéroportés et de composants pour missiles et fusées.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	469
Asystel	....	119 90
B.A.C.	....	219 80
B. Demachy & Assoc.	....	578
Banque Tarneaud	191	191
B.I.C.M.	....	868
Boiron	....	405
Boisset (Lyon)	....	255
Câbles de Lyon	....	2555
Calberson	....	780
Cardif	....	786
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1050
C.O.M.E.	....	1880
C. Equip. Elect.	....	347
C.E.G.E.P.	....	285
Ciments d'Origny	....	700
C.N.I.M.	....	758
Codetour	....	293
Conforama	....	1170
Creeks	....	396
Defan	....	170
Dauphin	....	596
Devanlay	....	1070
Deville	....	500
Dolisos	....	201 10
Editions Belfond	....	172 70 d
Elysées Investissem.	....	15 30
Finacor	....	212
Garonor	....	842 d
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	383
Gravograph	....	233
Guintoli	....	895
I.C.C.	....	289
Idia	....	311
Idianova	....	145
IN2	....	300
Int. Metal Service	....	1090

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Le gd livre du mois	....	407 40
Loca Investissement	....	286
Locamic	....	150
Matra Communication	....	270
Metallurg. Minière	....	228
Molex	213	210
Navale-Delmas	....	1280
Olivetti-Logabax	240	....
Ora. Gest.Fin.	....	568
Pinault	....	480
Presbourg (C In & Fin)	....	93 80 d
Présence Assurance	....	546
Publicat. Filipacchi	....	757
Razel	....	852
Rémy & Associés	....	387
Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	320
St-Honoré Matignon	....	240
S.C.G.P.M.	....	739
Segin	....	339
Sélection Inv. (Lyon)	....	113
S.E.P.	....	458 90
Serbo	....	539
S.M.T.Goupil	....	317
Sodinforg	....	133 50 d
Sopra	....	285
Thermador Hold. (Lyon)	....	295
TF 1	....	310 40 d
Unilog	....	185
Union Financ. de Fr.	....	506
Viel et Cie	....	181 50
Yves Saint-Laurent	....	1088

Marché des options négociables le 9 février 1990

Nombre de contrats : 12 610.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	560	–	–	9,90	–
CGE	560	28	45	15	25
Elf-Aquitaine	520	89,10	105	2,50	6
Eurotunnel SA-PLC	70	2,95	6,80	8	–
Euro-Dysneyland SC	100	9	13,50	3,50	–
Havas	1 500	48	105	–	–
Lafarge-Coppée	350	10,40	22,50	16,30	–
Michelin	133	8	–	6	–
Midi	1 300	71	–	–	–
Paribas	680	25	–	32	–
Pernod-Ricard	1 200	–	–	8,50	–
Peugeot SA	720	27,50	55	28	42
Rhône-Poulenc CI	400	–	–	8	12
Saint-Gobain	600	8,40	24	48	–
Source Perrier	1 900	12	–	215	210
Société générale	600	8	20	–	–
Suez Financière	400	7,10	21	35	–
Thomson-CSF	180	0,70	2	39	39

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 février 1990

Nombre de contrats : 119 000.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	100,08	100,40	100,64
Précédent	99,96	100,28	100,74

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
102	0,05	0,70	2,06	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,67 F =

Le cours de la devise américaine était presque inchangé, lundi 12 février, par rapport à la fin de la semaine dernière. Le dollar cotait 5,67 F, contre 5,6635 F vendredi à la cotation officielle. La place de Tokyo était close en raison de la fête nationale japonaise. Le cours du deutschemark, à Paris, était stable, à 3,4020 F contre 3,4022 F vendredi, malgré la tension persistante enregistrée sur les taux d'intérêt allemands.

FRANCFORT	9 fév.	12 fév.
Dollar (en DM)	1,6750	1,6675
TOKYO	**9 fév.**	**12 fév.**
Dollar (en yens)	144,72	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 fév.) ... 10 7/16-10 9/16 %
New-York (9 fév.) ... 8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	8 fév.	9 fév.
Valeurs françaises	95,2	94,9
Valeurs étrangères	101	100,3
(*SBF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	519,2	522,30
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 905,51	1 898,25

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 644,37	2 648,20

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 845,3	1 838,7
Mines d'or	372,5	367,7
Fonds d'Etat	81,26	81,15

TOKYO

	9 fév.	12 fév.
Nikkei Dow Jones	37 288,14	Clos
Indice général	2 734,17	Clos

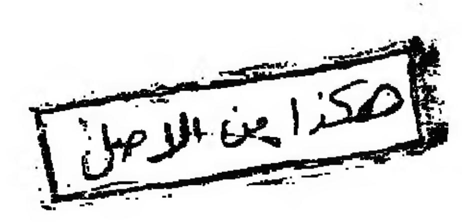
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

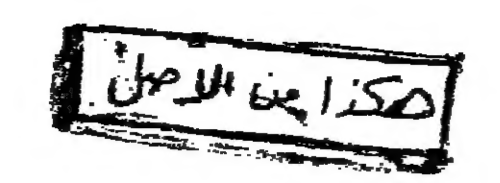
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U.	5,6660	5,6710	+ 107	+ 120	+ 245	+ 270	+ 790	+ 859
$ can.	4,7217	4,7298	– 84	– 58	– 141	– 105	– 315	– 233
Yen (100)	3,9179	3,9227	+ 115	+ 140	+ 246	+ 282	+ 764	+ 832
DM	3,3989	3,4040	+ 58	+ 72	+ 122	+ 150	+ 354	+ 409
Florin	3,0122	3,0165	+ 33	+ 48	+ 80	+ 103	+ 262	+ 306
FB (100)	16,2383	16,2539	– 135	+ 251	+ 74	+ 237	+ 330	+ 728
FS	3,7950	3,8009	+ 31	+ 47	+ 72	+ 99	+ 217	+ 282
L (1 000)	4,5675	4,5752	– 92	– 60	– 151	– 110	– 389	– 315
£	9,6124	9,6265	– 329	– 274	– 694	– 596	– 1768	– 1579

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8
DM	7 13/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 13/16	8 15/16
Florin	8 11/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9	9	9 1/8
F.B. (100)	10	10 3/8	10 1/2	10 13/16	10 9/16	10 7/8	10 3/4	11 1/16
F.S.	8 13/16	9 1/16	9 7/16	9 9/16	9 9/16	9 11/16	9 11/16	9 13/16
L (1 000)	12 1/2	13 1/2	12 7/8	13 1/4	12 7/8	13 1/4	12 7/8	13 1/4
£	14 13/16	15 1/16	15 1/16	15 3/16	15 1/16	15 3/16	15 1/16	15 3/16
F franç.	10 7/16	10 11/16	10 11/16	10 13/16	10 13/16	10 15/16	11 1/8	11 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 9 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3835	C.N.E. 3% ★	3806	3830	3807	+ 0 03
1055	B.N.P. T.P.	1051	1050	1050	– 0 10
1220	C.C.F. T.P.	1228	1228	1228	....
1085	Créd. Lyon. T.P.	1043	1042	1042	– 0 10
1795	Renault T.P.	1729	1725	1725	– 0 23
2080	Rhône-Poul. TP	2041	2060	2085	+ 2 16
1270	St-Gobain T.P.	1240	1240	1230	– 0 81
1289	Thomson T.P.	1182	1181	1229	+ 3 98
860	Accor	870	876	868	– 0 23
640	Air Liquide	640	640	635	– 0 78
2350	Als. Superm.	2250	2250	2250	....
575	A.L.S.P.I. ★	556	557	559	+ 0 54
2770	Arjom. Prioux ★	2655	2655	2606	– 1 85
615	Ausseda-Rey ★	615	615	615	....
980	Aux. Entrepr. ★	980	980	998	+ 1 84
620	Av. Dassault ★	585	585	567	– 3 08
....	Axa Midi Assur.	328	328	322 10	– 1 80
380	BAFP ★	376	380	378	+ 0 27
340	Bail-Equipem. ★	327	328	330	+ 0 92
970	Bail Investiss ★	988	990	981	– 0 71
385	B.N.P. C.I. ★	425	429	431	+ 1 41
905	Bolloré Tech.	895	898	900	+ 0 58
600	Cie Bancaire ★	577	575	564	– 2 25
790	Bazar H.-V. ★	798	790	808	+ 1 61
745	Béghin-Say ★	813	816	790	– 2 83
1450	Berger (Mа)	1430	1440	1440	+ 0 70
735	Bic ★	698	690	692	– 0 86
950	B.I.P. ★	1045	1045	1040	– 0 48
580	B.I.S. ★	590	590	608	+ 3 05
3110	Bongrain S.A. ★	3000	2999	3030	+ 1
1080	Bon-Marché ★	1065	1070	1064	– 0 09
600	Bouygues ★	575	576	571	– 0 70
162	B.P. France ★	198 90	198 30	197 50	– 0 70
730	B.S.N. ★	726	728	713	– 1 79
835	Canal Plus ★	833	832	830	– 0 36
480	Cap Gem. S. ★	466	466	461 80	– 0 90
3420	Carrefour ★	3424	3430	3335	– 2 60
200	Casino ★	170	171 50	170	....
132	Casino A.D.P. ★	125 60	125 90	126	+ 0 32
1010	Castorama D.I.	1011	1000	1011	....
150	C.C.M.C.	150	150 10	150 20	+ 0 13
725	C.E.G.I.D.	678	678	680	+ 0 29
235	Cerneat	249	251	251	+ 0 80
555	C.E.P. Comm.	555	555	555	....
430	Cerus CER	418	420	414	– 0 96
570	Cetelem ★	537	535	529	– 1 49
695	C.F.A.O. ★	683	681	680	– 0 44
615	C.G.E.	574	574	570	– 0 70
1670	C.G.I. Informat.	1634	1616	1634	....
1380	C.G.I.P. ★	1320	1350	1328	+ 0 61
630	C.G.P.	632	629	625	– 1 11
1320	Chargeurs S.A. ★	1250	1250	1214	– 2 88
815	Cica	780	782	790	+ 1 28
1470	Ciments franç. ★	1400	1404	1410	+ 0 71
740	Club Méditerr. ★	714	714	706	– 1 12
200	C.M.B. Packag.	201 50	203	200 60	– 0 45
166	Codetel ★	171	171	170 10	– 0 53
410	Cofimeg ★	411	412 50	417	+ 1 46
500	CPR (Par.-R.) ★	489 90	486	479	– 2 22
870	Coles ★	765	770	774	+ 1 18
240	Cpt. Entrepr. ★	260	263 50	291	+ 11 92
1150	Compt. Mod. ★	1060	1069	1085	+ 2 36
390	Concept S.A.	393	400	397	+ 1 02
1270	Créd. Foncier ★	1293	1285	1280	– 1 01

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 9/2

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/2	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 663	5 681	5 500	5 950
ECU	6 923	6 928	....	....
Allemagne (100 DM)	340 010	340 220	329 500	350
Belgique (100 F)	16 232	16 245	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	301 380	301 620	292	311
Danemark (100 krd)	88 020	88 020	85	92
Norvège (100 k)	87 870	88 050	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 579	9 600	9 200	10
Grèce (100 drachmes)	3 605	3 611	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 570	4 571	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	380 600	380 850	369	393
Suède (100 krs)	92 950	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 278	48 308	46 750	49 850
Espagne (100 pes.)	5 239	5 244	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 848	3 852	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 718	4 754	4 570	4 970
Japon (100 yens)	3 903	3 911	3 780	4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/2
Or fin (kilo en barre)	76400	76550
Or fin (en lingot)	76500	76700
Pièce française (20 fr)	439	439
Pièce française (10 fr)	395	.....
Pièce suisse (20 fr)	490	498
Pièce latine (20 fr)	442	441
Souverain	568	555
Pièce de 20 dollars	2630	2625
Pièce de 10 dollars	1390	1380
Pièce de 5 dollars	930	.....
Pièce de 50 pesos	2875	2865
Pièce de 10 florins	489	480
Or Londres	....	.....
Or Zurich	....	.....
Or Hongkong	....	.....
Argent Londres	....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

IRLANDE DU NORD

Trois blessés dans l'attaque d'un hélicoptère par l'IRA

Trois soldats britanniques ont été légèrement blessés, dimanche 11 février, en Ulster lorsqu'un hélicoptère de type Gazelle a été forcé d'atterrir d'urgence près de Clogher (comté Tyrone) après avoir essuyé des tirs à la mitrailleuse lourde d'un commando de l'IRA. Selon le porte-parole de la police locale (Royal Ulster Constabulary), c'est la deuxième fois que l'IRA s'attaque à l'arme lourde à un hélicoptère militaire. En juin 1988, un Lynx avait dû se poser d'urgence près de Forkhill (comté de l'Armagh sud). L'IRA avait alors diffusé une cassette vidéo montrant un commando de douze hommes tirant avec deux canons anti-aériens de 12,7 mm et trois mitrailleuses lourdes de 7,62 mm sur l'hélicoptère – *(AFP.)*

□ **La grève des officiers mécaniciens et pilotes d'Air-France et d'Air-Inter** – La grève déclenchée par l'Union syndicale du personnel navigant technique (USPNT) devrait encore affecter un certain nombre de vols lundi 12 février: quelques vols moyens et longs courriers sur Air-France (Tel. (1) 43.20.15.55 ou les centres régionaux) et une quarantaine de vols sur 345 vols prévus sur Air-Inter (Tel. (1) 45.39.25.25. ou les bureaux régionaux).

□ **La CFDT, FO et la CGC signent l'accord de la métallurgie sur les classifications.** – Alors que la fédération CGT de la métallurgie a fait savoir qu'elle ne signerait pas l'accord sur les classifications proposé par l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), la CFDT, FO et la CGC ont tour à tour adopté la position inverse.

LIBAN

Le général Aoun a ouvert un nouveau front dans le nord du « pays chrétien »

Concentrés dans la région montagneuse du Haut-Kesrouan, les combats qui opposent l'armée du général Michel Aoun à la milice chrétienne des forces libanaises (FL) de M. Samir Geagea, se sont poursuivis tout le week-end en dépit de l'accord de cessez-le-feu conclu jeudi sous l'égide du nonce apostolique au Liban, qui a ensuite quitté Beyrouth.

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

L'accord, que les belligérants interprètent de façon diamétralement opposée, n'aura tenu que vingt-quatre heures à peine. Sans illusion, l'un des médiateurs de la commission de sécurité, Mgr Khalil Abi Nader, évêque maronite de Beyrouth, nous a confié, dimanche 11 février : *« Le combat ne cessera que faute de combattants. »* Mgr Abi Nader rejette toutefois la responsabilité de cette situation sur le général Aoun, qui, nous a-t-il dit, *« ne veut pas comprendre le fait des FL, qui sont une réalité comme toutes les armées sur la terre libanaise. Notre commission a tout fait pour arrêter le feu, convaincue que seul le dialogue peut aboutir à une solution, mais Michel Aoun se considère comme la légalité. Je ne dis pas qu'il refuse le dialogue, mais il ne s'en sert pas.*

» Après douze jours de combats acharnés, qui ont fait environ cinq cents morts, dont plus de deux cents militaires et une centaine de miliciens, et plus de mille sept cents blessés, les positions sur le terrain n'ont pratiquement pas changé depuis la prise de Dbaiyé mardi par l'armée du général Aoun. En lançant samedi une offensive sur les hauteurs du Kesrouan, l'armée, qui a dû vite stopper sa progression dans cette région, cherche à faire jonction avec le seul point encore en sa possession au Kesrouan, la base d'Adma et le casino du Liban sur la côte, ce qui lui permettrait d'encercler les FL, bloquées au Sud par le verrou de Dbaiyé. Les miliciens seraient alors morcelés en trois, entre Beyrouth, la poche de Jounieh et Jbail, et leur ravitaillement quasiment impossible. Toutefois, de source militaire, on reconnait maintenant que la bataille risque de prendre un peu de temps et d'être difficile ».

Les sirènes du président Hraoui

Fort du soutien populaire qui, malgré tout, lui reste encore globalement acquis face à la milice, le général Aoun fonce sans trop se préoccuper pour l'instant des « fronts » du « pays chrétien » avec l'armée syrienne et ses alliés, largement dégarnis mais sur lesquels ne semble peser aucune menace immédiate. Sur la défensive, M. Geagea, qui a encore des ressources, se bat sans céder aux sirènes du gouvernement du président Elias Hraoui, persuadé qu'il peut faire payer politiquement son acceptation de l'accord de Taëf. *« Aoun est une cible pour tout le monde. Celui qui le vaincra sera le plus fort*, confie un de ses conseillers, *alors pourquoi partager le prix ? »* A part le fait que l'on voie mal comment les FL pourraient vaincre l'armée sans aide extérieure, elles risquent de tout perdre politiquement tant la Syrie, spectatrice attentive, ne souhaite venir en aide à aucun des belligérants, préférant intervenir plus tard et à ses conditions en face d'un vainqueur affaibli. Pour le président Hraoui, qui sait bien que la décision ne lui appartient pas, le dilemme est cruel. Ce sont les forces chrétiennes, les seules aptes pour lui à faire contrepoids à Damas, qui s'affaiblissent, et s'il doit jamais rentrer au palais présidentiel de Baabda, sur qui, se demande-t-on dans son entourage, pourra-t-il compter dans son propre camp ?

Dans les milieux chrétiens proches de la présidence et du gouvernement, on stigmatise l'attitude du Vatican et de Paris, qui, dit-on, *« en prêchant la non-intervention, condamnent l'avenir des chrétiens du Liban »*. *« Les Syriens gagnent du temps, c'est leur intérêt*, affirme ainsi un proche du président. *Ils seront condamnés à bouger si le général marque trop de points, mais, à ce moment-là, on aura perdu l'armée libanaise et la milice. » « Sans compter*, poursuit-il, *que dans le troc inter-milices* (d'après l'accord de Taëf, celles-ci doivent disparaître), *les FL absentes, ce sera l'armée de l'Est qui sera en première ligne. »*

Dans ce jeu mortel, le sort de la population est de peu de poids et la haine donne lieu à des règlements de compte sanglants. Morcelé géographiquement, divisé politiquement comme il ne l'a jamais été dans son histoire, le « pays chrétien » se détruit sans perspective autre qu'une intervention de l'ennemi qu'il combat depuis quinze ans : la Syrie.

FRANÇOISE CHIPAUX

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Surmenés

VOUS avez vu dans *le Point* à quoi on passe notre temps au boulot, qu'on soit chefs, employées, ouvrières, en gros c'est pareil, nous les nanas ? A prendre ou à préparer le café. A papoter : Tu devineras jamais ce qu'il m'a sorti, hier, mon ex. A échanger des photos : Ça, c'est lui à dix-huit mois ; là, maintenant, il part faire son service, alors évidemment ça change. A grignoter : Merde, il y a une miette qui s'est coincée dans mon clavier. A écrire à la famille : Chère belle-maman, c'est aujourd'hui ta fête. Et à téléphoner chez nous pour rappeler à la fille au pair que ça va être l'heure de la sortie de l'école.

Côté mecs, les différences sociales sont plus nettes. Les cadres répondent aux incessants appels de leurs épouses — Sandra nous invite à dîner mercredi en huit, ça te va ? — l'écouteur coincé entre l'épaule et l'oreille tout en tapotant du doigt sur leur minitel rose : Poireau cherche Frisée. Comme ça, pour voir, pour rigoler. Et les ouvriers travaillent en chantant, le transistor bloqué sur Radio Nostalgie. Seule entorse à la traditionnelle distribution des rôles, les Juliettes sont plus nombreuses que les Jules à parier tiercé : Qui tu vois, toi, dans la deux, mardi, à Enghien ?

On ne s'étonnera pas, après ça, de découvrir, autre statistique, que trois salariés sur quatre donnent ou ont donné une forme romancée à leur curriculum vitae. Ou ils gonflent : ils sortent d'HEC... ils faisaient contremaître... ils gagnaient 20 500 F par mois... Ou ils gomment en oubliant de mentionner qu'ils n'ont pas le bac, qu'ils étaient au SMIG et qu'ils ont été licenciés pour coups et blessures à patron fermement assis sur une augmentation.

Beaucoup plus révélatrice de la personnalité du candidat à l'embauche, la bafouille qui accompagne son CV. Je vous signale, à ce propos, un vrai régal, *le Petit guide humoristique de la demande d'emploi* dressé par Christine Dahmani. *Réponse* d'un vantard : Suite à votre annonce, ne cherchez plus, vous avez trouvé la perle rare. D'un étourdi : Chéri, je te laisse la liste des courses : deux laits, une batavia, six œufs. D'un snob : J'ai l'habitude de venir travailler avec ma Ferrari, je voudrais pouvoir disposer d'un box. Rires à la lettre garantis.

Terminant sa visite en Europe de l'Est

M. Baker a soutenu prudemment les évolutions en Roumanie et en Bulgarie

M. Baker a terminé dimanche 11 février par Sofia et Bucarest la visite en Europe de l'Est qui l'avait conduit auparavant à Prague et à Moscou. Autant le secrétaire d'Etat américain avait été encourageant à Prague, où il avait annoncé une série de mesures d'aide et d'incitation au développement politique et économique, autant il a été prudent en Bulgarie et en Roumanie, deux pays où les communistes se maintiennent au pouvoir. A Moscou, enfin, d'importants progrès ont été enregistrés dans une série de domaines.

M. Baker *« a été extraordinairement franc avec les dirigeants bulgares »*, a déclaré dimanche, lors d'une escale à la base de Lajes aux Açores, un haut responsable américain. Tout en les félicitant d'avoir abandonné la discrimination contre la minorité musulmane, il leur a demandé de dissoudre la police secrète, de cesser de pratiquer l'espionnage industriel et d'aider les régimes révolutionnaires en Amérique centrale. Accueilli samedi à Sofia par plusieurs centaines de personnes scandant *« USA-démocratie »*, et *« Etats-Unis, votre démocratie est notre rêve »*, M. Baker avait rendu hommage à *« la vision et la persistance des dirigeants de l'opposition, qui ont amené la Bulgarie au seuil de la démocratie. »*

Selon ce même responsable, les dirigeants roumains ont entendu le même langage. Au cours de sa brève visite à Bucarest, la première d'un haut responsable américain depuis la chute de Nicolae Ceausescu fin décembre, M. Baker a promis une aide alimentaire de 80 millions de dollars, comportant notamment 500 000 tonnes d'aliments pour bétail et 7 500 tonnes de beurre, alors que le total de l'aide gouvernementale américaine à la Roumanie représentait jusqu'à présent 750 000 dollars. Mais le reste, notamment l'octroi à la Roumanie de la clause de la nation la plus favorisée, *« dépendra d'élections libres et honnêtes, de l'ouverture et du mouvement vers la liberté et la démocratie »*, a-t-il dit. Le secrétaire d'Etat a également souligné l'importance des droits des minorités et du respect de la liberté religieuse.

Auparavant, la visite à Moscou de M. Baker s'était conclue samedi par des progrès substantiels sur le désarmement, qui devraient se concrétiser lors de la rencontre au sommet prévue en juin prochain à Washington entre MM. Gorbatchev et Bush. Les deux parties se sont notamment engagées, dans un communiqué conjoint, à signer en juin un traité bilatéral prévoyant la destruction *« d'une quantité significative »* de leurs stocks d'armes chimiques.

A propos des armements stratégiques, les négociateurs ont surmonté en principe deux des trois obstacles à la conclusion d'un traité START : ils ont conclu un accord de principe sur les missiles non déployés, et un autre sur le codage des données transmises lors des tirs d'essais des missiles, un dossier qui empoisonnait les négociations stratégiques depuis 1972. Le troisième dossier, celui des missiles de croisière aéroportés (ACLM), a été réglé à *« 75-80 % »* et sera transmis aux négociateurs à Genève. Enfin, les missiles de croisière lancés depuis la mer (SCLM), autre obstacle majeur à la conclusion d'un traité, seront exclus des négociations.

Américains et Soviétiques se sont également entendus sur le principe de l'inspection mutuelle de certaines stations-radars, pour vérifier la bonne application du traité ABM sur les missiles antibalistiques. Des experts soviétiques *« pourront visiter des stations-radars au Groënland et en Grande-Bretagne »*, et des experts américains pourront *« inspecter des installations similaires »* en URSS, a dit M. Chevardnadze.

Le retrait de l'armée rouge

En ce qui concerne la présence de l'armée rouge en Europe de l'Est, le gouvernement soviétique a publié dimanche une déclaration au ton conciliant. Rappelant que des négociations ont été ouvertes avec la Tchécoslovaquie et la Hongrie, ce texte affirme : *« Il y a tout lieu de penser que ces négociations aboutiront à une entente sur tous les aspects du retrait des troupes (...) et que les soldats et officiers soviétiques quitteront ces pays dans les délais les plus brefs. »* Le gouvernement soviétique se déclare prêt également à discuter du retrait de ses troupes de Pologne *« si le gouvernement de ce pays en exprime le souhait »*. A propos de son contingent en Allemagne, Moscou rappelle qu'il fait déjà l'objet d'une réduction unilatérale, que *« d'autres démarches en ce sens seront possibles dans le cadre des négociations de Vienne »*, mais qu'il s'agit là d'un *« problème particulier »* en raison des engagements résultant de la seconde guerre mondiale. Ce problème *« ne peut être résolu qu'en tenant compte des intérets de sécurité de tous les Etats concernés (...), de la stabilité européenne, dans le contexte plus large de l'évolution future de la situation politique en Europe et dans le monde »*, conclut la déclaration.

Ces progrès sur le désarmement n'ont pas effacé tous les différends entre Soviétiques et Américains. Les Etats-Unis ont refusé notamment de signer une déclaration conjointe condamnant le principe de l'installation d'émigrés juifs soviétiques dans les territoires occupés.

A propos de l'Afghanistan, le communiqué soviéto-américain fait état de divergences sur *« certaines questions »*, mais aussi de discussions *« constructives »* sur les conditions d'un règlement politique et se prononce pour la formation d'un gouvernement *« largement représentatif »* à Kaboul.

Washington et Moscou ont enfin pris l'engagement de respecter le résultat, quel qu'il soit, des élections libres prévues au Nicaragua en mars prochain. Le problème de l'Amérique centrale a fait l'objet des plus vifs échanges au cours d'une audition de M. Baker, samedi, par la commission des affaires étrangères du Soviet suprême. *« Nous ne tolérons pas les pays comme Cuba, qui tentent de renverser les gouvernements démocratiquement élus »*, avait dit notamment le secrétaire d'Etat américain aux quarante-quatre membres de la commission, au cours de cette séance qui était une nouvelle « première » dans les relations soviéto-américaines. – *(AFP).*

Un appel de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt à des actions franco-allemandes communes

Dans un article publié par *le Figaro* du lundi 12 février, l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing et l'ancien chancelier Helmut Schmidt invitent Paris et Bonn à *« agir pour intégrer la réunion progressive des deux Allemagnes dans le processus conduisant à une union fédérale des Etats de l'Europe »*. Ce processus devrait comporter selon eux *« non seulement l'union économique et monétaire, mais aussi l'intégration des politiques étrangères et, en dernier lieu, les politiques militaires et de sécurité »*. Après avoir souhaité qu'une Allemagne réunifiée reste représentée par le même nombre de mandataires qu'aujourd'hui dans les institutions européennes (à parité avec la France, la Grande-Bretagne et l'Italie), les deux hommes d'Etat se prononcent pour l'envoi dans les pays de l'Est de *« missions communes d'industriels français et allemands »*, pour la création dans ces pays de filiales communes de banques et de compagnies d'assurances, enfin pour *« des visites conjointes des ministres des affaires étrangères »*.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 février

Baisse

La première séance de la semaine était orientée à la baisse, l'indice CAC-40 perdant 0,72 % en fin de matinée après avoir ouvert en recul de 0,20 %. Source Perrier était incotable à la baisse après l'annonce de l'arrêt de ses ventes aux Etats-Unis. Parmi les autres valeurs se dépréciant figuraient BIP (– 5,2 %), Intertechnique (– 4,4 %) et Thomson TP (– 4,3 %). En hausse on notait la SDR Nord-Pas-de-Calais (+ 6,2 %) et Drouot Assurances (+ 3,3 %).

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 11-12 février 1990 a été tiré à 546 726 exemplaires.

